



L'immunité du président

■ L'Élysée estime que l'arrêt de la Cour de cassation dégage l'horizon politique de Jacques Chirac

■ Les juges continuent l'instruction des affaires sur le RPR

■ Ils peuvent entendre des proches du chef de l'Etat

Lire pages 10 et 11 et notre éditorial page 20

www.lemonde.fr/chirac-affaires

Terrorisme : alerte à l'anthrax aux Etats-Unis

- Un troisième cas de maladie du charbon détecté en Floride
- Le FBI ouvre une enquête criminelle
- Washington demande à ses ambassades de s'équiper en antibiotiques
- En Afghanistan, les frappes s'intensifient
- Elles préparent l'intervention d'hélicoptères de combat et des attaques au sol

SOMMAIRE

● **La menace bioterroriste et l'enquête** : Un troisième cas d'anthrax a été identifié en Floride. Il touche, comme les deux précédents, une personne qui travaillait dans un immeuble où sont installés des journaux tabloïds. Les Etats-Unis ont demandé à leurs ambassades et consulats de se procurer des antibiotiques efficaces contre la maladie du charbon. Un mois après les attentats du 11 septembre, la vie reprend dans le quartier dévasté du World Trade Center. En France, le plan contre le bioterrorisme est en place ; le Sénat votera les mesures du gouvernement destinées à assurer la sécurité du pays. Le FBI publie une liste de vingt-deux terroristes présumés. Arrestations en Egypte et à Rome dans les milieux islamistes. Portrait de Mohammed Atef, qui apparaît comme le stratège des attentats du 11 septembre contre New York et le Pentagone. p. 2 à 4



● **Les frappes sur l'Afghanistan** : Les bombardements se sont intensifiés mercredi, visant notamment Kandahar, fief du chef des talibans, le mollah Omar. Les avions américains ont utilisé pour la première fois une bombe à forte pénétration, de 2,5 tonnes. L'Alliance du Nord attend de marcher sur Kaboul. p. 5 et 6

● **Quelle stratégie militaire ?** Des sources au Pentagone laissent entendre que les bombardements aériens vont être suivis de l'intervention d'hélicoptères de combat, puis d'attaques surprises au sol. Les scénarios pour la deuxième phase. La Grande-Bretagne estime que cette pression militaire doit aboutir à un changement de régime à Kaboul. p. 7 et 8

● **Horizons** : trois points de vue sur les aspects politiques et économiques de la crise. Analyses. p. 18 à 20

www.lemonde.fr/dossier-special



ENQUÊTE

Le « cerveau » de Ben Laden

Poète et chirurgien, issu d'une grande famille égyptienne, Ayman Al-Zawahiri (photo) est considéré comme l'idéologue et le stratège d'Oussama Ben Laden. Il fut l'un des organisateurs des attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie. Portrait et parcours d'un esprit brillant. p. 17

Guerre d'Algérie : le tabou des viols

■ **LE VIOL DES FEMMES** par des soldats français a été une pratique courante pendant la guerre d'Algérie. Cette réalité taboue est révélée par une enquête du Monde auprès d'anciens appelés et de femmes algériennes, anciennes combattantes. Quarante ans après, un témoin, ancien militaire, affirme que les détenues subissaient ce sort « neuf fois sur dix », tandis que d'anciennes moudjahidines commencent à sortir du mutisme total qu'elles s'étaient imposé. A Paris, un Français né en 1960 du viol d'une femme par des soldats français, demande réparation à l'Etat.

Lire page 12

www.lemonde.fr/algérie-torture

A la Bourse de la misère, les Afghans sont à la hausse, les Latinos à la baisse

LE SYSTÈME HUMANITAIRE mondial se mobilise pour venir en aide aux Afghans menacés de famine. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a ainsi demandé 230 millions de dollars aux pays donateurs pour assister et nourrir quelque 7,5 millions d'Afghans. La situation, qui était déjà très difficile cet été en raison de la sécheresse qui frappe le pays depuis trois ans, s'est encore aggravée avec la conjonction géopolitique qui règne depuis le 11 septembre. « Dans le passé, nous avons toujours eu une bonne réponse des donateurs dans nos appels sur l'Afghanistan », dit Francis Mwanza, un porte-parole du PAM à Rome. On a là aussi de bonnes indications que l'aide viendra. » Si l'effort humanitaire est évidemment justifié, il semble sélectif. A l'autre bout du monde, en Amérique centrale, la sécheresse frappe, également pour la troisième année, plusieurs régions du Guatemala, du Honduras, du Salvador et du Nicaragua. La situation est d'autant plus difficile que ces pays ont du mal à se remettre du cyclone Mitch, qui les a dévastés en octobre 1998. De surcroît, les

cours du café plongent. Or le travail dans les plantations est souvent le complément de revenu essentiel des petits paysans. Avec la chute des cours, les salaires baissent, quand la plantation n'arrête pas simplement le travail.

« Les gens sont décapitalisés : ils n'ont plus rien à vendre, ni cheptel ni mobilier, pour acheter à manger. Dans certains endroits, on voit des enfants qui sont réellement entre la vie et la mort », explique Guy Gauvreau, directeur du PAM au Salvador. « On observe des indices de famine à l'Afrique qu'on n'avait jamais vus dans cette région », confirme Olivier Longué, responsable de l'Amérique centrale pour l'ONG Action contre la faim.

Selon le PAM, 1,5 million de personnes sont menacées par la faim. Mais le Programme peine à réunir les aliments nécessaires pour aider les populations les plus vulnérables : « Nous avons urgemment besoin d'une aide très pointue de 16 500 tonnes de vivres », indique Christiane Berthiaume, porte-parole du PAM à Genève. Mais notre appel est très

mal financé : à cette date, nous n'avons reçu que 4 800 tonnes. »

Cet intérêt très sélectif des pays donateurs se lit dans les comptes globaux du PAM (www.wfp.org). L'appel précédent pour l'Afghanistan, d'avril à octobre, a reçu 95 % des 82 millions de dollars demandés. Mais les 79 millions de dollars espérés par le PAM pour couvrir les conséquences du cyclone Mitch entre juillet 1999 et juillet 2002 n'ont été couverts qu'à 38 %. « L'aide humanitaire s'oriente selon les intérêts des Etats donateurs, dit Sylvie Brunel, présidente d'Action contre la faim. En Afghanistan, on accompagne l'opération militaire par un après-vente humanitaire, on se donne bonne conscience. » Il est vrai que l'Amérique centrale n'a ni réseau terroriste ni bombe atomique pour faire trembler l'Occident. Faut-il réécrire La Fontaine : selon que vous serez menaçants ou désarmés, les jugements des puissants vous rendront dignes d'attention ou plongés dans l'oubli ?

Hervé Kempf

Le « PDG » de l'Union européenne



MARIO MONTI

LE PATRON de la direction générale de la concurrence est l'homme fort de l'Europe économique. Mercredi, il a rejeté la fusion des français Schneider et Legrand, infligé 72 millions d'euros d'amende à l'allemand DaimlerChrysler et relancé l'idée de ciel unique européen.

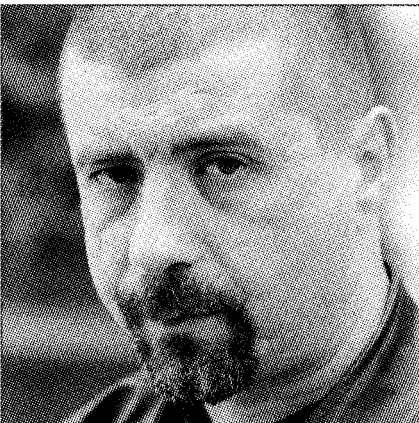
Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1012 - 7,90 F - 1,20 €



MAURICE DANTEC



Laboratoire de catastrophe générale

Le théâtre des opérations 2000-2001

« Un livre puissant et halluciné... »

Philippe Sollers, Le Journal du Dimanche



POINT DE VUE

Pour une relance à l'échelle européenne

par Jean-Pierre Chevènement

LORS des discussions sur la relance de la croissance au sommet du G 7 de Washington du 6 octobre, l'Europe a tourné le dos à ses responsabilités mondiales. Il lui faut se ressaisir et prendre toute la mesure de son rôle dans l'économie mondialisée.

Certes, reprenant la traditionnelle langue de bois des manifestations officielles, le communiqué final du G 7 rappelle sa confiance dans l'avenir. Comme le précédent et, quoi qu'il arrive, comme le prochain. En attendant, avant même que l'effet des attentats du 11 septembre ne se fasse sentir, l'économie mondiale affronte une périlleuse phase de dépression. Les Etats-Unis sont en récession. La croissance française avoisinera 2 % en 2001, et elle est aujourd'hui sur un rythme annuel de 1,2 %. Celle de l'Allemagne sera encore beaucoup plus faible, voire inférieure à 1 % cette année si l'on en croit Ernst Welteke, le président de la Bundesbank. En Asie, la situation, trois ans après la crise, redevient alarmante.

La Chine paraît elle-même touchée alors que le Japon s'engue dans une spirale déflationniste. Il reste la consommation, ultime espoir de redémarrage rapide outre-Atlantique, mais elle pourrait bien se heurter au niveau d'endettement historique des ménages américains (plus de 100 % de leurs revenus, soit quatre fois supérieur à celui des ménages français).

Si les marchés financiers sont revenus à leurs niveaux d'avant le 11 septembre, l'inquiétude s'accroît pour les perspectives de croissance. L'administration américaine l'a compris, puisqu'en trois phases elle a finalement décidé d'un effort budgétaire de 120 milliards de dollars.

Lire la suite page 18

Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre, député (MDC) du Territoire de Belfort, est candidat à l'élection présidentielle de 2002.

www.lemonde.fr/economie



PRÊT-À-PORTER

Tom Ford d'Afrique

Tissus panthère, mousselines et soies rapiécées : pour sa troisième collection Yves Saint Laurent Rive Gauche, présentée au Musée Rodin à Paris, l'Américain Tom Ford rend hommage à l'Afrique, reprenant un thème que Saint Laurent lui-même avait célébré en 1967 dans sa collection Bambara. p. 29

www.lemonde.fr/mode-ete2002



ÉDITION

L'islam à Francfort

La 53^e Foire du livre de Francfort, qui se tient du 10 au 15 octobre, est perturbée par la situation internationale. De nombreux éditeurs sont absents. La Grèce, invitée d'honneur, ce qui devait lui permettre de faire mieux connaître ses auteurs et éditeurs, est un peu éclipsée par l'intérêt pour les ouvrages liés aux attentats et à l'islam. p. 31

International.....	9	Tableau de bord.....	24
France.....	10	Aujourd'hui.....	27
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	15	Culture.....	31
Carnet.....	16	Guide culturel.....	33
Horizons.....	17	Kiosque.....	34
Entreprises.....	21	Abonnements.....	34
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	35

GUERRE Un troisième cas de contamination par la bactérie du charbon a été découvert, mercredi 10 octobre, à Boca Raton en Floride, sur une personne ayant travaillé

dans le même bâtiment que les deux précédentes. Ce nouveau cas, annoncé par un porte-parole du procureur de Miami, qui n'a pas révélé le nom de la personne atteinte, a accentué les

craintes d'une dissémination volontaire de la bactérie en un acte terroriste. ● C'EST UNE ENQUÊTE « criminelle » qui est dorénavant menée sur cette contamination, ont indiqué les autori-

tés. ● DES ARRESTATIONS ont été opérées en Egypte et en Italie dans le cadre des enquêtes sur les réseaux soupçonnés d'affiliation à Oussama Ben Laden. ● LES BOMBARDEMENTS

effectués sur l'Afghanistan par l'armée américaine mercredi ont été les plus violents depuis le début de la campagne militaire contre le régime taliban le 7 octobre.

Un troisième cas de contamination à l'anthrax accroît la psychose en Floride

La crainte d'une attaque bioterroriste aux Etats-Unis a augmenté avec la découverte d'une nouvelle personne touchée par la bactérie de la maladie du charbon. Les autorités privilégient maintenant la thèse d'un acte criminel, sans toutefois impliquer pour le moment les réseaux d'Oussama Ben Laden

LA PSYCHOSE d'une guerre biologique se développe aux Etats-Unis avec la découverte d'un troisième cas de contamination par la maladie du charbon en Floride. Un porte-parole du procureur de Miami, Guy Lewis, a estimé que l'enquête prenait maintenant un tour « criminel ». Sur le terrain en Afghanistan, les bombardements américains se sont intensifiés notamment sur Kandahar et Kaboul. Le président George W. Bush a dévoilé les noms de 22 hommes que les Etats-Unis considèrent comme les terroristes les plus dangereux.

● **Anthrax.** La contamination par la bactérie est limitée à un seul immeuble de Boca Raton (Floride) où travaillaient les trois personnes contaminées. Cet immeuble, qui abrite les bureaux de journaux locaux, a été fermé et les 300 personnes qui y sont employées ont été invitées à prendre des antibiotiques à titre préventif tandis que 500 autres qui s'y sont rendues

au cours des dernières semaines ont été soumises à des analyses. Les publications de l'American Media Inc. avaient tenté de ridiculiser Oussama Ben Laden en des termes désobligeants. Le *National Enquirer* avait même proposé du papier toilette à l'effigie du chef d'Al-Qaïda. La bactérie pourrait avoir été cultivée dans un laboratoire de l'Iowa dans les années 1950. Le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a annoncé qu'il avait été demandé aux ambassades et aux consulats américains à l'étranger de stocker des antibiotiques contre la maladie du charbon par « mesure de précaution ». De nombreux appels sur la présence d'une mystérieuse poudre blanche contenue dans des enveloppes ont été enregistrés dans le comté de Miami-Dade. Aucun élément chimique ou toxique n'a été décelé (lire ci-dessous).

● **Un mois après.** Le premier lycée a rouvert, mardi 10 octobre, dans la zone appelée *Ground zero*

où étaient situées les deux tours du World Trade Center. La vie reprend petit à petit ses droits dans ce quartier sinistré mais des rues sont encore fermées et il faut toujours franchir des barrages.

En France, la commission des lois du Sénat a adopté, mercredi 10 octobre, le dispositif visant à ren-

forcer le projet de loi sur la sécurité quotidienne. La majorité sénatoriale a décidé de ne pas déposer de recours auprès du Conseil constitutionnel après le vote définitif du texte (lire page 3).

● **Les réseaux Ben Laden.** De nouvelles arrestations ont été opérées en Egypte et en Italie dans le

cadre de l'enquête sur les réseaux Ben Laden. Mohammed Atef, égyptien d'origine, est de plus en plus considéré comme le chef militaire d'Al-Qaïda. Le FBI a publié la liste des 22 terroristes « les plus recherchés ». Oussama Ben Laden y figure en bonne place notamment en tant que co-inculpé pour les attentats commis contre deux ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie en 1998. Le département d'Etat a également annoncé que des dizaines de personnes avaient été arrêtées dans 23 pays dans le cadre des enquêtes antiterroristes (lire page 4).

● **L'intensification des frappes.** L'Afghanistan a connu dans la nuit de mercredi à jeudi ses plus violents bombardements depuis le début des frappes. Les avions américains ont particulièrement visé Kandahar, place forte des talibans et Kaboul. Deux membres de la famille du mollah Omar ont été tués dimanche soir au premier jour

des bombardements. Les Etats-Unis ont utilisé pour la première fois une bombe à forte pénétration de 2,5 tonnes capable de percer un bunker (lire page 5).

● **La situation en Afghanistan.** Dans le camp de l'Alliance du nord, on attend avec confiance le développement de l'offensive américaine avant de pouvoir passer à l'action. L'objectif reste la prise de Kaboul où la population continue de fuir la capitale.

A Doha, au Qatar, les chefs de la diplomatie des 56 membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ont mis en garde contre l'extension des frappes mais sans condamner la campagne actuelle (lire page 6).

● **La stratégie américaine.** Quel est la stratégie des Etats-Unis ? Affaiblir le pouvoir des talibans dans un premier temps puis renforcer la guérilla afin de modifier le rapport de force avant l'utilisation des forces spéciales (lire pages 7 et 8).

Multiplication des alertes à la poudre blanche

Une mystérieuse poudre blanche, signalée dans plusieurs Etats américains et jusqu'au département d'Etat, met les autorités américaines en alerte. Une équipe spécialisée dans les produits dangereux s'est ainsi rendue, mercredi 10 octobre, au département d'Etat après la découverte d'une poudre blanche dans un sixième étage. Une mystérieuse poudre blanche a également été envoyée par lettre à plusieurs destinataires en Floride. Ces missives pourraient être le fait de mauvais plaisants. Le premier cas remonte au week-end dernier. Huit personnes ont été placées en observation.

La poudre ne serait pas toxique. L'hebdomadaire *Newsweek* a rapporté qu'une semaine avant les attentats du 11 septembre, une enveloppe contenant une substance « savonneuse, poudreuse » et une « étrange lettre d'amour » avait été reçue dans l'immeuble où travaillait l'homme mort de la maladie du charbon, Robert Stevens. - (AFP.)

L'immeuble de l'American Media Inc. au centre de toutes les craintes

BOCA RATON (Floride)
de notre envoyé spécial

Après la révélation d'un troisième cas de maladie du charbon décelée chez une employée de l'American Media Inc (AMI), société qui publie *The National Enquirer*, le *Globe*, le *Sun*, et des tabloïds de supermarché, l'enquête menée par le FBI s'oriente plus que jamais sur la piste d'un acte criminel. Selon un de responsables policiers, il n'existe pour l'instant aucune preuve que la contamination soit liée aux attentats. Mais tout le monde a l'esprit que plusieurs pirates de l'air ont séjourné à Delray Beach, la commune voisine.

Marouan Al-Shehhi et Mohamed Atta, identifiés comme étant les pilotes des deux Boeing qui se sont écrasés contre les tours du World Trade Center, avaient loué des maison et des chambres d'hôtel dans cette petite station balnéaire de la Floride du Sud. Sept autres membres présumés du commando y auraient transité. Al-Shehhi et Atta étaient abonnés à l'une des publications de l'American Media Inc et dinaient régulièrement dans les restaurants de Delray Beach.

Situé à l'intérieur d'un vaste technopole, qui ressemble à un parc traversé par une quatre voies, l'immeuble de l'AMI est placé en quarantaine. Des dizaines de camions de pompiers et de police sont stationnés dans la cour où coule une fontaine, à côté d'un terrain de golf bordé de palmiers. Les 300 membres du personnel sont assignés à résidence.

Le décès vendredi dernier de Robert de Stevens, 63 ans, éditeur de photographie, puis l'hospitalisation d'Ernesto Blanco, responsable du courrier, déclenchent l'alerte dès dimanche. Les journalistes et les employés sont priés de faire un test nasal au dispensaire de santé de Delray Beach.

800 PERSONNES

Toutes les personnes dans l'immeuble étant entrées dans l'immeuble depuis le 1^{er} août sont aussi convoquées. Au total, près de 800 personnes font la queue, lundi, mardi, certains passant même toute la nuit, inquiets. Certains sont en colère et s'interrogent sur la réactivité des autorités. « Il a fallu cinq jours pour qu'on arrive à comprendre qu'il y avait de l'anthrax dans ce bâtiment, s'indigne un employé. Nous ne sommes absolument pas préparés. »

Selon un reporter, deux professeurs de médecine ont tenu une réunion vendredi pour les infor-

mer sur cette maladie qui avait disparu des Etats-Unis depuis vingt-cinq ans, insistant sur le fait que celle-ci n'était pas contagieuse. Des antibiotiques ont été distribués à titre préventif. « Je suis allée à mon club de gym ce matin. J'ai dit que je travaillais pour l'Enquirer. Il fallait la tête des filles autour de moi, elles ont reculé et elles m'ont regardé en faisant: hou ! », raconte en rigolant Simone Vollner, une journaliste freelance, originaire de Los Angeles. Elle reçoit un coup de téléphone d'un de ses supérieurs : « Ah bon, on doit travailler chez nous ? Moi qui habite dans un hôtel où les trains n'arrêtent pas de passer. Bon d'accord, le journal doit sortir. »

Une habitante de Delray sort du dispensaire furieuse. « Les terroristes habitaient à côté de chez moi, je me sens malade. Ils ne veulent pas que je fasse un test. Excusez-moi, mais je suis vraiment de mauvaise humeur. Vite, il faut que j'appelle mon club de gym. ». En

face, un autre centre médical privé effectue des prises de sang. Un psychologue est présent pour écouter les patients. Donnie Gilbert, secrétaire de direction de *Star Magazine*, l'une des publications de l'AMI, se laisse volontiers interviewer par les reporters de télévision. Elle sourit, les cheveux laqués et explique: « Quand j'ai appris la nouvelle, j'étais nerveuse. Maintenant j'essaie d'avoir une "business attitude". Je suis confian-

te. Je crois qu'il n'y aura pas de problème quand on réintégrera l'immeuble. » Un employé intérimaire laisse photographier le petit pansement qu'on lui a posé sur le bras après la prise de sang.

« ON VA GAGNER »

Les entreprises situées aux côtés de l'immeuble de l'AMI ont donné à leur personnel la consigne du silence. Seul, Tom, 46 ans, agent de marketing, se promène: « La

vraie maladie c'est la peur. J'ai décidé de vivre comme avant, respirer, engager une conversation avec un étranger, regarder les arbres. On va gagner la bataille ». Art, 57 ans, imprimeur, est, lui, effrayé: « Tout d'un coup, je me rend compte du danger. Quand je marche, je me demande si je ne respire pas quelque chose de dangereux. Pour moi, cette histoire, elle n'est pas concentrée dans un seul lieu ». Les enquêteurs sont pourtant confrontés à un mystère. Ils ont scruté le système d'air climatisé, effectué plusieurs sondages dans l'immeuble: aucune trace

d'antrax n'a été décelé si ce n'est sur le clavier de l'ordinateur de Robert Stevens. Ces derniers ont pensé au début que la bactérie était d'origine criminelle. Mardi, ils révisaient leur analyse: celle-ci était industriellement modifiée et selon certaines sources, elle proviendrait d'un laboratoire de l'Iowa qui l'aurait cultivé dans les années 50. « C'est une piste mais les analyses ne sont pas concluantes. »

Newsweek rapporte qu'une semaine avant les attentats, une enveloppe contenant une substance savonneuse et poudreuse et une étrange lettre d'amour adressée à l'actrice Jennifer Lopez avait été reçue dans l'immeuble. L'enveloppe serait passée entre les mains des deux premières personnes contaminées. On attend d'ici quelques jours les résultats des tests effectués sur les 800 personnes.

Cette affaire a déclenché une véritable psychose en Floride. Des habitants se sont précipités dans les pharmacies pour acheter des antibiotiques. D'autres ont accru le sentiment de panique en abandonnant, par dizaines, des sachets de poudre dans des lieux publics.

« On se croyait invincibles. On n'était pas dans la réalité »

DELRAY BEACH
de notre envoyé spécial

Assise au bar du café Luna Rosa au bord de la plage balayée par un vent chaud et humide, Anna, 29 ans, expert-comptable, commande du vin et un verre d'eau « plein d'anthrax ». « Non, je ne plaisante pas ; si ça se trouve, y en a dans l'eau, dans le poulet que j'ai mangé à midi. » Anna est célibataire, elle essaie de se détendre avec sa copine

Laura : « Je bois, ça me fait dormir. » Un homme joue de la guitare sous un ventilateur. Anna a envie de s'amuser, se laisse aborder par un quinquagénaire qui lui cite une phrase de Woody Allen : « Je n'ai pas peur de mourir, j'aimerais juste être là quand ça arrive. » Elle sourit et confie qu'elle y pense tous les jours, toutes les heures. « J'essaie, dit-elle, de m'en débarrasser mais je ne peux pas. De toute façon, c'est dans toutes les conversations. »

« **LE PIRE PEUT ARRIVER** » Elle est persuadée que cette histoire d'anthrax n'est pas un accident. Un homme arrive. Il vient de regarder la chaîne WPBF qui a annoncé la nouvelle vers 21 heures : un troisième cas de maladie du charbon a été détecté sur une employée de l'American Media Inc., « une femme âgée de 35 ans ». Anna pâlit. « C'est effrayant. L'incubation est longue. A la limite, je préférerais mourir d'un crash d'avion. Jusqu'à présent, on essayait de se contenir. Mes parents n'arrêtent pas de m'appeler pour que je prenne des antibiotiques. » Elle ne sait pas si elle va faire le test. Elle attend encore. « J'ai envie de déménager. J'échangerais bien ma maison contre un appartement en Europe. » Elle réfléchit : « En Amérique, on se croyait invincibles, tout-puissants. On n'était pas dans la réalité, on n'a jamais rien vécu de dur. Voilà, maintenant c'est fait, ça va peut-être nous rendre plus forts. »

A l'autre bout du bar, Jerry, 53 ans, directeur d'un club d'hélicoptères, est persuadé qu'il y a ici plus de terroristes « qu'on n'imagine ». Il ajoute : « On a plein de flics qui nous surveillent au feu rouge et

les services secrets du monde entier sont incapables de collaborer. C'est incroyable. »

Dans un café à côté, Gabriel, 27 ans, investisseur dans une banque, absorbe déjà chaque jour des capsules de « Cripo », un antibiotique qu'il a réussi à obtenir grâce à un ami. Demain, il va acheter un revolver. « C'est la nouvelle guerre, maintenant. Je n'ai plus confiance en personne. Je pense deux fois plus à n'importe quel danger. Le gouvernement nous cache tout. Il ne veut pas paniquer la population. A les entendre, tout est OK. Tu parles ! » Il a quitté New York pour s'installer à Delray Beach l'année dernière. « Je travaillais au World Trade Center.

J'avais beaucoup d'amis là-bas. » Il a grandi dans un ghetto dans le Queens : « Je sais me battre. » Mais il se sent nerveux comme tout le monde : « Maintenant, le pire peut arriver. »

Au Belvédère, un restaurant chic de la ville, Steve, un New-Yorkais de 68 ans qui continue à exercer sa profession de consultant d'entreprise, savoure un cigare et cherche à rassurer une serveuse : « Les médias surdimensionnent cet événement. Pour l'instant, il y a un mort et deux cas. Comparés aux 6 000 victimes du World Trade Center, c'est indécemment s'affoler comme ça. »

D. L. G.

Dominique Le Guilledoux

Une maladie à déclaration obligatoire en France

Dévoilé vendredi 5 octobre par Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, le plan français Biotox de lutte contre le bioterrorisme (jusqu'à présent classé « confidentiel défense ») aborde la lutte contre la maladie du charbon.

● **Une maladie à déclaration obligatoire.** La liste des affections qui doivent être déclarées aux autorités sanitaires lorsqu'elles ont été diagnostiquées vient d'être complétée la maladie du charbon. Elle ne l'était plus « depuis 1985 », selon un document du 12 novembre 1998 du Réseau national de santé publique. « Le dernier cas déclaré date de 1981. Il n'existe pas actuellement de réseau de surveillance du charbon humain ni de centre national de référence.

Le charbon n'a pas été signalé comme cause de décès de 1979 à 1985 », souligne ce document.

● **Mesures préventives.** De récentes dispositions réglementaires assurent une meilleure sécurisation des circuits de détention et de circulation de produits biologiques à risque (micro-organismes responsables du charbon, de la peste, de la variole, de la brucellose, du botulisme, de la diphtérie ou des fièvres hémorragiques).

● **Le dernier cas français mortel date de février 1996.** La victime était une fillette de onze ans appartenant à la communauté maghrébine de Châtelleraut (Vienne), décédée le 5 février 1996 au CHU de Poitiers. L'hypothèse avancée d'une

contamination par consommation de foie mal cuit provenant d'un mouton tué pour les fêtes du Ramadan en dehors des centres agréés d'abattage n'a pas pu être confirmée. La source de la contamination n'avait pas pu être mise en évidence malgré de nombreux prélèvements réalisés sur les animaux et au niveau de l'environnement.

● **La dernière épidémie date de 1997.** Elle a été observée en Savoie où malgré des mesures de recensement et de séquestration des animaux des élevages atteints, elle a touché une trentaine de bêtes ; en juin 1997, le même phénomène avait été enregistré dans les Pyrénées-Atlantique où trois cas humains (non mortels) avaient été diagnostiqués chez des personnes ayant été au contact de cadavres animaux contaminés.

Samedi 13 Octobre 2001

Inauguration du

1^{er} cycle est-européen

de Sciences Po Paris

à Dijon



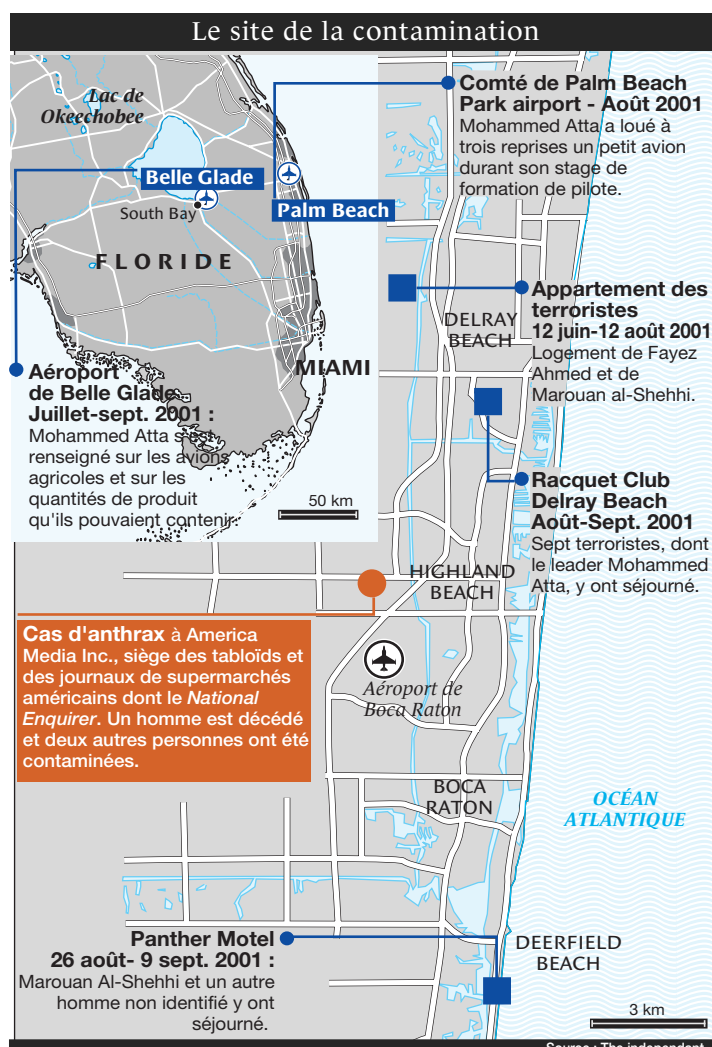
SCIENCES PO

➤ 2 ans à Dijon

➤ 3^{ème} année obligatoire à l'étranger

➤ 4^{ème} et 5^{ème} années à Paris

➤ obtention du Diplôme de Sciences Po



Doutes sur les mesures préventives prises après les premiers cas d'anthrax

LE DOCTEUR Landis Crockett, membre des services de santé de l'Etat de Floride, avait expliqué ces derniers jours que la probabilité pour que les deux cas de la maladie du charbon diagnostiqués chez des personnes travaillant dans un même immeuble de Boca Raton soit une coïncidence était de l'ordre « d'une sur un milliard » et qu'il devait y avoir une autre explication que la seule fatalité.

La découverte, mercredi 10 octobre, d'un troisième cas chez une femme âgée de 35 ans occupant le même immeuble plaide désormais clairement en faveur de l'hypothèse d'un acte de bioterrorisme comme en témoigne le caractère désormais « criminel » de l'enquête épidémiologique qui est en cours. Celle-ci devra notamment identifier l'origi-

« Rechercher la preuve bactériologique par tous les moyens disponibles »

Dans le rapport intitulé « *Recommandations pour la surveillance et la lutte contre le charbon animal et humain* » daté du 12 novembre 1998 un groupe de 12 experts réuni sous l'égide du Réseau national français de santé publique détaille la somme des mesures qui doivent être prise dès lors qu'un cas humain de fièvre charbonneuse a été diagnostiqué et confirmé par isolement – en pré ou post-mortem – de *Bacillus anthracis* dans les lésions cutanées, le sang, les selles, les expectorations, le liquide céphalo-rachidien ou les prélèvements ganglionnaires.

« Lorsqu'un cas humain est identifié certain ou probable, la recherche d'autres cas doit être effectuée dans la population exposée au même risque de transmission que le cas initial, écrivent les experts. La preuve bactériologique devra être recherchée par tous les moyens disponibles lors de la découverte de cas probables ou suspects. »

ne précise de la souche du germe *Bacillus anthracis* retrouvé chez les trois malades ainsi que sur le clavier d'un ordinateur utilisé par l'un d'entre eux.

Les spécialistes des Centers for Diseases Control and Prevention (CDC) d'Atlanta travaillent ainsi à définir avec la plus grande précision le sous-type de cette bactérie afin de la comparer ensuite avec celles qui existent dans les différentes collections bactériologiques spécialisées à travers le monde. Aucune information officielle n'a encore été rendue publique sur ce thème. Les mêmes spécialistes étudient également les caractéristiques physiologiques de cette souche de *Bacillus anthracis* et tout particulièrement sa sensibilité ou sa résistance aux antibiotiques qui peuvent être utilisés contre elle à titre préventif ou curatif. Ils devraient ainsi pouvoir déter-

miner très rapidement s'il s'agit d'une souche dite « sauvage » – présente naturellement dans l'environnement – et sa provenance géographique, ou s'il s'agit d'une souche sélectionnée (voire génétiquement manipulée comme en disposent certains biologistes russes) de manière à rendre plus difficile la protection de la population exposée au risque.

L'apparition d'un troisième cas jette un doute sur l'efficacité des mesures préventives prises ces jours derniers consistant à administrer des antibiotiques – pénicilline ou doxycycline – habituellement efficaces contre *Bacillus anthracis*. Les 300 personnes travaillant dans l'immeuble de Boca Raton avaient été invitées à prendre des antibiotiques à titre préventif dès la confirmation de l'origine du premier cas tandis que 500 autres – qui avaient brièvement séjourné dans le même immeuble au cours des dernières semaines – étaient soumises à des analyses biologiques à visée diagnostique.

Outre une possible antibiorésistance, les autorités sanitaires américaines sont ici confrontées au fait qu'elles ignorent encore tout des caractéristiques de l'exposition au risque, qu'il s'agisse de la date, du mode d'introduction et du volume des spores de la bactérie. Seule certitude : les spécialistes de cette maladie affirment que la contamination inter-humaine est exceptionnelle, le fait de diagnostiquer trois cas en quelques jours démontre que le germe a, selon toute vraisemblance, bel et bien été introduit dans l'environnement des victimes.

MODÉLISATIONS MATHÉMATIQUES

La plupart des publications scientifiques consacrées à l'utilisation de *Bacillus anthracis* à des fins terroristes soulignent que c'est la dissémination de la forme sporulée de cette bactérie par voie aérienne (sous forme d'aérosol) qui provoquerait le plus de dégâts humains, le germe étant inhalé et provoquant en peu de temps, en l'absence de traitement antibiotique adapté, de graves et mortelles lésions hémorragiques du médiastin. Une modélisation mathématique réalisée en 1970 par un comité d'experts réunis sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé avait conclu qu'un stock de 50 kilogrammes de germe répandu par voie aérienne au-dessus d'une cité de 5 millions d'habitants provoquerait 250 000 infections dont 100 000 mourraient avant d'avoir pu être traités. Un autre rapport américain datant de 1993 estime que la diffusion de 100 kilogrammes de *Bacillus anthracis* au-dessus de Washington DC ferait entre 130 000 et 3 millions de morts, soit une létalité égale ou supérieure à celle d'une bombe H.

Un modèle économique développé par les CDC estime d'autre part que le coût d'une action terroriste de ce type serait de 26,2 milliards de dollars par tranche de 100 000 personnes exposées à cette bactérie.

Jean-Yves Nau

A Manhattan, la vie reprend dans le quartier dévasté du World Trade center

Un mois après la vague d'attentats terroristes, un premier lycée a rouvert ses portes

NEW YORK

de notre envoyée spéciale
Le premier lycée a rouvert, mardi 10 octobre, dans la zone dite Ground zero. Et dans ce quartier

REPORTAGE

« Personne ne dit que nous ignorons la peur. Ce qu'on dit, c'est qu'on peut la surmonter »

dévasté, mutilé, misérable, près de l'effroyable amas de débris et vestiges du World Trade Center encore fumants, ce fut un événement. La vie reprenait à quelques pas des cendres. L'espoir s'incarnait dans ces trois mille adolescents qui, sacs au dos et dégainés nonchalants, disaient leur envie de reprendre le cours normal de leur existence. New York avait donc un avenir.

Bien sûr, l'endroit ressemble à une zone de guerre. L'air est piquant, chargé de poussière qui s'incruste sur la peau, les cheveux, les vêtements. Chargé aussi de cette odeur âcre qu'on ne sait trop définir, parce qu'elle évoque à la fois le caoutchouc brûlé et peut-être autre chose de plus morbide. Des policiers déambulent dans les rues, des pompiers, des ouvriers, des volontaires avec des casques blancs, des vestes fluorescentes, et des visages luisants. Les visages sont creusés, les regards fraternels, mais éteints.

Des rues sont condamnées, de même que des stations de métro, et l'on jongle d'un barrage ou d'une palissade à l'autre pour trouver son chemin. Des voitures de police patrouillent, des camions monstrueux passés au jet d'eau avant de quitter le chantier Ground zero et des engins bizarres,

sans carcasse, à trois roues. Les bâtiments publics et immeubles de bureaux contrôlent leurs accès, certains disposent même de nouveaux détecteurs de métaux.

Mais les ados ont regagné l'école après trois semaines de campement, à mi-temps, dans une école de Brooklyn. Et ça fait sourire Ernesto, le flic d'Harlem, qui les trouve « incroyablement amicaux » depuis leur retour. Il est vrai qu'à New York, depuis quelques jours, tout le monde trouve tout le monde sympa. Le chancelier des écoles, Harold Levy, a lui-même accueilli les élèves du lycée Stuyvesant, mardi matin, affirmant qu'il avait même provisoirement installé ses bureaux dans le bâtiment, afin de prouver qu'il était totalement sécurisé.

Avec quarante-huit agents postés entre l'école et la bouche de métro la plus proche, deux *check points* pour filtrer professeurs et étudiants, on ne pouvait guère faire mieux. « Personne ne dit que nous ignorons la peur. Ce qu'on dit, c'est qu'on peut la surmonter. » Les cours ont donc repris. A 9 h 03, au moment précis où le deuxième avion s'est encastré dans le World Trade Center, les élèves ont observé une minute de silence et l'un d'entre eux a joué à la trompette le fameux « *America the Beautiful* ». C'est tout.

« LE PASSÉ EST LE PASSÉ »

Josh Weinstein, quatorze ans, trouve d'ailleurs qu'il est « urgent de passer à autre chose ». Il se sent bien dans ses baskets, pense qu'il faut reconstruire de très belles tours et ne croit guère à un nouvel attentat. « Le passé est le passé. » Rideau. Mais dans son sac, il trimalle une série de photos qu'il a prises le matin du 11 septembre et

qu'il exhibe à tout bout de champ.

« Quand je suis sorti du métro vers 9 heures, tout le monde regardait vers les tours. En deux minutes, j'ai acheté un jetable et pris 26 photos. Regardez. La première tour est en feu, la seconde encore intacte. J'ai vu des gens sauter, mais l'appareil n'est pas assez précis. Puis je suis allé en classe. On était tous un peu excités, mais le cours a bien commencé à 9 h 30. Et puis il y a eu un immense tremblement, la lumière et la télé ont été coupées, le haut-parleur a appelé à l'évacuation de l'école. Ça s'est fait impeccablement, longtemps, longtemps, vers le nord. »

FEUILLE DE CONSEILS

Le garçon a beaucoup parlé de l'événement avec ses parents. Pas eu besoin de psychologues, ironise-t-il. « Ce qu'ils ont pu nous gonfler avec ça ! » Ses copains approuvent. « Il y en avait partout ! On nous demandait de parler ou d'écrire ou de raconter si on faisait des cauchemars ! raconte un garçon plein de tâches de rousseur. J'ai vu le premier avion entrer dans la tour. C'était effrayant. Mais ça va. Si je veux parler, c'est sûrement pas à un psy, c'est avec des potes. On est plus costauds qu'ils croient ! » Ils rient.

Et cela ne surprend pas une maman qui observe la scène et se réjouit, malgré les bravades similaires de sa fille, de l'attention extrême portée par le corps enseignant aux élèves. « Huit mille enfants, explique-t-elle, ont été évacués précipitamment le 11 septembre et nombre d'entre eux ont vu des scènes atroces. Plus d'un million d'étudiants de la région de New York ont vécu sûrement le plus grand choc de leur vie. Les enfants plus jeunes dessinent des scènes affolantes ou s'amuse à faire tom-

ber d'une table des petites figures ! Heureusement qu'on nous a indiqué comment réagir, parler, rassurer, n'éviter aucune question, s'inquiéter des silences, détecter l'angoisse, le repli, le traumatisme. Et consulter si l'on en ressentait le besoin. »

Le chancelier des écoles a recruté les meilleurs experts des traumatismes d'enfants. 80 000 professeurs ont ainsi reçu, dès le lendemain de l'attaque terroriste, une feuille de conseils pour aider leurs élèves. Des médecins et spécialistes de différents hôpitaux, universités, organismes dévoués à l'enfance ont circulé dans les écoles pour juger de l'impact psychologique de l'événement.

L'Association nationale des psychologues scolaires propose, sur son site Internet, de nombreux thèmes de réflexion pour parents et professeurs. Pas si facile, en effet, de détecter chez certains enfants le malaise, l'angoisse, la sensation de danger, la peur pour la vie des parents ou leur situation économique, bien souvent bouleversée par l'événement. Et puis, il y a des centaines d'enfants orphelins.

Quand il regarde vers le sud de Manhattan, Nicolas Dodd ne peut croire que les tours ne sont plus là. Et que près de cinq mille personnes sont ensevelies dans leurs entrailles fumantes. Le matin, à midi, le soir, il tourne la tête vers le grand trou. Et ça le rend songeur. Le comité des citoyens pour les Enfants de New York a demandé qu'on abaisse le niveau des exigences de résultats scolaires. Elèves et professeurs ont besoin, dit-il, de « flotter » quelque temps.

Annick Cojean

► www.lemonde.fr/11septembre2001

A Paris, le Sénat votera les amendements de sécurité du gouvernement

LA COMMISSION des lois du Sénat a adopté, mercredi 10 octobre, le dispositif du gouvernement français visant à renforcer le projet de loi sur la sécurité quotidienne qui sera examiné en deuxième lecture au Palais du Luxembourg à partir du 16 octobre.

La majorité sénatoriale a décidé de ne pas déposer de recours auprès du Conseil constitutionnel après le vote définitif du texte. En s'appuyant sur une décision du Conseil du 29 juin 2000, qui limite l'étendue du droit d'amendement en cours de navette parlementaire, la droite aurait pu faire peser une menace sur la constitutionnalité des treize amen-

ment des actions terroristes. La mesure la plus emblématique concerne la fouille des véhicules. L'énoncé tient compte de la décision du Conseil constitutionnel du 18 janvier 1995 précisant que pour « de telles opérations, qui mettent en cause la liberté individuelle, l'autorisation d'y procéder doit être donnée par l'autorité judiciaire ». En l'occurrence, c'est le procureur de la République qui devra donner son aval.

M. Vaillant compte également autoriser les perquisitions au cours d'une enquête préliminaire sans le consentement de la personne alors que cette possibilité n'est réservée, pour l'heure, qu'aux enquêtes de flagrance ou au cours d'une information. « Les parquets hésitent le plus souvent à ouvrir une information, qui constitue une procédure particulièrement lourde, uniquement pour permettre une perquisition », estime le ministre de l'intérieur.

Par ailleurs, M. Vaillant propose de renforcer les contrôles de sécurité autour des « accès à des lieux sensibles [aéroports ou ports] ou accueillant du public [les grands magasins et les rencontres sportives à risque par exemple] ».

Le gouvernement souhaite élargir les attributions des agents de sécurité privée en charge du contrôle des personnes et des bagages. Sous certaines conditions, ils pourront examiner les bagages et procéder à des palpations. Un décret en conseil d'Etat fixera les modalités d'application de cette disposition.

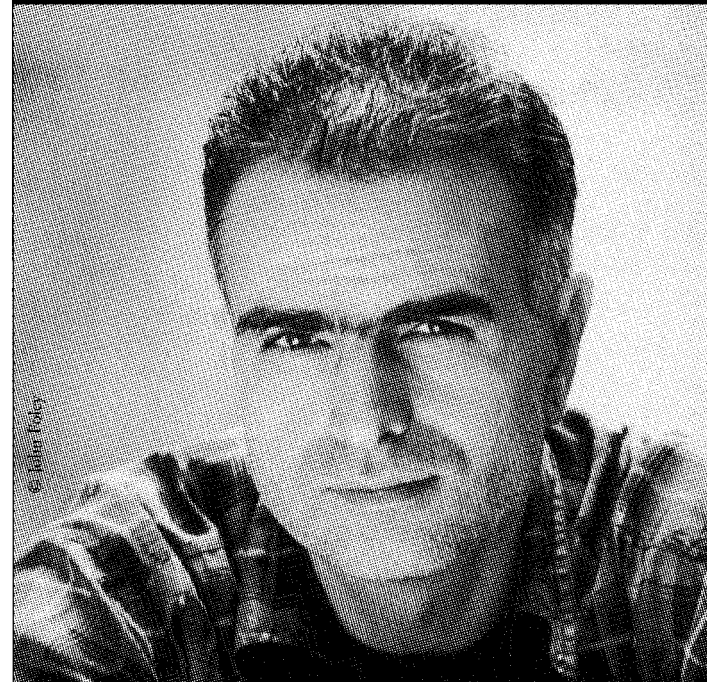
Enfin, le gouvernement propose de doter les juges des moyens de centre « plus efficacement » l'utilisation à des fins criminelles des nouvelles technologies de la communication comme les réseaux numériques et l'Internet « au cœur des échanges d'informations entre les membres d'un réseau terroriste ».

Les fournisseurs de prestations de cryptologie seront tenus de remettre les conventions permettant le déchiffrement des données aux autorités administratives habilitées à réaliser des interceptions sous peine de sentences pénales. L'ensemble de ce dispositif fera l'objet d'un rapport soumis au Parlement avant le 31 décembre 2003 afin d'en « évaluer l'application ».

Elie Barth

Luc Lang

Les Indiens



« L'écriture se fait renversante, crue jusqu'à la cruauté. La littérature doit être indienne. »

Philippe-Jean Catinchi, *Le Monde*

« Une langue stupéfiante, tour à tour réaliste et mythologique, alternant la violence et l'humour. »

Tiphaine Samoyault, *Les Inrockuptibles*

Stock

Un groupe suspecté de constituer une « cellule dormante » d'Al-Qaida déferé devant la justice égyptienne

La télévision a diffusé des images de « sensibilisation contre le terrorisme »

LE CAIRE

de notre correspondant

Les autorités égyptiennes ont déferé devant le parquet un groupe de personnes soupçonnées d'appartenir à l'organisation extrémiste musulmane Al-Djihad, a indiqué une source des services de sécurité. On précise, de même source, que « plusieurs dizaines » d'extrémistes avaient été arrêtés au mois de mai en Haute-Egypte, et que deux d'entre eux avaient été en contact avec l'Égyptien Ayman Al-Zawahri, présenté comme l'un des principaux adjoints d'Oussama Ben Laden, le chef de l'organisation Al-Qaida.

On précise au ministère de l'intérieur que les suspects projetaient une série d'attentats contre « des objectifs vitaux » en Egypte, et que deux d'entre eux avaient « suivi des cours d'aviation civile ». Les attentats devaient être « spectaculaires et simultanés », comme ceux qui ont eu lieu contre les ambassades américaines à Nairobi et Dar-es-Salaam, en août 1998.

Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire officieux *Al-Moussawa* a précisé, jeudi 11 octobre, que les personnes arrêtées appartenaient

à une « cellule dormante » d'Al-Qaida et que deux d'entre elles s'étaient entraînées dans la même école de pilotage américaine où l'Égyptien Mohammed Atta, soupçonné d'être le pilote du premier Boeing qui s'est écrasé contre le World Trade Center le 11 septembre, avait suivi des cours. Le journaliste indique aussi que les forces de sécurité ont saisi, chez les accusés, des documents d'Al-Qaida.

L'annonce de ces arrestations intervient au lendemain des déclarations du président Hosni Moubarak, où il apporte son soutien à « toutes les mesures américaines pour éradiquer le terrorisme ». Cette décision impopulaire, vu l'anti-américanisme de l'opinion publique, a été justifiée par le rais, qui a souligné que l'Égypte avait elle-même « souffert du terrorisme ». Le président Moubarak avait été visé dans un attentat attribué à Ayman Al-Zawahri et à Oussama Ben Laden, en 1995 à Addis-Abeba. Le dirigeant d'Al-Qaida avait aussi été accusé du massacre de Louxor, où cinquante-huit touristes ont été tués par un commando extrémiste musulman, en 1997.

L'annonce du démantèlement

de la cellule « dormante » pourrait, selon certains analystes, faire partie de la campagne que les médias officiels ont lancée pour justifier la décision du président égyptien. La toute puissante télévision égyptienne s'est notamment engagée dans une opération de « sensibilisation contre le terrorisme » en diffusant des images des attentats dirigés contre l'Égypte.

L'opération a failli déclencher une panique, mercredi 10 octobre, quand la première chaîne égyptienne a diffusé une rétrospective de tous les attentats extrémistes musulmans dont a été victime l'Égypte dans les années 1990.

IMAGES D'ARCHIVE

La chaîne étatique avait oublié de dater les événements ou de préciser en incrustation qu'il s'agissait d'images d'archives. Résultat : les téléspectateurs voyaient un présentateur leur annoncer l'incendie d'un car touristique devant le Musée du Caire ou un attentat contre le ministre de l'information. Les images ont provoqué l'affolement de beaucoup d'Égyptiens, déjà préoccupés par la guerre en Afghanistan. Ce n'est qu'au bout de plusieurs heures que la télévision a décidé de démentir les rumeurs de plus en plus alarmistes. La gaffe a valu son poste à la présidence de la télévision étatique.

Elle révèle la tension prévalant en Egypte depuis le début des frappes américaines. « Si autant de personnes ont répandu ces rumeurs d'attentat sans les vérifier, c'est que tout le monde s'attend à des opérations similaires de la part des organisations extrémistes égyptiennes pour répondre aux raids américains contre l'Afghanistan », a estimé un politologue égyptien.

Alexandre Buccianti

Quatre hommes interpellés et relâchés à Dublin

Quatre hommes, arrêtés mardi 9 octobre à Dublin dans le cadre de la lutte antiterroriste internationale, ont été relâchés mercredi soir sans être inculpés, a annoncé jeudi un porte-parole de la police irlandaise. Les quatre hommes, âgés de 24 à 39 ans, avaient été arrêtés au cours d'une série de descentes de police dans cinq endroits différents du sud de Dublin.

Trois des hommes étaient d'origine libyenne et le quatrième d'origine algérienne, selon des sources proches des forces de sécurité. Les quatre hommes avaient été interpellés dans le cadre des lois antiterroristes irlandaises, qui autorisent la garde à vue sans inculpation pendant soixante-douze heures. Ils ont été relâchés après quarante heures de garde à vue. Mercredi, le premier ministre irlandais, Bertie Ahern, avait affirmé devant le Parlement qu'il n'existait aucune preuve pour le moment d'une quelconque implication des quatre hommes dans les attentats aux Etats-Unis du 11 septembre. - (AFP.)

Trois membres présumés d'Al-Qaida arrêtés à Milan

ROME

de notre correspondante

Trois militants islamistes spécialisés d'explosifs ont été arrêtés dans la région milanaise, mercredi 10 octobre, et deux autres personnes sont encore recherchées.

Ce coup de filet intervient dans le cadre de l'enquête menée par le Parquet de Milan après l'arrestation, le 3 avril, de cinq terroristes présumés de nationalité tunisienne, soupçonnés par le substitut Stefano Dambrosio d'appartenir à la mouvance d'Oussama Ben Laden. Enfin, une sixième personne a été arrêtée pendant l'opération pour avoir été trouvée en possession de faux documents. Elle a été décrite comme « étroitement liée » aux cinq autres, la cellule s'étant dotée des moyens de fournir des faux papiers à d'autres terroristes qu'elle aidait également à se loger.

« La cellule travaillait au recrutement d'hommes à envoyer dans les camps d'entraînement en Afghanistan », a déclaré à Rome le ministre de l'intérieur, Claudio Scajola, en marge d'une rencontre avec son homologue espagnol, Mariano

Rajoy. M. Scajola a ajouté qu'une personne avait aussi été arrêtée en Allemagne, dans le cadre de cette affaire, sans autre précision.

Selon le Parquet de Milan, ces hommes (en Italie ils sont de nationalité tunisienne, un Libyen a été arrêté en Allemagne, un Égyptien est recherché en France) ont construit une véritable structure liée à l'organisation algérienne « groupe salafite de prédication et de combat », créé à l'origine en Grande-Bretagne par les Tunisiens Seifallah Ben Hassine et Tarek Maaroufi arrêté depuis en Espagne.

Ce groupe aurait le soutien « d'idéologues connus du radicalisme islamique », Mustpha Kamel (égyptien) et Othman Omar Mahmoud (palestinien). Il aurait de sérieuses ramifications dans la branche dissidente internationaliste du GIA en Algérie et il est suspecté d'avoir préparé un attentat à Strasbourg, déjoué grâce à l'arrestation de quatre personnes à Francfort les 25 et 26 décembre 2000.

La cellule milanaise – toujours selon les éléments réunis par le Parquet milanaise en coopération

avec ses homologues allemand, français, espagnol et britannique – a pour chef présumé le tunisien Essid Sami Ben Kemais, en prison en Italie depuis le raid milanaise du 3 avril. La police espagnole enquêtait sur Ben Kemais pour savoir s'il aurait rencontré en Espagne Mohammed Atta, le responsable supposé du commando auteur des attentats du 11 septembre.

Mais l'homme arrêté mercredi en Allemagne serait le véritable responsable de ce réseau, mis hors circuit par les interpellations du 3 avril et du 10 octobre, si l'on en croit le contenu des conversations téléphoniques interceptées par la Digos (la DST italienne) et versées au dossier du substitut Dambrosio, tel que le résume le quotidien *La Stampa* dans son édition du 11 octobre.

Selon *La Stampa*, qui analyse le travail du substitut Dambrosio, ce qui se dessine n'est plus une nébuleuse de groupuscules éclatés ; ce sont les bases naissantes, établies en Europe, d'une Internationale du djihad qui fédère et structure désormais autour de Ben Laden des noyaux jadis sous orbite algérienne ou égyptienne.

Danielle Rouard



■ TV Al-Jazira, la « CNN du monde arabe », diffusait, dimanche 7 octobre, les portraits des trois dirigeants et du porte-parole du réseau islamiste Al-Qaida. De gauche à droite : le porte-parole Soleiman Abou Gaïth, le chef Oussama Ben Laden, son bras droit Ayman Al-Zawahri, et enfin le discret Mohammed Atef, désigné par les Américains comme le stratège des attentats du 11 septembre.

Mohammed Atef, stratège apparent du 11 septembre

L'AUSTÈRE CHEF MILITAIRE du réseau islamiste Al-Qaida doit sa notoriété à trois apparitions filmées. Sur la vidéo diffusée par la chaîne Al-Jazira,

PORTRAIT
Ce spécialiste des opérations secrètes complète la troïka du réseau Al-Qaida

dimanche 7 octobre, après les premières frappes américano-britanniques sur l'Afghanistan, Mohammed Atef est le seul des quatre responsables islamistes à ne pas prendre le micro. Tandis qu'Oussama Ben Laden prêche le djihad contre l'Amérique, que l'idéologue Ayman Al-Zawahri stigmatise la politique étrangère des Etats-Unis et que le porte-parole Soleiman Abou Ghaïth enflamme les troupes, Mohammed Atef braque les yeux vers le sol. Le guerrier paraît plongé dans la méditation. Au même moment, par une série de propos distillés « off the record » dans la presse anglo-saxonne, des officiels américains font savoir que Mohammed Atef aurait joué un rôle majeur dans les attentats du 11 septembre.

Si l'on en croit ces confidences des services de renseignement américains, Mohammed Atef serait en effet l'homme visé par le premier ministre britannique Tony Blair, dans le document qu'il a présenté le 4 octobre à la Chambre des communes (*Le Monde* du 9 octobre) : « Depuis le

11 septembre, nous avons appris que l'un des plus proches et plus anciens associés de Ben Laden était responsable de l'organisation détaillée des attaques du 11 septembre », avait souligné M. Blair, sans citer de nom ni de preuves. Des accusations qui renvoient aux précédents clichés illustrant la carrière guerrière de Mohammed Atef.

Un deuxième film le montre proche d'Oussama Ben Laden. Il saisit le bonheur d'un mariage, en février à Kandahar, qui unit un peu plus les deux compagnons d'armes. Ce jour-là, le chef militaire marie sa jeune fille à l'un des fils du guide suprême d'Al-Qaida. Dans un poème lu devant l'assistance, ce dernier vante le succès de l'attentat-suicide contre le destroyer américain *USS Cole*, qui a fait dix-sept morts en octobre 2000 à Aden (Yémen). La scène est filmée par Al-Jazira, qui avait déjà suivi les fiançailles des jeunes gens. Au mariage apparaît encore, en invité d'honneur, l'homme qui complète le trio dirigeant d'Al-Qaida, l'Égyptien Ayman Al-Zawahri.

Le troisième portrait célèbre de Mohammed Atef figure sur une fiche de recherche du département d'Etat américain. Sur cette photographie, la barbe du combattant n'est pas encore blanchie par les ans. Diffusé à la fin de 1998, le document le présente comme « le second d'Oussama Ben Laden dans le commandement de l'organisation terroriste Al-Qaida. Il a été inculpé pour son rôle présumé dans les attentats du 7 août 1998 contre les ambassades

des Etats-Unis à Dar es-Salam (Tanzanie) et Nairobi (Kenya) ». La tête du justiciable, cité dans un long réquisitoire du procureur fédéral américain Mary Jo White, le 4 novembre 1998, pour les attentats contre les ambassades, est alors mise à prix – 5 millions de dollars – par le FBI.

CHARGÉ DU RECRUTEMENT

De nationalité égyptienne, né à Qena (en Haute-Egypte) à une date imprécise, Mohammed Atef a longtemps préféré les coulis-ses. Il a commencé sa carrière comme policier dans son pays. Puis il est devenu membre du Djihad islamique égyptien, où il a servi sous les ordres de Ayman Al-Zawahri. Parti affronter les mécréants soviétiques en Afghanistan, il aurait été alors présenté par Al-Zawahri à Oussama Ben Laden. Méthodique et versé sur l'opérationnel, il a été chargé ensuite du recrutement des volontaires du djihad venus combattre en Afghanistan et de leur formation militaire dans les camps de Ben Laden.

Spécialiste des opérations secrètes, il possède plusieurs alias (Abu Hafis Al-Masri, Cheikh Taseer Abdallah, Sobhi Abou Sitta,...). Mais la lumière l'a définitivement rattrapé, le 25 septembre, quand son nom est apparu sur la liste des vingt-sept individus et organismes cités par le président américain George Bush pour leur implication présumée dans les attentats du 11 septembre.

Erich Inciyan

Washington désigne désormais 22 suspects

Le gouvernement américain a établi une liste des « terroristes les plus recherchés » diffusée, mercredi 10 octobre, sur le site du FBI (www.fbi.gov). Ces vingt-deux suspects sont poursuivis « pour leur rôle dans des crimes commis depuis 1985 ». La plupart relèvent des réseaux Ben Laden ; ils sont soupçonnés notamment d'avoir participé aux attentats contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya, le 7 août 1998, et contre le World Trade Center, le 26 février 1993. Voici les principaux noms :

● Oussama Ben Laden : premier

de liste, il est présenté comme un citoyen d'Arabie saoudite, « lié » aux attentats contre les ambassades américaines. « Ben Laden est un suspect dans d'autres attaques terroristes un peu partout dans le monde », est-il seulement ajouté.

● Ayman Al-Zawahri : le docteur égyptien, ex-dirigeant du *Djihad islamique* dans son pays, « est présumé servir de conseiller et de médecin de Ben Laden ». Il est recherché pour les attentats du 7 août 1998, au même titre que Mohammed Atef, également sur la liste.

● Abdullah Ahmed Abdullah et Muhsin Musa Matwalli Atwah : ces deux Égyptiens, qui seraient aujourd'hui en Afghanistan, sont recherchés pour les attentats contre les ambassades américaines.

● Abdelkarim Hussein Mohammed Al-Nasser : ce ressortissant d'Arabie saoudite est inculpé aux Etats-Unis pour l'attentat de Dharan, le 25 juin 1996 dans son pays, visant des militaires américains et saoudiens.

● Imad Fayed Mugniyah : ce Libanais, « le chef présumé » de la sécurité du Hezbollah libanais, est inculpé pour le détournement du 14 juin 1985.

Venez chiner au cœur de l'Asie
Superbes meubles chinois du XIX^e siècle

PACIFIC COMPAGNIE

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com Livraison France et étranger info@pacific-compagnie.com
Ouvert tous les jours de 10h à 20h

La City réagit violemment au rapport Montebourg sur le blanchiment

LONDRES

de notre correspondant à la City

L'honneur du Royaume-Uni était-il en jeu après l'accusation portée par les députés français sur la City, désignée comme un « lieu de placement pour les organisations terroristes », et sur ses paradis fiscaux des îles anglo-normandes, « véritables usines à blanchir l'argent du crime » ? Sans doute. Puisque la première place boursière européenne est montée sur ses ergots après la publication, le 10 octobre, du virulent rapport Montebourg de la mission antiblanchiment du Parlement français.

Les milieux financiers et le gouvernement britannique estiment qu'en matière de blanchiment, on les accable de défauts dont ils se sentent dépourvus. « Des conclusions qui étaient fausses avant le 11 septembre et encore plus erronées depuis », tonne Downing Street. « Choquant », surenchérit le Trésor. « Des commentaires dépassés », proclame la Financial Services Authority, autorité responsable du secteur bancaire. Et pour finir, la Jersey Financial Services

Commission, organisme de tutelle de la place extraterritoriale de l'île anglo-normande, également dans le collimateur des parlementaires, déclare ni plus ni moins qu'il s'agit d'un « document totalement stupide ».

UNE PÉRIODE RÉVOLUE

Pour les experts, les défaillances du système sont dépassées et remontent à la période 1997 et 2000, lorsque le transfert des prérogatives bancaires de la Banque d'Angleterre à une nouvelle autorité s'est fait dans la confusion et la précipitation.

La perte des meilleurs éléments de l'institut d'émission chargés de la vérification des établissements financiers, partis dans le secteur privé, et les difficultés à réunir sous un même toit la kyrielle d'organisations d'autorégulation avaient pénalisé la lutte antiblanchiment expliquent-ils. C'est une période révolue. Dès le 1^{er} décembre, la Financial Services Authority aura des pouvoirs renforcés.

Son président, sir Howard Davies, fait valoir

qu'à ce jour 85 millions de dollars (près de 92 millions d'euros) d'avoirs bancaires suspects appartenant à des terroristes présumés ont été gelés en Grande-Bretagne. Il rappelle qu'il a provoqué l'ire des « tax havens » dépendant de la Couronne en prédisant un « avenir sombre » à ceux qui refusent d'accepter les normes internationales de combat contre le lessivage (une menace sans grande portée puisque le gendarme de la City n'est pas compétent pour intervenir dans ces paradis fiscaux).

Londres s'est également engagé à mieux contrôler les autres réseaux du recyclage actuellement non surveillés comme les bureaux de change, les banques correspondantes, les courtiers par Internet et les entreprises spécialisées dans les paris financiers. Aujourd'hui, les officiels du royaume se veulent plus vertueux que les autres. Et ne jurent plus que par des expressions comme « coopération internationale » ou « extraditions ».

Marc Roche

Des bombardements sans précédent ont secoué Kaboul et Kandahar

L'agence AIP, proche des responsables talibans, fait état d'un bilan de soixante-seize morts et d'une centaine de blessés. Des villages ont été atteints et des maisons situées près des aéroports ont été détruites. Les Etats-Unis gardent le silence sur le nombre de victimes

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Alors que Kaboul et Kandahar ont connu dans la nuit de jeudi 11 octobre les plus intenses bombardements depuis le début de la campagne américaine, l'agence AIP (Afghan Islamic Press) proche de certains responsables talibans fait état d'un bilan de soixante-seize morts et d'une centaine de blessés dans tout le pays. Selon AIP, une trentaine des victimes ont été recensées à Kandahar, siège du mouvement taliban et ville de résidence habituelle de leur chef, Mollah Mohammad Omar. Vingt-cinq morts sont recensés à Kaboul, huit à Mazar e-Charif (Nord), sept dans la province de Farah, où la base de Shinhand a été endommagée, six à Jalalabad (Est) et deux à Hérat (Ouest).

Ce bilan semble crédible. Si les Etats-Unis sont muets sur le nombre de victimes et affirment ne viser que des objectifs militaires, on découvre peu à peu que des villages ont été atteints, notamment aux alentours de Kaboul, et des maisons situées près des aéroports détruites. Arrivant au Pakistan, des blessés racontent leur drame. Un responsable américain a indiqué, mercredi, que deux mem-

bres mâles (sans plus de précision) de la famille de Mollah Omar avaient été tués dimanche soir à Kandahar, ainsi que plusieurs dirigeants talibans. Selon le Pentagone, Mollah Omar a échappé à des bombardements mardi sur sa résidence de Kandahar. L'ambassadeur d'Afghanistan au Pakistan, le mollah Abdul Salam Zaeef, a, comme chaque jour, affirmé mercredi que « Amir-ul-Momineen (le commandeur des croyants, Mollah Omar) est vivant et sous la protection de Dieu. Oussama est également vivant et va bien. Les rêves de l'Amérique ne vont pas se réaliser. »

Les bombardements de la nuit, qui ont eu lieu après l'entrée en vigueur du couvre-feu, semblent avoir visé particulièrement les camps d'entraînement de Rishkore et Kargah (près de Kaboul), l'Académie militaire dans la ville, des casernes, la base militaire de Shamshaad, près de la frontière pakistanaise, et Kandahar. Depuis l'attaque contre une antenne de communication à Kaboul, Radio-Shariat (officielle) n'émet plus.

Interrogé sur la situation militaire, le mollah Zaeef a démenti les affirmations américaines : « M. Bush prétend que les Améri-

cains ont détruit les capacités de défense de l'Emirat islamique. Ce n'est pas vrai. Les avions américains volent très haut et ne sont pas à la portée de notre système. Nous savons que nous n'avons pas de système de défense moderne et sophistiqué mais dire qu'il a été détruit n'est pas vrai ». Cette polémique est assez vaine dans la mesure où les talibans n'ont jamais eu les moyens de menacer les Etats-Unis dans le ciel afghan, malgré la présence d'environ quatre-vingt missiles Stringer dans le camp des talibans.

À LA FRONTIÈRE PAKISTANAISE

Sur la BBC, en pachtou, le porte-parole de Mollah Omar, Abdul Hai Mutmaen, a annoncé que, compte tenu des attaques américaines, les talibans ont donné toute liberté à Ben Laden pour mener un djihad contre les Etats-Unis. « Maintenant que l'Amérique a commencé sa guerre contre les musulmans, la situation a totalement changé et Oussama n'est plus soumis à aucune restriction », a-t-il dit, ajoutant que « le djihad est une obligation pour tous les musulmans du monde. Nous le voulons,

Ben Laden le veut, et l'Amérique va affronter les conséquences désastreuses de ses attaques ».

Depuis les premiers bombardements américains sur l'Afghanis-

Omar affirmait qu'il ne pouvait y avoir deux gouvernements en Afghanistan. Depuis, sous l'effet de l'isolement croissant des talibans dans la communauté interna-

tions, très sophistiqués, selon plusieurs témoignages.

Dans l'extrême tension du moment, certains talibans semblent prendre leur revanche sur tout ce qui évoque l'Occident et en particulier les Nations unies. Selon la porte-parole de l'ONU à Islamabad, Stephanie Bunker, des personnels de déminage ont été battus à Kaboul, Kandahar et Jalalabad. En outre, des talibans se seraient emparés de véhicules onusiens et auraient fait irruption lundi dans les locaux du Bureau de coordination de l'ONU pour l'assistance humanitaire de Mazar-e-Charif pour voler du matériel de communication.

Des échauffourées ont eu lieu à la frontière pakistanaise, par ailleurs, entre une trentaine de talibans qui cherchaient à gagner le Pakistan et les gardes-frontières qui les en ont empêchés. Ces incidents se déroulent alors que – pour la première fois officiellement – le Pakistan a reconnu que des soldats américains étaient sur son sol, en précisant qu'il ne s'agit pas de « troupes de combat ».

Françoise Chipaux

Des troupes américaines au Pakistan

Pour la première fois, le Pakistan a reconnu que des troupes américaines sont arrivées sur son sol. Des témoins ont fait état de survols d'avions et d'hélicoptères américains, notamment sur l'aéroport de Jacobabad (540 kilomètres au nord de Karachi, entre les provinces du Sind et du Baloutchistan). Selon les habitants de la ville, les routes conduisant à l'aéroport sont gardées par l'armée et personne ne peut s'approcher du site.

Le général Rashid Qureshi, porte-parole du gouvernement militaire d'Islamabad, a toutefois réaffirmé avec force qu'il n'y a « pas de troupes de combat utilisant le sol pakistanais pour lancer des attaques contre l'Afghanistan ». La présence des troupes américaines relève, selon Islamabad, du soutien logistique que le Pakistan avait accordé publiquement à Washington pour la présente campagne antiterroriste. – (AFP.)

La Maison Blanche et le FBI dénoncent la « rhétorique de guerre » d'Al-Jazira

AL-JAZIRA, la chaîne satellitaire arabe basée au Qatar et la seule télévision du monde à couvrir de l'intérieur de l'Afghanistan l'opération militaire « Liberté immuable », est depuis mercredi 10 octobre montrée du doigt par la Maison Blanche et le FBI pour sa « rhétorique de guerre ».

Faisant allusion aux messages vidéos de Oussama Ben Laden (et de ses principaux lieutenants du réseau Al-Qaïda) reçus et diffusés par la chaîne d'information en continu, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, lui reproche de propager une « rhétorique incendiaire ». Comme la majorité des chefs d'Etat arabes avant lui, Colin Powell s'est plaint de la chaîne auprès des dirigeants qataris. De son côté, Condoleezza Rice, la conseillère pour la sécurité nationale du président Bush, a réuni les responsables des principales chaînes américaines pour leur demander d'exercer un « jugement éditorial ». « Au mieux, ces messages pré-enregistrés [des dirigeants d'Al-Qaïda] sont de la propagande et au pire un moyen d'instruire ses partisans de lancer de nouvelles attaques », a-t-elle fait savoir.

PLUS D'IMAGES SUR CNN

Le porte-parole du FBI qui partage cette analyse a néanmoins admis que, pour l'instant, les services de renseignement n'avaient détecté aucun message codé ou subliminal. CNN a toute de suite pris la décision de ne plus diffuser, en direct, les images de sa consœur arabe. « La politique de CNN consiste à éviter de diffuser tout message dont nous pensons qu'il pourrait directement faciliter tout acte terroriste. Pour décider ce qui sera diffusé, CNN examinera les conseils des autorités appropriés », a fait savoir, par communiqué, la chaîne américaine.

Jusqu'à présent, ce sont les dirigeants arabes les moins démocrates qui exerçaient, en vain, ce genre de pressions. Le régime saoudien a même recommandé à ses concitoyens de ne pas diffuser de

publicité à Al-Jazira. Pour justifier la fermeture des bureaux de la chaîne ou le refus d'accréditation de ses journalistes, les officiels des pays comme la Tunisie, l'Algérie ou la Jordanie tenaient à peu près le même discours que Colin Powell. Sauf que dans le monde arabe, les détracteurs de la chaîne étaient nombreux à penser que si « Al-Jazira est si puissante, c'est parce que c'est la télé de la CIA ».

La chaîne, défendue par le chef de la diplomatie qatarie à la suite des critiques américaines, a décidé hier de couvrir la guerre sans rien changer à ses habitudes. A Kaboul, son correspondant Teyssir Allouni filme des habitants résignés, qui creusent des tranchées pour se protéger des attaques américano-britanniques, et des nomades qui racontent le calvaire du quotidien sous une tente en pleine guerre. Par ailleurs, Teyssir Allouni affirme, sans témoignages ni images cette fois, que l'opération « Actions militaires avec parachutages humanitaires » a été un flop dans la ville de Khost. « Des gens ont brûlé les sacs de nourriture » soutient-il. Pour Al-Jazira, larguer des bombes et des sacs de nourriture et de médicaments en même temps « c'est limite risible » pour reprendre l'expression du journaliste Ahmed Mansour, l'animateur de « Sans Frontières ».

Sans le chercher vraiment, ce dernier a réussi un joli coup médiatique mercredi soir. Son invité, Graham Fuller, est un ancien responsable de la CIA qui connaît bien l'Afghanistan, la Turquie et d'autres pays du Proche-Orient, où il occupait des fonctions de diplomate :

« – Je vous remercie d'avoir fait un si long voyage pour venir à Doha, commence le journaliste.

– C'est un honneur, je respecte les efforts et le travail d'Al-Jazira, une voix qui parle en toute franchise du Proche-Orient. Vous avez un rôle important », répond en arabe l'Américain.

Tewfik Hakem



Le regard des soldats de l'Alliance du Nord sur l'Afghanistan d'aujourd'hui

Non sans une certaine lassitude de la guerre, ils n'attendent qu'un signe pour entrer en action

NORD DE L'AFGHANISTAN
de notre envoyé spécial

C'est un fortin creusé dans la roche, enfoui sous les sables. Le vent fouette toute la nuit les visa-

REPORTAGE

Trop endurcis et mélancoliques pour se bercer d'illusions

ges, recouverts de foulards épousant les couleurs de la montagne. Les combattants fixent les lignes de crête, à l'horizon, jusqu'à l'aube, espérant voir les positions talibanes illuminées par les explosions de missiles américains. Les raids aériens ont visé jusqu'à présent des installations stratégiques au cœur du pays taliban et peu les lignes de front, ne permettant pas à l'Alliance du Nord d'envisager des attaques.

Tandis qu'en contrebas, à l'abri des regards et des vents, des canons n'attendent qu'un signe pour entrer en action, le sommet de la montagne est parsemé de trous et de galeries offrant à la fois un refuge face aux roquettes ennemies et un poste d'observation idéal pour ces temps d'entre-deux-guerres.

Car c'est ainsi que les soldats d'Ahmed Chah Massoud, le chef de guerre assassiné, voient l'Afghanistan d'aujourd'hui. Un saut d'une guerre enlisée vers l'inconnu. Le déclenchement des opérations militaires américano-britanniques bouleverse l'évolution du conflit. Certains croient qu'une guerre mondiale éternelle se prépare, d'autres pensent que leur pays sera en paix dans trois semaines et qu'ils pourront poser le kalachnikov.

C'est un fortin creusé dans la roche, où deux officiers, Abdall et Charen, assis en tailleur, évoquent leur Panchir natal, leurs familles qui survivent tant bien que mal en attendant le retour des hommes, et écoutent les informations en lan-

gue persane des radios Voix de l'Iran et Voix de l'Amérique.

Ils ne parlent guère du passé, sauf pour estimer que la vie n'a plus le même goût depuis la disparition de leur chef. « Ahmed Chah Massoud, que j'ai côtoyé durant vingt-deux années de guerre, restera à jamais l'homme qui nous avait promis, durant le djihad, que nous chasserions les Soviétiques et arriverions un jour à Kaboul, raconte Abdall. Massoud nous avait appris à oser. » Ils ne parlent pas d'hier, et ces vieux guerriers ne parlent pas non plus de demain, trop endurcis et mélancoliques pour se bercer d'illusions.

Un soldat branche les fils d'une batterie automobile sur le talkie-walkie militaire. L'état-major annonce que les raids aériens pourraient toucher cette nuit cette région d'Afgha-

« Nous pouvons conquérir Kaboul »

Sur la ligne de front, les combattants ne savent pas quoi attendre de cette nouvelle guerre. Ils ignorent si les forces armées de l'Alliance du Nord seront le fer de lance d'une conquête de Kaboul et du renversement des talibans. Ils ignorent s'ils partiront et quand ils partiront à l'assaut. « L'offensive est imminente et sera lancée du nord de l'Afghanistan, confiait un officier rencontré deux jours auparavant à Khawaja-Bahawudin, le quartier général militaire de l'Alliance du Nord. Nous ignorons encore quand nous pourrions attaquer Kaboul, car cela dépend de l'efficacité des raids aériens américains. De toute façon, rien ne presse. Contrairement aux idées reçues, nous pouvons conquérir Kaboul même en hiver si les talibans sont diminués militairement et psychologiquement. »

nistan et que les artilleurs doivent être prêts à pilonner les nids d'artillerie des talibans. Tandis qu'Abdall se couche sur le sol pour voler quelques heures de mauvais sommeil, Charen part inspecter les unités de garde.

Une rumeur était parvenue l'après-midi à leurs oreilles, annonçant un raid américain pour 3 heures du matin. Une autre rumeur, entendue dans un poste de commandement de la plaine, évoque un éventuel parachutage de commandos occidentaux immédiatement après les bombardements.

Charen interrompt sa tournée

d'inspection le temps de boire un verre de thé avec Abdall. Il est minuit. Le front est toujours silencieux. Il marmonne que l'ennemi, malgré les raids aériens, peut encore opposer une farouche résistance. « Notre ennemi a trois visages, trois natures différentes : les Afghans, majoritairement des Pachtoune, dont certains désertent ou désertent si nous attaquons ; les volontaires ou mercenaires des pays voisins, pakistanais ou ouzbeks, qui peuvent se replier chez eux si le vent tourne ; et les combattants d'Oussama Ben Laden. Eux nous posent le principal problème, car ils n'ont souvent plus de pays où aller, plus de refuge hors d'Afghanistan. De plus ce sont des fanatiques. Ils n'ont rien à perdre et peuvent combattre durement. »

A 1 heure du matin, le spectre tali-

braïchi. Un combattant fume une cigarette, le fusil accroché à l'épaule. En face, les crêtes restent plongées dans l'obscurité.

Un soldat s'approche et confie, lorsqu'il est sûr que nul ne l'entend, qu'il est pressé que cette guerre s'arrête. « Je n'y crois plus. Depuis la mort d'Ahmed Chah Massoud, c'est fini. Je ne rêve que de rentrer à la maison ou de fuir à l'étranger, chuchote-t-il. Pourquoi poursuivre la lutte ? Pour quel Afghanistan ? Que les Américains en finissent avec les talibans et trouvent une solution d'avenir ! L'Alliance du Nord, ça ne signifie plus rien pour moi. Sans Massoud pour nous mener à une victoire dans la dignité, toutes les mauvaises paix sont meilleures que la guerre. »

« ILS VIENDRONT »

De casemate en tranchée, même si souvent les combattants n'osent pas s'exprimer ainsi, on sent une lassitude, une détermination qui s'effrite. Vingt-deux années de guerre, un pays ravagé, une misère foudroyante, la sécheresse, les colonnes de réfugiés. Et maintenant ces raids aériens qui, même du côté de l'Alliance du Nord, ne sont populaires que s'ils ne visent que les forces talibanes. « Nous avons tous des parents et des amis de l'autre côté, à Kaboul ou ailleurs. Ils ne méritent pas, après ce qu'ils ont déjà subi, d'être bombardés », murmure un combattant.

Aux premières lueurs de l'aube, les soldats comprennent que les raids aériens ne viendront pas frapper leur région. Pas cette nuit. Ils entendent à la radio que Kaboul et Kandahar ont de nouveau été la cible principale des attaques de la nuit. Certains vont dormir, d'autres préparent le thé. Abdall songe à voix haute : « Puisque les avions américains ne sont pas venus cette nuit, ils viendront peut-être la nuit prochaine. » Puis il s'assoit en tailleur et, solitaire et mystérieux, repart naviguer dans ses pensées de vieux soldat.

Rémy Ourdan

Ils viennent de Kaboul après des heures de marche

De petits groupes de femmes, vieillards et enfants

DURNAMA (nord de Kaboul)
de notre envoyée spéciale

Les frappes aériennes sur Kaboul n'ont pas donné lieu, pour l'heure, à une nouvelle vague de

REPORTAGE

« Les talibans cherchent à empêcher qu'un soulèvement se produise dans la ville »

réfugiés vers les régions du nord-est de l'Afghanistan tenues par l'opposition armée, donc épargnées par les missiles et les bombes. Seulement une poignée de véhicules transportant quelques dizaines de personnes étaient visibles, après deux nuits de bombardements, sur la route de Durnama, à une quarantaine de kilomètres au nord de la capitale afghane, le seul passage possible pour ces habitants effrayés. Ce faible nombre peut s'expliquer par le fait que, pour sortir de Kaboul, ces réfugiés doivent franchir une ligne de front entre l'Alliance du Nord de l'opposition et les troupes des talibans, où la tension s'est accrue, puis marcher plusieurs heures dans la montagne, dans une zone où sévissent des bandits de grand chemin.

Les petits groupes sortant, mardi soir, de Kaboul étaient pour l'essentiel constitués de femmes, d'enfants et de vieillards, tous d'ethnie tadjike, le groupe dominant au sein de l'opposition anti-taliban. Signe que, avec le début de la campagne de bombardements, il est devenu plus difficile pour des hommes jeunes, ou en âge de combattre, de s'élever sur les routes où ils seraient exposés aux contrôles des talibans.

INTIMIDATIONS

S'extirpant d'un camion où s'entassaient plusieurs familles recouvertes de couvertures, sur ce plateau balayé par un vent de sable qui fouette les visages, un homme d'âge moyen explique qu'il a quitté Kaboul à 4 heures du matin, au deuxième soir des bombardements, pour mettre les siens en sécurité. « Le problème n'était pas les missiles, assure-t-il, le problème venait des talibans. J'ai été arrêté dans la rue il y a trois jours, à la veille des bombardements. Ils m'ont emprisonné, et ils m'ont rasé la tête », raconte-t-il en montrant son crâne dénudé. « Ils le font à beaucoup d'hommes, pour intimider, faire peur. Ils cherchent à empêcher qu'un soulèvement se produise dans la ville. Ils ont aussi rafalé des gens pour organiser une manifestation contre les Etats-Unis. »

Aucun de ces réfugiés n'a été le témoin direct d'une explosion. « Nous avons entendu le bruit des détonations. La nuit, les gens restent terrés chez eux. Chacun voudrait chercher un refuge, mais il n'y a pas d'abris anti-aériens », rapporte un habitant. Certains affirment que les frappes aériennes ne sont pas aussi terribles qu'ils le craignent. « Les civils ne sont pas visés, ce sont les bases de Ben Laden qui sont touchées, et l'aéroport », disent-ils. Kaboul est une ville dont la popula-

tion a déjà, derrière elle, le traumatisme des terribles années de combats entre factions moudjahidines, à partir de 1992, où des centaines de roquettes pouvaient s'abattre en une seule journée sur des quartiers d'habitation.

A la sortie de la capitale et au franchissement des postes militaires, les réfugiés ont vu leurs sacs fouillés, « les talibans cherchaient des armes, des munitions », disent-ils. En ville, raconte un témoin, « la nuit où l'aéroport était bombardé, les talibans se sont mis à tirer en l'air avec leurs kalachnikovs. C'était pour effrayer la population ». Selon un réfugié, l'humeur générale dans la ville est que le danger vient plus du comportement violent des talibans que des bombes. Aucun de ces déplacés n'avait encore entendu la nouvelle de la mort de quatre Afghans employés par l'ONU, tués par un projectile. Mais la rumeur a circulé que « l'hôpital de quatre cents lits, situé près d'un centre militaire des talibans, a été touché ». Selon l'Alliance du Nord, l'opposition afghane, les dégâts y seraient toutefois réduits.

« ILS RAFLENT DES JEUNES »

Plusieurs sites touchés par les bombes reviennent dans les conversations : l'aéroport, la base militaire de Tape Manranjon, celle de Bolohessar « qui était l'une des bases principales de Ben Laden », et celle de Kohé Asmani, « où était située auparavant une station de télévision, mais que les talibans utilisaient comme base militaire ».

L'aspect précis, ciblé, des impacts, qui semble frapper les esprits dans ce pays ayant connu vingt-deux années de guerre, dont les bombardements aveugles de l'aviation soviétique dans les années 1980, a, semble-t-il, apaisé des craintes. Mais certains s'interrogent aussi sur l'efficacité d'une telle campagne. Des habitants d'ethnie tadjike, soutenant l'opposition armée, estiment que « cela ne suffira pas pour renverser les talibans, il faut des opérations plus lourdes, une offensive au sol ».

Un vieillard à longue barbe blanche, blotti à l'arrière d'une voiture qui avance péniblement à flanc de montagne, raconte sa peur, et celle des habitants du centre de Kaboul : « Je pars pour rejoindre la partie de ma famille qui a déjà fui. Dans ma rue, les gens voudraient tous partir mais ils n'en ont pas les moyens. Il faut de l'argent. Les habitants pachtoune voudraient aller vers le sud et le Pakistan. Nous, les Tadjiks, allons vers le nord. Les talibans rafalent des jeunes. Ils veulent les envoyer au front. Ils veulent les armer. »

A Kaboul, précise-t-il toutefois, la vie semble suivre son cours. Le marché fonctionne dans son quartier, et l'électricité, fournie par la centrale de Sarowbi, n'a pas été coupée. Selon cet habitant, les talibans « n'ont pas l'air particulièrement effrayés » par les attaques aériennes, et ne donnent pas de signes de panique. « Mais ils sont comme tout le monde, ils veulent rester vivants... »

Natalie Nougayrède

« Partez, vous êtes des terroristes, des espions américains ! »

TURANGZAI
(district de Charsadda, Pakistan)
de notre envoyé spécial

A Peshawar, 50 kilomètres au sud de ce petit bourg pachtoune, les barbus du Jamiat Ulema e-Islami (JUI), le parti religieux pakistanais le plus furieusement fidèle aux talibans d'Afghanistan, on nous avait montré, mercredi 10 octobre matin, le grand registre sur lequel les jeunes volontaires prêts à verser leur sang pour les « frères afghans » inscrivent religieusement leurs noms. Après quarante-huit heures d'efforts, le grand livre de ces nouvelles brigades internationales ne comptait guère plus de 400 noms. Mohammed Tahir, 20 ans, étudiant coranique à la madrasa voisine contrôlée par le parti, était l'un d'eux.

Ceil de braise sous le topi, la calotte blanche réglementaire, il voulut bien nous confirmer qu'il était prêt à la chehada, au sacrifice suprême, pour défendre « l'Islam et son lion », Oussama Ben Laden. Quel service un petit jeune homme malingre et barbichu comme lui pouvait bien rendre à un régime en état de siège, lui demanda-t-on ? « Ne vous y fiez pas, intervint son mentor, un certain Zahir, Mohammed a reçu un entraînement militaire complet il y a deux ans » dans l'un de ces camps de moudjahidins

pakistanais qui se battent contre l'armée indienne au Cachemire.

Nous restions perplexes. Tout de même, 400 volontaires inscrits après toutes ces manifestations anti-américaines organisées par le parti, cela semblait bien maigre. « Oh, ce n'est qu'un début, reprit Zahir. Nous avons déjà envoyé trois mille hommes ces dernières semaines de l'autre côté... » Les jihadis, comme on nomme ici les religieux qui invitent les masses à en découdre au nom de l'islam, sont célèbres pour leur imagination débridée. Mais qui pouvait savoir ? The Frontier Post, un petit journal du cru, annonçait bien le matin même que quatre mille hommes s'étaient enrégistrés à Buner, au nord de la province, mais c'était seulement « pour marcher vendredi sur Peshawar », précisait le journal.

PLUSEURS MILLIERS DE VOLONTAIRES

Faute de mieux, nous partîmes au nord-est, direction Turangzai, dans le district de Charsadda. Une autre gazette en ourdou révélait que la région avait récemment envoyé « plusieurs milliers de jeunes moudjahidins » faire le coup de feu aux côtés des talibans afghans. Deux mille d'entre eux, annonçait-on, étaient des étudiants coraniques de la madrasa Talim al-Coran fondée à Turangzai par le quadragénaire maulana,

Mohammed Idriss. Dans ce gros bourg rural, localement réputé pour son extrémisme présumé, l'école coranique ne fut pas longue à repérer. A l'intérieur du coquet bâtiment blanc, une cinquantaine d'enfants de dix, onze ans, se balançaient encore et toujours au rythme des récitation des versets. Sur un mur, le drapeau blanc rayé de noir du JUI surmontait un dessin représentant deux kalachnikovs croisés par le canon.

Le maulana était absent, parti à un enterrement. Son second, le mollah Souhah Heymat, fronça les sourcils. « Qui êtes-vous, que voulez-vous ? » Identité déclarée, colère à peine voilée, « Partez d'ici, nous n'avons rien à vous dire. » Mais nous voulions seulement savoir... « Nous ne parlons pas aux espions américains, disparaissent, je vous dis... » Une foule s'est formée autour du « saint homme ». La discussion s'engage. « Je pense que nous pouvons les recevoir », tente un grand bonhomme à l'œil vif. « Pas question, vous êtes des terroristes, nous jette le mollah. Vous tuez des gens sans défense. Nous n'avons aucune amitié, aucun respect pour vous. Partez ! » Plus de doute, la madrasa Talim al-Coran est à la hauteur de sa réputation.

Patrice Claude

La Conférence islamique ne condamne pas la riposte contre les talibans

Les ministres refusent cependant qu'un autre pays arabe ou islamique soit attaqué

LES PAYS du monde islamique ont pris, mercredi 10 octobre, leurs distances vis-à-vis des Etats-Unis qu'ils ont mis en garde contre une extension des frappes militaires au-delà de l'Afghanistan, mais sans critiquer la campagne actuelle de bombardement qui vise à renverser le régime des talibans.

Dans leur communiqué final, les chefs de la diplomatie des 56 membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) réunis au cours de la journée à Doha, au Qatar, ont affirmé qu'ils « refusent qu'un quelconque pays islamique ou arabe soit attaqué, sous prétexte de lutte contre le terrorisme ». Cette prise de position reflète leur crainte de voir les Etats-Unis s'en prendre à d'autres pays comme l'Irak, l'un des rares à n'avoir pas condamné les attentats du 11 septembre à New York et Washington, ou la Somalie, accusée d'abri-

ter sur son sol des réseaux terroristes. La veille, également à Doha où étaient réunis les membres de la Ligue arabe, leur secrétaire général, l'Égyptien Amr Moussa, avait déjà annoncé que celle-ci refusait « qu'un quelconque pays islamique ou arabe soit attaqué, sous prétexte de la lutte contre le terrorisme ». L'inquiétude arabe avait été relancée en début de semaine par une lettre adressée par les Etats-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU dans laquelle ils indiquaient qu'ils « pourraient estimer que leur légitime défense requiert d'autres actions, concernant d'autres organisations et d'autres Etats ».

En revanche, les pays membres de l'OCI ont pris acte de la politique de l'administration américaine pour détruire par tous les moyens militaires le réseau terroriste mis en place par Oussama Ben Laden depuis l'Afghanistan.

La « riposte ne devrait pas toucher les civils innocents et (elle) ne doit pas aller au-delà des auteurs réels de des attaques (du 11 septembre) », nuance cependant le communiqué final.

ÉCHEC TALIBAN

Une telle position commune intervient alors que la plupart des pays musulmans n'avaient pas réagi officiellement au lendemain des ripostes américaines et britanniques contre l'Afghanistan. L'OCI réunit des pays aussi éloignés que le Maroc ou l'Indonésie, et dont les relations avec les Etats-Unis sont plus diverses : l'Égypte et l'Arabie saoudite sont des alliés de longue date de Washington tandis que l'Irak fait figure d'ennemi juré des Américains.

Le consensus sur la riposte américaine marque l'échec diplomatique du gouvernement taliban

pour obtenir des participants à la conférence de Doha une attitude inverse. « L'attaque sur l'Afghanistan est une attaque sur le monde musulman tout entier car les Américains l'ont systématiquement qualifiée de « croisade », faisait valoir la lettre transmise par le ministre taliban des affaires étrangères, Wakil Ahmed Mutawakel, aux participants à la conférence de Doha. Le ministre exhortait ses collègues de l'OCI à « faire cesser les attaques américaines ».

Les ministres de l'OCI ont par ailleurs affirmé la « disposition » de leurs Etats membres à « participer activement à la lutte contre le terrorisme, dans le cadre d'efforts internationaux collectifs sous la supervision de l'ONU (...) pour définir le terrorisme sans équivoque, s'attaquer à ses origines et extirper ses racines », indique le communiqué final. - (AFP, Reuters.)

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

DU 27 SEPT. AU 21 OCT.

LES PR'OMOTÉ

ECONOMISEZ

JUSQU'À **2400 F***

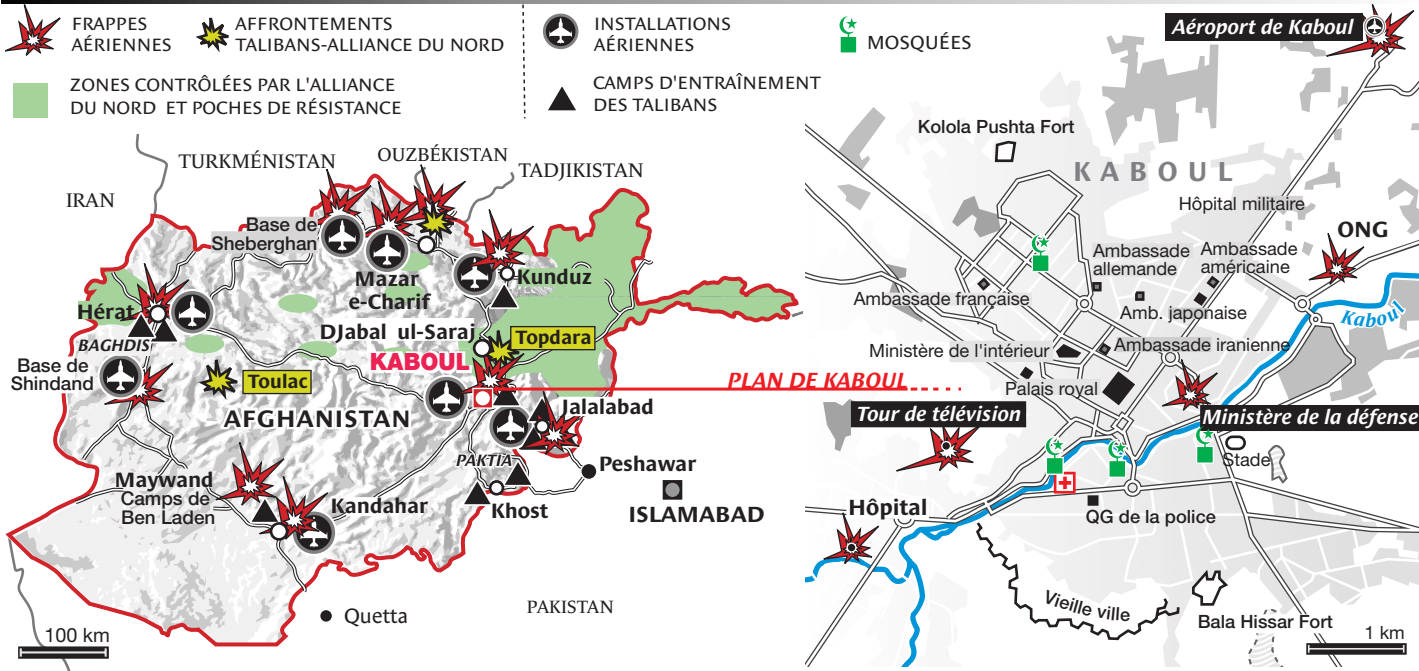
* OMOTÉ vous offre une réduction de : 2 400 F à partir de 8000 d'achat, 1 000 F à partir de 5000 d'achat et 300 F à partir de 3000 d'achat

INTERNET : www.omote.fr - RENSEIGNEMENTS : appel gratuit

N° Vert 0 800 44 30 30

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

Le bilan sur les bombardements



VUE AÉRIENNE DE KABOUL

● C'est l'aéroport de Kaboul qui est le site le plus régulièrement touché. Les dernières frappes ont également atteint le ministère de la défense et la tour de télévision.



Aéroport de Kaboul

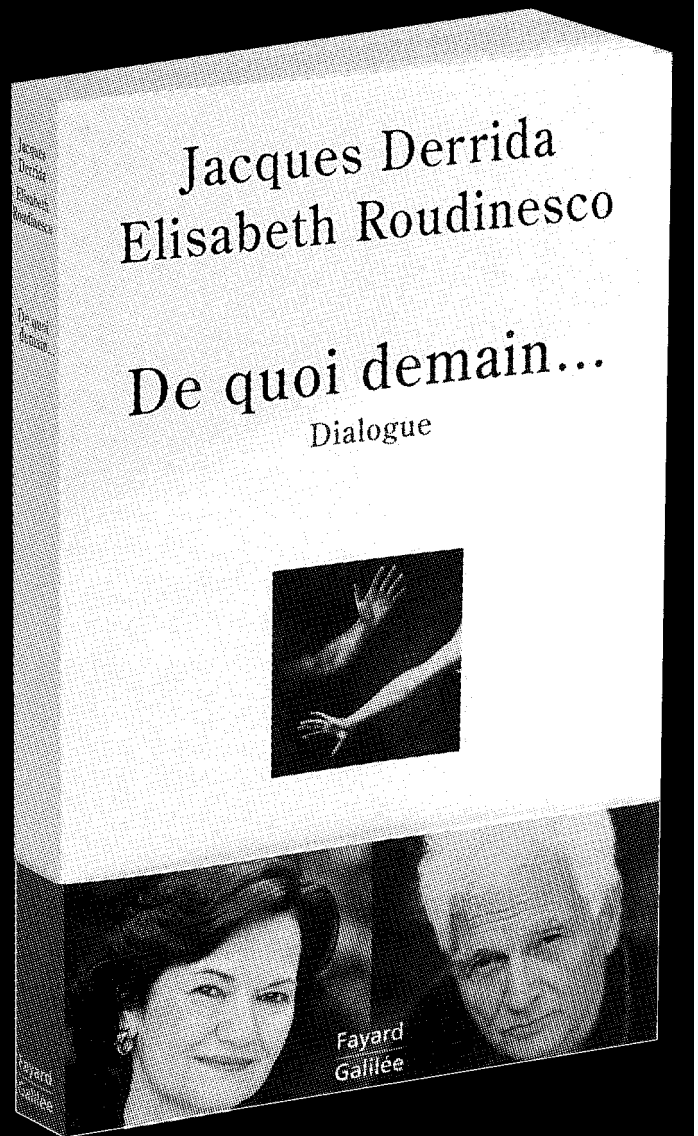


Tour de télévision

Ministère de la défense

Sources: Jane's, Northern Alliance (map), Space Imaging, Graphic News, AFP

Jacques DERRIDA Elisabeth ROUDINESCO



De quoi demain sera-t-il fait ?

Une réflexion majeure sur un monde à « déconstruire » de fond en comble.

Jean-Paul Monferran, *L'Humanité*

Un livre particulièrement stimulant.

Geneviève Delaisi, *Libération*

Pour eux, comme pour Sartre, l'intellectuel est quelqu'un dont le métier consiste à se mêler de ce qui ne le regarde pas.

Christian Delacampagne, *Le Monde*

... quelque chose de réjouissant et d'enthousiasmant.

Didier Eribon, *Le Nouvel Observateur*

Fayard
Galilée

Les scénarios envisagés écartent une « invasion terrestre »

IL Y A les faits, et il y a les conjectures. Les forces américaines ont lancé, la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 octobre, les bombardements les plus massifs et apparemment les plus meurtriers depuis le début de leur attaque sur l'Afghanistan. La veille, les sources américaines officielles indiquaient que 85 % des objectifs retenus avaient été atteints, et le commandant du porte-avions *USS Enterprise* expliquait à un reporter du *Times* de Londres que ses pilotes commençaient à

« manquer de cibles ». Alors que la presse s'interrogeait sur le déclenchement d'une « deuxième phase » des opérations, le Pentagone a imposé un black-out sur les bombardements en cours. Les hypothèses émises sur la nature et la forme de cette « seconde phase » n'en sont pas forcément invalidées : les Américains s'attaqueraient non plus à des objectifs fixes et à des concentrations de troupes mais à des cibles que les pilotes découvriront sur place, qu'il s'agisse de

convois de troupes ou « d'un dirigeant d'Al-Qaïda ».

En attendant, ce sont bien des objectifs fixes situés dans ou aux abords des villes qui ont été visés la nuit dernière, faisant, si l'on en croit les talibans, de nombreuses victimes civiles. Les scénarios envisagés pour la suite excluent généralement une « invasion terrestre », comme l'a confirmé le sénateur républicain Mc Cain. Et les troupes américaines déjà déployées autour de l'Afghanistan – en Ouzbékistan et au Pakistan, ne sont pas supposées préparer « l'offensive terrestre » qui avait fini par être déclenchée pendant la guerre du Golfe, au terme de six semaines de bombardements.

Il est en revanche beaucoup question, dans un premier temps, d'un repérage photographique de très haute précision, destiné à déceler tous les indices pouvant indiquer la présence ou les déplacements de Ben Laden ou d'autres dirigeants. Ce que l'on attend surtout, ce sont les hélicoptères, porteurs d'unités de commandos, qui viendraient débusquer et liquider un ennemi préalablement repéré. Mais au Kosovo, on les a attendus très longtemps, ils ne sont jamais venus.

Même là où l'objectif est clair – mettre Ben Laden hors d'état de nuire –, les conjectures ne manquent pas. Certains estiment qu'il ne faudrait pas le liquider trop tôt, de peur de démobiliser les partenaires des Etats-Unis. D'autres, comme Carl Levin, président de la commission de défense du Sénat, préféreraient que Ben Laden soit tué « par des Afghans ».

A ce stade, la question la plus

souvent posée porte sur le soutien que les Etats-Unis souhaitent apporter à l'Alliance du Nord. Vont-ils bombarder les positions des talibans sur la ligne de front, pour permettre aux troupes de l'alliance dominée par les Tadjiks de gagner du terrain. A ce jour, et en dépit de certains indices de bombardements observés par des témoins, il semble qu'ils ne l'aient pas fait. Mais « rien ne doit être exclu », a déclaré M. Rumsfeld quand on l'a interrogé sur cette possibilité.

ÉTENDRE LES OPÉRATIONS ?

La question est essentielle : les Américains veulent-ils éviter que les hommes de feu le commandant Massoud s'empare de Kaboul tout en se chargeant du dangereux travail d'infanterie indispensable pour assurer la défaite totale des talibans ? Pour répondre, il faudrait savoir si Washington a une vue précise de ses objectifs sur place. « Nous aurons un important travail à faire dans l'Afghanistan d'après les talibans », s'est contenté d'indiquer le secrétaire d'Etat Colin Powell, mentionnant « les tâches humanitaires, le développement économique », et « un certain degré de stabilité ».

Tony Blair partage ce souci. Mais il semble aussi désireux d'éviter que les Etats-Unis cèdent à la tentation d'étendre le théâtre des opérations, en particulier à l'Irak. A Paris, on se rassure en faisant état d'indications données récemment par les Etats-Unis : si extension il y a, ce sera d'abord sous la forme de pressions sur les gouvernements des pays concernés, et pas de bombardements.

Jan Krauze

Demain, dans

Le Monde

du 12 daté 13 octobre,

nos abonnés Ile-de-France
recevront le catalogue

NATURALIA

www.biodoo.com

Les Etats-Unis veulent affaiblir le pouvoir des talibans

Washington confirme que la phase en cours vise les installations d'Al-Qaïda. Les dirigeants américains envisagent de renforcer la guérilla dans le sud de l'Afghanistan pour « modifier le rapport de forces » dans le pays

WASHINGTON

de notre correspondant

Les dirigeants américains ont décidé que le mercredi 10 octobre serait une journée sans information officielle sur les opérations militaires en cours en Afghanistan. La conférence de presse, qui était sur le point de devenir habituelle depuis le jour des premières frappes, dimanche, a été supprimée. Le Pentagone s'est borné à publier un bref communiqué, indiquant que les bombardements de la veille avaient visé notamment, pour la deuxième fois, une garnison talibane à Mazar-e-Charif, dans le Nord du pays. Ce silence a laissé libre cours aux informations officieuses et aux spéculations.

Depuis que le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a indiqué, mardi, que les avions américains pouvaient désormais opérer vingt-quatre heures sur vingt-quatre, la question est de savoir quel usage va être fait de cette liberté d'action. Les Etats-Unis vont-ils apporter aux forces anti-talibans, à commencer par l'Alliance du Nord, l'aide qui permettrait de « modifier le rapport des forces », comme M. Rumsfeld l'a expliqué dimanche ?

Michèle Flournoy, experte en stratégie au Centre d'études stratégiques et internationales, très proche du Pentagone, où elle a exercé

des fonctions importantes, estime que cet appui aérien ne fait pas de doute. Le fait que Mazar-e-Charif – où des forces des talibans sont stationnées – a été de nouveau visé mardi va dans ce sens. Cette ville à population ouzbèke, conquise par les talibans en 1997, leur est disputée par un des chefs de l'Alliance du Nord, le général Abdourashid Dostom.

Cependant, la capacité de cette opposition à vaincre les talibans et, plus encore, à les remplacer à la tête du pays n'est pas garantie, loin s'en faut. Les responsables américains travaillent aussi dans deux autres directions : l'affaiblissement des talibans, en suscitant des défections dans leurs rangs et le renforcement d'une guérilla dans le sud.

« Tous les Pachtoune ne soutiennent pas les talibans », observe Michael O'Hanlon, de la Brookings Institution. Selon ce spécialiste de l'Asie, à partir du moment où le régime taliban apparaît clairement comme condamné « les chefs qui le soutenaient ou qui se résignent à son existence retrouvent un rôle normal à la tête des populations qu'ils représentent ».

Le Washington Post de mercredi affirme que la CIA (Agence centrale de renseignement) est à l'œuvre dans le sud et le sud-est de l'Afghanistan. Elle bénéficie de la neutralité, voire de la coopération des Pakistans, après que le chef de l'Etat, le général Pervez Mouchar-

raf, a « purgé » son propre service de renseignement (ISI) de ses dirigeants pro-talibans, notamment le général Mahmoud Ahmad, qui était, en quelque sorte, leur tuteur. A la frontière entre les deux pays, l'armée pakistanaise a ouvert le feu, mardi, sur des talibans, « ce qui est quand même le signe le plus clair que les liens sont rompus », observe Michael O'Han-

Le Pentagone n'a pas démenti une prochaine entrée en action d'unités spéciales hélicoptérées sur le terrain

lon. La visite du secrétaire d'Etat, Colin Powell, au Pakistan et en Inde, à partir du 13 octobre, est destinée à discuter avec les Pakistans des contours de la future coalition qui pourrait s'installer à Kaboul avec l'aide de l'ancien roi Zahir Chah.

Sur le plan militaire, le Pentagone n'a ni confirmé, ni infirmé officiellement les affirmations de plusieurs journaux et du sénateur de l'Arizona, John McCain, membre

de la commission des forces armées, selon lesquelles des forces spéciales se préparent à entrer en action avec des hélicoptères Blackhawk. Il s'agirait donc d'éléments partis de Caroline du Nord, il y a deux semaines, et spécialisés dans les opérations limitées et rapides.

L'hypothèse d'une occupation de l'Afghanistan étant exclue, du moins dans le souhait des dirigeants politiques et militaires, la stratégie retenue consiste, selon la plupart des experts, à exercer une pression telle que le réseau Al-Qaïda et son chef Oussama Ben Laden soient obligés de quitter leurs retranchements et que des renseignements exploitables permettent de déclencher des actions de « recherche et destruction ».

George W. Bush s'est rendu, mercredi matin, pour la deuxième fois en quinze jours, au siège du Bureau fédéral d'investigation, le FBI, afin d'y rendre publique lui-même la liste des vingt-deux terroristes « les plus recherchés » par les Etats-Unis. Figure en tête, bien sûr, Ben Laden, mais la liste ne se limite pas à des personnes recherchées pour des faits dans lesquels sa responsabilité est considérée comme directement impliquée.

En insistant sur le caractère « global » de la lutte engagée contre le terrorisme, le président des Etats-Unis a donné de nouveau du crédit à l'hypothèse d'actions dans d'autres pays que l'Afghanistan. Le New York Times a évoqué la pos-

sibilité d'opérations menées aux Philippines, où agissent les guérilleros du mouvement Abu Sayyaf.

La veille, recevant des députés français de l'opposition en visite à Washington, le secrétaire adjoint américain à la défense, Paul Wolfowitz, a confirmé sa position favorable à « un engagement plus important » et rappelé que les connexions du réseau Al-Qaïda s'étaient, selon les Etats-Unis, à soixante pays. Il a évoqué la Somalie, mais n'a rien dit, cette fois, de l'Irak. Mercredi, M. Powell, interrogé de nouveau à ce sujet, a répondu que « la première phase est dirigée contre Al-Qaïda ».

Aucun indice de tentative de riposte terroriste aux opérations militaires n'a été décelé ou, du moins, rendu public, mais les responsables de la sécurité continuent à considérer ce risque comme très élevé.

La conseillère du président pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a demandé aux responsables des réseaux de télévision de ne pas diffuser à l'antenne les déclarations de Ben Laden ou des porteparole d'Al-Qaïda, qui sont transmises par la chaîne satellite du Qatar, Al-Jazira. Les services de renseignement craignent que ces discours ne comportent des messages codés à destination d'agents infiltrés aux Etats-Unis.

P. J.

DÉPÊCHES

■ Les attentats du 11 septembre vont avoir un impact négatif majeur sur une économie mondiale déjà fortement déprimée, affirme une étude de l'ONU, publiée mercredi 11 octobre à New York. Cette étude baisse ainsi d'un point (de 2,4 à 1,4 %) ses prévisions de croissance dans le monde en 2001. Elle prévoit toutefois une reprise de la croissance à 2 % l'année prochaine. – (AFP.)

■ Un Boeing 757 de la compagnie américaine Delta Airlines, effectuant la liaison Atlanta-Los Angeles, s'est posé en urgence, mercredi 10 octobre, sur l'aéroport de Shreveport (Louisiane) sous escorte de chasseurs F-16, après que le pilote eut signalé un « incident » à bord. Selon un communiqué de l'aéroport, un passager a « donné un message écrit considéré comme une menace pour la sécurité de l'équipage ». Le passager, dont le nom n'a pas été révélé, a été arrêté. – (AFP.)

■ Une société sud-coréenne envisage de vendre plusieurs centaines de milliers de masques à gaz aux Etats-Unis où la peur des attentats a déclenché la ruée du public sur les équipements de protection. Samgong Industrial Corporation est actuellement en pourparlers avec une société commerciale de Los Angeles. « Nous envisageons de vendre dans tous les Etats-Unis quelque 900 000 masques à gaz aussi bien à usage militaire que civil », a déclaré l'importateur à l'agence coréenne Yonhap. Les masques à gaz à usage militaire se vendent entre 250 et 300 dollars pièce tandis que ceux à usage civil coûtent 80 dollars environ », a précisé l'importateur. – (AFP.)

■ Le ministre grec de la défense, Akis Tsohatzopoulos, a indiqué que son pays était disposé à envoyer des troupes dans les Balkans pour y relever, si nécessaire, des unités américaines qui seraient redéployées ailleurs. « Dans le cas où il y aurait un remplacement collectif de troupes, la Grèce assumerait sa part de responsabilité », a déclaré M. Tsohatzopoulos. Dans le contexte de l'opération antiterroriste engagée par les Etats-Unis, l'Alliance s'est engagée auprès de Washington à remplacer les troupes américaines dans les Balkans (environ 9 000 hommes en Bosnie et au Kosovo) si elles devaient être nécessaires ailleurs. – (AFP.)

■ Les touristes étrangers boudent l'Australie depuis la série d'attentats du 11 septembre aux Etats-Unis dont les effets viennent s'ajouter à la débâcle de la compagnie aérienne d'Australie. Le directeur exécutif de la Commission du tourisme (ATC), Ken Boundy, prévoit que les revenus du tourisme devraient chuter de 15 % au cours des trois prochains mois qui correspondent à l'été austral. – (AFP.)

■ Le président libanais, Emile Lahoud a déclaré « comprendre » la décision, annoncée lundi 8 octobre par le Secrétariat de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de reporter d'un an le sommet qui aurait dû se tenir les 26 et 27 octobre à Beyrouth. Ce report, décidé selon le Secrétariat par une majorité des 55 Etats membres, est un coup rude pour le Liban, qui se préparait depuis des mois à accueillir l'afflux de visiteurs que drainent les sommets de la Francophonie. – (AFP.)

Télécoms

Technopole
Rennes
Atalante

On y rencontre
les plus
grands
noms
des télécoms et
du multimédia



Oui, oui,
vous êtes aussi
invités !

Ils sont déjà là :
France Télécom R&D,
Thomson Multimédia R&D,
Mitsubishi Electric Télécom
R&D, Transpac, Equant,
Cap Gemini Ernst & Young,
Sema, Alcatel, Cégétel SI,
Canon Research Centre,
Inria...

Soyez là où les
technologies de
demain se créent.



Technopole de Rennes Métropole
Tél. +33 2 99 12 73 73
technopole@rennes-atalante.fr
www.rennes-atalante.fr

TROIS QUESTIONS À...

MICHÈLE FLOURNOY

1 **Conseillère au Centre d'études stratégiques et internationales, ancienne sous-secrétaire adjointe à la défense, pensez-vous que les Etats-Unis vont aider directement les forces afghanes qui combattent les talibans ?**

Je pense que cette aide sera fournie au cas par cas, demande par demande. Je ne serais pas étonnée de voir les forces américaines apporter un soutien aérien à l'Alliance du Nord. Bien sûr, cette coalition n'est pas vraiment représentative de la population afghane ; elle réunit des ethnies minoritaires face aux Pachtoune. C'est bien ce qui fait hésiter l'administration, qui ne veut pas s'engager entièrement en faveur de l'Alliance du Nord et espère que d'autres oppositions vont apparaître. Cependant, si le soutien militaire américain à la guérilla du Nord peut mettre les talibans en déroute et transformer l'Afghanistan en territoire hostile pour Al-Qaïda, cette option s'imposera.

2 **En aidant un groupe minoritaire, les Etats-Unis ne risquent-ils pas l'enlèvement ?**

Les Etats-Unis veulent donner à

l'opposition les moyens de renverser les talibans et de réunir les composantes d'un autre régime. Ils n'ont pas l'intention d'envahir ni d'occuper l'Afghanistan. Les forces déployées dans la région assurent la logistique et la couverture ; elles ne sont pas destinées à occuper le pays. Ce qui est important, c'est de détruire la direction du réseau Al-Qaïda.

3 **Les Etats-Unis n'avaient-ils pas réuni davantage d'effectifs pour capturer Noriega, au Panama, en 1989 ?**

Justement, la situation est différente. Il est très sage d'expliquer, comme on le fait depuis quelques jours, que nous ne devons pas nous concentrer sur la capture d'Oussama Ben Laden. Le faire prisonnier ne suffirait pas à empêcher son réseau de fonctionner et, inversement, il peut être en liberté, mais privé de tout moyen d'agir. Ce qui est décisif, c'est de changer l'environnement en Afghanistan et de démanteler la direction de Al-Qaïda dans ce pays, afin que le réseau ne puisse plus continuer à y entraîner ses recrues. Cela ne fera pas disparaître la menace d'actions terroristes déjà programmées, mais l'empêchera d'en préparer d'autres.

Propos recueillis par
Patrick Jarreau

TROIS QUESTIONS À...

BARNETTE RUBIN

1 **En tant que directeur du Centre de coopération internationale, vous êtes en contact permanent avec le département d'Etat à Washington ainsi qu'avec l'ONU sur la situation en Afghanistan. Qu'est-ce qui vous inquiète le plus ?**

Ce qui m'inquiète est exactement ce qui terrifie aussi l'Alliance du Nord avec qui je suis en contact, à savoir l'effondrement, prématuré, du régime des talibans. L'Alliance sait qu'elle n'a pas la capacité de gouverner le pays. Ses dirigeants disent que la prise de Kaboul n'est pas leur but en ce moment, car ils ne veulent pas répéter les erreurs du passé. Les plus sages parmi eux nous assurent qu'ils ont donné instruction à leurs commandants militaires de ne pas entrer à Kaboul. Ils demandent une action urgente de l'ONU, action qui bien évidemment doit être initiée par les Etats-Unis. Je suis très satisfait de la nomination de M. Lakhdar Brahimi comme représentant spécial de l'ONU, car il est la personne la plus qualifiée pour entreprendre cette tâche extrêmement difficile. Il lui faut, dès la semaine prochaine si possible, un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU.

2 **Quand vous dites un « mandat » du Conseil de sécurité,**

vous voulez dire la mise en œuvre, par le Conseil, d'une opération de maintien de la paix ?

Pas exactement. Il est impossible d'avoir des casques bleus partout en Afghanistan, mais l'idée que l'on étudie actuellement comprend la démission de Kaboul, une idée qui pour la première fois est dans le domaine du possible. Cela implique le déploiement d'une force de maintien de la paix en dehors de Kaboul et une force de police à l'intérieur de la capitale.

3 **En ce qui concerne Oussama Ben Laden, certains disent que les talibans ne sont pas, et n'ont jamais été, en mesure de livrer le chef islamiste aux Américains. Qu'en dites-vous ?**

Je suis absolument d'accord, car la vérité est que les talibans sont presque entièrement dépendants d'Oussama Ben Laden à cause des forces militaires qu'il leur a fournies et qui sont les forces les plus combattives du régime. Les Etats-Unis auraient dû plutôt demander à Oussama Ben Laden de leur livrer le mollah Omar, et non pas l'inverse ! La bonne nouvelle est que, pour la plupart des Afghans, Oussama Ben Laden n'est plus un invité mais un envahisseur.

Propos recueillis par
Afsané Bassir Pour

Londres pour un pouvoir « le plus largement représentatif » à Kaboul

LONDRES

de notre correspondant

Plus que tout autre pays, la Grande-Bretagne connaît l'Afghanistan, ses pièges, le tissu complexe de ses ethnies et leur farouche esprit d'indépendance. Au cours de trois guerres féroces, elle s'est forgé, au XIX^e siècle, une « mémoire afghane » qui la prédispose aujourd'hui à anticiper autant que possible sur le nouveau « grand jeu » qui s'annonce, à imaginer la meilleure manière d'assurer au pays, débarrassé de la férule des talibans, la paix et la stabilité dont il est privé depuis plus de vingt ans, tout en respectant les intérêts de ses voisins.

Le premier souci de Londres est de favoriser l'avènement à Kaboul d'un pouvoir « le plus largement représentatif ». C'est un objectif dont le Foreign Office a fait état, quatre jours seulement après les attentats du 11 septembre. Depuis, Londres s'y tient. Tony Blair l'a dit au président pakistanais la semaine dernière. Il le répète ces jours-ci à ses interlocuteurs arabes. En clair, il souhaite l'installation à Kaboul d'un gouvernement où les Pachtoune – qui représentent 40 % de la population et sont surtout implantés au sud – jouent un rôle central. Par

souci de légitimité et pour rassurer le Pakistan, que des liens ethniques et religieux – l'islam sunnite – approche traditionnellement des Pachtoune.

PROCÉDURE ANCESTRALE

Comment accoucher d'un tel pouvoir ? Londres penche pour la réunion d'un Loya Jirga, la grande assemblée des tribus. C'est cette procédure ancestrale que prône, dans son exil romain, l'ancien roi Zahir Chah, 86 ans, depuis qu'il est sorti de sa retraite politique, il y a un an et demi. Une administration intérimaire organiserait ensui-

te des élections. Des diplomates britanniques ont rencontré le roi dès le 21 septembre et l'ont encouragé à préparer son retour dans son pays. Lors de son voyage à Téhéran, fin septembre, le secrétaire au Foreign Office a tenté de faire accepter cette solution aux dirigeants iraniens, peu enthousiastes à l'idée d'une restauration dynastique – officielle ou non – dans la région.

Londres souhaite donc éviter que l'Alliance du Nord – dominée par les Ouzbeks et les Tadjiks – accapare l'essentiel du futur pouvoir afghan. Ce choix politique a

des implications militaires immédiates. Plus les opérations américano-britanniques seront intenses et rapides, plus vite le régime des talibans risquera de s'écrouler, et plus vite l'Alliance prendra Kaboul.

Londres veut empêcher la réédition de l'expérience des années 1992-1996, qui virent ces minorités occuper Kaboul et régner par la violence et la corruption. Cela suppose que les troupes occidentales s'installent assez vite sur le terrain, et en nombre substantiel, pour peser politiquement lorsque les Américains et leurs alliés favoriseront la mise en place d'un nouveau pouvoir.

Il s'agira ensuite de veiller à sa stabilisation, par la présence éventuelle d'une force des Nations unies, et par l'injection d'une importante aide économique. Voilà pourquoi Tony Blair répète depuis plusieurs semaines que cette fois-ci, l'Occident n'abandonnera pas l'Afghanistan à son sort, comme il le fit après le départ des Soviétiques en 1989. « Nous aurions dû élaborer alors un plan de sauvetage du pays », a-t-il admis, mardi, dans une interview diffusée et traduite en langue pachtoune par le service mondial de la BBC.

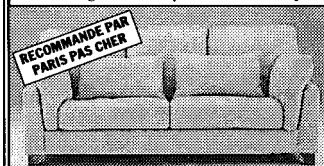
Jean-Pierre Langellier

Tony Blair n'exclut pas des frappes contre d'autres pays

Le premier ministre britannique, Tony Blair, n'a pas exclu, mercredi soir 10 octobre, l'éventualité d'une action militaire contre d'autres pays que l'Afghanistan dans le cadre de la guerre contre le terrorisme international. Interrogé par la BBC sur une possible reprise des frappes aériennes contre l'Irak, M. Blair a répondu : « La première phase de notre guerre [contre le terrorisme] est dirigée contre l'Afghanistan. » Le premier ministre travailliste a toutefois admis que l'éventualité d'autres opérations militaires « est quelque chose qui doit être pris en compte et discuté avec nos partenaires de la coalition ».

Mercredi, le président américain, George W. Bush, avait annoncé « une nouvelle ligne d'attaque » dans la guerre contre le terrorisme, dévoilant la liste des vingt-deux « terroristes les plus recherchés » dans le monde, dont certains ont des liens avec l'Irak. – (AFP.)

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NE AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPEDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Coulon - Oliva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/17

Le nouveau gouvernement polonais s'appuie sur une coalition de circonstance

Le premier ministre, Leszek Miller, a présenté son équipe, qui sera investie par le Parlement le 19 octobre

Le Parti social-démocrate (SLD) et le Parti paysan traditionnel (PSL) vont à nouveau gouverner la Pologne, succédant à la droite de Solidarité, désavouée lors des législatives du 23 septembre. Mercredi 10 octobre, le premier ministre désigné, Leszek Miller, a présenté la composition de son futur gouvernement, qui doit être investi le 19 octobre à la première session du nouveau Parlement.

LES CONSEILS insistants du président Alexandre Kwasniewski n'ont pas été écoutés. Leszek Miller, le chef du Parti social-démocrate (SLD), qui a remporté haut la main les élections du 23 septembre mais manqué la majorité absolue en sièges, a préféré bâtir une alliance un peu boiteuse – avec le Parti paysan traditionnel (PSL) – plutôt que de risquer un gouvernement minoritaire, comme le lui demandait son « ami » de longue date, très hostile à l'idée d'une « coalition exotique ».

La coalition n'est pas à proprement exotique, puisqu'elle ne fait que reproduire celle qui a dirigé le pays entre 1993 et 1997. Mais avant les élections, les dirigeants du SLD avaient clairement fait comprendre qu'ils n'avaient aucune envie de renouveler l'expérience, qui n'avait pas laissé que des bons souvenirs. D'autant que les programmes des deux partis paraissent fort éloignés : les sociaux-démocrates ayant désormais l'œil fixé sur Bruxelles, et le PSL luttant lui pour préserver les intérêts des paysans, sans parler des siens propres.

Leszek Miller a donc choisi ce qui peut apparaître comme une solution de facilité – la garantie d'une très confortable majorité parlementaire – mais en tirant tout de même assez adroitement avantage du rapport de forces (41 % des voix pour le SLD, 9 % pour le PSL). Pendant plusieurs jours, il a fait semblant de garder plusieurs autres fers au feu : un gouvernement minoritaire appuyé sur un accord avec la « plate-forme citoyenne », formation de droite libérale ; et à l'inverse, un possible débâchage d'Andrzej Lepper et

de son « autodéfense sociale », jusque-là spécialiste de l'investive, des barrages de routes et d'une démagogie à peu près sans limite, mais fort de son remarquable résultat électoral (10 % des voix). Sans doute M. Miller n'a-t-il agité cet épouvantail que pour faire pression sur le PSL, mais le simple fait que le SLD ait pu envisager de faire ami avec M. Lepper laissera des traces.

Pour prix de son entrée au gouvernement, le Parti paysan a dû accepter de signer des engagements assez éloignés de ses ambitions. Le plus concret est une limitation à 40 milliards de zlotys (un peu plus de 10 milliards d'euros) du déficit budgétaire pour 2002, ce qui signifie un effort supplémentaire de rigueur par rapport au budget préparé le gouvernement sortant de M. Buzek.

L'impôt sur les importations, ardemment souhaité par les paysans, n'est mentionné que comme une possibilité à envisager, mais on sait que les dirigeants sociaux-démocrates y sont hostiles. De même, les velléités de mettre au pas la Banque nationale, coupable de ne pas baisser assez vite les taux

d'intérêt, sont ramenées pour l'instant au niveau de menaces verbales : mais Leszek Balcerowicz, l'ancien ministre des finances libéral, qui est actuellement à la tête de la banque, n'est pas homme à se laisser marcher sur les pieds. A l'inverse, le PSL a obtenu que les dépenses de l'Etat en faveur de l'agriculture croissent au rythme de l'inflation, que l'on renonce à une augmentation de la TVA sur les produits alimentaires, et que les rares grandes banques encore publiques ne soient pas privatisées.

DECLARATIONS D'INTENTIONS

Cet accord de coalition, riche en déclarations d'intentions (lutte contre le chômage, etc.), comporte cependant de très nombreuses zones d'ombre, et il reste à démontrer que le SLD et le PSL ont vraiment tiré, comme ils l'affirment, la leçon de leur expérience commune passée.

Comme l'écrit le quotidien *Rzeczpospolita*, la coalition représente « un compromis entre le pragmatisme économique affiché par le SLD et le populisme que le PSL ne vient guère à dissimuler ». Même

Les principaux ministres

- Leszek Miller (SLD) : premier ministre.
- Marek Belka (SLD), vice-premier ministre : finances.
- Marek Pol (Union du travail) : vice-premier ministre ; infrastructures.
- Jaroslaw Kalinowski (PSL) : vice-premier ministre, agriculture.
- Wlodzimierz Cimoszewicz (SLD) : affaires étrangères.

- Krzysztof Janik (SLD) : intérieur et administration.
- Jerzy Szmajdzinski (SLD) : défense.
- Wieslaw Kaczmarek (SLD) : trésor.
- Barbara Pivnik : justice.
- Mariusz Lapinski : santé.
- Krystyna Lybacka : éducation.
- Stanislaw Zelichowski (PSL) : environnement.
- Andrzej Celinski (SLD) : culture.

PROFIL

LA LONGUE ROUTE DE LESZEK MILLER

Il y a dix ans, il passait pour un des derniers représentants actifs d'une espèce en voie d'extinction : les anciens apparatchiks fidèles au parti, les « durs ». Les vacances de l'été 1991, il les avait passées sur la mer Noire, en compagnie de Guennadi Ianaev, l'un des futurs « putschistes » de Moscou. Mêlé de très près à l'un des épisodes les moins reluisants d'un PC polonais finissant (le remboursement partiel et secret d'un prêt également secret alloué par le PC soviétique), il faisait un peu honte à ceux qui s'étaient enorgouffrés dans leurs habits tout neufs de sociaux-démocrates. Aujourd'hui, il peut s'offrir le luxe de nommer dans son gouvernement certains de ceux qui alors le montraient du doigt, comme M. Cimoszewicz, chargé des affaires étrangères.

A cinquante-cinq ans, l'ancien ouvrier textile, remarqué très tôt pour sa soif d'apprendre et de faire carrière, a une longue route derrière lui. Entré très jeune au parti, et devenu très tôt permanent, il est nommé secrétaire du comité central en 1988 puis membre du bureau politique l'année suivante, alors que le régime vit ses derniers instants, mais ne s'en doute absolument pas. A l'époque des premiers gouvernements de

Solidarité, il se fait remarquer par des positions pures et dures (hostiles par exemple au départ des troupes soviétiques de Pologne), mais plus encore par le portrait flatteur que fait de lui une jeune femme qui avait prétendu, dans un livre, avoir testé les performances d'une série de personnalités politiques.

Au Parlement d'abord, puis comme ministre de l'intérieur entre 1996 et 1997, il se fait une spécialité des attaques *ad hominem*, souvent blessantes, et des bons mots à forte connotation sexuelle. Ces dernières années, pourtant, il s'efforce, avec des succès divers, de surveiller son langage, d'adoucir son éternel sourire ironique et son ton cinglant. Bon orateur, il a gagné, y compris auprès de ses adversaires, une réputation de solidité, de fiabilité.

Il passe pour un homme très bien organisé, son autorité sur le parti (où il a habilement pris le dessus sur ses rivaux) est incontestée et il cultive soigneusement sa différence avec le président Kwasniewski. Désormais familier des capitales occidentales, il a fait l'effort d'apprendre l'anglais, et a accroché à la porte de son bureau un panneau déniché aux Etats-Unis : « Parking for Democrats Only ». Preuve qu'il a le sens de l'humour – et du chemin parcouru.

J. K.

La France et le Venezuela renforcent leurs relations à l'occasion de la visite à Paris du président Chavez

DANS LE CADRE de la tournée qu'il effectue en Europe et en Algérie, le président vénézuélien, Hugo Chavez, et le premier ministre français, Lionel Jospin, ont assisté, mercredi 10 octobre, à la signature de deux accords de coopération entre leurs deux pays, portant l'un sur la prévention des catastrophes naturelles et l'autre sur le transport ferroviaire. Le président Chavez, qui a salué chaleureusement Lionel Jospin ainsi que les ministres Hubert Védrine (affaires étrangères), Jean-Claude Gayssot (transports) et Charles Josselin (coopération), a indiqué qu'un accord de coopération dans le domaine de la défense devait être signé jeudi matin avec le ministre de la défense, Alain Richard.

Le président Chavez a évoqué en outre une rencontre dans la matinée avec le PDG de TotalFinaElf, Thierry Desmarest. Il a expliqué que le groupe pétrolier avait l'intention de procéder à un investissement de « plusieurs milliards de dollars dans les cinq ans qui viennent dans le domaine du pétrole mais aussi du gaz » au Venezuela. Il a dit avoir eu aussi des contacts avec le président de Pechiney.

« Nous avons eu une réunion formidable avec le premier ministre. On a parlé de la situation mondiale, de la situation du pétrole et surtout nous avons ratifié le fait que nous étions d'accord pour renforcer le rapprochement entre nos deux pays », a poursuivi M. Chavez, qui était interrogé dans la cour de Matignon. « Nous suivons la même voie politique », a-t-il dit, en se félicitant de ce « rapprochement entre les hommes ». Il a fait valoir que les deux pays avaient des « positions très proches sur les problèmes du monde » et que cela constituait « un pas de plus ».

PARTENARIAT ECONOMIQUE

La veille, il avait rencontré Jacques Chirac avec qui il a évoqué la situation internationale provoquée par les attentats terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis. « Les deux présidents ont souligné combien le monde entier est concerné par le terrorisme et que la communauté internationale dans son ensemble doit mener une lutte globale contre le terrorisme », a rapporté l'Elysée à l'issue de l'entretien. Le président vénézuélien a indiqué qu'il partageait « la position extrêmement fer-

me que la France a adoptée dans ce combat », a-t-on ajouté de même source.

Les deux présidents ont également longuement parlé des relations bilatérales, se félicitant du dialogue politique régulier entre les deux pays et de l'approfondissement du partenariat économique. Jacques Chirac et Hugo Chavez se sont notamment félicités de la signature, en juillet, d'un accord de promotion des investissements. Les exportations françaises vers le Venezuela, quatrième client de la France en Amérique du Sud, ont progressé de 27 % en 2000 et s'élèvent à 179 millions d'euros pour les six premiers mois de l'année en cours. Par ailleurs, depuis 1999, date de l'entrée en fonctions de M. Chavez, les investissements français au Venezuela sont passés de 500 millions à 2 milliards de dollars, en raison de la présence dans le pays de TotalFinaElf et de Pechiney.

Arrivé à Paris lundi, Hugo Chavez doit se rendre ensuite en Italie, en Belgique, en Autriche, au Portugal, en Grande-Bretagne et en Algérie. – (AFP, Reuters.)

Des déchets nucléaires allemands parviennent à la Hague

PARIS. Un train de combustibles nucléaires usés en provenance d'Allemagne devait arriver en milieu de journée jeudi 11 octobre à Valognes (Manche), pour transbordement vers l'usine Cogema de La Hague. Les sept conteneurs de 100 tonnes proviennent des centrales de Brunsbüttel, Stade et Muelheim-Kaerlich. Divers groupes de manifestants ont réussi, en Allemagne, à ralentir légèrement le train. Le réseau Sortir du nucléaire a estimé que, « dans le contexte mondial actuel, faire circuler des transports de déchets radioactifs vers la Hague, site particulièrement vulnérable, fait plus penser à un acte criminel avec préméditation qu'à un comportement respectueux d'autrui ». Du côté du ministère de l'industrie, on indique que ces transports ne devraient pas représenter une cible particulière par rapport à d'autres installations plus sensibles.

DÉPÊCHES

■ **ÉCONOMIE : l'Union européenne (UE) a annoncé**, mercredi 10 octobre, son ferme soutien au projet naissant de Nouvelle initiative africaine (NIA), destiné à relancer l'économie et à esquisser une politique liant développement et démocratisation. « L'Union européenne [la] soutient fortement (...) parce que c'est une initiative africaine destinée à résoudre les problèmes africains », a affirmé le premier ministre belge Guy Verhofstadt, dont le pays assure la présidence de l'UE. Les présidents Thabo Mbeki (Afrique du Sud), Olusegun Obasanjo (Nigeria), Abdelaziz Bouteflika (Algérie), Abdoulaye Wade (Sénégal), dont le pays assure la présidence en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), étaient également présents. – (AFP.)

■ **RD CONGO : quatre-vingts représentants du pouvoir**, de l'opposition, des rebelles et de la société civile en République démocratique du Congo (RDC) sont attendus, lundi 15 octobre, à Addis Abeba pour engager le dialogue intercongolais. Ils seront rejoints progressivement, à partir du 22 octobre, par le reste des trois cent trente délégués prévus pour ce dialogue, volet politique du processus de paix en RDC, initié par l'accord de cessez-le-feu signé à Lusaka à l'été 1999 par tous les belligérants mais jamais respecté depuis. – (AFP.)

■ **ITALIE : la conférence de la FAO**, comprenant le Sommet mondial de l'alimentation, du 5 au 9 novembre, devrait avoir lieu à Rome et non à Rimini, comme l'avait demandé dans un premier temps le gouvernement italien pour des raisons de sécurité. Ce sera surtout une réunion de travail, peu de chefs d'Etat faisant le déplacement dans le contexte actuel de crise. – (Corresp.)

■ **ESPAGNE : le juge Baltazar Garçon a indiqué**, mardi 9 octobre à Madrid dans une ordonnance, qu'« il suspend le dossier sans le classer, tant que Silvio Berlusconi conservera son poste de chef du gouvernement, ou à moins qu'il renonce à son immunité, ou que celle-ci soit levée par les autorités compétentes de la République italienne ». L'intéressé est soupçonné de fraude fiscale à travers son groupe Fininvest entre 1990 et 1993 alors qu'il était vice-président de la société Gestevisión Telecinco (chaîne TV). – (AFP.)

■ **BELGIQUE : le principe de l'abandon de l'énergie nucléaire** par la Belgique a été confirmé par le gouvernement, a indiqué mardi, dans un communiqué, le secrétaire d'Etat à l'énergie et au développement durable, Olivier Deleuze. L'accord de gouvernement entre partis libéraux, socialistes et écologistes, signé en 1999, stipule que « la désactivation des centrales sera entamée dès qu'elles auront atteint l'âge de quarante ans », ajoute le communiqué. « Il a été aujourd'hui décidé de déposer un projet de loi en vue d'appliquer cette décision », précise M. Deleuze. Celui-ci sera déposé auprès du gouvernement par le secrétaire d'Etat à l'énergie avant la fin de cette année. – (AFP.)

Jan Krauze



POLITIQUE L'Elysée a accueilli avec soulagement l'arrêt de la Cour de cassation, estimant qu'il dégage l'horizon politique de Jacques Chirac, au moins à court terme. ● LES

PROCHES du chef de l'Etat jugent que c'est un désaveu pour ceux qui, à gauche notamment, cherchent « à déstabiliser Jacques Chirac ». ● L'ELYSEE reste cependant prudent

car l'action des juges pourra reprendre dès la fin du mandat de M. Chirac. ● LA SUSPENSION de la prescription décidée par la Cour de cassation pourrait, selon eux, nourrir les criti-

ques de la gauche contre la candidature de M. Chirac, qui serait en partie motivée par le souci de se garantir une protection judiciaire en cas de réélection. ● L'ARRÊT de la Cour

de cassation n'interdit pas aux juges de reprendre leurs enquêtes. Ils peuvent entendre des proches du président de la République, notamment son épouse Bernadette.

M. Chirac estime que la Cour de cassation a éclairci son horizon présidentiel

Les juges chargés des instructions sur le RPR, la mairie de Paris et les billets d'avion, dans lesquelles le chef de l'Etat est mis en cause, pourront néanmoins poursuivre leurs enquêtes. Ils peuvent interroger des proches du président de la République, notamment son épouse Bernadette

L'ELYSEE s'est gardé de tout commentaire officiel, mais c'est peu dire que l'équipe présidentielle a accueilli l'arrêt de la Cour de cassation, mercredi 10 octobre, avec soulagement. « On a reçu de plus mauvaises nouvelles dans le passé », disait un conseiller du chef de l'Etat. Car Jacques Chirac est non seulement assuré de terminer son septennat à l'abri de toute poursuite judiciaire, mais son entourage veut croire que l'arrêt de la Cour de cassation aura aussi un effet politique : tuer le climat de suspicion qui entoure depuis plusieurs années chaque sortie présidentielle.

Les partisans de M. Chirac ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Ils ont aussitôt attaqué, à l'instar de Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, ceux qui « de façon concertée, organisée, certains depuis des mois et des mois, ont cherché par leurs attaques personnelles à déstabiliser Jacques Chirac et à porter un coup à l'institution présidentielle ». Son homologue du Sénat, Josselin de Rohan, a estimé

que l'arrêt de la Cour de cassation « fait justice de toutes les attaques politiciennes » visant M. Chirac. Quant au porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, il s'est franchement félicité du désaveu infligé « par la plus haute juridiction judiciaire » à ceux qui, « comme Lionel Jospin », réclamaient la comparution du président devant les juges.

Les conseillers du président se réjouissent également de ce qu'ils appellent « l'effet collatéral » de l'arrêt de la Cour de cassation : le retrait de la procédure visant à mettre en accusation M. Chirac devant la Haute cour de justice, initiée par le député (PS) Arnaud Montebourg. Car même si le camp présidentiel n'a jamais cru que l'entreprise puisse aboutir, il s'exaspérait du succès rencontré par M. Montebourg lors des signatures de son livre, *La Machine à trahir* (Denoël, 2000), ainsi que dans les médias.

PRUDENCE À L'ELYSEE

Pour autant, l'Elysée reste prudent, mesurant les effets juridiques et politiques induits par la suspension de la prescription posée par la Cour de cassation. Car l'arrêt de mercredi peut laisser supposer que l'une des motivations de M. Chirac à solliciter un second mandat tient à la nécessité de prolonger sa protection judiciaire. Quel adversaire politique renoncerait à un tel argument électoral ?

La décision de la Cour de cassation n'apparaît d'ailleurs pas suffisante à prémunir le camp présidentiel d'une relance des « affaires ». S'il est désormais acquis qu'aucun magistrat ne pourra convoquer M. Chirac tant que celui-ci siègera à l'Elysée, la décision rendue mercredi annonce une série de mises en examen inéluctables pour M. Chirac dès la fin de son mandat – quelle qu'en soit la date – et n'interdit pas aux juges d'instruction, dans l'intervalle, de reprendre leurs enquêtes.

Deux hypothèses s'offrent à eux : ordonner la « disjonction » des faits susceptibles d'être reprochés à M. Chirac de ceux impliquant d'autres personnes ; laisser les dossiers en état, mais en s'abstenant d'aborder de front le cas du prési-



dent. Dans les deux cas, relevaient mercredi plusieurs sources judiciaires, cet attentisme forcé pourrait néanmoins susciter de nouvelles incertitudes sur la validité des procédures, que la suspension de la prescription ordonnée par la Cour de cassation ne suffit pas à lever.

Ainsi, dans l'enquête sur les permanents du RPR rémunérés par la Ville de Paris, le juge de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure pourrait être conduit à diviser son dossier en deux parties distinctes – comme le procureur l'avait requis, le 6 juillet 2000 : l'une visant l'ancien premier ministre Alain Juppé, trois anciens trésoriers du RPR, deux

ex-directeurs du cabinet de M. Chirac et de nombreux chefs d'entreprises, déjà mis en examen ; l'autre visant le seul M. Chirac, contre qui le magistrat avait relevé, le 15 avril 1999, l'existence d'« indices » susceptibles de motiver des poursuites. Le blocage qu'avait entraîné la mise en cause du président pouvait entraîner la mort de la procédure, la prescription devant être acquise le 15 avril 2002 – soit quelques jours avant l'élection présidentielle. La Cour de cassation a écarté ce risque, mais uniquement pour le cas de M. Chirac : si l'instruction visant les autres dirigeants du RPR était suspendue, ou si leur procès était ren-

voyé en attendant que le président puisse être poursuivi, la prescription pourrait intervenir en leur faveur et la procédure risquerait d'excéder les « délais raisonnables » exigés par la Cour européenne des droits de l'homme. Pour l'heure, cette instruction-là est toutefois bloquée par un pourvoi en cassation, formé le 3 juillet par Jacques Oudin, l'un des ex-trésoriers du RPR poursuivis, sur un moyen de procédure.

Privés de cette possibilité, ils peuvent continuer leurs recherches, notamment en convoquant les proches du chef de l'Etat qui ont bénéficié de billets d'avion réglés en espèces entre 1992 et 1995. Au premier rang de ces bénéficiaires figure Bernadette Chirac, l'épouse du président, dont le nom – dissimulé sous divers pseudonymes – apparaissait à au moins sept reprises dans les registres de

Le procès en appel de M^{me} Casetta a débuté

Le procès en appel de Louise-Yvonne Casetta, ancienne directrice administrative du RPR, a débuté mercredi 10 octobre devant la 9^e chambre de la cour d'appel de Versailles (Yvelines). « L'intendante » du parti avait été relaxée, le 28 novembre 2000, « au bénéfice du doute » et malgré « une forte suspicion », des chefs de trafic d'influence et recel d'abus de biens sociaux par le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine). Le parquet avait fait appel. M^{me} Casetta a été mise en examen, depuis, dans l'enquête sur les lycées d'Ile-de-France (Le Monde du 2 décembre 2000).

Neuf des 27 prévenus vont être rejugés jusqu'au 26 octobre, dont Michel Hannoun, ancien député (RPR) de l'Isère, condamné en première instance à dix-huit mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité pour « avoir privilégié son enrichissement personnel ». La cour examinera d'abord le volet grenoblois, puis le réseau parisien à partir du mercredi 17 octobre.

L'enquête sur les lycées d'Ile-de-France et les voyages de M. Chirac, pourrait, elle, reprendre sans grand délai. Les juges Armand Riberolle, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke, s'étaient certes déclarés « incompétents », le 17 juillet, mais c'était uniquement pour interroger M. Chirac en qualité de « témoin assisté », estimant sa déposition « nécessaire à la manifes-

l'agence de voyages du président (Le Monde du 19 juillet) et qui n'a, pour l'heure, jamais été entendue.

Raphaëlle Bacqué et Hervé Gattegno

★ Retrouvez l'intégralité des textes sur lesquels se fonde la décision de la Cour de cassation sur www.lemonde.fr/chirac-affaires

M. Hollande : « Il faut changer le statut pénal du chef de l'Etat »

Le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a estimé, mercredi 10 octobre, que l'arrêt de la Cour de cassation interdisant toute poursuite contre le chef de l'Etat pendant son mandat « confirme la nécessité de changer son statut pénal ». M. Hollande explique qu'il faut « permettre la saisine des tribunaux pour des actes antérieurs à la prise de fonction » du président de la République. Il juge « dommage qu'il ait fallu que trois procédures soient engagées pour que nous connaissions le statut pénal du chef de l'Etat ». Le premier secrétaire du PS n'a cependant pas précisé si le gouvernement mettra à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi socialiste, votée en juin par l'Assemblée nationale, et qui réformait justement le statut pénal du chef de l'Etat.

Une étrange note disparue du site Web du Conseil constitutionnel

LE DOCUMENT existe, mais il n'existe plus. Durant moins de deux heures, mercredi 10 octobre en fin de matinée, le Conseil constitutionnel a diffusé, sur son site Internet (www.Conseil-constitutionnel.fr), une note de commentaire « sur l'arrêt de la Cour de cassation du 10 octobre 2001 ». Mentionnant son origine – « Secrétariat général du conseil constitutionnel » –, le texte a été promptement soustrait aux lecteurs éventuels après une protestation interne dont le Palais Montpensier n'a précisé ni l'objet, ni le (ou les) protagoniste(s).

Le commentaire était d'apparence apaisante : il enregistrait avec satisfaction la décision de la Cour de cassation proscrivant les poursuites contre le président de la Républi-

que en exercice (Le Monde du 11 octobre), constatait que la haute juridiction avait « sifflé la fin de la récréation dans la polémique (...) sur la responsabilité pénale du chef de l'Etat » et estimait que son arrêt « rejoint sur le fond la lecture faite le 22 janvier 1999 par le Conseil constitutionnel ».

A cette date, les neuf sages avaient indiqué, à la faveur d'une décision relative à la création de la Cour pénale internationale, que le président français ne pouvait être poursuivi, durant son mandat, que devant la Haute cour de justice, future pour des faits antérieurs à son élection. Mais parce qu'elle plaçait plusieurs enquêtes dans l'impasse et qu'elle avait été prise sous la présidence de Roland Dumas, lui-même aux prises avec la justice, la décision du Conseil constitutionnel avait suscité de nombreuses critiques, au point de conduire le Conseil lui-même à publier un « communiqué », le 10 octobre 2000, pour préciser la lecture de l'arrêt de 1999 et la notion de « privilège de juridiction » qu'il induisait.

Dans son rapport présenté à la Cour de cassation – et sur lequel celle-ci a fondé sa décision –, le magistrat Pierre Roman relevait toutefois qu'« il ne paraît pas que l'on doive reconnaître la moindre autorité (...) à ce communiqué ». D'autres critiques, libellées avec cruauté, figurent dans ses écrits, que les membres et fonctionnaires du Conseil constitutionnel – qui ont trouvé le rapport sur leurs bureaux, mercredi matin – ont diversement appréciés. M. Roman invitait clairement la Cour de cassation à « affirmer son indépendance à l'égard du Conseil constitutionnel ». C'est finalement en ce sens qu'a tranché l'arrêt du 10 octobre, en écartant la compétence de la Haute cour pour poursuivre un président en exercice hors les cas de « haute trahison ».

La note momentanément diffusée par le Conseil constitutionnel concluait curieusement, à cet égard : « Le fait que la Cour de cassation n'ait pas estimé que la solution du Conseil constitutionnel s'imposait "mécaniquement" à elle n'a rien de désobligeant pour le Conseil », alors que son président, Yves Guéna, avait par avance rejeté cette hypo-

thèse, durant l'été, à la faveur d'une « fuite » relayée par l'Agence France Presse (Le Monde du 23 juillet).

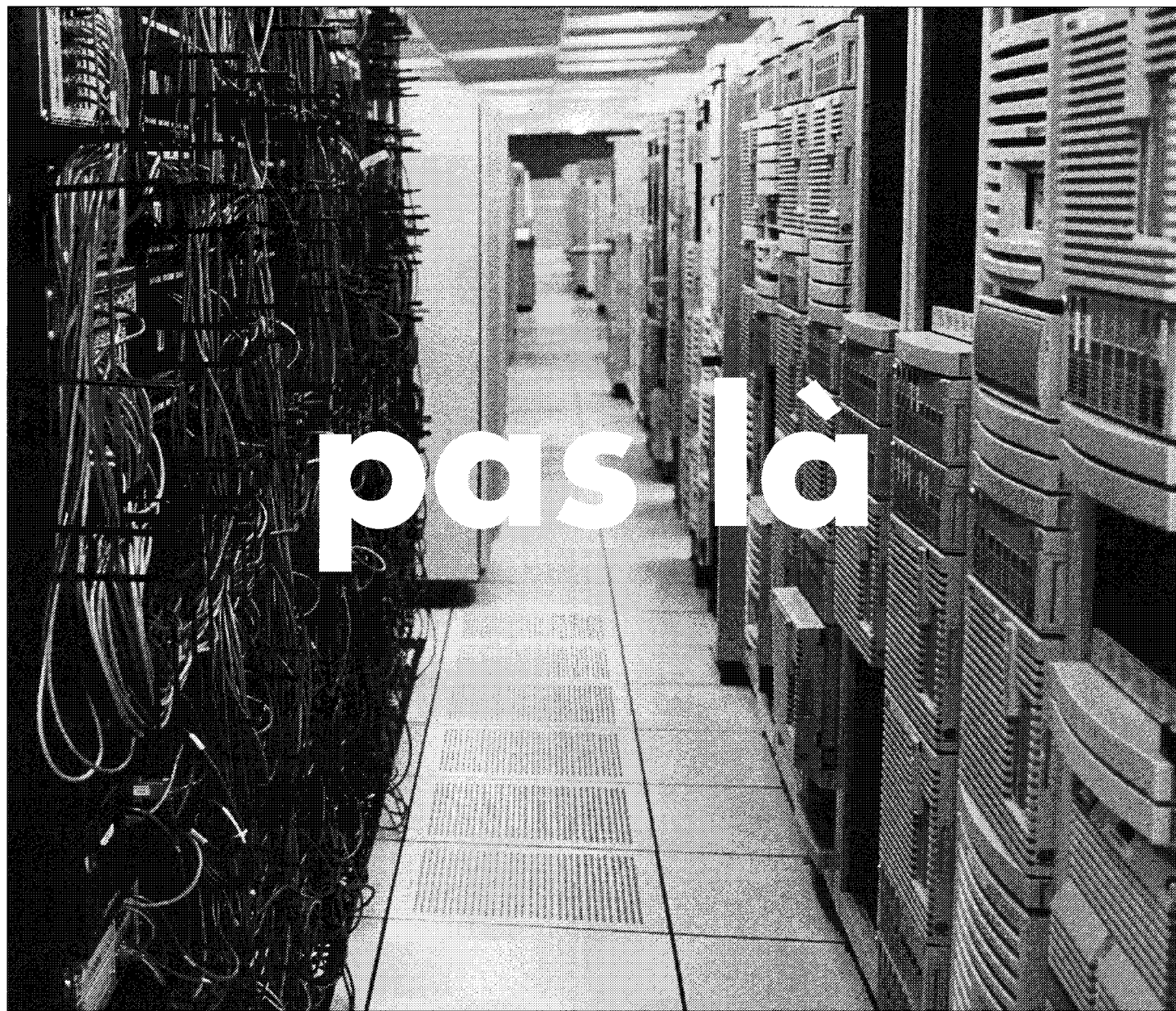
Aperçue par certains membres de la Cour de cassation, la note furtive du Conseil constitutionnel a été aussitôt diffusée auprès des présidents de chambre de la haute juridiction, suscitant des commentaires réjouis et étonnés, même si elle ne reconnaissait à la Cour « l'autorité morale de la jurisprudence » en réservant au Conseil « l'autorité absolue de la chose jugée ». L'appréciation risquait-elle d'apparaître comme le signe avant-coureur d'un affrontement entre les deux institutions ? Le contenu de la note a-t-il au contraire été jugé trop aimable avec la Cour de cassation, dont le

Le texte a été promptement soustrait aux lecteurs éventuels après une protestation interne

rapporteur s'était permis d'aussi féroces critiques ? Nul ne le sait encore. Mais quelques instants plus tard, le document était devenu invisible...

L'épisode comporte d'ailleurs un précédent. Le 18 janvier, le général du Conseil, Jean-Eric Shoettl, avait diffusé sur le même site internet une note signée d'un pseudonyme – « Solon » –, qui chapitrait le législateur sur un ton provocateur. L'indignation suscitée par cette initiative avait contraint le Palais Montpensier à retirer ce texte (Le Monde du 20 janvier). L'utilisation du même canal risquait sans doute de produire le même résultat. Au-delà de l'approbation de l'arrêt de la Cour de cassation, la note furtive du 10 octobre aurait pu donner le sentiment que le Conseil constitutionnel entendait à tout prix avoir le dernier mot. Son retrait peut donner à penser le contraire.

G.C. et H.G.



Corinne Lepage, ancienne ministre de l'environnement

« Je suis plus que jamais candidate pour promouvoir une société orientée vers la réduction du risque »

Corinne Lepage, ministre de l'environnement dans le gouvernement d'Alain Juppé, confirme, dans un entretien au *Monde*, sa candidature à

l'élection présidentielle. En assurant qu'elle a presque rassemblé les cinq cents signatures nécessaires, elle cherche à prendre de vitesse les autres

candidats se réclamant de l'écologie. Elle se prononce pour « un moratoire sur les OGM » et affirme n'avoir « rien décidé » pour le second tour.

« Depuis le 11 septembre, la situation internationale entrave l'émergence d'une candidature dite du "troisième homme". Cette situation n'est-elle pas encore plus dommageable pour ceux qu'il est convenu d'appeler les "petits candidats" ?

« Je ne le crois pas, parce qu'après le 11 septembre et, d'une certaine manière, après la catastrophe de Toulouse, nous assistons à une rupture dans les esprits. Bien sûr, nous sommes concentrés sur ce qui se passe dans l'immédiat, mais il demeure essentiel de proposer des solutions d'avenir. J'ai fait mienne la règle posée par Pierre Mendès France, « gouverner, c'est prévoir ».

« Comment résumer votre projet ?

« Nous devons être lucides. Mon message sera un message de vérité, centré autour de la sûreté de la personne, depuis la situation internationale jusqu'à son assiette. Je veux une société tout entière orientée vers la gestion et la réduction du risque et vers la sûreté. J'emploie le mot de sûreté plutôt que celui de sécurité : sûreté sanitaire, sûreté environnementale, sûreté industrielle, sûreté dans la rue et sûreté dans le monde. Ce qui suppose de changer nos comportements et nos prises de décision, tout en assurant le développement économique au profit de tous. Il faut s'attaquer à la racine des problèmes et montrer qu'en utilisant les mécanis-

mes de marché, les nouvelles technologies, on peut arriver à des solutions nouvelles. Mais tout ceci n'est possible qu'en ayant confiance en nos propres valeurs. C'est la raison pour laquelle la meilleure réponse que l'on peut faire aux pulsions mortifères véhiculées par un Ben Laden est d'avoir une foi totale dans la vie et dans les valeurs démocratiques. Nos concitoyens savent réagir par la solidarité et l'intelligence, je l'ai vu à Toulouse.

« Les représentants des formations politiques traditionnelles répondent-ils, selon vous, à ces questions ?

« Non. Ceux qui, comme moi, depuis vingt ans, travaillent sur les questions de risque, les questions de prévention et de prévention, ont réfléchi aux solutions possibles. Pour nous, ce n'est pas quelque chose de nouveau.

« Jusqu'à présent, vous étiez donc en phase exploratoire avec



CORINNE LEPAGE

votre mouvement, Cap 21. Est-ce qu'aujourd'hui vous êtes vraiment candidate à l'élection présidentielle ?

« Je le suis plus que jamais. J'ai pratiquement les cinq cents signatures nécessaires, ce qui ne paraît pas être le cas de ceux que vous appelez les "petits candidats".

« La désunion des écologistes ne vous gêne-t-elle pas ?

« Il serait utile de nous retrouver. Mais l'élection présidentielle désignera celui ou, j'espère, celle qui portera nos couleurs. Il restera ensuite l'organisation des élections législatives, pour lesquelles j'espère que nous trouverons des solutions conjointes.

« Comment appréciez-vous ce qui se passe chez les Verts pour le choix de leur candidat ?

« Je n'entre pas dans les problèmes internes des Verts. Les prises de position d'Alain Lipietz sur la Corse ou de Noël Mamère sur l'Afghanistan montrent que les Verts se positionnent vraiment à l'ultra-gauche de l'échiquier politique, alors que mon combat est celui de l'environnement dans sa dimension humaine et humaniste.

« Comme je l'ai toujours dit : je ne me sens à l'aise ni à droite, ni à gauche. Les questions de la vie, de la santé, de notre survie transcendent l'ancien clivage droite-gauche. Prenez l'exemple du divorce : il est dommage d'aborder les problèmes de société sous un angle

politicien. Au XXI^e siècle, on n'oblige pas les gens à vivre ensemble s'ils n'en ont plus envie. Il faut les aider à vivre leur séparation le mieux possible. C'est pourquoi je suis favorable au projet de gouvernement. D'une manière générale, j'ai choisi de voir les valeurs des femmes par rapport à une société de violence et de brutalité.

« On considère pourtant, le plus souvent, que votre candidature ne vise qu'à ratisser l'électorat écologiste pour Jacques Chirac...

« On a beaucoup de mal dans notre pays à admettre qu'il puisse y avoir une candidature indépendante, qui plus est d'une femme, partant sans fonds secrets et sans autre financement que celui qui est prévu par la loi, de l'ordre de 5 millions de francs.

« Que ferez-vous au deuxième tour ?

« Je n'ai rien décidé. Tout dépendra des programmes. Il y a pour moi un certain nombre de points qui sont des points obligés.

« Lesquels, par exemple ?

« Un moratoire sur les OGM, un engagement précis en faveur d'une vraie participation des citoyens aux prises de décision, et des technologies propres.

Propos recueillis par Jean-Louis Saux

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

M. Madelin appelle à réintégrer une jeunesse « entrée en dissidence »

LE PRÉSIDENT de Démocratie libérale, Alain Madelin, a placé l'inauguration, mercredi 10 octobre, de son local de campagne – 1 000 m² avenue de New-York, dans le 16^e arrondissement de Paris – sous le signe de la « solidarité » avec les « peuples » afghans et américains. Déterminé à « offrir à l'opposition dès le premier tour [de l'élection présidentielle] un choix clair, fort, alternatif au président sortant », M. Madelin a affirmé que la situation internationale avait « renforcé [sa] conviction ». Après avoir évoqué le « choix de la sécurité intérieure et extérieure », et celui « de la prospérité et de l'emploi », le député d'Ille-et-Vilaine a affirmé que la « troisième exigence » de sa campagne serait « la réintégration dans la communauté française (...) de cette partie de la jeunesse française qui ne sait même plus qu'elle est française et qui est entrée en dissidence ».

Jean-Marie Spaeth (CFDT) a été réélu à la présidence de la CNAM

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a réélu pour cinq ans son président sortant, Jean-Marie Spaeth, mercredi 10 octobre. Représentant de la CFDT, il a obtenu 11 voix, contre 3 à Jean-Claude Mallet (FO). La CGT et la CGC se sont abstenues lors du vote. La vice-présidence de la CNAM est revenue à Jean Beullet de l'Union professionnelle artisanale (16 voix), seule organisation à représenter le patronat depuis le départ du Medef et de la CGPME. Jeudi, la CGC devait conserver la présidence de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) et la CFTC celle des allocations familiales (CNAF).

La croissance de l'emploi salarié ralentit selon l'Unedic

SELON les prévisions de l'Unedic, publiées jeudi 11 octobre, l'emploi salarié a légèrement progressé – de 0,3 % – au deuxième trimestre 2001, soit 45 000 postes supplémentaires, et de 3,4 % sur un an, entre juin 2000 et juin 2001. Le nombre de salariés du privé atteint ainsi 15 793 900. Ces résultats sont conformes à ceux de l'Insee, dont le champ d'observation diffère un peu de celui du régime d'assurance-chômage. L'Unedic note que quatre régions connaissent une baisse de l'emploi : la Corse, la Haute-Normandie, la Bretagne et le Limousin.

Les députés souhaitent étendre les exonérations de redevance TV

LA COMMISSION des finances de l'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit de mercredi à jeudi 11 octobre, la première partie, le volet recettes, du projet de loi de finances 2002. Elle a souhaité faire un geste en direction des retraités non imposables, en abaissant de soixante-dix à soixante-cinq ans l'âge d'exonération de la redevance télévision. Elle a aussi supprimé la vignette pour les artisans. A l'initiative des communistes, elle a, comme chaque année depuis 1997, décidé de ne pas revaloriser le barème de l'impôt sur la fortune (ISF), soit un gain de 30 millions d'euros (197 millions de francs) pour l'Etat. Elle a également adopté un amendement intégrant les œuvres d'art dans l'assiette de l'ISF, sans grand espoir de succès, le gouvernement l'ayant toujours refusé.

■ DÉPÊCHES

■ ÉLYSÉE : Jacques Chirac a salué « l'esprit de responsabilité des représentants de la communauté musulmane » et noté leur condamnation unanime du terrorisme », en recevant, à leur demande, mercredi 10 octobre, les participants à la consultation sur l'organisation de l'Islam de France. « La situation créée par les terribles attentats du 11 septembre ne doit en aucune façon conduire à des amalgames, totalement injustifiés, entre islam et terrorisme », précise l'Elysée.

■ VERTS : quatre-vingt-dix « citoyens et citoyennes » des Verts publient un encart publicitaire dans *Libération* du 11 octobre, appelant à « confirmer le mandat d'Alain Lipietz » comme candidat des Verts à l'élection présidentielle. Le quotidien révèle, par ailleurs, que Jean-Guy Talamoni a écrit une lettre au candidat l'assurant de son « total soutien ».

La gauche, sans le PS et le MDC, défile contre le terrorisme et la guerre

JEUDI 11 OCTOBRE, à dix-huit heures, une cinquantaine d'organisations associatives, syndicales et politiques appellent à défiler à Paris, de la place de la République à celle de la Nation dans le cadre d'« une journée nationale d'action contre le terrorisme et contre la logique de guerre, pour la paix et la justice ».

Décidée lundi, au lendemain des premières frappes américaines en Afghanistan, par les signataires de l'appel du Mouvement de la paix, cette initiative est soutenue par une large partie de la gauche et de l'extrême gauche, à l'exception du Parti socialiste et du MDC. Côté syndical, la CGT, le Groupe des dix (qui regroupe notamment les SUD), la FSU, la Confédération paysanne, la CNT ont prévu de mobiliser leurs troupes, tout comme Attac, la Ligue des droits de l'homme, entre autres.

Pour autant, l'affaire n'a pas été simple. Chassés croisés, minirevirements se multiplient

depuis plusieurs jours, comme en témoigne le ballet auquel se livrent Parti communiste et CGT. Le premier, signataire de l'appel du Mouvement de la paix, redouble aujourd'hui de prudence.

LA CGT SOUS LA PRESSION DE SES SYNDICATS

Mardi, quelques heures après l'intervention du premier ministre, Lionel Jospin, devant l'Assemblée nationale, le PCF confirmait sa participation à la manifestation, tout en soulignant, dans un communiqué, que « les communistes exprimeront dans cette action unitaire leur exigence de voir mener un combat sans merci pour que soit éradiqué le terrorisme ». Le parti de Robert Hue, qui réunit son conseil national jeudi matin, a prévu de convoquer la presse dans la foulée. Responsable des relations internationales, Daniel Cirera devrait, à cette occasion, réaffirmer « le soutien » du PCF à l'action de la France et le caractère « légitime d'une riposte après les attentats du

11 septembre y compris dans ses dimensions militaires », tout en exigeant que toutes les opérations soient entreprises « sous l'égide de l'ONU » et, pour la France, sous le contrôle du Parlement. A l'inverse, la direction de la CGT, très réservée au départ, s'est finalement ralliée à cette initiative, sous la pression de ses syndicats. Jeudi 4 octobre, lors de sa commission exécutive, Bernard Thibault a pratiquement été mis en minorité – même s'il n'y a pas eu de vote – par les fédérations et unions régionales sur l'attitude d'abstention de la centrale face aux appels antiguerre. « La direction a organisé un débat interactif. Il devait durer une heure, il en a fallu quatre », souligne un responsable. Numéro deux de la centrale, Maryse Dumas a apporté son appui aux syndicats. Lutte ouvrière, également en réserve, a attendu mardi soir pour annoncer sa participation.

Caroline Monnot

Des juifs d'extrême droite déversent leur haine antiarabe sur Internet

SUR la page d'ouverture du site Internet figure une publicité d'aliments pour chien portant la mention « Hozho Hamas, l'alimentation chien pour chien à base de carcasses fraîches ». Au-dessus est écrit : « Les déchets bien recyclés. » Un clic sur cette phrase amène à une page où est reproduite la photo du corps d'un Palestinien porté à bras d'hommes. « Ça y est ! Emballées dans des chiffons verts, les premières carcasses sont livrées à l'usine », commente la légende. Deux textes présentés comme des « recettes » accompagnent le tout. On y lit, entre autres : « La campagne pour la marque Hozho Hamas va débiter bientôt (...), l'alimentation de nos chers toutous et de nos gentils minets sera à base de carcasses fraîches de terroristes. (...) Il faudra trier les ordures pour récupérer les carcasses de fatah, jihad et autres pourritures qui seront judicieusement recyclées. » Le ton est donné.

Un retour à la page de garde permet d'entrer dans le site en cliquant sur son nom : Cpij (Comité pour une information authentiquement juive). S'ouvre alors un univers de haine avec un vocabulaire codé. Le mot « déchet » y est ainsi abondamment utilisé sans qu'une définition en soit jamais donnée, mais la lecture des textes permet de voir qu'il désigne les Palestiniens, les islamistes et, par extension, les musulmans. Tous ceux qui critiquent la politique israélienne sont qualifiés d'« anti-juifs », voire de « nazis ». Le Cpij déclare sa « haine féroce contre ces pourritures d'antijuifs qui sévissent dans les médias, ailleurs et surtout au

Quai d'Orsay. Avec tout de même une mention spéciale pour les étrons de chiens de l'AFP-PO (l'Agence France-Presse au Proche-Orient). C'est eux les véritables continuateurs des nazis. Ceux que les neuneux de l'UEJF (Union des étudiants juifs de France) et leurs amis seraient bien inspirés d'attaquer, s'ils en avaient le courage et la lucidité ». Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, y est appelé « le macaque à keffieh », Louis Michel, le premier ministre belge, est qualifié de « roquet pédophile », etc. Sur ce site, on parle de « l'évidente nécessité de détruire radicalement non seulement les fabriques de déchets, mais surtout leurs sous-produits partout où ils polluent la planète », et on peut lire : « Détruisons massivement les déchets nuisibles et dangereux. »

Pour Marc Knobel, vice-président de la Licra et président de l'accuse, une association qui lutte contre les sites racistes présents sur Internet, il ne fait pas de doute que les responsables du Cpij appartiennent à la Ligue de défense juive, des adeptes du défunt Rabin Kahane qui « cultivent la haine de l'Arabe ». « Une minorité de juifs radicaux, racistes » contre lesquels l'accuse devrait porter plainte. M. Knobel s'intéresse également au site SOS Racaille, dont les responsables appartiennent à l'extrême droite française et auquel le Cpij fait référence. Une curieuse alliance, que le Cpij justifie par les besoins de la « lutte contre la propagation islamo-fanatique ».

Christiane Chombeau



TORTURE Les viols commis pendant la guerre d'Algérie ont jusqu'à présent constitué un tabou quasiment impossible à lever, tant pour les auteurs que pour les victimes.

● QUARANTE ANS après, la parole commence à se libérer. Et il apparaît que les viols sur les femmes ont eu un caractère massif en Algérie entre 1954 et 1962, dans les villes mais surtout

dans les campagnes. ● SELON HENRI POUILLOT, ancien appelé, il y avait deux catégories de viols : « Ceux qui étaient destinés à faire parler, et les viols de "confort", de défoulement,

les plus nombreux. » ● LA HONTE des victimes explique qu'elles se soient toujours tues. « Chez vous, une femme violée est une victime, chez nous, c'est tout le contraire, nous sommes

les coupables », explique l'une d'entre elles. ● MOHAMED GARNE, né du viol d'une Algérienne par des soldats français, devait demander réparation à l'Etat, jeudi 11 octobre.

Le tabou du viol des femmes pendant la guerre d'Algérie commence à être levé

Les anciens appelés interrogés par « Le Monde » témoignent du caractère massif de l'humiliation des femmes entre 1954 et 1962. Selon l'un d'eux, les détenues subissaient ce sort « en moyenne neuf fois sur dix ». Un homme né en 1960 du viol d'une Algérienne par des soldats français demande aujourd'hui réparation

DE TOUTES les exactions commises par l'armée française pendant la guerre d'Algérie, le viol est la plus cachée, la plus obstinément tue depuis quarante ans, par les auteurs autant que par les victimes. Certains commencent pourtant à lever ce tabou, confirmant peu à peu ce que l'écrivain Mouloud Feraoun dénonçait autrefois dans son journal comme étant une pratique courante, du moins en Kabylie. Il apparaît que, loin d'avoir constitué de simples « dépassements », les viols sur les femmes ont eu un caractère massif en Algérie entre 1954 et 1962, dans les villes mais surtout dans les campagnes, et plus encore vers la fin de la guerre, en particulier au cours de « l'opération Challe », menée en 1959 et 1960 sur le territoire algérien pour venir à bout de l'Armée de libération nationale (ALN). L'ouverture de la totalité des archives et la lecture de tous les « journaux de marche » des soldats ne donneraient sans doute qu'une très petite idée de l'ampleur du phénomène, parce qu'il n'y eut jamais d'ordres explicites de viols, et encore moins d'ordres écrits. En outre, rares sont les hommes qui se seront vantés, dans leurs carnets personnels, de tels comportements.

Tous les appelés interrogés le disent : « Tout dépendait du chef. » Si l'officier, ou le sous-officier, affichait des positions morales sans équivoque, il n'y avait ni viols ni tortures, quel que soit le sexe des détenus, et quand une « bavure » se produisait la sanction était exemplaire. D'une compagnie à l'autre,

on passait donc du « tout au rien ». « Donner l'ordre, comme cela a été fait, de toucher le sexe des femmes pour vérifier leur identité, c'était déjà ouvrir la porte au viol », souligne l'historienne Claire Mauss-Copeaux, pour qui deux facteurs au moins expliquent que ce phénomène ait pris de l'ampleur. D'une part, l'ambiance d'extrême racisme à l'encontre de la population musulmane. D'autre part, le type de guerre que menait l'armée française, confrontée à une guérilla qui l'obligeait à se disperser et à laisser une grande marge de manœuvre aux « petits chefs », lesquels, isolés sur le terrain, pouvaient s'attribuer droit de vie et de mort sur la population.

« PIRE QUE DES CHIENS »

« Dans mon commando, les viols étaient tout à fait courants. Avant les descentes dans les mechtas [maisons en torchis], l'officier nous disait : "Violez, mais faites cela discrètement" », raconte Benoît Rey, appelé comme infirmier dans le Nord constantinois à partir de septembre 1959, et qui a relaté son expérience dans un livre, *Les Egorgeurs*. « Cela faisait partie de nos "avantages" et était considéré en quelque sorte comme un dû. On ne se posait aucune question morale sur ce sujet. La mentalité qui régnait, c'est que, d'abord, il s'agissait de femmes et, ensuite, de femmes arabes, alors vous imaginez... » Sur la centaine d'hommes de son commando, « parmi lesquels des harkis redoutables », précise-t-il, une vingtaine profitait régulièrement des occa-

sions offertes par les opérations de contrôle ou de ratissage. A l'exception de deux ou trois, les autres se taisaient, même si ces violences les mettaient mal à l'aise. La peur d'être accusé de soutenir le Front de libération nationale (FLN) en s'opposant à ces pratiques était si vive que le mutisme était la règle.

« Les prisonniers qu'on torturait dans ma compagnie, c'étaient presque toujours des femmes, raconte de son côté l'ancien sergent Jean Vuillez, appelé en octobre 1960 dans le secteur de Constantine. Les hommes, eux, étaient partis au maquis, ou bien avaient été envoyés dans un camp de regroupement entouré de barbelés électrifiés à El Milia. Vous n'imaginez pas les traitements qui étaient réservés aux femmes. Trois adjudants les "interrogeaient" régulièrement dans leurs chambres. En mars 1961, j'en ai vu quatre agoniser dans une cave pendant huit jours, torturées quotidiennement à l'eau salée et à coups de pioche dans les seins. Les cadavres nus de trois d'entre elles ont ensuite été balancés sur un talus, au bord de la route de Collo. »

Affecté comme appelé en 1961 à la Villa Sesini (nommée aussi par erreur Susini), Henri Pouillot révèle avoir assisté à une centaine de viols en l'espace de dix mois, dans ce qui était le plus célèbre des centres d'interrogatoires et de tortures de l'armée française à Alger. De ses souvenirs, il vient de faire un livre douloureux mais au ton juste, *La Villa Susini* (Ed. Tirésias). « Les femmes étaient violées en moyenne neuf fois sur dix, en fonction de leur âge et



de leur physique, raconte-t-il. On s'arrangeait, lors des rafles dans Alger, pour en capturer une ou deux uniquement pour les besoins de la troupe. Elles pouvaient rester un, deux, ou trois jours, parfois plus. » Pour Henri Pouillot, il y avait deux catégories de viols : « Ceux qui étaient destinés à faire parler, et les viols "de confort", de défoulement, les plus nombreux, qui avaient lieu en général dans les chambrées, pour des raisons de commodité. » Il se souvient que la quinzaine d'hommes affectés à la Villa Sesini avait « une liberté totale » dans ce domaine. « Il n'y avait aucun interdit. Les viols étaient une torture comme

une autre, c'était juste un complément qu'offraient les femmes, à la différence des hommes. »

« UN ANÉANTISSEMENT »

Mesuraient-ils alors la gravité de leurs actes ? La plupart n'ont pas de réponse très tranchée. « On savait que ce que nous faisons n'était pas bien, mais nous n'avions pas conscience que nous détruisions psychologiquement ces femmes pour la vie, résume l'un d'eux. Il faut bien vous remettre dans le contexte de l'époque : nous avions dans les vingt ans. Les Algériens étaient considérés comme des sous-hommes, et les femmes tombaient dans la catégorie encore en dessous, pire que des chiens... Outre le racisme ambiant, il y avait l'isolement, l'ennui à devenir fou, les beuveries et l'effet de groupe. » Certains ne se sont jamais remis d'avoir commis ou laissé faire ce qu'ils qualifient avec le recul de « summum de l'horreur ». La psychologue Marie-Odile Godard en a écouté quatorze pour faire une thèse de doctorat sur les traumatismes psychologiques de guerre. « Ils m'ont parlé des viols comme quelque chose de systématique dans les mechtas, et c'est souvent à l'occasion de telles scènes d'extrême violence que leur équilibre psychique a basculé », raconte-t-elle.

L'avocate Gisèle Halimi, l'une des premières à avoir dénoncé, pendant la guerre d'Algérie, les multiples viols en cours - en particulier dans un livre écrit avec Simone de Beauvoir, *Djamila Boupacha* -, estime elle aussi que neuf femmes sur dix étaient violées quand elles étaient interrogées par l'armée française. Dans les campagnes, dit-elle, les viols avaient pour objectif principal « le défoulement de la soldatesque ».

Fl. B.

Mais, lors des interrogatoires au siège des compagnies, c'est surtout l'anéantissement de la personne qui était visé. L'avocate rejoint ainsi l'idée exprimée par l'historienne Raphaëlle Branche, dans son livre *La Torture et l'Armée* (Gallimard), à savoir que la torture avait moins pour objet de faire parler que de faire entendre qui avait le pouvoir. « Ça commençait par des insultes et des obscénités : "Salope, putain, ça te fait jouir d'aller dans le maquis avec tes moudjahidins ?", rapporte-t-elle. Et puis ça continuait par la gégène, et la baignoire, et là, quand la femme était ruisselante, hagarde, anéantie, on la violait avec un objet, une bouteille par exemple, tandis que se poursuivait le torrent d'injures. Après ce premier stade d'excitation et de défoulement, les tortionnaires passaient au second : le viol partouze, chacun son tour. »

Contrairement à l'idée répandue, les viols ne se sont presque jamais limités aux objets, ce qui achève de détruire l'argument selon lequel les sévices sexuels visaient à faire parler les suspects. Gisèle Halimi révèle aujourd'hui que, neuf fois sur dix, les femmes qu'elle a interrogées avaient subi successivement tous les types de viols, jusqu'aux plus « classiques », mais que leur honte était telle qu'elles l'avaient suppliée de cacher la vérité : « Avouer une pénétration avec une bouteille, c'était déjà pour elles un anéantissement, mais reconnaître qu'il y avait eu ensuite un ou plusieurs hommes, cela revenait à dire qu'elles étaient bonnes pour la pou-belle. »

Saura-t-on un jour combien de viols ont eu lieu ? Combien de suicides ces drames ont provoqués ? Combien d'autres victimes, souvent encore des enfants, ont subi des agressions sexuelles (fellations, masturbations, etc.) devant leurs proches pour augmenter encore le traumatisme des uns et des autres ? Il faudra aussi se pencher sur la question des « Français par la crime », comme se définit Mohamed Garne, né d'un viol collectif de sa mère, Khéira, par des soldats français, alors qu'elle était âgée de quinze ans (lire ci-dessous). Il reste de nombreuses pistes à explorer, et tout d'abord à écouter la parole qui se libère d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée. « Il faudrait aussi travailler sur l'imaginaire des anciens d'Algérie, souffle l'historien Benjamin Stora. Ils ont écrit plus de trois cents romans, où presque tous "se lâchent" et relatent des scènes de viols terrifiantes. C'est alors qu'on prend la mesure de ce qu'a dû être l'horreur. »

Florence Beaugé

« Dans l'esprit de nos parents, il aurait mieux valu que nous soyons mortes »

DEPUIS que Louissette Ighilahriz a parlé et révélé publiquement, en France puis en Algérie, les viols dont elle avait été l'objet lors de sa détention par l'armée française en 1957, les langues se délient, à la fois du côté des tortionnaires et des victimes. En privé, un certain nombre d'anciens combattants algériens évoquent leurs tortures et, avec réticence, leurs viols. Toutefois, leur traumatisme est tel qu'il n'est toujours pas question, dans leur esprit, de témoigner à visage découvert. Même entre elles, elles disent ne s'être jamais confiées sur ce sujet depuis leur retour à la vie civile. « Il y a toujours eu, malgré tout, une sorte de code entre nous, avoue K. Dès que le mot torture est prononcé, on se regarde, on se serre fort le bras, parfois les larmes aux yeux, et l'une de nous dit tout haut : "Ce que l'armée nous a fait, il n'y a que Dieu qui puisse le savoir", ce qui signifie : "Ne nous posez pas de question". » Ces derniers mois, cette ancienne moudjahidine a osé demander pour la première fois à dix-sept de ses « sœurs » de résistance si elles aussi avaient été violées. « J'ai interrogé celles qui, comme moi, me semblaient utiliser le code dont je viens de vous parler, raconte-t-elle.

Eh bien, j'avais visé juste ! Toutes avaient en effet été violées, elles me l'ont avoué, en ajoutant aussitôt : "Je t'en supplie, ne le dis pas !" »

Si elles se sont toujours tues, c'est qu'elles savaient ne pas pouvoir bénéficier de compassion de la part de leur entourage. « Chez vous, en France, une femme violée est une victime, explique K. Chez nous, c'est tout le contraire, nous sommes les coupables. On nous reproche de mi-mots de n'avoir pas su résister à nos agresseurs, et on en donne pour preuve le fait que nous sommes encore vivantes. Dans l'esprit de nos parents, il aurait mieux valu que nous soyons mortes, car un viol, c'est le comble du déshonneur pour toute la famille. »

« SURTOUT, NE LE DIS JAMAIS À PERSONNE »

L'historien Mohammed Harbi, qui a travaillé sur les agressions sexuelles commises par le Front de libération nationale (FLN) pendant la guerre d'indépendance, raconte qu'il n'a jamais réussi à obtenir de confidences d'Algériennes sur ce type de violences perpétrées par des militaires français. Et pour cause... K. se souvient que sa mère, la récupérant meurtrie de la

tête aux pieds par les tortures infligées par les parachutistes, s'était exclamée, catastrophe : « Mais ma fille, ils t'ont "touchée" ! » « Oui », avait répondu la jeune fille, espérant du réconfort. « Surtout, ne le dis jamais à personne ! », s'était alors écriée la mère, anéantie. « J'ai donc fait comme toutes les autres : semblant d'être gaie, d'avoir oublié, alors que chaque nuit ces scènes n'ont jamais cessé de me hanter », raconte K., désabusée.

Comment « l'aveu » public de Louissette Ighilahriz, l'année dernière, a-t-il été ressenti en Algérie ? « Positivement. On ne me parle jamais de cette question, mais partout, les gens m'embrassent spontanément, me disent "merci" et puis se taisent, répondent d'intéressée. Plus personne n'ignore que j'ai été violée, mais le regard a changé, il y a de la compassion et de la reconnaissance à présent. » L., quant à elle, vit avec son secret depuis l'enfance. Elle a été violée à l'âge de huit ans par un militaire français. « Vous comprenez, maintenant, pourquoi je ne me suis jamais mariée ? », interroge-t-elle doucement.

Fl. B.

Dix mille femmes ont combattu

Pratiquement absentes de la vie publique avant 1954, les femmes algériennes (dont 95,5 % étaient analphabètes) ont tenu un rôle important dès le début de la guerre, rappelle Djamilia Amrane-Minne, enseignante d'histoire à l'université de Toulouse-Mirail et auteur du livre *Des femmes dans la guerre d'Algérie* (Karthala, 1994). Officiellement, elles ont été plus de 10 000 (pour quelque 300 000 hommes) à servir en tant qu'infirmières, agents de liaison ou à prendre le maquis. Leur rôle a été essentiel dans la guérilla urbaine et elles ont eu des rapports très égalitaires avec les hommes.

Les combattantes étaient souvent des mères de famille, voire de jeunes femmes dans les maquis. Djamilia Amrane-Minne, qui a recueilli de nombreux témoignages de ces femmes, n'a pas abordé la question du viol. « Elles étaient parvenues à surmonter leur épreuve, et je ne me sentais pas le droit de les replonger dans ce qu'elles avaient vécu de plus dur », témoigne-t-elle.

Mohamed Garne, né d'un viol collectif dans un camp, demande réparation à l'Etat français

C'EST sa dernière chance. Mohamed Garne, né du viol de sa mère par des soldats français pendant la guerre d'Algérie et devenu « français par le crime », n'a plus qu'un espoir : obtenir une pension, et donc une reconnaissance de l'Etat, pour retrouver une partie de son histoire. La cour régionale des pensions devait examiner, jeudi 11 octobre, sa requête. Le commissaire du gouvernement, qui représente le ministre de la défense, y est franchement hostile ; la cour, dans le doute, a ordonné une expertise, plutôt favorable. Mais il se joue devant cette obscure juridiction quelque chose de bien plus lourd : la reconnaissance d'un crime en Algérie, en dépit des amnisties qui ont jusqu'ici toujours étouffé le débat judiciaire.

Mohamed Garne est né le 19 avril 1960 en Algérie de père inconnu et d'une mère qu'il n'a pas connue : Kheïra Garne avait seize ans à sa naissance et le bébé a été mis aussitôt en nourrice. La nouvelle le battait et il a été hospitalisé à Alger avec des signes de rachitisme, puis placé dans une famille d'accueil, qui a explosé quand il avait quinze ans. Le mari buvait et on a

renvoyé l'adolescent d'où il venait : à l'orphelinat. Le jeune homme, pourtant, a souvent rendu visite à ses parents adoptifs, pour savoir qui était son père. A l'automne 1977, « il a entendu son père adoptif, après une engueulade, lui jeter à la figure qu'il était le fils d'une pute, a témoigné une proche. Il a été pris d'une crise violente de désespoir, menaçant de se jeter par la fenêtre de mon appartement situé au 10^e étage avant de s'enfuir dans la nuit. »

TENTATIVES DE SUICIDE

Le jeune homme a fait deux tentatives de suicide, a été hébergé jusqu'à vingt-cinq ans à l'orphelinat, a dormi deux mois en hôpital psychiatrique et trois ans en prison après avoir volé sa mère adoptive, « pour lui montrer que j'existais ». En 1985, il se marie, travaille comme infirmier et donne, l'année suivante, naissance à un enfant, qui réveille ses angoisses de filiation. Il lui a fallu trois ans pour retrouver la trace de sa mère, à Hydra, sur les hauteurs d'Alger (Le Monde du 9 novembre 2000). Il y est allé un soir de septembre 1988, il tombait des trombes d'eau, ce jour-là. Les gens regardaient avec méfiance ce type qui cherchait Kheïra Garne, on a fini par lui dire qu'elle habitait tout près, dans le cimetière. Elle était là, devant une sorte de grotte, aménagée entre deux tombes, une hache à la main. Mais quand il lui a dit qu'il était son fils, elle l'a embrassé.

Mohamed est revenu souvent et a fini par apprendre le nom de son père, Abdelkader Bengoucha, mort au combat contre les Français. Le jeune homme a poussé sa mère à faire les démarches pour qu'il prenne son nom, mais Kheïra n'a pas bougé et le fils s'est fâché. Il l'a assignée devant le tribunal et, après quatre ans de procédure, Kheïra Garne est venue témoigner, en 1994. La belle famille a prouvé qu'Abdelkader était stérile et que Mohamed ne pouvait être son fils. Alors Kheïra a avoué qu'elle avait été violée par les soldats, avant de s'évanouir en plein tribunal. Elle a raconté à Mohamed comment elle avait été découverte, en août 1959, après un bombardement. Comment elle avait été violée des nuits entières, puis frappée sur le ventre et à l'électricité dès qu'elle avait été enceinte.

Mohamed Garne, arrivé en France en 1998, a passé les années qui ont suivi sans sortir du cauchemar. Les psychiatres l'ont récupéré après des nuits d'errance dans les rues de Paris ou les bras taillés à coups de rasoir, avec une idée fixe : faire reconnaître son histoire au seul père qu'on lui laissait : l'Etat français. Le tribunal des pensions militaires lui a refusé une rente le 14 mars 2000. En appel, le commissaire du gouvernement a estimé qu'il n'était qu'une « victime indirecte » de la guerre d'Algérie, et d'ailleurs seules les séquelles physiques, et non psychologiques, ouvrent le droit à une pension. M^e Jean-Yves Halimi a pourtant montré que le bébé avait été frappé dans le ventre de sa mère et la cour a désigné en décembre 2000 un expert.

« SOUFFRANCE FŒTALE »
Le rapport du professeur Louis Crocq, psychiatre des armées et consultant à l'hôpital Necker, est net. Il juge Mohamed Garne atteint « de diverses infirmités, essentiellement psychiques » et évalue le taux d'invalidité à 60 %. Il voit trois causes à ses infirmités, toutes imputables « à la

responsabilité de l'Etat français » : l'enfant a été séparé de sa mère, puis frappé par sa nourrice, c'est la première cause, « certaine », « directe » et « déterminante ». A cela s'ajoute « la cause vraisemblable d'une souffrance fœtale (...) éprouvée du fait des mauvais traitements et tentatives d'avortement » infligés à sa mère. L'expert ajoute encore une cause « directe et certaine », le choc trente ans après d'avoir appris qu'il avait été « conçu dans un camp de concentration » lors « d'un viol collectif ».

Le représentant du ministre de la défense n'a pas été trop convaincu et a suggéré, dans ses conclusions écrites, d'écarter le rapport. Le professeur Crocq a vertement répliqué au commissaire du gouvernement, « dont la compétence en psychiatrie est encore à démontrer » et dont l'argumentation « s'appuie sur deux assertions fausses et des contre-vérités scientifiques ». La vénérable cour régionale des pensions, qui n'est guère habituée à de si vifs éclats, attendait jeudi avec un zeste d'impatience la suite des débats.

Franck Johannès

La cour d'assises du Nord examine la violence gratuite et meurtrière du « gang de Roubaix »

« Ils se disent musulmans mais aucune religion ne prône ce genre d'acte », a lancé la compagne d'une victime

Les audiences du procès du « gang de Roubaix » étaient consacrées, mardi 9 et mercredi 10 octobre, aux attaques à main armée commises, en

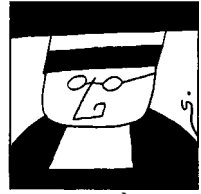
1996, par cette bande dont les trois membres rescapés sont jugés, depuis le 2 octobre, par la cour d'assises du Nord, à Douai. Deux d'entre eux ont

admis leur participation à l'attaque d'un fourgon blindé, tandis que le troisième, Omar Zemmiri, continue à nier toute implication.

DOUAI

de notre envoyé spécial

Des braqueurs maladroits, agissant avec une violence gratuite et délibérément meurtrière. C'est



PROCÈS

l'inquiétant portrait des membres du « gang de Roubaix » esquissé devant la cour d'assises du Nord, à Douai, lors des deux journées d'audience consacrées aux attaques à main armée commises par cette bande à mi-chemin entre le banditisme et l'islamisme (*Le Monde* du 4 octobre), début 1996, dans la région de Lille. Chargée de juger les trois rescapés du groupe, la cour avait évoqué, mardi 9 octobre, le braquage du supermarché Aldi de Croix, le 8 février 1996, suivi d'une course-poursuite avec les forces de l'ordre. A cette occasion, des policiers avaient essayé des tirs de kalachnikov et un automobiliste avait été abattu. Mercredi 10 octobre, l'audience a été consacrée à l'attaque d'un fourgon de transport de fonds appartenant à la société Brink's, survenue, le 25 mars 1996, sur le parking du centre commercial Auchan, à Leers.

Comme à chaque fois, cette attaque combinait l'amateurisme le plus complet et l'usage d'un arsenal de guerre au service d'une volonté de tuer. Elle survenait un peu avant 8 h 30, alors que le fourgon, presque vide, commençait sa tournée. En stationnement près d'un restaurant dont les convoyeurs n'avaient pas encore récupéré la recette, le véhicule ne contenait que 500 000 francs, contre plusieurs millions habituellement en fin de journée. Au volant, le

conducteur attendait le retour de ses collègues quand six individus armés entourèrent le véhicule. Un tir de lance-roquettes transperçait alors la portière du conducteur, juste au-dessus de la vitre. Presque au même moment, une grenade explosait contre la porte arrière et le fourgon se trouvait pris sous le feu d'armes automatiques ; quarante-quatre douilles de fusil d'assaut kalachnikov furent retrouvées sur les lieux, une trentaine d'impacts relevés sur le véhicule.

« La mort, on l'a vu de près », est venu témoigner Erick Demandril, le chauffeur du fourgon. Gravement blessé à la jambe, il a eu juste le temps de s'allonger au fond de la cabine. « Je criais, je me voyais mort », avait-il précisé lors de son audition par la police. « Je n'ai pas cherché à attenter à sa vie mais il a eu beaucoup de chance », a cru bon de souligner Mouloud Bouguelane, l'un des trois accusés, qui a admis être l'auteur du tir au lance-grenades. Je n'aurais pas voulu être à sa place. » Hocine Bendaoui a lui aussi reconnu sa participation aux faits et confirmé que c'est bien Christophe Caze, Français converti à l'islam et chef présumé du groupe, qui a tiré sur le fourgon au lance-roquettes. Omar Zemmiri, le troisième accusé, a continué, lui, de nier toute implication malgré le rappel des nombreuses déclarations contraires de Mouloud Bouguelane et de Hocine Bendaoui devant la police.

Mardi, des tergiversations et des dénégations du même ordre avaient provoqué la colère de la compagne de Hamoud Feddal, l'automobiliste assassiné lors de la course-poursuite survenue après le braquage du supermarché de Croix. « Vous êtes des monstres, avait crié Fatiha Boudaoud. Vous

avez détruit des vies gratuitement, on ne sait même pas pourquoi. » La jeune femme, qui venait de se marier avec la victime, musulman pratiquant, a récusé les justifications des accusés, faisant état du besoin de financer la « cause » musulmane en Bosnie. « Ils se disent musulmans mais aucune religion ne prône ce genre d'actes », a-t-elle lancé, en larmes, à la barre des témoins. Des trois rescapés du gang, Hocine Bendaoui est le seul impliqué dans ce braquage et dans cette course-poursuite. Mais il n'est pas poursuivi

dans son véhicule, d'une rafale de kalachnikov. Ce chef d'entreprise de trente-trois ans habitait le même quartier que certains membres du gang. Hocine Bendaoui a même reconnu que c'était un ami de sa famille. « Il ne faisait que passer et vous vous êtes acharnés sur lui, a accusé la compagne de l'automobiliste. Pourquoi ? Parce qu'il vous avait reconnus ? »

Quelques minutes auparavant, la même violence aveugle avait frappé, sans faire de victime. Alors que les braqueurs avaient pris de l'avance sur

Qui a peur d'Omar Zemmiri ?

« C'est peut-être une erreur de ma part », « il n'était peut-être pas là », « je ne m'en souviens pas ». Quand il s'agit d'évoquer le rôle d'Omar Zemmiri dans le « gang de Roubaix », Mouloud Bouguelane et Hocine Bendaoui, ses deux coaccusés sont pris de tressaillissements et refusent de renouveler leurs déclarations mettant en cause leur comparse. Mardi 9 octobre, M^{re} Gilbert Collard, avocat de la partie civile, a questionné : « Monsieur Bendaoui, vous avez peur de M. Zemmiri ? » La réponse – « pas du tout » – n'a pas convaincu. Quelques minutes plus tôt, Hocine Bendaoui, comme Mouloud Bouguelane, avait tenté de revenir sur une déposition dans laquelle il affirmait que Zemmiri faisait partie d'un « deuxième groupe » au sein du gang. « Vous changez quand vous êtes nez à nez avec Zemmiri », avait fait remarquer le président de la cour, Michel Gasteau. Déjà intrigué par ce comportement, le juge d'instruction avait demandé à Hocine Bendaoui s'il faisait l'objet de menaces en prison. Le jeune homme avait répondu par l'affirmative, sans vouloir en dire plus.

vi pour le meurtre de l'automobiliste, attribué à Nuri Altinkaynak, l'un des quatre membres du gang morts, le 29 mars 1996, lors de l'assaut de la maison d'Omar Zemmiri à Roubaix par les policiers du RAID. Le 8 février 1996, M. Feddal, lui, a eu pour seul tort de déboucher à un carrefour et de voir les braqueurs sortir en armes de leur véhicule, qui venait d'entrer en collision avec une autre voiture. Il a fait marche arrière mais l'un des hommes en fuite a couru vers lui et l'a abat-

les policiers qui les poursuivaient, ils freinaient brusquement et s'immobilisaient sur la chaussée pour ouvrir le feu, à la kalachnikov, sur le véhicule de police. « En vingt ans de police, je n'ai jamais vu une telle violence, a affirmé Rodolphe Los, l'un des trois agents pris pour cible. Ils avaient la possibilité de s'enfuir mais ils se sont arrêtés délibérément pour tirer sur des policiers avec des armes de guerre. »

Frédéric Chambon

Au procès de la MNEF, la défense plaide la relaxe d'Olivier Spithakis

Le jugement sera rendu le 7 novembre

LA ONZIÈME chambre correctionnelle du tribunal de Paris a achevé, mercredi 10 octobre, l'examen des deux volets de l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) qui lui étaient soumis depuis le début du mois d'octobre, dont celui impliquant Dominique Strauss-Kahn, poursuivi pour « faux et usage de faux ». Son jugement sera rendu mercredi 7 novembre.

Dans un prétoire déserté par la presse après que l'accusation eut, lundi 8 octobre, finalement abandonné, faute d'arguments, l'accusation contre l'ancien ministre de l'économie et des finances (*Le Monde* du 10 octobre), la défense s'est attelée, mardi 9 et mercredi 10, au cours des dernières plaidoiries, à combattre ce qu'elle a estimé être « les incohérences » du dossier. La dimension de ce dernier – comprenant la mise en cause d'un ministre –, aurait, comme l'a pensé M^{re} Philippe Lemaire, avocat de l'ancien directeur général de la mutuelle, Olivier Spithakis, « échappé à ceux qui étaient censés le gérer ».

Au centre des derniers débats : l'achat de l'immeuble parisien de la rue Tiphaine, acquis en novembre 1990 pour 14,3 millions de francs, par une filiale de la MNEF, la SCI Immo-campus, dont l'accusation estime qu'il a été surpayé de 3 millions de francs afin de minorer le prix d'un duplex acheté par un homme de confiance d'Olivier Spithakis, William Bihi Zenou, puis par l'ancien président du conseil général des Bouches-du-Rhône, François Bernardini.

De concert, les avocats des prévenus intéressés par ce volet de l'affaire, plaidant la relaxe, ont tout d'abord contesté le fait que celui-ci ait été renvoyé devant le tribunal

sous la prévention de « détournements de fonds publics ou privés », estimant qu'on avait voulu grossir l'affaire. Certains avocats de la partie civile eux-mêmes avaient estimé qu'il eut fallu considérer le dossier comme relevant d'un « abus de confiance », moins sévèrement réprimé. De même ont-ils écarté l'idée qu'Olivier Spithakis, contre qui deux ans de prison, dont un avec sursis, et 500 000 francs d'amende ont été requis, ait pu être tenu stricto sensu pour « dépositaire de fonds publics ». Enfin, ils ont relevé que la MNEF n'avait déboursé, par l'intermédiaire de sa filiale, que 3,75 millions de francs et non les 14,3 millions de francs reprochés.

EXPERTISES CONTESTÉES

Mais, surtout, M^{re} Lemaire a rappelé qu'une expertise avait été diligentée par la MNEF en son temps pour évaluer le bien. Un expert judiciaire l'avait estimé, en août 1990, dans une fourchette de 13 à 14 millions de francs. « Immo-campus a acquis le bien à l'époque au prix du marché », a-t-il martelé, contestant les expertises menées huit ans plus tard par d'autres experts, nommés au cours de l'instruction.

Avocat d'Alain Obadia, le vendeur de l'immeuble et du duplex, contre qui 100 000 francs d'amende ont été requis – l'accusation relevant qu'il n'avait profité de rien dans ce montage –, M^{re} Olivier Metzner s'est interrogé pour sa part sur la prescription des faits vieux de onze ans. « L'opération n'a pas été opaque », a-t-il remarqué. Notamment authentifiée par un notaire et signifiée au service de préemption de la Ville de Paris.

Jean-Michel Dumay



infrastructure : le point de départ c'est vous.

Les défis que vous devez relever dans le cadre de votre entreprise vous sont spécifiques avec des contraintes en termes de budget, de temps et de technologie. Si votre infrastructure bénéficiait d'une technologie adaptée à vos besoins, et non l'inverse, cela vous aiderait. Chez HP, nous inventons des solutions d'infrastructure qui commencent toujours avec vous. Votre entreprise. Vos employés. Vos procédures. Vos opportunités. Connectez-vous à notre site : www.hp.com/fr/infrastructure.



Le gouvernement présente un programme d'actions pour les malades d'Alzheimer

Les mesures annoncées satisfont les associations de malades et leurs familles

Trois ministres devaient présenter, jeudi 11 octobre, un programme d'actions destiné aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou

d'autres formes de démence proches. L'un de ses chapitres, très attendu, cherche à améliorer la prise en charge des personnes malades et l'aide

à apporter à leurs familles. Des places d'accueil de jour vont être créées, une partie de leur prix étant prise en charge par l'assurance-maladie.

ALORS que l'accent avait été mis, lors de la récente journée mondiale consacrée à la maladie d'Alzheimer, sur les difficultés des familles de malades (*Le Monde* du 22 septembre), Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, et Paulette Guinchard-Kunstler, secrétaire d'Etat aux personnes âgées, devaient présenter de concert, jeudi 11 octobre, le « programme d'actions destiné aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ». Ce plan comporte des mesures chiffrées, tant sur les versants médicaux (diagnostic précoce, consultations sur la mémoire...) que médico-sociaux (soutien et information des personnes malades et de leurs familles, amélioration de la qualité des structures d'hébergement...) de la maladie.

Ce programme est déjà salué comme « une avancée » par Huguette Dréra, présidente de l'Union des associations France - Alzheimer, fédérant 108 associations locales. Estimant que l'on « a tenu compte de ce que nous demandions depuis très longtemps - la prise en compte des aidants, le développement de l'accueil de jour et l'organisation de la formation », M^{me} Dréra se félicite que les ministres aient « sollicité la participation active des associations pour accompagner ce plan ».

Touchant, selon les estimations, de 500 000 à 600 000 personnes en France, dont 350 000 pour la seule maladie d'Alzheimer, les démences ne cessent de s'accroître : leur nombre devrait doubler avant 2020. Le programme spécifique rendu public jeudi 11 octobre entend y répondre et fera l'objet d'une circulaire en janvier 2002. Il développe six objectifs. Le premier vise à « identifier les premiers symptômes et orienter », pour permettre un diagnostic précoce. Actuellement, la moitié seulement des personnes atteintes de démence seraient identifiées et un tiers traitées. Des formations seront assurées par 300 praticiens spécialement formés à cette tâche. Cette action sera financée en 2002 à hauteur de 1,8 million de francs par la direction générale de la santé.

Deuxième objectif du programme : « structurer l'accès à un diagnostic de qualité ». Cela passe par le développement de « consultations mémoire » pluridisciplinaires, avec une somme de 35 millions de francs destinée au recrutement de personnel médical et non médical, notamment des neuropsychologues. Ces consultations mémoire auront dans leur cahier des charges un projet de soins et de prise en charge globale. Parallèlement seront développés des « centres mémoire de ressource et de recher-

che » labellisés, vers lesquels pourront être orientés les cas difficiles, et qui mèneront également des actions de recherche et de formation. Ils seront dotés d'une enveloppe globale de 5 millions de francs. En troisième lieu, le plan vise à « préserver la dignité des personnes malades ». « Cinq tables rondes citoyennes » travailleront sur les problèmes éthiques soulevés (annonce du diagnostic, situations de la vie quotidienne, etc.).

7 000 PLACES D'ACCUEIL

Le quatrième objectif était très attendu par les associations de malades et d'aidants. Il vise à « soutenir et informer la personne malade et sa famille ». Les mesures concrètes passent en particulier par le dispositif de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) (*Le Monde* du 8 mars). Son dispositif de gestion par les conseils généraux sera mis en place à partir de janvier 2002. D'un montant de 16 milliards de francs par an, il est cofinancé par les conseils régionaux et l'Etat.

Par ailleurs, 7 000 places d'accueil de jour, pour une ou plusieurs journées par semaine, vont être créées sur quatre ans, s'ajoutant aux quelque 3 000 existantes. En 2002, 1 750 places seront ouvertes pour un coût de 78,75 millions de francs. L'assurance-maladie pren-

dra en charge une partie du prix de journée, à hauteur de 150 francs par personne malade accueillie.

Ayant vocation à être des lieux d'accueil, d'écoute et d'information, 1 000 centres locaux d'information et de coordination (CLIC) seront également mis en place sur cinq ans. Ils seront cofinancés par l'Etat, les conseils généraux et les caisses de Sécurité sociale. L'Etat a attribué 70 millions de francs pour 2001 et 150 millions de francs pour 2002. Enfin, un groupe de travail étudiera les moyens de mieux prendre en compte la spécificité des personnes de moins de 60 ans atteintes de démence.

Cinquième objectif du programme, l'amélioration de la qualité des structures d'hébergement. La réforme de la tarification des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) est en cours. Une somme de 1,2 milliard de francs y est consacrée pour 2002. Parallèlement, l'hébergement temporaire sera renforcé avec la création, l'an prochain, de 750 nouvelles places pour un budget de 49,5 millions de francs. Le sixième et dernier volet vise à favoriser les études et la recherche, en particulier dans le domaine de la prévention par l'évaluation des facteurs de risque.

Paul Benkimoun

Entre Vigipirate et arrêté d'expulsion, le départ manqué d'un ferry vers l'Algérie

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Ce mardi 9 octobre, en fin de matinée, le *Liberté*, ferry de la SNCM (Société nationale Corse Méditerranée), commence à embarquer ses 870 passagers et 330 véhicules à destination d'Alger, sous l'œil de 130 marins. Départ prévu à 15 h 30, après de longues opérations : les consignes Vigipirate exigent de nombreuses vérifications, en particulier sur les voitures, surchargées.

Pendant ce temps, Nacer Hamani roule entre Lyon et Marseille, sous une impressionnante escorte policière. Condamné en janvier 1999 à Paris à huit ans de prison pour « association de malfaiteurs en vue d'accomplir des actes de terrorisme » et à l'interdiction définitive du territoire français, l'homme a été extrait de la centrale de Moulins-Yzeure (Allier) la veille et transféré au centre de rétention lyonnais Saint-Exupéry. La préfecture de l'Allier a pris à son encontre une décision d'expulsion vers l'Algérie. Vers 14 heures, la police le place dans une cabine-cellule du *Liberté*. Il s'y endort.

C'est à ce moment que les marins, très nerveux sur la destination d'Alger, constatent que les voitures ne passent plus à la « poêle à frire », qui scanne tous les véhicules. Ils s'en inquiètent et découvrent alors qu'on a embarqué « un terroriste ». Jean-Paul Israël, de la CGT des marins, accuse : « Le préfet a pris la responsabilité d'autoriser le départ du navire sans le contrôle de tous les véhicules. » Et la Cimade, association de défense du droit des étrangers, soutient la même thèse : il s'agirait d'accélérer le départ du bateau avant que ne tombe la décision du tribunal administratif de Lyon concernant Nacer Hamani. Son avocat, Frédéric Bidault, a en effet contesté l'arrêté d'expulsion vers l'Algérie, où les risques sont, selon elle, « immenses pour lui ». L'audience est fixée à 16 heures, heure à laquelle le *Liberté* devrait être en mer.

Accusée d'avoir assoupli les contrôles Vigipirate pour accélérer ce départ, la préfecture répond que « le retard du *Liberté* est dû aux mesures de sécurité prises dans le cadre du plan Vigipirate. Et s'il y a eu interruption des contrôles, c'est parce que le bateau avait déjà pris trop de retard ». Une sour-

ce policière confirme pourtant qu'il y a bien eu volonté d'accélérer l'embarquement.

L'équipage exigeant que les contrôles soient repris, ils sont effectués à bord. Cette attente génère des incidents verbaux et physiques sans gravité avec des passagers excédés d'attendre sans être informés. Entre-temps, le tribunal a tranché : il suspend l'expulsion de M. Hamani, renvoyant la décision sur le fond au vendredi 12 octobre. A 20 heures, la police aux frontières est donc contrainte de venir le chercher dans sa cabine : l'homme est heureusement surpris d'être face à des policiers français plutôt qu'algériens. Il finit sa nuit au centre de rétention d'Arcen, en cellule isolée. Mais la tension monte encore à bord : le commandant annule la traversée. Un accord est finalement trouvé avec la compagnie algérienne de navigation, dont le *Tarik Ibn Ziyad* est à Marseille. Après palabres et colères, le transfert des passagers exaspérés et affamés du bateau français vers le bateau algérien est achevé à 16 heures mercredi 10. Avec vingt-quatre heures de retard sur l'horaire prévu.

Michel Samson

L'UNEF critique les propositions de Jack Lang pour l'enseignement supérieur

LA CRITIQUE est virulente, les termes soigneusement choisis. Dans une lettre ouverte adressée, mardi 9 octobre, à Jack Lang,

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
OSP 47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 5 Juin 2001, HANNI Farid, né le 22 Mai 1940 à PARIS 15^{ème}, de Saci HANNI et de HADJI Houria, demeurant 18 boulevard Edgar Quinet 75014 PARIS, a été condamné à 15 mois d'emprisonnement dont 12 mois avec sursis. Pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt : dissimulation de sommes - fraude fiscale, de janvier 1990 à décembre 1991, à Paris, ART. 1741 AL.1, AL.3, AL.4, 1750 C.G.I. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE, LE MONDE, LE FIGARO. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS (14^{ème}). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) s'inquiète de la politique du ministre de l'éducation nationale en matière d'enseignement supérieur. « Provocation », « fuite en avant », « propos inacceptables » : une partie des annonces faites par le ministre de l'éducation nationale à l'occasion de la rentrée universitaire déplaisent au principal syndicat étudiant - qui effectue sa première rentrée depuis la réunification, en juin, de l'UNEF-ID et de l'UNEF-SE.

Deux craintes majeures expliquent cette tension. La première découle notamment de la mise en place - expérimentale pour cette rentrée - du système européen de transfert de crédits (ECTS en anglais), qui découpe les cursus non plus en années universitaires mais en unités de compte. Pour y parvenir, Jack Lang a autorisé les universités volontaires à déroger à un arrêté datant de 1997. Affirmant ne pas s'opposer au principe

même de la réforme, l'UNEF craint que les universités n'en profitent pour remettre en question le « droit à la compensation » des notes, prévu par ce texte. Un étudiant peut, en effet, depuis 1997, compenser une note inférieure à la moyenne par une note supérieure à dix dans une autre discipline. Interpellé par l'UNEF, le ministre veut dédramatiser la situation. « Cette inquiétude est infondée et résulte d'un malentendu », affirme un proche de Jack Lang. Lequel devrait confirmer, par écrit, d'ici quelques jours, qu'il s'engage à ne pas remettre en question le principe de la compensation des notes et le droit à une seconde session d'examen.

DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC

Le deuxième sujet d'inquiétude est plus global. Il tient à la volonté du ministre, réelle ou supposée, d'accroître l'autonomie des universités françaises dans un contexte

de « marchandisation de l'enseignement », comme le qualifie l'UNEF. A l'exigence de « souplesse », à la volonté d'« expérimentation », à l'encouragement local des « initiatives » (*Le Monde* du 5 octobre), l'UNEF oppose la défense du service public et le cadre national des diplômes.

« Comment mettre en place des réformes visant à démocratiser l'enseignement supérieur, dans un cadre de « flexibilité » où chaque président d'université aura le loisir, selon sa propre « initiative », de relayer ou non ces ambitions ? », écrit l'UNEF dans sa lettre ouverte, qui suit un premier courrier envoyé en septembre, auquel le ministre n'a pas répondu. « Comment améliorer le service public d'éducation français si son cadre réglementaire, les lois qui le régissent, se désagrègent peu à peu ? », interroge le syndicat, reconnaissant par ailleurs des avancées en matière pédagogique.

L'UNEF doit lancer une campagne nationale, lundi 15 octobre, sur le thème de l'autonomie. Avec, à la clé, un avertissement : « Le ministre cherche à satisfaire tout le monde, souligne le président de l'UNEF, Yassir Fichtali. L'UNEF, quand il aborde l'innovation pédagogique. La Conférence des présidents d'université, quand il reprend leur volonté d'autonomie. » « Nous demandons un choix politique. Il faut qu'il tranche », conclut-il.

Luc Bronner

► www.lemonde.fr/education

Deux gendarmes ont été retrouvés morts dans l'Isère

LES CORPS de deux gendarmes, un homme et une femme, ont été retrouvés mercredi 10 octobre à La Sône, dans l'Isère, par une patrouille de gendarmerie. L'homme était un gendarme de carrière de trente-deux ans. La femme, gendarme adjoint volontaire, avait vingt et un ans. Ils ont été tués par balles, probablement dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 octobre, par une arme de service qui n'était pas la leur mais qu'ils pourraient avoir prise dans une armurerie à leur disposition. Les enquêteurs penchent pour la thèse d'un drame passionnel. « Rien n'indique qu'il pourrait s'agir d'un homicide crapuleux, un règlement de comptes et encore moins un crime en relation avec le contexte international actuel », a déclaré une source proche de l'enquête. Les deux gendarmes, tous deux affectés au peloton d'autoroute de Saint-Marcellin, n'étaient pas en service au moment des faits.

Manifestation des instituteurs spécialisés

DÉCEPTION et colère dominaient parmi les instituteurs spécialisés des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) et des établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea), mercredi 10 octobre, à l'issue d'une manifestation nationale devant le ministère de l'éducation nationale, après trois semaines de grève tournante dans les départements. Les 9 000 enseignants du premier degré, qui travaillent au sein des collèges dans ces sections accueillant des élèves en grandes difficultés, réclament depuis plus d'un an l'alignement de leurs horaires sur ceux de leurs collègues de collège. Reçus Rue de Grenelle, les représentants de l'intersyndicale SNUipp-FSU, SE-Unsa et Sgen-CFDT sont ressortis bredouilles, le projet de budget 2002 ne prenant pas en compte cette revendication. Les 1 500 enseignants (500 selon la police) venus de toute la France se sont dits « éccœurés » d'un tel « mépris » et d'une non-reconnaissance de conditions de travail difficiles. L'intersyndicale devait se réunir pour décider d'une nouvelle action.

La grève a été reconduite au lycée Blaise-Cendrars de Sevrans

LA QUASI-MAJORITÉ des enseignants du lycée Blaise-Cendrars de Sevrans (Seine-Saint-Denis) ont reconduit leur mouvement de grève pour le jeudi 11 octobre, entrant ainsi dans leur quatrième semaine d'action. Depuis le 20 septembre, élèves et professeurs réclament du ministère un « geste fort » en faveur de cet établissement où règne un climat de violence (*Le Monde* du 4 octobre). Un conseil d'administration extraordinaire a approuvé, mardi 9 octobre, les propositions de moyens supplémentaires accordés par le recteur (personnel de surveillance, heures supplémentaires, deux professeurs principaux pour les classes de plus de trente élèves). Mais l'équipe enseignante, qui estime ne pas bénéficier de moyens équivalents à ceux des établissements voisins classés « sensibles », relève une « absence de prise en compte réelle des demandes ». Une manifestation devait avoir lieu Rue de Grenelle, jeudi 11 octobre, et une nouvelle audience devait être demandée auprès du cabinet du ministre.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest (Finistère) a été condamné par le tribunal administratif de Rennes à verser la somme de 75 446 € (500 000 francs) à une patiente de 84 ans devenue paraplégique après une intervention chirurgicale. Le CHU de Brest a commis « une faute médicale », a estimé le tribunal, en réalisant « quatre ponctions lombaires entre le 16 et le 24 octobre 1996 ».

■ **Le commissaire du gouvernement a recommandé, mardi 9 octobre**, au tribunal administratif d'Orléans (Loiret) de valider sur le fond l'arrêté de « couvre-feu » pour les enfants de moins de 13 ans, pris en juin par le maire (RPR) de cette ville, Serge Grouard.

■ **Vingt-six personnes soupçonnées d'avoir entaillé à la tronçonneuse**, à deux reprises durant l'été, de nombreux platanes au bord d'une route des Hautes-Pyrénées ont été interpellées, lundi 8 octobre. Selon les gendarmes, dix-huit d'entre elles ont « spontanément » reconnu les faits, « qu'ils assument parfaitement ». Ce « commando » voulait dénoncer la dangerosité des platanes à la suite de la mort d'un motard.

■ **Un déséquilibré de 29 ans soupçonné d'être l'auteur de menaces anonymes**, le 28 septembre, contre les aéroports de Paris-Orly, Montpellier et Toulouse, a été interpellé mardi 10 octobre, à Rennes (Ille-et-Vilaine). L'homme, qui a reconnu les faits pendant sa garde à vue, a été placé dans un établissement psychiatrique.

■ **ACCIDENT** : une explosion a eu lieu, mardi 9 octobre, dans une entreprise de distribution de produits chimiques, classée Seveso, à Genay (Rhône), au nord de Lyon, sans faire de blessés. L'explosion a provoqué un « nuage non toxique contenu dans l'entreprise », selon le centre opérationnel d'intervention et de secours.

■ **VIOLENCES** : un automobiliste qui avait refusé de s'arrêter pour un contrôle de police, mardi 10 octobre à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), a fait demi-tour pour foncer sur une des voitures qui le poursuivaient. Les deux occupants de la voiture pourchassée ont été interpellés, mais une dizaine de jeunes du quartier des Larris s'en sont pris aux policiers à coups de pied et de jets de pierre. Quatre policiers ont été légèrement blessés, et sept personnes ont été placées en garde à vue.

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
OSP 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente au Palais de Justice de Paris, Jeudi 25 Octobre 2001 à 14h30
UN APPARTEMENT à Paris 7^{ème}
42, bis Avenue de Saxe et 8, Rue Pérignon
de 4 Pièces Principales au 6^{ème} étage
une Chambre au 2^{ème} étage et deux Caves
Mise à Prix : 1.400.000 F

S'adr. à Maître Bernard MALINVAUD, Avocat à Paris (75116), 1 bis, Place de l'Alma - Tél : 01.47.23.02.49 - Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance, au Palais de Justice, où le cahier des charges est déposé - Sur les lieux pour visiter le Mardi 23 Octobre 2001 de 14h à 15h, par Maître Ange SEKRI, Huissier de Justice.

77 Vente sur liquidation Judiciaire au Palais de Justice de Créteil (94),
Jeudi 25 Octobre 2001 à 9h30
PAVILLON à MEAUX
175, Avenue de la Victoire
élevé sur s/s-sol complet et Rdc surélevé - Sur un Terrain de 1.181 m²
Mise à Prix : 300.000 F (soit 45.734,71 Euros)
S'adresser à Maître Théophile MAGLO, Avt, 4, allée de la Toison-d'Or à Créteil (94) - Tél : 01.49.80.01.85 (exclusivement de 9h30 à 12h00)
Internet : www.licitor.com
Visite sur place Mercredi 17 Octobre 2001 de 9h30 à 10h00

Les zones humides du littoral atlantique menacées

La culture intensive, particulièrement celle du maïs, a largement mordu sur les marais. Les éleveurs qui veulent maintenir une activité sur ces zones et participent ainsi à leur entretien, doivent aussi tenir compte de contraintes environnementales

BORDEAUX

de notre correspondant régional
Sans éleveur, plus de marais. C'est le cri d'alarme lancé par Francis Berland, président de l'Association de la race bovine maraîchine. « Aujourd'hui, on pleure parce que le marais disparaît, mais ce n'est pas nous qui avons provoqué cela. C'est l'administration. L'incohérence des politiques publiques vient du plaquage des aides environnementales qui nous sont accordées pour compenser un certain manque à gagner. Une refonte est nécessaire. C'est l'affaire des politiques. Nous, on veut bien faire de l'environnement. Mais il faut bien constater que, s'il y a aujourd'hui une espèce en voie de disparition, c'est l'éleveur. »

Cet éleveur du Marais poitevin s'exprimait ainsi, à la mi-septembre, devant le Forum des marais, instance qui regroupe la plupart des acteurs de la vie en zone humide sur le littoral atlantique. Un comité scientifique coordonne sciences de la vie, hydraulique et sciences humaines. Le tout est installé dans l'ancien magasin aux vivres du port charentais, perpendiculaire à la Corderie royale, à portée de voix du Conservatoire national du littoral.

Le Forum des marais a été désigné comme l'un des six pôles relais du plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides. Son périmètre d'action a été étendu au golfe de Gascogne et à la Manche. Il s'agit de confronter les expériences et les recherches d'un ensemble de territoires qui se veulent uniques, avec des traditions et des usages différents, mais sont tous confrontés à faire cohabiter des prati-

ques économiques particulières, voire antagonistes, des usagers traditionnels et potentiels, qui peuvent ne pas faire bon ménage. Les chasseurs en sont un exemple. S'y ajoute la complexité des entassements juridiques et réglementaires.

Des rives de la Gironde à la Grande-Brière, au nord de la Loire, qu'il s'agisse du milieu marin comme dans les îles, des zones de confrontation dans les estuaires, ou des marais d'eau douce, l'ensemble des marais et de leur bassin versant, concernent des centaines de milliers de personnes. Avec la culture intensive, la confrontation était souvent devenue inégale. C'est ainsi que le Marais poitevin, entre « assainissement » et mise en culture, a perdu 50 % de ses prairies entre 1974 et 1990. Il ne s'agit pourtant pas d'un mince territoire puisqu'il s'étend sur

100 000 hectares, concerne autant d'habitants, même si son centre est de moins en moins peuplé. De la qualité de son fonctionnement dépend toute l'économie ostréicole et conchylicole de la baie d'Aiguillon.

Les anciens marais salants ont aussi été progressivement abandonnés. A l'exception d'une légère reprise, du côté de Guérande, leur remise en eau est problématique. Cohabitation difficile dans le marais charentais, entre des agriculteurs qui voudraient en hiver se débarrasser au plus vite de l'eau de leurs prairies, tandis que les ostréiculteurs redoutent tout excès d'eau douce. La gestion du marais, qui n'a jamais été une sinécure, devient de plus en plus difficile. « On nous demande de répondre aux besoins de la société, mais au moment de payer, il ne reste plus que nous, s'inquiète

Michel Lacouture, directeur de l'Union des marais de Charente-Maritime. « S'il y a eu une prise de conscience environnementale, les maraîchins ne peuvent plus assumer leur charge. »

Vision tout aussi pessimiste pour Philippe Plisson, conseiller général de Gironde, originaire du marais de Saint-Ciers, sur la rive droite de l'estuaire, qui résume la situation en trois points : des maraîchins, vrais patrons des syndicats de marais, qui veulent tout assécher ; des chasseurs qui veulent maintenir les zones humides pour le gibier d'eau ; des friches qui ne cessent de s'étendre sur ce qui n'est pas conquis par le maïs. Autant dire la mort du marais. Pour lui, la directive Natura 2000 pourrait être une solution, « mais à condition que l'on règle le problème de la chasse. Le marais est un domaine où chacun gère selon ses intérêts. Si l'Etat n'y met pas

le nez, on va à la catastrophe ».

Les représentants des syndicats de marais sont unanimes : les contraintes nouvelles, liées aux exigences environnementales, les dépassent complètement. La nécessité de nettoyer 50 % des fossés en une seule année, de protéger les rives, de respecter certaines espèces et les périodes de nidification entraînent des surcoûts auxquels ils ne peuvent faire face. La lutte contre le ragondin - il en a été tué 6 300 l'an dernier dans le seul marais breton - est actuellement possible grâce à des emplois précaires qu'aucun syndicat n'a les moyens de pérenniser.

Autres fléaux, la jussie et le myriophille du Brésil. La jussie particulièrement. Depuis une dizaine d'années, cette plante avec une jolie fleur jaune, aux racines tentaculaires, envahit certains canaux à une vitesse vertigi-

neuse, les bouche en quelques années, se plaît en eau douce, survit en eau saumâtre et « elle bouillonne de peur » au point qu'on ne peut que la détruire après l'avoir arrachée. « Actuellement, nous maîtrisons 400 kilomètres de rives des marais charentais, pour un coût de 1 million de francs. C'est au-dessus de nos moyens, même avec une aide de 50 % », constate Michel Lacouture.

Constat du Forum des marais : l'équilibre ancien a été rompu. Il

Entre

« assainissement » et mise en culture, le marais poitevin, a perdu 50 % de ses prairies entre 1974 et 1990

« Je ne vois pas comment le marais pourrait continuer à nous faire vivre »

BORDEAUX

de notre correspondant régional

« La survie du marais, son importance, cela fait quinze ans qu'on en parle. Mais je vois qu'on a créé autour de nous de plus en plus d'organismes pour en parler, avec plein de gens qui en vivent fort bien. Pendant ce temps-là, les éleveurs disparaissent. » Jean-Claude Mellier, cinquante-cinq ans, est éleveur à Genouillé, dans le nord du marais de Rochefort. Son troupeau, environ trois cents charolais, est composé de 70 vaches allaitantes et de bêtes à l'engraissement. Tout le monde va au pré du 15 avril au 15 novembre environ, selon les années. Sur 200 hectares, son exploitation comporte 110 hectares de prairies dans le marais.

« Ce que les gens souhaitent dans leur tête et veulent dans leur assiette, le prix qu'ils sont prêts à mettre, n'est pas très compatible avec l'élevage

en général. La crise actuelle le montre bien. Dans le marais, c'est encore beaucoup plus difficile, raconte-t-il. Nous avons trois mois pour faire notre stock de l'année, une pousse d'herbe de trois mois et généralement pas de repousse. Les années fastes du drainage, quand le maïs a commencé à envahir le marais, mon comptable me disait que j'étais fou de continuer à faire de l'élevage. Heureusement, ma femme travaillait. J'ai persisté quand cela allait mal. Maintenant, cela ne va plus du tout. Je ne vois pas comment le marais pourrait continuer à nous faire vivre. Je ne suis pas restaurateur, moi. Je ne me sens pas capable de louer des chambres d'hôtes. Ce n'est pas mon métier. »

Il y a neuf ans, Jean-Claude Mellier a commencé à vendre de la viande à la ferme, pour dégager un revenu supplémentaire et permettre à son fils de s'installer avec lui. Une petite-

filie est née en septembre. Ils sont cinq désormais à vivre sur la ferme. « Je ne sais même pas si mon fils pourra continuer après moi, quand je prendrai ma retraite. Nous travaillons à temps plein, plus près de 70 heures que de 35 heures par semaine. Il y a avec nous un apprenti et un stagiaire. Je vous jure que ce sont des vaillants. C'est formidable de voir qu'il y a encore des jeunes de cette trempe. C'est sûr que, lorsque je vais m'arrêter, mon fils va essayer de continuer. Mais dans quelles conditions, il n'en a aucune idée. Il est sûr en tout cas qu'il ne pourra pas prendre un salarié. Et il en faudrait deux pour me remplacer. Vous voyez, le problème n'est pas seulement financier, il est aussi social. Il n'y a plus personne pour faire ce métier-là et travailler dans ces conditions. »

P. Ch.

Pierre Cherruau



237 concessionnaires
Opel en France,
237 Opel Corsa
À GAGNER.
Forcément il y en a
1 près de chez vous.

Jusqu'au 31 octobre
Venez profiter des offres
Diesel exceptionnelles

Bulletin de participation

nom	prénom	cachet du concessionnaire
adresse	tél	
code postal	ville	
véhicule possédé	son année	
véhicule essayé		

DISPARITION

Herblock

Le plus grand caricaturiste américain du XX^e siècle

HERBERT LAWRENCE BLOCK, surnommé Herblock, le caricaturiste le plus célèbre des Etats-Unis, a croqué la politique américaine et les grands événements du monde pendant trois quarts de siècle avant de s'éteindre, dimanche 7 octobre, à Washington. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans.

Il avait publié le 26 août son dernier dessin dans le *Washington Post*, qu'il avait rejoint en 1946. Né en 1909 à Chicago, il a commencé à dessiner, à vingt ans, au *Chicago Daily News*. Au cours de sa longue carrière, il a croqué la dépression de 1929, dénoncé l'invasion de la Chine par le Japon et la démission des démocraties devant Hitler, soutenu la guerre contre le nazisme avant de s'en prendre, à la fois, aux méfaits du stalinisme et de l'anticommunisme viscéral de la guerre froide.

Pourfendeur de McCarthy – c'est lui qui créa le terme de « *macCarthyisme* » –, il poursuivra de sa plume acérée son fils spirituel Richard Nixon, depuis son élection au Congrès jusqu'à son humiliante démission en 1974 à la suite du scandale du Watergate. Ce qui lui vaudra un de ses quatre prix Pulitzer.

Outre son génie de dessinateur, qui faisait que les lecteurs du *Post* se jetaient chaque matin sur sa caricature, souvent un véritable petit bijou éditorial dans lequel il ne mâchait pas ses mots, Herblock a toujours été un homme de convictions, prêt à se battre pour elles. Il ne faisait pas bon lutter contre le tout-puissant sénateur McCarthy, il l'a fait. Il fut même interdit de publication quelques jours par la direction de son journal, qui soutenait la candidature présidentielle d'Eisenhower alors qu'il défendait celle de Stevenson.

« PERSONNALITÉ MODESTE »

Mais le *Post* fut vite conscient du trésor qu'il hébergeait dans ses colonnes. Katherine Graham, qui présida longtemps aux destinées du quotidien avant de s'éteindre il y a quelques mois, avait écrit de lui : « *Sous son génie de caricaturiste et d'écrivain se dissimule une personnalité modeste, gentille. Et sous cette dernière se dissimule une couche de fer et d'acier.* »

De Herbert Hoover à George W. Bush, aucun président n'a échappé à sa plume. Eisenhower et Nixon résilièrent leur abonnement au *Post*, Johnson annula une cérémonie de remise de médailles pour ne pas honorer Herblock. Cela ne l'empêcha pas de décrire la menace d'un conflit nucléaire – en dessinant un humanoïde en forme de bombe A –, de prendre parti dans la guerre du Vietnam, la lutte pour les droits civiques ou l'environnement ni, bien qu'ancien fumeur, de pourfendre l'industrie du tabac.

Courageux malgré les invectives des puissants, ce dessinateur dans la tradition de Hogarth ou de Daumier a laissé ce testament : « *En s'opposant à la corruption, à la suppression des droits et aux abus de l'administration, la caricature politique a toujours servi comme un aiguillon spécial, pour rappeler aux membres des services publics qu'ils SONT au service du public. Telle est la relation entre le caricaturiste et le gouvernement, et je pense que nous remplissons le mieux notre mission en jugeant les officiels par ce qu'ils font plus que par les confidences qu'ils nous distillent.* »

Patrice de Beer

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 10 octobre sont publiés :

● **Agriculture** : un décret relatif aux aides à l'installation des jeunes agriculteurs et modifiant le code rural.

● **Bourse** : un avis relatif à la publication des décisions prises par la Commission des opérations de Bourse.

Chaque mardi
LE MONDE INTERACTIF
avec **Le Monde**
DATÉ MERCREDI

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– M. Louis COULON, Le docteur et Mme Yves MARTIN, M. et Mme Charles ESTIENNE, M. et Mme Jean-Paul COULON, M. et Mme David COULON et Antoine, sont heureux d'annoncer la naissance de

Jules COULON,

le 10 octobre 2001, à Nogent-sur-Marne.

Danielle, Frédéric, Laure, et toutes leurs familles, sont heureux d'accueillir

Emile.

Mont-Saint-Aignan, le 7 septembre 2001.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Magic Papa,

cinquante ans déjà !

Un nouveau monde s'ouvre à toi.

Amélie, Florence et Rémi.

Mariages

Françoise et Jacques RODENBACH, Mondane et François COLCOMBET, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Elise et Jean,

célébré le 13 octobre 2001, à Dompierre-sur-Besbre (Allier).

Décès

Alain ADDE

nous a quittés, le 4 octobre 2001.

20, villa Emile-Meyer,
75016 Paris.
La Pierrière,
03190 Hérisson.

– Jean-Pierre Augias, son époux,
Cédric et Corinne, Guillaume, Damien, ses enfants,
Marc, Jean-François, Dominique, Jean-Yves Suratteau, ses frères,
sa famille, ses collègues et amis, partagent l'immense douleur de la disparition de

Marie-Thérèse AUGIAS, née SURATTEAU,
« Caroline »,
professeur certifiée d'anglais,

survenue le 8 octobre 2001, à Tourrettes-sur-Loup, Alpes-Maritimes.

« *Je suis comme je suis
Et n'y puis rien changer.* »
Jacques Prévert.

16, rue de Belle-Vue,
1050 Bruxelles, Belgique.

– Michel et Marie-José Bégon, François et Christiane Bégon, Jean-Claude et Sylviane Bégon, ses enfants,
Frédéric, Anne, Hélène, Edouard, Muriel, Laurence, Sophie, Cécile (†), ses petits-enfants,
Damien, Louise, Armand, ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Georges BÉGON,

chevalier de la Légion d'honneur, ancien président-directeur général de Solabia (groupe Cofigeo),

survenu le samedi 6 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Il a rejoint son épouse tendrement aimée,

France BÉGON,

qui nous a quittés le 13 mai 2000.

Le culte aura lieu au temple de Gabre (Ariège), le samedi 13 octobre 2000, à 16 heures, suivi de l'inhumation au cimetière familial de Magnoua.

Famille Bégon,
Magnoua de Gabre,
09290 Le Mas-d'Azil.

– Les membres du cabinet BEA ont la tristesse de faire part du décès accidentel, le 7 octobre 2001, de leur ami et confrère

Me Arnaud BOUDIER,

et s'associent à la douleur de sa famille.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

– Brigitte Boudier, son épouse,
Caroline, sa fille,
M. et Mme Jean-Jacques Boudier, ses parents,
M. (†) et Mme Jacques Pluchet, ses beaux-parents,
Bertrand et Anne Boudier, Vincent et Véronique Pluchet, Céline et Bruno Chavaille, Antoine et Véronique Pluchet, François et Dorine Pluchet, Sophie et Bernard de Butler, Charlotte et Marc Devisme, son frère, ses belles-sœurs et beaux-frères,

Amélie, Guillaume et Raphaëlle, ses filleuls,
Aurélien, Marie et Vincent, Camille, Mathieu, Thomas et Mathilde,

Jean-Baptiste, Louis et Etienne, Grégoire, Pauline, Augustin, Victoire et Timothée,
Guillaume, Séverine et Domitille, Jeanne, Clémence et Paul, Estelle Marguerite, Quentin, Thibaut et Gaspard, ses neveux, nièces et toute la famille,
Catherine, Nicolas (†) et Thomas, François, Dominique, Philippe, Brigitte, Alain, Marie-Pierre, Thierry, Béatrice, Yves, Dominique, Roberto, Donatella, Hubert, Elisabeth, Pierre, Brigitte,

Et tous ses nombreux amis qui ont partagé ses passions et enthousiasmes, ont l'immense douleur de faire part de la disparition accidentelle de

Arnaud BOUDIER,

survenue le dimanche 7 octobre 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-de-Sales, Paris-17^e, vendredi 12 octobre, à 10 h 30, l'inhumation à Ouveille-la-Rivière, dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes, mais des messes.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

139, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Buenos Aires. Paris.

Lucrecia Elena CASTAGNINO, actrice et écrivain,

s'est éteinte doucement à Rosario, le 29 septembre 2001.

De la part de
Mme Lucrecia Escudero Chauvel, M. et Mme Juan Manuel Mathé, ses enfants,
Manuel et Noëlle, ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis de Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue de Pontoise,
75005 Paris.
Finocchio 625,
Bueno Aires 1143,
Argentine.

Patrice CATI

est décédé le 9 octobre 2001, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques auront lieu le 11 octobre, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e (entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes.

124, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

– Mme Jacques Devinot, son épouse,
Mme Simone Françoise-Berran et ses enfants,
M. et Mme Jacques Arnoux et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques DEVINOT,

survenu à Paris, le 15 septembre 2001.

Les obsèques ont eu lieu le 20 septembre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

96, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– Laurent, son fils,
Laurence Richard, sa compagne,
Et leur fille, Clara, Julie, sa fille,
Isabelle et Anne Boigeol, ont la tristesse de faire part du décès de

Lionel DUVAL,

survenu le 6 octobre 2001, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 12 octobre, à 16 h 40, au crématorium du Père-Lachaise.

62, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Les Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique,
M. et Mme Abel Farnoux, M. et Mme Jean Salignon, M. et Mme Paul Mathieu, M. et Mme Maurice Lauze, Mme Marcelle Farnoux, Mme Mireille Farnoux, ses frères, sœurs et leurs conjoints,
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Simone Farnoux, sa tante,
Les familles Farnoux, Raynaud, Moutte, ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

sœur **Andrée FARNOUX,**

le 10 octobre 2001, à la suite d'un accident.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 13 octobre, à 10 heures, en l'église d'Althen-des-Paluds (Vaucluse), suivies de l'inhumation au cimetière d'Althen-des-Paluds.

Famille Farnoux,
Les Hautures,
Route du Thor,
84320 Entraigues-sur-la-Sorgue.

– Pessac (Gironde). Eymet (Dordogne).

M. Roger Fort, inspecteur général honoraire des Postes et Télécommunications, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques,

a la douleur de faire part du décès de son épouse,

Mme Jenny FORT, née BLACHON,

survenu à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 octobre 2001, à 16 h 15, en l'église d'Eymet (Dordogne), suivie de l'inhumation au cimetière d'Eymet.

15, rue Chantilly,
33600 Pessac.

– Tours. Saint-Guérolé. Saint-Etienne.

Son épouse,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean LE GOUIL, professeur de lettres,

survenu le 4 octobre 2001, dans sa soixante-dix-neuvième année.

– Le 8 octobre 2001,

Marcelle MARGUERITTE,

entourée de l'amour des siens, a rejoint, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, sa fille,

Martine ABDALLAH, née BERNARD.

L'inhumation aura lieu samedi 13 octobre, à 11 heures, au cimetière-parc de Nantes.

De la part des familles Abdallah-Peltriaux, Et de ses amis.

– On nous prie d'annoncer le décès de

WILSON REIS NETTO,

architecte-professeur à l'Ecole des beaux-arts de Paris,

survenu le 17 septembre 2001, à Rio.

Ses amis de France.

– M. Freddy Tiffou, premier Grand Prix de Rome de peinture, Ses enfants, sa petite-fille, Et tous ceux qui l'aiment, ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Colette TIFFOU, née FRAPOLLI,

sculpteur et meilleur ouvrier de France,

survenu le 6 octobre 2001, à l'âge de cinquante-neuf ans.

*Ton beau regard bleu ouvert sur l'infini
toujours nous accompagnera.*

– M. Isidore Torchin, Dahlia Torchin, Danielle Torchin et François Chareire, Lucien et Pascale Torchin, Floriane et Héloïse, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne TORCHIN, née PRISANT,

survenu le 8 octobre 2001.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 11 octobre, dans l'intimité familiale, au cimetière parisien de Pantin.

Anniversaires de décès

– Le 12 octobre 2000,

Vicky COSTI

a été enlevée à l'affection des siens.

Que ceux qui l'ont connue se souviennent.

Son mari,
ses enfants,
ses amis.

– Pour

Ahmad Khadjar FAROUGHY,

mort le 12 octobre 1998.

Ceux qui l'aiment se souviennent.

– « *Dans le désert des apparences.* »

Rodolphe GHIGLIONE.

Christine et Romain, pour l'éternité.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée mardi 16 octobre 2001, à 12 h 10, en mémoire du

Père Joseph TRINQUET P.S.S.,

à Saint-Joseph-des-Carmes, rue de Vaugirard, Paris-6^e.

Messes anniversaires

– Les amis et admirateurs de

Jean COCTEAU

se réuniront le samedi 13 octobre 2001, à 11 heures précises, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}.

Société des Amis de Jean Cocteau,
10, avenue George-V,
75008 Paris.

Colloques

– Le Collège international de psychanalyse et d'anthropologie (CIPA) organise un colloque sur le thème :

« **D'un siècle à l'autre : la violence en héritage** ». Perspectives psychanalytiques et anthropologiques.
Les 20 et 21 octobre 2001, au centre Chaillot-Galliera, 28, avenue Georges-V, Paris-8^e.

Ce colloque comprendra trois demi-journées :

– Samedi matin : « **Un social sans liens** » ;
– Samedi après-midi : « **La folle illusion de la normalité** » ;
– Dimanche matin : « **L'art actualité du malaise** ».

Avec la participation de C. Dejours, C. Balier, V. Lemaître, C. Athanassiou, A. Ramirez-Levine, J.-M. Gaudillière, Y. Buin, F. Landa, G. Levy, J. Levine, J. Chasseguet-Smirgel.
Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01-43-40-57-84.

Conférences

Le Collège des études juives (AIU), l'université Paris-IV - Sorbonne

et
le CRETM organisent une conférence-concert

La musique prophétique d'Arnold Schoenberg

Communications de Danielle Cohen-Lévinas, Alain Didier-Well et Shmuel Trigano, suivies par un film d'André Elbaz.

Concert du Quatuor Albaran

Quatuor à cordes op. 7, n° 1.
Lundi 15 octobre (20 heures-23 heures)

Sorbonne, amphithéâtre Richelieu
17, rue de la Sorbonne
75005 Paris (PAF : 50 F)
Renseignements : 01-53-32-88-55.

New York University, Maison française,

16, Washington Mews,
New York New York 10003,
jeudi 11 octobre 2001, à 19 h 30,
par **Edouard Valdman** :
« **Dieu n'est pas mort : le malentendu des Lumières** ».

– Dans le cadre du cycle « Commentaire biblique et interprétation philosophique », Maurice Ruben Hayoun traitera de

« **Du midrash à la philosophie maimonidienne : la Bible sous l'éclairage d'Aristote au Moyen Age** »,

le jeudi 18 octobre 2001, à 20 h 15, mairie du 16^e arrondissement (71, avenue Henri-Martin, Paris-16^e).
Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01-40-82-26-02 ;
E-mail : mrh@consistoire.org

Vendredi 12 octobre, 20 h 15 à 21 h 30 :
« **Le corps astral, de quoi s'agit-il ?** »

Loge unie des théosophes,
11 bis, rue Kepler, 75116 Paris.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Débats

Lundi 15 octobre 2001, à 20 h 30.
« **Les sectes vont-elles remplacer les religions ?** »

Guy Aurenche, Danièle Hervieu-Leger
Michel Leplay, Odon Vallet.
Entrée 30 F. Espace Landowski,
28, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne.
Forum universitaire : 01-55-18-52-05.

Cours

COURS D'ARABE

tous niveaux, jour, soir, samedi.
Inscriptions : AFAC, 01-42-72-20-88.

Stages

ATELIERS D'ÉCRITURE

Elisabeth Bing
Stages de la Toussaint
du 29 octobre au 2 novembre 2001.
Atelier de 1^{re} année (3 x 5 j.)
Stage jeunes (14-17ans)
Ecriture de chansons
Tél.-fax : 01-40-51-79-10.

Séminaires

Hourik C. Zakarian, psychanalyste, formatrice, directrice de LAC international, et **Yves Leclercq,** psychiatre, psychanalyste, font savoir que la saison 2001-2002 de leur groupe mensuel de supervision de psychothérapeutes débutera à Paris le lundi 22 octobre 2001, à 21 heures.

Renseignements et inscriptions au :
01-44-07-48-48.

Communications diverses

M. Jean Paul Samnick, président de l'association Participation à l'intégration sociale et au développement économique, vous prie de bien vouloir assister au débat :
« **Notre contrat pour l'alternance** », par **Jacques Barrot,** ancien ministre, député de la Haute-Loire, président du conseil général de la Haute-Loire, **Jean-Pierre Raffarin,** ancien ministre, sénateur de la Vienne, président de la région Poitou-Charentes, **Dominique Perben,** ancien ministre, député maire de Chalon-sur-Saône, fondateurs de Dialogue Initiative, qui aura lieu le mercredi 17 octobre 2001, de 8 h 30 à 10 heures, au Fouquet's, salon Nimier, 99, avenue des Champs-Élysées, Paris-8^e.

Renseignements :
Tél. : 01-48-08-12-88 ;
fax : 01-48-08-25-75.

– Le Haut Conseil de la francophonie a le plaisir d'annoncer la publication de son ouvrage *Arab*

LE docteur dirigeait jadis une clinique médicale prospère dans ce quartier opulent où se succédaient les villas somptueuses et les galeries d'art à la mode. Cet homme, très érudit, poète et chirurgien accompli, diplômé d'un lycée privé très sélect, est un descendant de l'une des familles égyptiennes les plus respectées. C'était il y a longtemps, quand le monde semblait moins menaçant, quand le docteur pensait plus à soigner qu'à haïr. Aujourd'hui, Ayman Al-Zawahri est l'homme le plus recherché du monde après Ben Laden.

Cet Égyptien de cinquante ans est, en effet, considéré comme le principal assistant d'Oussama Ben Laden. Au début de l'année, on a même parlé de lui comme du prochain chef du réseau terroriste Al-Qaïda, quand des témoignages ont rapporté que Ben Laden souffrait d'une maladie des reins. D'après ses amis, sa famille et les spécialistes du terrorisme, Al-Zawahri, esprit brillant et énergique, fournit une grande partie du fondement idéologique et stratégique de la guerre de Ben Laden contre l'Occident. Il apporte aussi son expérience. Les antécédents terroristes d'Al-Zawahri remontent à plus de vingt ans. Il a été condamné à mort en Égypte pour son rôle de chef du Djihad islamiste égyptien, groupe terroriste responsable de l'assassinat en 1981 du président Anouar Al-Sadate. Al-Zawahri a été accusé d'être l'un des principaux organisateurs des bombardements des ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, en 1998. Interpol a récemment émis un mandat d'arrêt international le concernant. Sa longue et lente ascension illustre l'évolution idéologique du combat des fondamentalistes islamistes. Sous sa direction, les groupes fondamentalistes sont passés de l'attaque de gouvernements arabes prétendument corrompus à celle de civils sur le sol américain.

Son parcours constitue également une mise en garde contre les difficultés qui attendent les États-Unis embarqués dans la guerre contre le terrorisme. Le sentiment anti-américain chez les principaux partisans de Ben Laden est profondément ancré. L'éradiquer ne sera pas facile. Ni rapide. « *Les sentiments d'hypocrisie et d'absence de justice, de démocratie et de liberté – voilà ce qui provoque la colère. Ça vous rend amer contre tout le monde* », dit un camarade de classe d'Al-Zawahri, ami de la famille qui, pour des raisons de sécurité, veut garder l'anonymat. « *Vous devenez détestable pour tout le monde*. » Al-Zawahri est né au Caire en 1951 dans une famille de médecins et d'érudits. Son grand-père était le grand imam d'Al-Azhar au Caire, l'une des mosquées les plus importantes du monde arabe et l'un des centres de la pensée de l'islam. L'un de ses grands-oncles a été le premier secrétaire général de la Ligue arabe. Un autre grand-oncle est l'un des chefs d'un important parti d'opposition en Égypte. Al-Zawahri s'est engagé très jeune dans la Fraternité musulmane, groupe non-violent qui voulait la création d'une nation islamique unique constituée par les États arabes.

En 1954, le gouvernement égyptien a interdit le groupe, dans lequel il voyait une menace contre l'État. Dans les années qui ont suivi, des centaines de partisans ont été emprisonnés. Beaucoup ont été torturés, puis exécutés. En réponse aux mesures de répression, le Djihad islamiste égyptien a été créé en 1973, dans le but de renverser par la violence le gouvernement laïque égyptien en assassinant des personnalités de haut rang. « *Toute action provoque une réaction contraire*, dit Fahim Huweidi, journaliste à *Al-Ahram*, le journal semi-officiel égyptien. *Les années pendant lesquelles leurs pères et les membres de leur famille ont été torturés, pendus et jetés en prison leur ont servi de leçon*. » Le groupe a connu son plus grand succès en 1981 ; plusieurs membres du Djihad déguisés en soldats ont tiré sur Sadate et l'ont tué au cours d'une parade militaire. Al-Zawahri a été pris lors des arrestations massives qui ont suivi et accusé de conspiration. Les reportages de la télévision au début des procès donnent une idée de son rôle croissant de leader. Al-Zawahri comparaisait avec d'autres conspirateurs ; ils dénonçaient avec colère le gouvernement. Ils se sont tués quand il s'est mis à parler derrière les barreaux, dans une cellule remplie d'autres accusés.

« *Nous sommes des musulmans et nous croyons en notre religion, a-t-il*



JAMRHA / AAR / SIPA

Ayman Al-Zawahri (à gauche), « bras droit » d'Oussama Ben Laden, en 1997, en Afghanistan.

Ayman Al-Zawahri, le « cerveau » de Ben Laden

Médecin et poète, descendant d'une famille égyptienne respectée, le docteur Ayman Al-Zawahri est devenu l'idéologue et le stratège d'Oussama Ben Laden. Un reporter du « Los Angeles Times » raconte le parcours de cet esprit brillant qui fut l'un des organisateurs des attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie

crié aux caméras, en anglais, avec un fort accent. *Nous faisons tout ce que nous pouvons pour fonder un Etat islamiste et une société islamiste.* » Après sa libération en 1984, Al-Zawahri a ouvert une clinique dans la banlieue du Caire, à Maadi, quartier préféré des bureaucrates britanniques à l'époque coloniale et aujourd'hui centre de la communauté américaine expatriée. Il y soignait des patients issus des familles égyptiennes les plus riches et s'occupait de sa propre famille. Son grand-oncle Mahfouz Azzam, vice-président du Parti travailliste d'opposition et avocat à la cour pénale, l'a décrit comme un père de famille dévoué à sa femme et ses enfants. « *C'est un homme convenable. Il a toujours été affectueux. Jamais de sa vie, il n'a provoqué une dispute avec quelqu'un. C'était un très bon père de famille, très poli et très sensible.* »

Al-Zawahri n'est pas resté longtemps en place. Il a quitté sa clinique vers 1985 pour rejoindre l'organisation du Croissant-Rouge ; celle-ci soignait les guérilleros soutenus par les États-Unis qui combattaient l'Union soviétique en Afghanistan. Azzam a raconté qu'il est rentré une fois, puis qu'il est reparti en 1986 et n'est jamais revenu. « *Plus personne de la famille n'a eu de ses nouvelles depuis* », a dit Azzam. C'est en Afghanistan et au Pakistan, tandis qu'il travaillait dans des conditions primitives (son oncle a dit qu'Al-Zawahri devait stériliser les blessures avec du miel), qu'il a apparemment rencontré Ben Laden ; celui-ci recrutait et organisait les guérilleros. Les deux hommes étaient riches. Ils étaient tous deux issus de familles connues dans leurs pays d'origine. Ils avaient tous deux fait leurs études dans des écoles privées de premier ordre.

Leur amitié s'est renforcée sur les champs de bataille d'Afghanistan et dans les villes frontalières du Pakistan. C'est à cette époque, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, qu'Al-Zawahri a apparemment consolidé son idée d'exporter et d'étendre le terrorisme. Il a persuadé Ben Laden de la nécessité d'une action armée pour établir un Etat islamiste dans d'autres pays musulmans. Un complice a raconté à *Al-Sharq al-Awsat*, le journal influent à capitaux saoudiens de Londres, qu'Al-Zawahri acquiesçait une influence importante sur Ben Laden. Al-Zawahri était pour Ben Laden « *ce que le cerveau est au corps* », a

dit ce journal Muntasir Zayyat, avocat qui a défendu Al-Zawahri, accusé de terrorisme en Égypte en 1999. Un tribunal militaire a condamné Al-Zawahri à mort lors de ce procès. « *Il a réussi à remodeler la pensée et la mentalité de Ben Laden et à faire de lui, au départ simple partisan du djihad afghan, quelqu'un qui croit à l'idéologie du djihad et qui l'exporte* », a dit Zayyat.

Au début des années 1990, Al-Zawahri travaillait d'arrache-pied à développer les ressources et la portée du Djihad islamiste égyptien. Il utilisait de fausses identités et voyageait dans toute l'Europe. En 1991, il a fait au moins un voyage en Californie pour trouver des fonds. Sous la fausse identité du Dr Abdel Mueez, Al-Zawahri a visité trois mosquées en prétendant collecter de l'argent pour les veuves, les orphelins et les

bombardement de l'ambassade d'Égypte à Islamabad, en 1995.

Mais Al-Zawahri n'est pas sorti de l'ombre avant 1998. En février de cette année, il a rejoint Ben Laden et ils ont proclamé une nouvelle alliance pour combattre l'Occident. « *Al-Zawahri a rejoint Al-Qaïda parce qu'il croit au mouvement et que celui-ci est en accord avec sa propre philosophie*, dit Yasser Serrri. *Il pense que la politique des États-Unis provoque de nombreux problèmes dans les pays du Moyen-Orient et les pays islamistes.* » Les archives de la cour fédérale de New York concernant les bombardements des ambassades africaines en août 1998 renseignent sur l'alliance d'Al-Zawahri et de Ben Laden et sur son effort pour recruter et trouver des fonds aux États-Unis. Ali Mohammed, soldat né en Égypte qui a servi dans les armées des États-

« *Il a réussi à remodeler la pensée et la mentalité de Ben Laden et à faire de lui, au départ simple partisan du djihad afghan, quelqu'un qui croit à l'idéologie du djihad et qui l'exporte* »

Muntasir Zayyat, avocat

réfugiés afghans. En 1993, il a été chassé du Pakistan par le gouvernement de Benazir Bhutto, selon Yasser Serrri, militant islamiste à Londres, condamné à mort en Égypte pour son rôle présumé dans une tentative d'assassinat manquée du Djihad en 1993 sur la personne de M^{me} Bhutto, alors premier ministre. Après cela, Al-Zawahri s'est enfui au Soudan, d'après Serrri, pour rejoindre les forces grandissantes de Ben Laden. Un témoin signale à l'époque en Bosnie, pour soutenir le combat des Musulmans contre les Serbes.

Une chose est claire : au début des années 1990, Al-Zawahri était responsable du Djihad islamiste égyptien rénové qui se lançait dans une campagne terroriste féroce contre le gouvernement égyptien. Le groupe a revendiqué la responsabilité des tentatives d'assassinat manquées contre le ministre de l'Intérieur, Hassan Alfi, en août 1993, et le premier ministre, Atef Sedki, en novembre 1993. Il a aussi endossé la responsabilité du

Unis et d'Égypte, a déclaré devant la cour, le 20 octobre dernier, qu'Al-Zawahri s'était rendu deux fois aux États-Unis au début des années 1990 « *pour trouver des fonds pour le Djihad islamiste égyptien. Je l'ai aidé à le faire* ».

Mohammed, qui plaideait ce jour-là coupable, était accusé de conspiration en vue de tuer des Américains et de détruire des édifices américains dans les bombardements des ambassades. Il a dit qu'il avait aussi organisé la sécurité, fin 1994, pour une rencontre au Soudan entre Ben Laden et les chefs du Djihad islamiste égyptien, du Hezbollah et du gouvernement iranien. Les États-Unis ont répondu aux bombardements en lançant des missiles de croisière. Al-Zawahri ne s'est pas laissé intimider. Par téléphone satellite, il a dit à un reporter du *L.A. Times* que d'autres attentats auraient lieu dans l'avenir : « *La guerre vient seulement de commencer. Les Américains doivent s'attendre à une réponse.* » Au printemps 1999,

il a été jugé *in absentia* en Égypte pour divers actes terroristes, dont une attaque contre l'ambassade des États-Unis en Égypte qui n'a jamais abouti. Toutefois, l'alliance d'Al-Zawahri et de Ben Laden s'est révélée particulièrement contestée. Il y a eu des conflits à l'intérieur du Djihad ; certains pensent que le groupe s'est scindé et que pas plus de quelques douzaines de partisans restent attachés à Al-Zawahri.

Il y a quelques mois, plusieurs membres importants du Djihad ont exprimé leur déception devant la décision de Al-Zawahri de rejoindre Ben Laden, arguant que ce choix était une erreur stratégique qui renforçait la pression de l'application de la loi. Si Serrri a démenti les rumeurs de rupture, Rashwan a dit que « *plusieurs centaines* » de membres du Djihad ont décidé d'écarter Al-Zawahri de la direction du mouvement en ne lui laissant qu'une poignée de partisans. Toutefois, d'après les spécialistes, ces quelques partisans sont importants. Al-Zawahri apporte le nom du Djihad islamiste égyptien, célèbre dans tous les coins du monde terroriste, ainsi que son savoir-faire dans l'exécution d'attentats terroristes, notamment au moyen de voitures piégées.

L'endroit où se trouve Al-Zawahri demeure un mystère. Le mandat d'arrêt d'Interpol laisse supposer que quelques fonctionnaires au moins semblent croire qu'il a déjà fui l'Afghanistan grâce à l'un de ses nombreux faux passeports. Autre mystère : a-t-il joué un rôle dans les attentats du 11 septembre ? Sa famille et ses amis affirment qu'Al-Zawahri ne s'attaquerait pas à des civils. Ils font valoir que le Djihad, à la différence d'un autre groupe terroriste égyptien, Al-Gamaa Al-Islamiya, limite ses objectifs à des personnalités politiques.

La sœur et la mère d'Al-Zawahri vivent toujours au Caire, dans un appartement au rez-de-chaussée d'un quartier autrefois élégant et qui connaît des temps difficiles. La façade de l'appartement est devenue une boutique de kebabs. De l'autre côté de la rue, une femme vend des poulets vivants et suffoque presque à cause de la poussière et du sable toujours présents au Caire. Dans l'appartement, une femme qui parle anglais a refusé d'être interviewée. Elle a dit au reporter de partir. « *Je n'ai pas de réponses à vos questions* », a dit la femme.

T. Christian Miller est journaliste au *Los Angeles Times*. Avec Mark Fineman, rédacteur du *Times* à New York, et Hany Fares, correspondant spécial au Caire.

Traduit de l'anglais (États-Unis) par Florence Lévy-Paoloni.

© Los Angeles Times

L'adieu aux Bourses

par Isaac Johsua

APRÈS les effroyables attentats du 11 septembre, la plupart des commentateurs ont accepté l'inévitabilité de la récession américaine avec autant d'empressement qu'ils avaient mis d'énergie à en refuser l'éventualité avant cette date. L'establishment aime raconter l'histoire des fluctuations économiques au rythme des chocs extérieurs (chocs pétroliers, guerre du Golfe, etc.).

Cette façon de procéder a le grand avantage de masquer le rôle des contradictions internes au système. En réalité, tous ceux qui ont attentivement suivi l'évolution de la conjoncture américaine savent que la récession était déjà engagée avant le 11 septembre. Les coups terribles de New York et de Washington n'ont fait qu'accélérer ce qui était à l'œuvre : la crise américaine vient de loin.

Désormais, les risques sont grands d'une dépression généralisée, car chacun des trois grands pôles de l'économie mondiale peut aggraver la situation des deux autres. Le chemin à venir est semé de bombes à retardement, qu'il s'agisse du risque japonais, d'une éventuelle bulle immobilière aux Etats-Unis ou d'une réplique venue de pays émergents. La vague libérale ayant créé les conditions d'une concurrence féroce, nous pouvons aussi voir poindre à l'horizon le risque majeur, celui de la déflation, de la baisse généralisée des prix.

Pourtant, que d'économistes balayent d'un revers de main l'hypothèse de la récession, certains qu'il suffirait au docteur Greenspan de baisser ses taux ! Le levier de la politique monétaire a été utilisé, à fond, et sans aucun résultat.

Pour une relance à l'échelle européenne

Suite de la première page

Ils viennent s'ajouter à la réduction mécanique déjà constatée de l'excédent budgétaire du fait du recul des recettes fiscales, effet connu sous le terme de stabilisateur automatique.

L'ensemble représente plus de 2 % du PIB, le solde budgétaire passant d'un excédent prévisionnel de 176 milliards de dollars à un déficit de 25 milliards environ. Au passage, on peut observer que, malgré cette très forte relance budgétaire, comme celle de Ronald Reagan dans les années 1980, personne en France ou en Europe ne critique les Etats-Unis comme d'archaïques keynésiens.

Dans l'élan de solidarité attendue de ses partenaires, le secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, a demandé aux Européens de stimuler, eux aussi, la croissance mondiale. Il a été promptement éconduit par ses homologues allemand et français, qui ont invoqué un objectif bien supérieur à celui de la lutte contre les effets économiques du terrorisme : le pacte de stabilité budgétaire !

Dans le même temps, la Commission de Bruxelles mettait en cause les aides accordées aux compagnies aériennes en arguant des règles concurrentielles, ce qui n'est pas sans rappeler un fait d'armes similaire de la même Commission à l'encontre des premières mesures prises par les gouvernements européens en vue d'endiguer la maladie de la vache folle.

Pourtant, l'économie mondialisée ne peut se permettre que l'Europe, qui en représente 20 %, reste fermée sur elle-même, autiste aux appels de la planète. Les victimes d'une nouvelle dépression mondiale seraient avant tout les pays en voie de développement. Des inquiétudes sont déjà exprimées par le FMI sur l'avenir immédiat des pays d'Amérique latine. La Banque mondiale a estimé que dix millions de personnes passeraient sous le seuil de pauvreté d'un dollar par jour, du fait de la dépression qui s'annonce.

Dans nos pays, la hausse du chômage a commencé et continuera à toucher les plus exposés économiquement : salariés soumis au ris-

que de délocalisation des activités, comme ceux de Moulins, travailleurs peu qualifiés qui sont devenus les variables d'ajustement économique. Bien entendu, la rigidité affichée par les ministres des finances tient en partie d'un jeu de rôle. Il s'agit pour les gouvernements européens, en affichant une position orthodoxe, de permettre à la Banque centrale européenne de baisser fortement ses taux d'intérêt. Il y a tout lieu de croire que ce sera le cas, la BCE disposant, au rythme actuel de l'économie, d'environ 100 points de base de marge de manœuvre avant de retrouver un seuil de neutralité monétaire, ce qui montre l'irresponsable retard de ses décisions. Pour suivre la Fed dans sa politique active de relance de l'activité, ce qui serait un signe bienvenu de clairvoyance, une réduction en quelques mois des taux de 150 points de base à 2,25 % serait nécessaire.

Mais ce jeu de rôle met aussi en relief l'inversion des rapports de pouvoir dans les démocraties européennes. La réussite du putsch de velours de la BCE à l'encontre de gouvernements ne demandant, par faiblesse, qu'à être dessaisis de leurs responsabilités est de plus en plus manifeste. Déployant sans encombre la logique du traité de Maastricht, la BCE s'est installée en autorité de contrôle des gouvernements et leur a naturellement fixé des bornes de croissance - entre 2 % et 2,5 % - et d'emplois, la baisse du chômage étant répu-

gérée de délocalisation des activités, comme ceux de Moulins, travailleurs peu qualifiés qui sont devenus les variables d'ajustement économique.

gérée de délocalisation des activités, comme ceux de Moulins, travailleurs peu qualifiés qui sont devenus les variables d'ajustement économique.

gérée de délocalisation des activités, comme ceux de Moulins, travailleurs peu qualifiés qui sont devenus les variables d'ajustement économique.

L'euro n'a pas empêché la contagion de la chute des marchés financiers ni celle de la récession américaine. Pour jouer ce rôle, il faut accroître les capacités réactives de la politique économique européenne

tée devenir inflationniste à 8 % ou 9 % de la population active. Le maintien d'une faible croissance comme celui d'un chômage élevé sont érigés en dogmes européens asservis à la lutte contre une inflation pourtant manifestement de plus en plus fantomatique.

Alan Greenspan a bien compris que la mondialisation modifiait radicalement les mécanismes inflationnistes, par la rudesse de la concurrence et par la diffusion des technologies. Pourtant, l'Europe reste enfermée dans des schémas

mal, alors que ce serait le moment ou jamais de les appliquer. Ce qui rend d'autant plus ridicule l'attachement maintenu des Européens au fameux pacte de stabilité : les néophytes continuent à se prosterner devant les idoles alors que les maîtres, peu dupes de la religion qu'ils ont fabriquée, ont déjà tourné casaque.

Le constat est d'autant plus effarant que ces mêmes Etats-Unis exigent toujours (par FMI interposé) d'une Argentine à la dérive et massivement paupérisée le respect absolu de l'orthodoxie budgétaire. Au moment de vérité, la gran-

Je voudrais à nouveau argumenter en faveur d'une mesure évoquée par Keynes : enlever aux actions, une fois celles-ci émises, leur caractère négociable, ou, au pire, imposer un délai minimal entre l'achat et la vente

de puissance américaine a refusé d'avaloir l'affreux médecine, ce qui ne l'empêche nullement de continuer à l'imposer aux autres.

L'avenir dira si la politique de l'administration Bush permettrait de relancer l'économie américaine et, avec elle, l'économie mondiale. Ce qui s'est passé jusqu'à aujourd'hui ne peut qu'alimenter les doutes à ce sujet. Ce qui ne doit pas nous empêcher de commencer à tirer les leçons du déroulement des événements, pour éviter que cela ne se reproduise. Puisque l'on n'est pas certain de pouvoir guérir, mieux vaut prévenir. La régulation introduite après

d'orthodoxie monétaire. Ces schémas sont dangereux et ils ne sont d'ailleurs pas étrangers aux difficultés qu'éprouve aujourd'hui l'Allemagne à surmonter les coûts de sa réunification.

L'euro se voulait protecteur pour l'Europe, ce que Christian Noyer, le vice-président français de la BCE, rappelait encore la semaine dernière. S'il a évidemment prévenu une éventuelle crise des changes intra-européenne, l'euro n'a pas empêché la contagion de la chute des marchés finan-

L'économie mondialisée ne peut se permettre que l'Europe, qui en représente 20 %, reste fermée sur elle-même, autiste aux appels de la planète

ciers ni celle de la récession américaine et la dégradation de la situation de l'emploi. Pour jouer ce rôle, il faut accroître les capacités réactives de la politique économique européenne et dépasser les rigidités créées par le traité de Maastricht et par le pacte de stabilité.

L'arrivée de l'euro dans une telle conjoncture rend nécessaire une nouvelle dynamique européenne. Une réflexion doit être engagée avec nos partenaires allemands sur le rééquilibrage institutionnel qui permettra à l'Europe

L'euro n'a pas empêché la contagion de la chute des marchés financiers ni celle de la récession américaine. Pour jouer ce rôle, il faut accroître les capacités réactives de la politique économique européenne

de devenir un acteur d'une mondialisation qu'elle ne fait aujourd'hui que subir. Le Conseil de l'euro doit à l'évidence prendre le pas sur la Commission et sur la BCE ; les statuts de cette dernière doivent s'ouvrir à des objectifs d'emploi et de croissance comme c'est le cas pour la Fed ; le pacte de stabilité doit être corrigé en pacte de coordination budgétaire. Cette coordination budgétaire doit permettre à l'Europe de répondre aux chocs économiques externes.

les années 1930 et la deuxième guerre mondiale avait été rejetée au cours des années 1980, et les mesures prises ont entraîné un essor sans précédent des marchés financiers. Il y a un lien évident entre cet essor et le fantastique gonflement de la bulle spéculative des valeurs technologiques.

N'est-il pas significatif de constater que le seul précédent comparable à cette bulle de la « nouvelle économie » (tant dans son ampleur que dans ses effets) est celui de 1929, et que, depuis, il s'est écoulé près de soixante-dix ans sans qu'on puisse en observer de semblable ?

Or il est difficile de contester que cette bulle a joué un rôle important (pour ne pas dire essentiel) dans la crise de suraccumulation actuelle, en ce qu'elle a fait perdre tout sens de la mesure aux entrepreneurs et a drainé vers les nouveaux secteurs des masses énormes et disproportionnées de capitaux. Une situation qu'il va falloir maintenant purger dans la douleur, surtout celle des travailleurs. Il est clair qu'on est allé beaucoup trop loin dans la libéralisation : en particulier - erreur impardonnable -, on a laissé à la finance la bride sur le cou. Sans cela, pas de bulle, pas de suraccumulation, pas de crise.

Dans la mesure où il est naïf de penser la Bourse sans les excès de la spéculation, je voudrais à nouveau argumenter en faveur d'une mesure évoquée par Keynes : enlever aux actions, une fois celles-ci émises, leur caractère négociable ou, au pire, imposer un délai minimal entre l'achat et la vente. Cela implique, bien évidemment, la fermeture des Bourses ou un fonctionnement totalement différent de celui d'aujourd'hui.

Elle doit aussi assurer une flexibilité des politiques budgétaires d'un pays à l'autre en fonction des écarts de croissance.

Dans l'immédiat, le moins que l'on puisse attendre de l'euro est qu'il ne soit pas un facteur d'amplification de la crise, ce qui implique que le Conseil de l'euro laisse jouer les stabilisateurs automatiques. Le gouvernement français n'a pas caché son intention de les laisser jouer, car ils restent pour l'heure compatibles avec le pacte de stabilité. Sous cette condition

L'économie mondialisée ne peut se permettre que l'Europe, qui en représente 20 %, reste fermée sur elle-même, autiste aux appels de la planète

et sous cette condition seulement, fœcément limitative, le gouverneur de la Banque de France à lui-même fait part de son acquiescement.

L'accroissement mécanique à venir des déficits budgétaires peut cependant entraîner, de facto, une mise en cause de ce pacte. Le déficit américain a dépassé 4 % de PIB à chacune des précédentes dépressions (1975, 1982, 1992). Ne pas l'accepter conduit à transformer la politique économique en action d'amplification des cycles économiques, ce qui a coûté 6 millions d'emplois à l'Europe dans la première partie des années 1990. Il ne faudrait pas aujourd'hui commettre à nouveau une telle erreur.

Les partenaires de l'Europe attendent pourtant davantage d'elle. Hans Eichel et Laurent Fabius font observer à juste titre que la situation budgétaire de l'Europe n'est pas celle des Etats-Unis. La politique aberrante conduite dans la foulée du traité de Maastricht n'y est pas étrangère. Mais telle est la réalité. Il faut donc répondre à l'exigence de la situation sans peser durablement sur les finances publiques. Cela interdit un nouveau programme de baisse d'impôts, proposé fort démagogiquement par Edouard Balladur ou par Alain Madelin, ou d'accroissement des dépenses courantes. Dix ans après le traité de Maastricht, l'Europe n'a pas les moyens de suivre sur ce plan les Etats-Unis.

Pour autant, l'Europe doit participer à la politique de relance mon-

On voit d'ici les bras levés au ciel de tous ceux qui pensent qu'il ne saurait y avoir d'économie moderne sans Dow Jones, sans CAC 40. Pourtant, réfléchissons calmement. Ceux qui achètent des actions lors de leur émission reçoivent une part des profits sous forme de dividendes. Est-il normal qu'ils espèrent être rémunérés deux fois, une fois sous forme de dividendes, et une autre fois sous la forme de plus-values des titres achetés ? Il y a là, en réalité, quelque chose de parfaitement incongru : les investisseurs acceptent de se séparer de leurs capitaux (ce pour quoi ils sont rémunérés) mais veulent en même temps garder ces capitaux à disposition. Une revendication que le titre cessible semble satisfaire, puisqu'il peut être vendu à tout moment. Mais une revendication dont l'absurdité éclate au grand jour lors des krachs, puisqu'il est évidemment impossible que tout le monde vende en même temps.

Il est vrai qu'avec la mesure proposée on peut craindre une restriction des flux de capitaux offerts, mais il ne me semble pas admissible que, pour satisfaire les apports de fonds, on prenne le risque d'une crise mondiale et celui de jeter au chômage des millions de personnes.

Fermer Wall Street ? Inconcevable sans doute aujourd'hui, peut-être pas demain. Vu l'état du monde, mieux vaut avoir des projets qui soient à la hauteur de l'enjeu.

Isaac Johsua est maître de conférences en sciences économiques à l'université Paris-XI et membre de la Fondation Copernic.

diale qui se dessine. Les politiques de relance sont souvent critiquées parce que, décidées par un seul gouvernement, elles restent relativement inefficaces. Aujourd'hui, justement, une coordination mondiale d'une relance de la croissance est possible. L'Europe ne peut pas laisser passer ce moment historique alors qu'elle subit encore un chômage de masse.

L'Europe doit donc lancer un programme d'investissement de grande envergure. Au sein de la zone euro, le taux d'endettement des administrations allemandes et françaises est aujourd'hui similaire à celui des administrations américaines (environ 60 %). Une marge de manœuvre existe. Répondant à l'ampleur de l'action américaine, il devrait être fixé à 1 % du PIB européen, soit 85 milliards d'euros pour l'ensemble de l'Union et 65 milliards pour les pays de la monnaie unique.

Pour ces derniers, ce programme devrait être l'occasion d'un emprunt multi-émetteurs assurant une solidarité financière des Etats, principe que le traité de Maastricht avait refusé. La généralisation de ces emprunts multi-émetteurs pourrait progressivement constituer en Europe le gisement d'un marché de la dette publique comparable à celui des Etats-Unis.

Pour la France, ce programme représenterait 90 milliards de francs, soit environ 10 % de l'investissement des sociétés non financières. Il devrait être alloué à trois domaines prioritaires :

- pour la ville, la réhabilitation des logements sociaux et les équipements urbains ;
- le développement des infrastructures de transport (ferroviaire sur les grands axes, TGV européens, désenclavement routier) et de télécommunication (lignes à haut débit, équipements informatiques en milieu scolaire) ;
- la modernisation des moyens donnés à la justice et à la police, notamment, pour cette dernière, à la police de proximité.

L'euro est né dans l'ambiguïté : symbole d'une ouverture à la modernité, il reposait sur le traité de Maastricht, qui en est la négation même. Une croissance forte, comme celle des quatre dernières années, pouvait permettre d'occulter ces contradictions. Face aux difficultés, les débats resurgissent inévitablement. Pour que l'Europe joue son rôle dans le monde, il lui faut changer la politique de l'euro.

Jean-Pierre Chevènement

Profil

par Laurent Maruani

CES tours étaient-elles inhumaines ? Ces avions étaient-ils des abris pour voyageurs anonymes et indifférents les uns aux autres ? Pouvaient-ils en être autrement dans une société où la productivité et l'efficacité passent par un développement de la fonctionnalisation : des bureaux adaptés, des sièges affectés, interchangeabilité des personnes sur les lieux ? Tout concourrait à l'anonymat et aux associations simples : tel bureau à telle personne et chacun à son siège.

Le 11 septembre, lorsque le malheur a frappé, chaque individu est devenu quelqu'un. Et ce furent 6 000 morts ou disparus, recherchés avec frénésie, identifiés par des photos portées et montrées par des proches désespérés, des vies qui par leur disparition se réappropriaient l'humanité qu'il leur fallait plus ou moins dissimuler et conserver dans une secrète intimité. Les questions n'étaient plus celles de la fréquence des ascenseurs, de la ponctualité des vols, de la taille des bureaux, des repas à bord. Les vies partaient, et, avec elles, dans ce fracas sourd, enrobé de fumée lourde, en même temps que la disparition s'opérait, c'était comme si chacun reprenait vie.

Les soldats ont leurs morts au champ d'honneur, incarnés par le

Le 11 septembre, le discours politique aussi a basculé

Soldat inconnu ; les civils ont leurs morts au champ du travail. Tous doivent figurer sur des listes, pour que la mémoire ne s'éteigne pas.

Mais le discours politique aussi a basculé. Certes, les chefs de guerre et de diplomatie se devaient de tenir leur rang, celui de la parole rationnelle et de l'engagement réfléchi. Qui en a voulu à cette larme du président des Etats-Unis ? Qui n'a pas été sensible aux propos vrais et désespérés d'un maire de New York se révélant au pays tout entier et peut-être à lui-même ?

Désormais, le propos politique, la communication politique pour parler plus techniquement, doit se dégager des généralités que la généralisation implique. Nous ne sommes plus exactement sensibles de la même façon à ce qui est dit par l'autorité. Nous savons, car nous l'avons vu, que chacun, civil ou militaire, adulte ou enfant, jeune ou vieux, peut être touché jusque dans la mort par la conjonction du hasard et d'événements d'essence politique.

Puisque les dirigeants ne sont pas là pour nous parler du hasard, ce que pourtant ils s'empressent de faire bien souvent pour exister dans les médias, ils sont désormais forcés de s'expliquer en termes sensibles, simples, directs, sur leur conception profonde de la vie.

Le futur président de la République en France ne sera sans doute pas celui qui fera la meilleure prévision sur la croissance du PIB, sur la valeur de l'euro comparée au dollar, sur les perspectives de privatisation ou de nationalisation, et encore moins sur l'extension systématique de la notion d'efficacité économique à la vie sociale et individuelle. Il sera probablement une personne qui aura compris que sa légitimité, sa stature présidentielle, ne résidera ni dans la méthode ni dans le décor, et encore moins dans la capacité à ménager des alliances politiques fragiles. Mais au contraire, il sera une personne « simplement supérieure » dans sa capacité à être comprise parce qu'elle aura saisi l'intimité, la complexité, le doute et l'espoir que chacun met dans sa vision d'un monde fragilisé par l'anonymat et dont l'équilibre réside dans les mains de quelques personnalités seulement.

Le XX^e siècle se tournera-t-il vers la recherche de la compétence sensible d'un Mendès France, de la détermination tenace d'un de Gaulle, de la culture d'un Pompidou ou d'un Mitterrand ou inventera-t-il cette figure encore chimérique d'un homme ou d'une femme à l'humanité suffisamment développée pour savoir sacrifier son ambition au désir d'être compris ?

Laurent Maruani est professeur de marketing et d'économie au Groupe HEC (Jouy-en-Josas).

Les pulsions sexuelles ignorent-elles l'esprit ?

par Monique David-Ménard

NOUS disposons de deux concepts de l'esprit, que nous pouvons référer aux noms respectifs d'Aristote et de Descartes. Pour Aristote, l'esprit est l'activité qui se déploie dans

la saisie de ce qui est purement intelligible – les mathématiques, le divin, le nécessaire – mais aussi ce même

principe est à l'œuvre, sous diverses formes, dans toutes les transformations dont sont capables les êtres qui peuvent aller vers leur perfection : au premier chef les êtres vivants sont une matière informée, c'est-à-dire dont les matériaux sont structurés par un principe d'unification qui est l'équivalent de l'esprit pur mais à l'œuvre dans un corps.

L'esprit ainsi engagé dans un corps et qui lui donne sa forme de corps s'appelle une âme (...). Cette

manière de différencier tout en les unifiant les diverses modalités d'un principe unique, c'est ce qu'on appelle en philosophie l'intellectualisme (...).

Le second concept de l'esprit dont nous disposons est celui de Descartes : l'esprit se découvre et s'exerce dans la pensée, ce qui n'a rien à voir avec l'animation dont parlait Aristote. On distinguera donc toujours la pensée de ce qui est corporel, et nous avons les moyens intellectuels de penser notre corps comme un corps, c'est-à-dire comme une machine, même si métaphysiquement nous devons admettre que l'union de l'âme et du corps est irréductible, telle que nous la vivons, à une donnée mécanique.

Descartes récuse l'étagement des formes de l'esprit que définissait Aristote, la pensée et l'esprit deviennent avec lui des synonymes, mais il est intellectualiste lui aussi,

c'est-à-dire que tous les aspects de la pensée sont soumis à un même modèle. Il définit la pensée comme ce qui a la connaissance pour fonction : percevoir, vouloir, sentir, imaginer sont des actes rationnels en ce que ces activités peuvent être rapportées à nos idées intellectuelles. Il est exclu que l'imagination, par exemple, exige, pour être comprise, d'autres principes d'analyse que ceux qui rendent compte de la connaissance (...).

Dès qu'on parle de l'esprit, on est amené à parler de la matière, et de cette matière spécifique qu'est le corps et dès qu'on parle du corps, on est amené à parler de ce qui le spécifie comme corps vivant et du rapport entre vie et pensée.

Or, ce qui définit la conception psychanalytique des pulsions sexuelles et de la pensée, c'est qu'elle contourne complètement le dualisme cartésien du corps et de la pensée mais aussi l'idée aristotélicienne de l'âme comme principe spirituel engagé dans une matière mais faisant néanmoins système avec l'esprit pur. L'idée de Freud, c'est que pour concevoir en quoi le rêve pense, par exemple, il faut cesser de se référer à une conception de la pensée qui prend la connaissance pour modèle. La logique du rêve n'est pas une préparation à une dégradation de la pensée qui connaît le monde ou soi-même, c'est la mise en forme de désirs qui cherchent leur interlocuteur.

De même, les pulsions ne relèvent ni du corps de la physiologie ou de la biologie ni du corps animé mais d'un corps qu'il convient de concevoir par un concept spécifique : le corps érogène. Une conception de la pensée qui n'a plus la connaissance pour modèle, une conception du corps érogène qui se définit par d'autres coordonnées que celles du corps biologique et physiologique, et une autre manière de répartir ce qui est du corps et ce qui est de l'esprit, tel est l'enjeu du savoir concernant la sexualité. Ou plutôt, pour comprendre les pulsions sexuelles, il faut cesser de « répartir », et même peut-être d'employer les termes de corps et d'esprit car ils sont trop marqués par les problèmes philosophiques et scientifiques.

Le fait dont le concept de pulsion s'applique à rendre compte est le suivant : des hommes et des femmes, sous la pression de certaines souffrances, d'échecs répétés dans leurs activités dont ils ne saisissent pas les enjeux, de troubles qui envahissent leur existence sans qu'ils

puissent en modifier les manifestations, viennent, comme on dit, « en parler à quelqu'un ». Il peut s'agir de l'échec d'une relation amoureuse qui plonge telle personne dans une affliction dont il ou elle ne sort pas, mais aussi de l'impossibilité de se sentir à sa place dans une activité professionnelle qui rend vaine toute tentative pour en trouver une qui soit vraiment satisfaisante ou encore de l'envahissement de l'existence par une angoisse qui empêche toute sortie de chez soi, etc. Dans tous ces cas, ce qui amène à « venir en parler à quelqu'un » concerne une activité qui aurait dû procurer un plaisir où l'individu concerné se trouverait lui-même et qui tourne au déplaisir, un déplaisir suffisamment fort pour que surgisse comme ultime recours l'idée de s'adresser à un inconnu.

L'hypothèse de la théorie psychanalytique consiste à faire de cette adresse à un inconnu tout autre

humaine en la distinguant de la sexualité reproductive. La vie sexuelle est le domaine de nos plaisirs, cherchés, espérés, actualisés, de nos déplaisirs et de nos angoisses qui ont, dans chaque cas sinon un objet prévalent, du moins une configuration particulière. Pour développer les implications de cette affirmation, supposons qu'un être humain est un ensemble de pulsions, c'est-à-dire d'exigences de plaisirs. En empruntant une image thermodynamique, décidons, dans le cadre de notre modèle, d'appeler déplaisir toute charge de tension dans cette « âme-appareil » que nous sommes, et de nommer plaisir la sensation de décharge énergétique que le long des voies nerveuses de cet appareil.

On aura ainsi défini le but d'une pulsion, qui est toujours le même, dit Freud, la décharge, c'est-à-dire l'actualisation d'un plaisir. Si nous sommes une sorte de machine à

du plaisir imprévu et de l'attente de son renouvellement, une expérience précise à laquelle notre sentiment d'être nous-même se trouve désormais lié.

Il convient de nommer sexuelles les pulsions car nos plaisirs sont des « plaisirs d'organe » ; c'est en effet un lieu du corps – ou un rapport entre plusieurs lieux du corps – qui est concerné par ces expériences de satisfaction inattendue qui instaurent une attente durable où notre sentiment d'être nous-mêmes se forge. Un circuit s'instaure entre l'exigence pulsionnelle d'actualiser des plaisirs, la rencontre de certains objets et les zones érogènes. Mais il y a une sorte de mesure constitutive de nous-mêmes en tant que nous sommes le système de nos pulsions : le plaisir d'organe, en lui-même, comporte un aspect hallucinatoire et narcissique.

L'image qu'on évoque souvent pour le saisir est le suçotement d'un enfant, qui est comme la naissance à lui-même sur le mode autoérotique qui se produit lorsque sa faim est apaisée et lorsque l'autre qui lui a permis de l'apaiser change de statut : ce n'est plus celui ou celle qui permet l'apaisement d'un besoin, c'est celui qui, par sa présence ou son absence, colore différemment le retentissement solipsiste du plaisir. Ce qui est décisif dans le rapport des pulsions à l'esprit se produit dans ce trajet qui va d'une zone érogène à quelque chose qui est cherché dans un autre et qui va être l'occasion de déclenchement ou de non-déclenchement d'un plaisir où un être humain, dans son corps réel mais aussi dans le système imaginaire de ses attentes, se sent lui-même d'une façon singulière.

Monique David-Ménard est psychanalyste et philosophe.

★ Ce texte est extrait de la conférence qu'elle devait prononcer, jeudi 11 octobre, dans le cadre de l'Université de tous les savoirs. Prochaines conférences : « Conscience et cerveau », par Michel Imbert, le 18 octobre ; « Les fondements naturels de la sympathie », par Jean Decety, le 25 octobre ; « Psychologie des passions », par Klaus Scherer, le 1^{er} novembre. Ces conférences ont lieu tous les jeudis à 18 h 30 à l'université Paris-V, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, entrée libre.

► www.lemonde.fr/utls

Entre guerre et terreur

par Ran Halévi

LA guerre qui vient de commencer va durer encore longtemps. Mais on peut d'ores et déjà définir les conditions qui peuvent, à terme, en assurer le succès. A commencer par une révision des certitudes et des choix sur lesquels, hier encore, on croyait tout savoir.

L'effondrement des tours jumelles a réduit en poussière l'illusion qu'on pouvait échapper au terrorisme en espérant le confiner à quelques régions du monde, ou en le « raisonnant » par quelques discrètes transactions, ou en œuvrant, dans les pays qui l'abritent, pour le bien-être des déshérités. Rien ne garantit que cette tragédie ne se reproduise demain ailleurs, peut-être en pire.

Il en va de même de l'idée chimérique, si emblématique de l'ère Clinton, qu'on peut emporter des guerres avec « zéro mort », sans engager des troupes, en jetant sur l'ennemi des bombes de haute altitude : qui oserait aujourd'hui y croire encore ?

Cette guerre ne va pas éteindre – elle va au contraire attiser – la haine inexpiable des islamistes contre la démocratie, le capitalisme, l'individualisme, la « corruption occidentale ». Entre le « Grand Satan » américain, l'« entité sioniste » et les sociétés européennes, l'aversion des islamistes ne fait pas une différence de principe mais seulement d'échelle. Tous sont visés au même titre comme des impies qui insultent la religion et dont l'élimination, l'humiliation constituent un impératif divin.

Il serait illusoire d'imaginer que l'élimination de Ben Laden ou l'effondrement du régime des talibans vont « immuniser » les « Etats voyous » contre les tentatives qui ont animé les terroristes kamikazes. Le nier sous prétexte que la chose n'a pas encore été démontrée est irresponsable. Un seul psychologue a été franchi dans notre perception de ce que peut le terrorisme islamiste : nous savons maintenant que ses auteurs sont irréductibles à toute rationalité de dissuasion, que le temps de « l'équilibre de la terreur » est révolu, et que le risque, demain, qu'un « Etat voyou » recoure aux armes de destruction massive n'est plus de l'ordre de l'impensable. Congédier, dès lors, le projet du bouclier antimissile comme une obsession paranoïaque des conservateurs américains est déraisonnable.

Sur le chapitre des relations internationales, la tragédie du 11 septembre exerce déjà ses effets. Elle a vite fait comprendre aux Américains qu'on ne peut inviter ses alliés à former une coalition contre le terrorisme tout en négligeant de les associer à une concertation de fond sur une politique de défense commune. Et elle oblige déjà le gouvernement Bush à s'impliquer davantage au Moyen-Orient.

Faut-il pour autant établir une relation entre les récents attentats aux Etats-Unis et l'échec du processus de paix israélo-palestinien, comme on persiste à l'affirmer dans les pays arabes et dans quel-

ques tribunes libres dans les journaux ? La réponse dépend, si je puis dire, de la manière dont on pose la question. Dire que ce gigantesque massacre avait quelque rapport de cause à effet avec le « désengagement » des Américains au Proche-Orient, ou avec leur soutien à Israël, ou avec la politique de M. Sharon est une imposture doublée d'une erreur. Le précédent attentat contre le World Trade Center, en 1993, eut lieu en pleine euphorie d'Oslo. Et les premières attaques-suicides en Israël ont été commises, de l'aveu même de leurs commanditaires, pour faire avorter un processus de paix qui paraissait alors irréversible.

Le terrorisme international de type Ben Laden se nourrit à l'évidence du conflit israélo-palestinien, mais il le dépasse de beaucoup : il a des objectifs bien plus vastes que l'échec du processus de paix ou même l'élimination de l'Etat d'Israël.

S'il existe pourtant un lien entre la seconde Intifada et les événements d'Amérique, c'est ailleurs qu'il faut le chercher : dans cette volonté de mourir, pour faire mourir le plus grand nombre, qui anime les kamikazes dans les deux cas. L'hécatombe de New York et de Washington n'est que le stade supérieur, spectaculaire, de ce qui est devenu en Israël presque une routine.

Il est vrai que le kamikaze qui fait exploser et mutiler des civils innocents à Tel-Aviv ou à Jérusalem ne songe pas seulement aux soixante-dix vierges qui l'attendent au ciel. Il est animé aussi par le désespoir et l'exaspération que ne cessent d'attiser cette ruineuse confrontation. Mais ce qui apparente son geste à celui des terroristes qui ont dévasté le cœur de New York, c'est l'espèce de culture génocidaire qui est devenue le lot commun de tous les dévots du fondamentalisme islamique, à Gaza et en Cisjordanie comme à Téhéran, à Kaboul mais aussi en Égypte, en Arabie saoudite et ailleurs.

Si le gouvernement américain et ses alliés entendent sérieusement éradiquer le terrorisme et en éliminer les sanctuaires, il leur faudra se montrer aussi intransigeants avec les talibans qui hébergent Ben Laden qu'avec Damas qui abrite le siège officiel du Djihad islamique, avec l'Iran qui parraine le Hezbollah et avec l'Autorité palestinienne qui manipule le terrorisme islamiste, l'encourage et souvent le dirige – ce qui n'empêche pas M. Arafat de quémander un tabouret dans la future coalition anti-terroriste aux côtés de l'Iran et de la Syrie... quitte à réprimer dans le sang les protestataires qui n'ont cure de ses petits calculs. Ce ralliement intéressé doit avoir un prix : l'abandon de toute complicité avec le terrorisme et la culture de haine qui en constitue le terreau. Il faut l'exiger sans faiblesse, non seulement pour des raisons morales, mais tout simplement par souci d'efficacité. Vaste programme...

Ran Halévi est directeur de recherche au CNRS.

Le plaisir, le déplaisir et l'angoisse concernent le corps, mais un corps qui est d'emblée dans le même registre de réalité que le langage

chose qu'une donnée contingente : une donnée structurelle des pulsions. On n'isolera donc pas les sensations et les affects ni de la pensée ni de la fonction d'adresse du langage, si on veut comprendre en quoi les pulsions concernent l'esprit. Le champ des pulsions sexuelles a donc pour coordonnées le plaisir, le déplaisir, l'angoisse, et ce qui peut passer de ces expériences dans un discours.

Le plaisir, le déplaisir et l'angoisse concernent le corps, mais un corps qui est d'emblée dans le même registre de réalité que le langage, un langage qui importe moins ici par son pouvoir d'information, de connaissance ou de signification que par sa capacité à matérialiser ce fait que ce que nous éprouvons s'adresse à quelqu'un, et à quelqu'un d'inconnu. Qu'est-ce qui rend nos plaisirs et nos déplaisirs aptes à s'adresser à un autre inconnu ? Comment est-il possible que l'identité singulière des êtres humains se forme et se déforme sur ce terrain dont les coordonnées traversent l'opposition de l'esprit et du corps ainsi que celle de la nature et de la culture ?

C'est pour rendre compte de ce fait que Freud a redéfini la sexualité

organiser le rapport de nos déplaisirs et de nos plaisirs, et qu'une dimension essentielle de notre pensée se forge dans cette épreuve, c'est que nous ne choisissons pas d'être un système de pulsions : une pulsion a une poussée constante, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas fuir nos pulsions comme nous nous détournons d'un danger externe. Comme les plaisirs et les menaces sur le terrain desquels se forment la singularité de chacun se développent en rapport avec l'incapacité d'un enfant à rester en vie et à subvenir seul à ses besoins, les autres qui l'accompagnent dans cette période d'impuissance prennent une valeur décisive pour la construction des scénarios dans lesquels son identité se construit : ce ne sont pas d'abord les autres comme personnes totales qui importent ici, mais certains traits des autres.

Ce qui vient de l'autre, et qui est indispensable à la structuration de nos pulsions, n'est pas une cognition, une représentation informative sur l'autre, lorsque ce dernier provoque en nous l'ouverture d'un circuit de plaisir et de déplaisir ; c'est un trait, c'est-à-dire une trace mémorielle où s'inscrit, sur le mode



Opéra ■ Danse ■ Théâtre ■ Concert ■ Exposition ■ Musée

Tout le monde n'a pas le privilège d'être placé par Divento.

- > Divento vous aide à choisir votre spectacle.
- > Divento vous trouve les places que vous recherchez.
- > Divento vous organise votre sortie.

www.divento.com

Club Divento Spectacles
0 820 900 950
0,78 Fr/min



Divento est une société de VIVENDI UNIVERSAL

Réservez aussi, sur place au
Divento Store
Espace Vivendi Universal
angle de l'avenue Friedland
et de la rue de Tilsitt Paris Bème

DIVENTO
spectacles - billets - services

Divento, Sortez l'esprit libre.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-800-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Séparation des pouvoirs

EST-IL acceptable, dans une démocratie, que le président de la République, premier magistrat du pays, soit à l'abri de toute poursuite pénale, pendant la durée de son mandat, pour des actes étrangers à sa fonction ? Oui, a répondu la Cour de cassation, cette immunité est conforme à la lettre et à l'esprit des institutions, car le président, garant du fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de la continuité de l'Etat, n'est pas un justiciable comme les autres : il est donc normal qu'il soit protégé, tant qu'il est à l'Elysée, contre l'action des tribunaux.

Jusqu'à présent, cette protection était admise pour les actes accomplis par le chef de l'Etat dans l'exercice de ses fonctions - en dehors des cas, exceptionnels, de haute trahison, jugés par la Haute Cour de justice. L'arrêt de la Cour de cassation l'étend à tous ses actes, qu'ils soient antérieurs à son élection ou extérieurs à son activité de président. Le Conseil constitutionnel avait suggéré une solution différente, quoique difficilement praticable : la Haute Cour de justice, avait-il dit, pourrait être également compétente pour juger ces actes. La Cour de cassation en a décidé autrement : la Haute Cour de justice, répondelle, n'a pas vocation à intervenir sur de telles affaires ; en conséquence, si le président doit être traduit devant la justice, ce sera après la fin de son mandat, lorsqu'il sera redevenu un justiciable ordinaire.

Même si elle est bien argumentée, cette décision présente quel-

ques inconvénients. Dans l'im-médiat, elle crée les conditions d'une campagne présidentielle dans laquelle le président sortant tentera d'être réélu non seulement pour continuer d'exercer sa fonction, mais aussi pour éviter de répondre à la convocation des juges : Arnaud Montebourg, qui était à l'origine de la demande de comparution devant la Haute Cour, n'a pas manqué de souligner que les électeurs décideront par leur vote du sort judiciaire de Jacques Chirac. En outre, la Cour de cassation renforce la situation d'irresponsabilité reconnue, en France plus qu'ailleurs, au chef de l'exécutif.

Les avantages de cet arrêt l'emportent pourtant sur ses inconvénients. D'abord, en indiquant que la prescription de l'action publique devra être suspendue pendant la durée du mandat présidentiel, la haute juridiction n'empêche en rien la justice de suivre son cours : l'immunité du président n'est que provisoire et il devra, le moment venu, se soumettre aux demandes des juges. Ensuite, en soustrayant temporairement le chef de l'Etat aux enquêtes judiciaires, il affermit l'autorité de la fonction et permet à son titulaire d'exercer pleinement sa responsabilité : l'exemple des Etats-Unis, où Bill Clinton a dû faire face à d'incessantes procédures, est dissuasif à cet égard.

Au-delà du cas personnel de Jacques Chirac, la justice, après avoir conquis son indépendance, manifeste sa volonté de faire prévaloir le principe de la séparation des pouvoirs. Ce choix mérite d'être salué.

LES BOMBARDEMENTS sur l'Afghanistan en 2001 suscitent à gauche des réactions comparables à celles qu'avaient provoquées les bombardements sur l'Irak en 1991. Comme il y a dix ans, la « gauche de la gauche » condamne l'intervention américaine et la « gauche plurielle » se divise.

« L'Afghanistan sous les bombes », titrait, lundi 8 octobre, le quotidien communiste *L'Humanité*, dont l'éditorialiste, Claude Cabanes, se demandait si « ce n'est pas le peuple afghan lui-même, réduit en esclavage et martyrisé par l'odieuse régime des talibans » qui « va à nouveau payer le prix fort ». En remplaçant « le peuple afghan »

par « le peuple irakien » et « l'odieuse régime des talibans » par l'odieuse régime de Saddam Hussein, que Claude Cabanes appelait naguère « le petit Attila arabe du Sud », attaqué par « le grand Attila riche du Nord », nous voilà ramenés dix ans en arrière, au temps de « l'Irak sous les bombes ».

Autre partenaire de la « gauche plurielle », les Verts, par la voix de Noël Mamère, ont dénoncé « un acte de guerre contre le peuple afghan » comme ils avaient condamné en 1991 les actes de guerre contre le peuple irakien. Pour que le parallélisme n'échappe à personne, Noël Mamère a ajouté : « Il semble que George W. Bush soit bien

le fils de son père », celui-là même qui avait conduit la campagne contre l'Irak.

Quant aux socialistes, ils soutiennent apparemment sans états d'âme l'intervention des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, même si, comme François Hollande, leur premier secrétaire, ils jugent « insupportable » de constater que « seule la solution militaire peut aboutir ». Seule différence avec 1991 : Jean-Pierre Chevènement, qui avait manifesté avec fracas son opposition à la guerre du Golfe et qui, entre-temps, a quitté le PS, juge « légitime » l'action militaire contre l'Afghanistan.

Il y a dix ans, le PC et les Verts, qui n'étaient pas représentés au gouvernement, n'étaient pas, à proprement parler, membres de la majorité. Il a fallu que Lionel Jospin invente le concept de « gauche plurielle » pour qu'ils se trouvent associés au PS au sein de la coalition gouvernementale. Mais, d'une guerre à l'autre, les trois principales composantes de la gauche sont demeurées fidèles à leurs choix.

« CULTURE DE CONTESTATION »

Celui des socialistes remonte aux années 1980 quand l'élection de François Mitterrand leur a imposé de troquer leur vieille « culture de contestation » contre une toute nouvelle « culture de gouvernement ». Leur conversion au réalisme économique s'est accompagnée d'une révision de leur conception des relations internationales, d'abord à l'occasion du conflit des euro-missiles, puis au moment de la guerre du Golfe. A l'exception de douze d'entre eux, dont huit membres du courant de Jean-Pierre Chevènement, les parlementaires socialistes se sont alors pliés à la « logique de guerre » énoncée par François Mitterrand. Certains, comme Jean Poperen, voulaient même aller plus loin en débarrassant la culture socialiste de ses restes de « tiers-mondisme » et d'« anti-américanisme » : il n'est pas sûr qu'ils y aient complètement réussi, mais au moins le tournant a-t-il été pris.

Du côté des Verts, il n'a été amorcé que par une partie d'entre eux. La guerre du Kosovo, en 1999, a suscité chez eux de vifs débats et si une majorité a fini par soutenir l'action militaire, rompant ainsi avec une longue tradition de non-violence, le courant pacifiste est resté fort parmi les militants. La guerre du Kosovo « *bouscule nos repères traditionnels* », reconnaissait alors Dominique Voynet, tout en ajoutant : « Notre pacifisme n'est pas en question. » Noël Mamère était alors de ceux qui souhaitaient une intervention terrestre, lançant : « Je préfère m'habiller d'un *battle dress* plutôt que de revêtir le costume de Ponce Pilate. »

Aujourd'hui il se tient plutôt du côté des pacifistes, renouant avec le temps de la guerre du Golfe, où les Verts refusaient ce qui leur apparaissait alors comme un inacceptable affrontement Nord-Sud. Le dernier communiqué des Verts, le 8 octobre, confirme ce refus : « Entrer dans la logique de guerre, affirme le parti de Dominique Voynet, serait ajouter la violence armée à la violence terroriste. »

Quant aux communistes, leur « pacifisme » est une constante de leur programme, mais il est dirigé exclusivement contre les Etats-Unis. On a cru que Robert Hue avait rompu avec ce vieux réflexe lorsque, au lendemain des attentats de New York et de Washington, il a exprimé sa « solidarité » avec « le peuple américain » aussi bien qu'avec ses « dirigeants » et qu'il a fait observer par les membres du conseil national de son parti une minute de silence en hommage aux victimes. Mais la riposte américaine l'a conduit à changer de ton : le 8 octobre, loin d'approuver les bombardements sur l'Afghanistan, il a dit son inquiétude face aux risques d'« un engrenage aux terribles conséquences » qui ne ferait qu'ajouter « du malheur au malheur » ; quelques jours auparavant, devant l'Assemblée nationale, tout en se défendant de tout « anti-américanisme primaire », il avait mis en garde contre le « déploiement des forces américaines » et les « déclarations bellicistes » de George W. Bush. Entre-temps, la Fête de *L'Humanité*, les 15 et 16 septembre, a montré que les militants communistes ne se sont pas départis, eux, de leur anti-américanisme traditionnel et que la première réaction de Robert Hue ne les avait pas vraiment convaincus.

Dès lors, chacun, au sein de la majorité gouvernementale, tient son rôle : le PS serre les rangs derrière le premier ministre, le PC fait part de ses préoccupations et les Verts de leurs réserves. Ces divergences traduisent la résistance des cultures politiques propres à chaque famille de la gauche. Les socialistes, les communistes et, plus tard, les Verts se sont appropriés de diverses manières l'héritage pacifiste de la gauche, les uns pour s'en détacher sous la pression des circonstances, les autres pour en faire un outil de combat idéologique, les derniers pour l'associer à leur vision de l'unité de la planète. L'extrême gauche, pour sa part, l'instrumentalise dans sa lutte contre l'impérialisme américain. Quant aux « républicains », ils pensent, avec Jean-Pierre Chevènement, que la défense de la nation contre le terrorisme justifie la guerre.

Thomas Ferenczi

Les gens par Kerleroux



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Deboue (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La vie artistique et les dossiers de l'Etat

PÉRIODIQUEMENT, les ministères versent aux Archives nationales leurs dossiers périmés. Dans les cartons reçus au cours des cinquante dernières années, la direction des Archives a eu l'idée de trier et de présenter au public quelques-unes de ces « paperasses », dont des pièces inédites venant de la direction des Beaux-Arts.

Les prix varient avec la notoriété : en mars 1842, Corot reçoit 1 500 francs pour un *Site d'Italie* ; en 1851, une lettre amusante propose de porter de 10 000 francs à 15 000 francs le paiement de la *Jeanne d'Arc* commandée à Ingres, parce que le peintre a peint plusieurs figures au lieu d'une seule. L'année suivante, Millet, « qui est malheureux », dit la note de service, reçoit 800 francs d'acompte sur les 1 000 francs dus pour une scène champêtre, *La Gardeuse* de

vaches ; mais en 1856 Rosa Bonheur, gloire du Second Empire, recevait 20 000 francs pour son insignifiante *Fenaison*.

Un autre dossier ouvert à la curiosité, celui de Rodin : en 1881, il témoigne dans une lettre à Turquet de « sa reconnaissance au ministre, qui m'a fait sortir de la foule de mes confrères » en achetant 6 000 francs le *Saint Jean prêchant* et, en 1888, en vue de l'Exposition universelle, un excellent rapport de Castagnary propose l'acquisition du *Baiser* pour 20 000 francs. C'est un vieux principe que presque rien ne se perd : une fiche insignifiante devient un jour document. Les 20 000 francs de Rosa Bonheur sont aussi curieux à connaître que les 20 000 francs du *Baiser*.

André Chastel
(12 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

A Cuba, la prudence inquiète de Fidel Castro

LA LIGNE OFFICIELLE de Cuba dans la crise internationale ouverte depuis les attentats du 11 septembre a été définie par le chef de l'Etat, Fidel Castro, comme l'affirmation d'une grande prudence, bornée par la compassion et un pacifisme convenu. Son expression s'en ressent singulièrement dans les médias officiels, contrôlés par les autorités, rompus au prosélytisme belliqueux envers « la grande puissance impérialiste ». Ils ont largement rendu compte de l'événement puis suivi les préparatifs de la riposte américaine dans des termes plus critiques - sur le thème « Non au terrorisme, non à la guerre » - mais beaucoup moins virulents qu'à l'accoutumée.

L'éditorial publié lundi 7 octobre, au lendemain de la riposte militaire américaine en Afghanistan, dans *Granma* (l'organe officiel du comité central du Parti communiste de Cuba), confirme la ligne adoptée par La Havane. Sous le titre « La guerre a commencé », le texte reprend avec une relative modération les arguments développés par Fidel Castro au cours des dernières semaines, même s'il juge qu'avec le choix d'une offensive militaire « le remède est pire que le mal ».

Au cours des dernières semaines, les médias officiels ont évacué de leurs pages les habituelles tribunes ouvertes destinées à protester contre la détention de cinq Cubains jugés coupables d'espionnage à Miami (Floride). De même, ils n'ont pas donné une seule ligne sur l'arrestation, vendredi 21 septembre, à Washington, d'une Américaine âgée de quarante-quatre ans,

Ana Belen Montes, analyste du Pentagone pour les affaires cubaines et accusée d'espionnage au profit de Cuba depuis 1996. Fidel Castro n'a fait aucune déclaration sur ce sujet.

Les raisons de cette attitude se trouvent dans la déclaration du président George W. Bush qui, le 20 septembre, dans son discours au Congrès américain, a déclaré que chaque pays devait choisir son camp dans la lutte contre le terrorisme. La sommation américaine « Etre avec nous ou avec les terroristes » a été dénoncée par Fidel Castro comme inadmissible. Haussant le ton par rapport aux deux premières semaines qui ont suivi les attentats, il a estimé que les propos du président américain signifiaient « la fin de l'indépendance des Etats, sans exception aucune, et la fin des fonctions de l'ONU ».

RELATIVE INQUIÉTUDE

Pour éviter cette alternative et entreprendre un combat international contre le terrorisme « il suffirait de donner à l'ONU les prérogatives enlevées et que l'Assemblée générale, l'organe le plus universel et représentatif de cette institution, soit le centre de cette lutte pour la paix », a assuré Fidel Castro.

Mais derrière cette indignation perce une relative inquiétude des officiels cubains, qui redoutent d'être eux-mêmes victimes des mesures de rétorsion annoncées par Washington. La présence de Cubains dans les camps d'entraînement d'Oussama Ben Laden en Afghanistan a été évoquée à différentes reprises aux Etats-Unis, de

même que les liens entretenus depuis plusieurs décennies par La Havane avec des Etats accusés d'apporter leur soutien à des organisations terroristes.

Même si le chef de l'Etat cubain a déclaré, il y a peu de temps, que l'époque n'est plus à « la lutte armée sur le continent latino-américain », les contacts des Cubains avec la guérilla colombienne d'obédience guévariste, l'Armée de libération nationale (ELN), sont avérés. Le dirigeant historique de ce mouvement, Manuel Perez, un prêtre d'origine espagnole, a fait de nombreux séjours à Cuba (pour y être soigné, entre autres) avant de mourir dans les montagnes colombiennes, en 1998. Cette guérilla, qui a fait du dynamitage des infrastructures pétrolières et des enlèvements d'étrangers avec demande de rançon son fonds de commerce, figure parmi les vingt-neuf organisations terroristes (avec deux autres groupes armés colombiens) répertoriées par les autorités américaines.

De même l'accueil bienveillant accordé par La Havane aux terroristes de l'ETA demeure une pomme de discorde dans les relations entre La Havane et la communauté internationale. Le récent procès de Miami, dans l'Etat de Floride, d'un réseau d'espions cubains a confirmé que, malgré la chute du mur de Berlin, La Havane avait toujours une obsession du renseignement militaire. Pour toutes ces raisons, l'île caraïbe, qui est (avec la Corée du Nord, l'Irak, l'Iran, la Libye, la Syrie et le Soudan) considérée par le département d'Etat comme l'un

des sept pays « soutenant le terrorisme international », a adopté un profil bas et n'a pas cessé de donner des gages de bonne volonté.

Le jour même des attentats, Fidel Castro a publiquement condamné ces actes et demandé à ses concitoyens de s'incliner devant « la douleur du peuple américain ». Coopératif, le gouvernement cubain a même proposé une aide humanitaire à son ennemi juré et assuré que Washington l'avait sollicité pour obtenir toute information pouvant concerner la vague d'attentats du 11 septembre. Les contacts directs entre les officiels des deux pays, qui n'entretennent pas de relations diplomatiques, se limitent en général aux problèmes liés à l'immigration clandestine de Cubains.

Commentant le discours de George W. Bush face aux deux Chambres, Fidel Castro a même fait montre d'un tact inhabituel indiquant : « Je n'emploierai pas d'adjectifs ni de mots ni de jugements offensants envers l'auteur du discours, ce qui serait absolument inutile et inopportun à des moments aussi graves et tendus que ceux que nous vivons et qui exigent de la réflexion et du calme. » Pour ne laisser aucune prise aux accusations de collusion avec les terroristes, Fidel Castro déclare en boucle depuis quatre semaines que Cuba, qui depuis « quarante-deux ans est le pays qui a le plus souffert du terrorisme », est disposé à « coopérer avec tous les autres pays du monde à la suppression totale du terrorisme. »

Alain Abellard

CONCURRENCE Mario Monti, commissaire européen chargé de la concurrence, a annoncé mercredi 10 octobre trois décisions majeures. ● LA FUSION Schneider-Legrand est

refusée. Les deux groupes français auraient eu une position dominante sur le marché du matériel électrique, estime Bruxelles. ● LES DEUX ENTREPRISES sont déstabilisées et

doivent gérer les modalités de leur divorce. Le risque est que Legrand, une multinationale dont le siège est à Limoges, soit dépecé et repris par un concurrent non européen. ● LA

COMMISSION a infligé une lourde amende à DaimlerChrysler (72 millions d'euros) pour entrave à la concurrence. Toute l'industrie automobile est concernée. ● BRUXELLES

accepte sous conditions les aides aux compagnies aériennes, victimes des attentats du 11 septembre. ● LES MÉTHODES DE TRAVAIL de la Commission pourraient être revues.

L'irrésistible ascension de la Commission européenne en matière économique

Les services de la concurrence ont pris, mercredi 10 octobre, trois décisions majeures : ils ont refusé la fusion entre Schneider et Legrand, imposé une lourde amende à DaimlerChrysler et autorisé les Quinze à aider les compagnies aériennes

BRUXELLES

de notre bureau européen

La fusion Schneider-Legrand interdite ; une amende de 72 millions d'euros infligée à DaimlerChrysler pour violation des règles de la concurrence ; la présentation d'un plan de soutien aux compagnies aériennes : la journée du 10 octobre a rappelé que la régulation du marché européen relevait du pouvoir de Bruxelles, pas des capitales.

Forte de ses prérogatives, la Commission est sourde aux pressions. Comme le demandait le commissaire à la concurrence, Mario Monti, les interventions de Jacques Chirac et de Laurent Fabius n'ont pas empêché Bruxelles d'interdire le rapprochement entre Schneider et Legrand.

Sur le fond, ce dossier ne faisait pas débat : les directeurs de cabinet des commissaires s'étaient mis d'accord, lundi 8 octobre, pour interdire le rapprochement, car il donnerait aux deux groupes une position dominante, « particulièrement en France, où la rivalité entre les deux entreprises a été jusqu'ici le

principal moteur de la concurrence », a expliqué M. Monti.

Les commissaires ont en revanche débattu longuement du dossier, en particulier de la procédure suivie et de la manière dont la Commission devrait travailler à l'avenir. Il convenait de s'assurer que Bruxelles avait eu un comportement inattaquable, pour ne pas être désavoué par les tribunaux. Or plusieurs commissaires doutent, que, dans sa lettre de griefs envoyée en août à Schneider et Legrand, la Commission ait suffisamment insisté sur le fait que le futur groupe aurait une position dominante sur son réseau de distribution et que ce problème était quasi insoluble. « La décision a été plus dure à avaler que le rejet de la fusion entre General Electric et Honeywell », affirme un observateur.

Dans cette querelle qui sera tranchée par les tribunaux, il semble qu'il y ait eu un malentendu entre les parties, dû au départ, à « une erreur de comportement » des dirigeants français, explique un responsable à Bruxelles. « Schneider

et Legrand ont eu le sentiment que ce serait assez simple, qu'ils n'auraient pas besoin de convaincre. C'est un sentiment qui était devenu assez rare chez les groupes français. » Ils ont agacé les services de M. Monti, qui n'aurait ensuite pas tout fait pour aider à trouver les solutions. En envoyant à la dernière limite ses propositions de remèdes le 14 septembre, l'entreprise s'est privée de la possibilité d'améliorer son dossier. « Ce dénouement malheureux illustre la nécessité absolue pour les parties prenantes à une fusion d'intégrer très tôt dans leur projet une réflexion sur les remèdes possibles », a estimé M. Monti.

Bruxelles risque d'être accusé en France de tous les maux si, in fine, Legrand est racheté par une entreprise non-européenne. M. Monti a veillé à montrer qu'il n'était pas l'empêchement de tourner en rond du capitalisme européen : depuis septembre 1990, la Commission n'a interdit que 16 fusions sur 1 850 dossiers. Si l'on y ajoute les dossiers finalement retirés, le taux de rejet atteint environ 2 %.

M. Monti a précisé que ce taux ne progressait pas, en dépit des vagues de concentration. Et lorsqu'on apporte de vrais remèdes, la création de champions nationaux

Bruxelles risque d'être accusé en France de tous les maux si, in fine, Legrand est racheté par une entreprise non européenne

est possible, comme avec Elf et Total, a appelé la Commission.

Celle-ci a fait un autre mécontent, mercredi : DaimlerChrysler. Bruxelles a infligé au géant allemand la troisième amende la plus lourde jamais infligée pour

« violation des règles fondamentales de la concurrence ». Entrave au commerce parallèle de voitures, ce qui permet de cloisonner les marchés nationaux ; limitation des ventes en Allemagne et en Espagne aux sociétés de leasing indépendantes, accord de fixation sur les prix en Belgique : DaimlerChrysler a, selon Bruxelles, multiplié les infractions. L'entreprise a décidé, comme Schneider-Legrand, de contester en justice la décision.

Se posant en défenseur des consommateurs, M. Monti estime que cette amende « est un bon rappel pour certaines catégories de citoyens qui se demandent parfois ce que Bruxelles fait pour elles ». Cette décision destinée à défendre les consommateurs est la troisième du genre - Volkswagen (90 millions d'euros) et Opel (41 millions d'euros) ont aussi écopé d'amendes - tandis que les constructeurs français sont eux aussi dans le collimateur de M. Monti. Parlant d'une « légère impression de déjà-vu », M. Monti a estimé qu'« aucune loi n'empêche les infractions ».

Leur répétition plaide pour la fin des réseaux de distribution exclusifs, sur laquelle Bruxelles doit prochainement se prononcer.

Troisième affaire, le transport aérien. La Commission compte autoriser les aides exceptionnelles à condition que les pays n'en profitent pas pour sauver les entreprises en difficulté avant le 11 septembre. Mais le gardien de la concurrence aura un problème si les aides apportées par l'administration Bush aux compagnies américaines entraînent des distorsions de concurrence, d'autant que le dossier n'est pas couvert par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La Commission retourne l'argument à son avantage, demandant plus de pouvoirs : si les Etats n'avaient pas négocié en ordre dispersé avec Washington et si Bruxelles avait pu négocier au nom de tous avec les Etats-Unis un accord aérien, on n'en serait pas à prier Washington de signer un code de bonne conduite.

Arnaud Leparmentier

Déstabilisés, Schneider et Legrand réfléchissent à leur divorce

SCHNEIDER et Legrand avaient beau s'être préparés au pire, le veto de la direction européenne de la concurrence, annoncé mercredi 10 octobre, les a laissés KO debout. Leur projet de bâtir le numéro mondial des équipements de basse tension électrique est réduit en cendres. Avant d'entamer quoi que ce soit, les deux groupes ont décidé de se laisser un peu de temps, pour bien comprendre la situation.

Pour expliquer son refus de la fusion, Bruxelles a souligné que le rapprochement entre Schneider et Legrand posait de « sérieux » problèmes de concurrence dans plusieurs pays européens (Danemark, Espagne, Grèce, Italie et Royaume-Uni). En France, l'opération aurait abouti « le plus souvent à un renforcement de position dominante ». Jugeant qu'« en dépit de l'étendue et de la gravité des problèmes » Schneider et Legrand n'avaient « pas proposé à temps des engagements suffisants pour assurer après la fusion, le rétablissement des conditions de concurrence effective », la Commission a repoussé le dossier. Mario Monti, commissaire européen chargé de la concurrence, s'est toutefois dit prêt à « examiner avec les parties les modalités appropriées pour reconstituer des conditions de concurrence effective ».

Depuis, les directions des deux groupes, leurs avocats et leurs banques-conseils tentent de décrypter ce que signifie cette dernière phrase. Certains veulent y voir un signe d'ouverture de la part de Bruxelles. A les en croire, « sous certaines conditions », il serait peut-être possible de reprendre le dossier de rapprochement et de soumettre d'autres schémas à Bruxelles. D'autres ont une lecture très négative de l'avis.

Pour eux, le veto de la Commission est définitif et les deux groupes ne peuvent plus discuter que les modalités et les délais de leur divorce. « A la différence des dossiers Pechiney et General Electric-Honeywell, la Commission n'a même pas proposé de cessions supplémentaires à réaliser et elle invoque un problème de principe. Si tel était le cas, on ne met pas six mois à s'en apercevoir. D'autant que, contrairement à ce que dit la Commission, nous leur avons soumis dès décembre, avant même que le projet de fusion soit officiellement annoncé », s'indigne un des banquiers conseils des deux groupes.

SOMBRES SCÉNARIOS

Dans l'attente de discuter avec la Commission pour connaître ses intentions - aucune date n'a pour l'instant été fixée - Schneider et Legrand se préparent aux scénarios les plus sombres. Schneider a annoncé, dans un communiqué, mercredi, qu'il était prêt à engager « tous les recours appropriés pour faire reconnaître tous ses droits auprès du tribunal de première instance de Luxembourg ». Le groupe entend attaquer tant sur la procédure que sur le fond, ce « dossier si opaque ». Mais le jugement peut prendre plus de deux ans.

Entre-temps, les deux groupes doivent envisager l'avenir, et les méthodes de divorce, si la séparation leur est imposée. A la demande des familles propriétaires de Legrand qui refusaient toute condition suspensive à la vente, Schneider n'a pas attendu l'avis de Bruxelles pour lancer une offre publique d'échange sur le groupe de Limoges. Il contrôle désormais 98 % de son capital. Le mariage, toutefois, n'a pas été con-

sommé, les deux groupes continuent à fonctionner comme deux entités séparées.

Comment organiser la séparation capitaliste de deux groupes ? « Tout dépendra une fois de plus de Bruxelles, si la Commission fixe ou non des délais », relève un avocat.

Deux grandes voies se dessinent. L'une est celle de la scission, Schneider donnant à tous ses actionnaires des actions Legrand. Mais cette option suppose de résoudre les problèmes fiscaux, et notamment de plus-values liés à la création d'une nouvelle société. Elle risque aussi faire de Legrand une proie bien vulnérable car le groupe n'aura plus la protection de ses actionnaires familiaux. L'autre chemin possible est celui de la cession de Legrand, au management sous forme de LBO (rachat de l'entreprise par ses cadres), à des partenaires financiers ou à un concurrent. Les deux groupes souhaitent avoir du temps pour arrêter leur choix. « En fonction de la forme choisie et des délais, la séparation peut tourner ou non à un massacre industriel et financier », remarque un banquier.

En attendant, les deux groupes risquent d'être durablement déstabilisés. Les actions de Schneider ont fortement baissé en Bourse. Henri Lachmann, PDG de Schneider, comme François Grappotte, PDG de Legrand, se retrouvent fragilisés, sans stratégie de rechange. Alors que le ralentissement s'accélère dans leurs métiers, les équipes, absorbées par Bruxelles, n'ont guère eu le temps de se préoccuper des affaires. Inquiets, 100 000 salariés attendent de savoir quel va être leur sort.

Martine Orange

Les méthodes de travail de Bruxelles pourraient être revues

L'ÉPISODE controversé de la fusion avortée de Schneider et Legrand aura-t-il le mérite de clarifier les relations entre les services de la concurrence de la Commission et les Etats membres ? Le mariage contesté des deux équipementiers électriques français ne remet pas en question la totale souveraineté de Bruxelles en matière de concurrence. Mais ce blocage va sans doute nourrir les discussions en cours sur le manque de clarté des règles en matière de concurrence. Elles portent, pour l'instant, sur des aspects techniques, mais elles revêtent, aux yeux des participants, un enjeu majeur pour les entreprises européennes et les pays de l'Union. Si seuls 16 dossiers sur 1 850 examinés ont, à ce jour, été refusés, une fin de non-recevoir de la Commission peut entraîner le démantèlement de pans entiers d'un secteur industriel et une véritable casse sociale.

Le débat a pris forme en mars lors de l'adoption, par la Commission, d'une communication interne sur la méthode à suivre pour étudier les engagements des entreprises à respecter les conditions de la concurrence. Selon ce document, les délais de remise des dossiers

devaient impérativement être tenus mais on pouvait néanmoins présenter de nouveaux engagements, après la date limite, pour autant qu'ils résolvent sans ambiguïté tous les problèmes de concurrence. Ce texte, qui ne nécessite pas l'aval des Etats, avait été rejeté par ces derniers qui voyaient là un moyen, pour la Commission, d'accroître son pouvoir au détriment des pays membres. La possibilité d'obtenir une seconde chance pour améliorer ses propositions a d'ailleurs été au centre de la controverse Schneider-Legrand. Des Etats ont refusé par principe les améliorations apportées par le groupe français, parce qu'elles étaient hors délais, accentuant ainsi la confusion.

Fin octobre, la Commission doit publier un Livre blanc sur le sujet. L'idée soutenue par Bruxelles est de permettre aux postulants de bénéficier d'un véritable second tour lors de leur passage devant les services de la concurrence. Afin de coordonner les points de vue, une nouvelle réglementation devrait être adoptée, en mars ou avril 2002, de concert avec les Etats membres.

Jacques Follorou

Limoges s'inquiète pour l'avenir de son premier employeur

LIMOGES

de notre correspondant

Pas de commentaire : à Limoges, berceau de Legrand, c'est l'expectative chez les salariés du groupe qui n'apprennent que par les médias les rebondissements du feuilleton Legrand-Schneider. Les deux familles fondatrices de l'empire Legrand, Decoster et Verspieren, qui ont eu dans les années 1950 le flair de transformer cette manufacture de porcelaine de table en technicienne de l'électricité basse tension, ont passé la main (moyennant l'acquisition de 20 % des actions Schneider) et n'ont plus voix au chapitre. Le service de presse de Legrand-Limoges, qui n'a jamais été très disert, renvoie à l'agence parisienne de communication de Schneider.

L'intersyndicale (CGC, CGT, FO) a obtenu le principe d'une réunion des trois instances de la multinationale : le comité central d'entreprise, le comité de groupe France et le comité de groupe européen. La date en a été fixée au 17 octobre. D'ici là, le Limousin en est réduit à un suspense qui n'a rien d'anecdotique : Legrand est le premier employeur de la région (4 000 salariés) et un de ses principaux symboles.

Spontanément, les « Legrand » se réjouissent plutôt des mésaventures du dossier. Ils citent le cas de quelque 150 cadres qui avaient été détachés au siège de Schneider, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), pour travailler à la fusion et qui, selon le mot du quotidien régional *Le Populaire du Centre*, sont « revenus à la maison ».

« DOSSIER EN APESANTEUR »

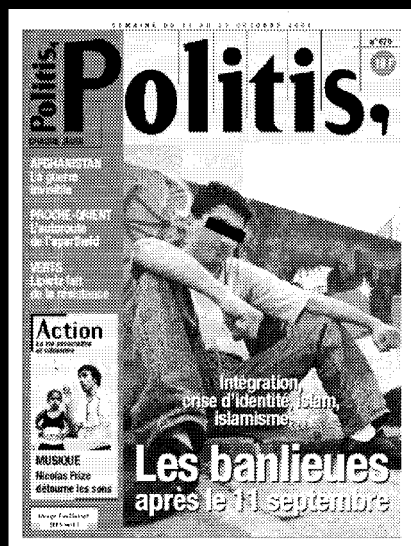
« Je me sens rassuré », ajoute Pascal Mazeau (PS), maire de Chalus, chef-lieu de canton de 1 760 habitants, où l'unité Legrand emploie 160 salariés, dont 60 % vivent là. Lui-même est ouvrier professionnel chez Legrand. Il apprécie le fait que le « modulaire », dont l'usine de sa commune assure la production et dont la fusion risquait d'entraîner le départ, soit ainsi provisoirement préservé. Le « modulaire », c'est l'ensemble des appareils qui, en aval du disjoncteur, gèrent les automatismes industriels et domestiques et constituent le meilleur du savoir-faire Legrand. « Je veux rester optimiste jusqu'au bout », conclut-il. Sans illusion excessive : « On sait bien qu'il s'agit là d'un sursis, et qu'on est dans le flou, mais il faut manifester le plus

possible qu'on existe et qu'on a des compétences qui peuvent être précieuses. »

Cet optimisme ne fait pas l'unanimité. « Le refus de Bruxelles n'est pas une bonne nouvelle, estime Jean-Claude Guillaumie, vice-président (PS) du conseil régional Limousin en charge de sa politique industrielle. Il laisse le dossier en apesanteur. Si Schneider est contraint de céder Legrand, ce sera à des conditions de braderie qui mettront l'entreprise à la merci de n'importe quel prédateur. On risque d'assister rapidement à un démantèlement, avec des lignes de production qui peuvent disparaître purement et simplement. Et c'est naturellement la région qui va en payer le prix. » La revendication qui semble monter en puissance, c'est qu'il convient de restructurer Legrand - mis en vente, quoi qu'il résulte des décisions de Bruxelles et des appels qui lui sont opposés - en modules homogènes, négociables dans leur spécificité, et qui puissent aider le Limousin à franchir une épreuve qui, quoi qu'il advienne, ne sera pas sans dommages pour l'emploi régional.

Georges Chatain

Parce qu'un autre monde est possible



AFGHANISTAN
La guerre invisible

PROCHE-ORIENT
L'autoroute de l'apartheid

DOSSIER
Les banlieues
après le 11 septembre

17 OCTOBRE 1961
L'État doit reconnaître son crime

CHAQUE JEUDI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX. 18 F

Le prix Nobel d'économie attribué à trois Américains pour leurs travaux sur l'« asymétrie d'information »

Joseph E. Stiglitz, ancien économiste en chef de la Banque mondiale, critique le plan de relance de M. Bush

Les Américains George A. Akerlof, A. Michael Spence et Joseph E. Stiglitz, précurseurs de l'économie de l'information, ont reçu conjointement

le prix Nobel d'économie. L'Académie royale de Suède récompense ainsi des travaux « sur les marchés avec asymétrie d'information », qui per-

mettent de déterminer comment certains agents économiques détiennent davantage d'informations que les autres acteurs.

L'ACADÉMIE ROYALE des sciences de Suède a annoncé, mercredi 10 octobre, l'attribution du prix Nobel d'économie 2001 conjointement à trois Américains, George A. Akerlof, A. Michael Spence et Joseph E. Stiglitz, considérés comme les précurseurs de l'économie de l'information. Les trois lauréats ont été récompensés pour les travaux réalisés durant les années 1970 sur « les marchés avec asymétrie d'information » permettant de déterminer comment certains agents économiques détiennent davantage d'informations que leur contrepartie. Ils ont ainsi jeté les bases d'une théorie générale, permettant l'analyse des marchés agricoles traditionnels comme des places financières contemporaines.

On trouve dans les théories des lauréats « à la fois des éléments utiles pour la micro-économie, tels que les théories appliquées aux assurances ou aux banques, et des concepts tournés vers la macro-économie qui constituent un approfondissement du courant keynésien », souligne le professeur Jean-Paul Pollin, de la

faculté de droit et de sciences économiques d'Orléans. Agé de cinquante-huit ans, successivement professeur d'économie à Yale, Princeton, Oxford et Stanford après avoir obtenu son doctorat au Massachusetts Institute of Technology (MIT) en 1967, Joseph E. Stiglitz s'est fait connaître par ses travaux montrant comment l'« asymétrie d'information » permet de comprendre de nombreux phénomènes, comme le chômage ou le rationnement de crédit. Mais sa notoriété lui vient aussi de son passage à la Maison Blanche, où il a été le turbulent conseiller économique de Bill Clinton et, surtout, de ses fonctions d'économiste en chef à la Banque mondiale.

FRANC-PARLER

C'est de ce poste qu'il a vertement critiqué les recettes des institutions financières internationales destinées à pallier les effets négatifs de la crise asiatique de 1997 et dénoncé à plusieurs reprises le « consensus de Washington », sorte de pensée unique appliquée notam-

ment à la globalisation de l'économie. Joseph E. Stiglitz, qui a quitté la Banque mondiale en 1999, enseigne à l'université new-yorkaise de Columbia. Cultivant son franc-parler, il n'a pas hésité, à peine avait-il été récompensé par le prix Nobel, à s'en prendre au plan de relance de George W. Bush, déclarant que les baisses d'impôt très importantes décidées par le nouveau président « n'ont pas été conçues comme un stimulant de l'économie ». Il a ajouté que cette politique fiscale préélectorale, devenue, depuis les attentats du 11 septembre, un remède potentiel à la crise économique, « n'avait jamais marché ».

Le professeur George A. Akerlof enseigne à l'université de Berkeley depuis 1966, l'année d'obtention de son doctorat au MIT. Ce professeur de soixante et un ans, qui a aussi enseigné à la London School of Economics les questions monétaires et bancaires et conduit des activités de recherche à la Réserve fédérale américaine, est connu pour ses travaux sur la fréquence et l'importance des problèmes d'in-

formation. Il a notamment appliqué « l'asymétrie d'information » à la dette du tiers-monde et aux discriminations dont sont victimes les minorités au travail.

De son côté, A. Michael Spence, cinquante-huit ans, diplômé de Harvard et de la Graduate School of Business de Stanford, a concentré ses recherches sur les structures du travail, la fiscalité et la monnaie. Lauréat, en 1978, du prix Galbraith pour la qualité de son enseignement puis, en 1981, de la médaille John Bates Clark décernée aux meilleurs jeunes économistes américains, A. Michael Spence a lui aussi travaillé, comme George A. Akerlof, sur l'« antisélection », qui désigne le comportement des acteurs économiques disposant d'informations privilégiées (délits d'initiés par exemple).

Serge Marti (avec AFP)

★ Notre supplément « Le Monde Économie » reviendra sur le détail des thèses des lauréats dans son édition du 16 octobre.

Le leader de la photographie instantanée, Polaroid, est en faillite

L'entreprise américaine est victime du numérique

NEW YORK

de notre correspondant

Les attentats du 11 septembre et la récession aux Etats-Unis pourraient être fatals aux entreprises américaines dont la santé était déjà fragile auparavant. Polaroid est en le premier exemple. Le dépôt de bilan du numéro un mondial de la photographie instantanée semble imminent. Le précurseur de ce secteur se mettrait sous la protection de la loi sur les faillites.

Si l'industrie photographique dans son ensemble est touchée — Kodak, Fuji, Canon traversent une passe difficile —, le mal est beaucoup plus profond pour Polaroid. L'image numérique, dont le développement s'accélère depuis deux ans, tue peu à peu la photographie instantanée. « Polaroid n'a tout simplement pas les moyens d'attendre une reprise de la consommation et n'est même pas sûr d'en profiter », explique Gibbony Huske, un analyste du Crédit suisse First Boston.

ÉTAT DES FINANCES DÉSPÉRÉ

L'action Polaroid a perdu près de 30 %, mardi 9 octobre, tombant à 28 cents, et les cotations ont été suspendues, mercredi, devant l'avalanche de ventes. Il n'est pas sûr qu'elle reprenne jeudi et que le groupe arrive à convaincre ses créanciers de lui accorder un dernier sursis. Le titre s'échangeait, il y a un an, à plus de 13 dollars et a abandonné depuis 98 % de sa valeur. Environ 17 % de la société appartient aux 10 000 salariés via un fonds de pension dont la valeur des actifs a fondu de 100 millions de dollars en douze mois. La firme, basée à Cambridge dans le Massa-

chusetts, affirme que le fonds possède encore aujourd'hui plus de 900 millions de dollars, ce qui couvre environ 90 % des rentes qu'il s'est engagé à verser.

Polaroid se trouve dans une situation financière désespérée. La société a perdu 52 millions de dollars au deuxième trimestre. Son endettement dépasse les 900 millions de dollars, dont près de la moitié de prêts à court terme. Elle ne paye plus les intérêts de ses obligations depuis le mois de juillet et doit en rembourser 150 millions de dollars le 15 janvier 2002. Ces titres se trouvent aujourd'hui dans la catégorie des *junk bonds* (littéralement, obligations pourries) et s'échangent à moins de 10 % de leur valeur faciale.

Selon la loi américaine, les détenteurs d'obligations ont le droit d'exiger le dépôt de bilan trente jours après un premier défaut de paiement. Ils ne l'avaient pas fait en août mais semblent ne plus vouloir prendre de risques aujourd'hui. La société créée en 1937 par Edwin Land dispose encore pourtant d'actifs de qualité, de technologies prometteuses et d'une marque connue dans le monde entier. Polaroid cherche à vendre depuis quelques jours son activité la plus rentable, celle qui est spécialisée dans les photos d'identité, et a trouvé des repreneurs intéressés. Mais cela pourrait ne pas être suffisant pour éviter la faillite. L'entreprise a dans ces cartons des imprimantes thermiques capables de fonctionner sans encre, mais n'a pas les moyens de les fabriquer ni de les commercialiser.

Eric Leser

Nouvelles mises en examen dans l'affaire Carrefour-Promodès

L'ENQUÊTE sur les soupçons de délits d'initiés intervenus lors du rapprochement, en août 1999, des deux groupes de distribution Carrefour et Promodès se poursuit. Après avoir mis en examen, en juin, un directeur de la banque OBC et deux vendeurs de la société de Bourse Meeschaert Rousselle, le juge d'instruction Philippe Courroye a notifié, le 4 octobre, une mesure identique à l'assistante d'un conseiller juridique de la direction générale de Carrefour et à son compagnon, lié à la société de Bourse Etna Finance, pour « délit d'initiés et recel de délit d'initiés ». Ces deux personnes auraient permis à une dizaine de particuliers et d'établissements financiers, clients d'Etna Finance, ainsi qu'à des cadres de la société de Bourse de réaliser des profits substantiels en achetant des titres Promodès avant l'annonce officielle de la fusion entre les deux groupes.

L'annonce officielle du rapprochement entre Carrefour et Promodès avait été faite le 30 août 1999. Les dirigeants des deux groupes, qui avaient prévu d'en faire état le 2 septembre, avaient anticipé cette date après la publication dans le *Figaro* du 28 août d'un article assurant que les deux sociétés avaient scellé leur union.

Par ailleurs, le site Internet Firstinvest indiquait, dès le 18 août, que les deux groupes étaient en négociation. Le 27 août, il annonçait qu'ils étaient sur le point de fusionner. Le cours de l'action Promodès est passé de 621 euros le 18 août à 700 euros le 27 août, soit une hausse de 12,7 %. Le 27 août, les échanges atteignaient 119 590 titres, contre une moyenne de 49 000 titres au cours des trois mois précédents.

TREIZE APPELS SUSPECTS

La société Etna Finance et sa filiale, la Financière Valvert, sont intervenues entre le 25 et le 27 août, sur le marché des actions et des options d'achat Promodès. A eux seuls, trois clients de la Financière Valvert ont investi pour plus de 16 millions de francs d'actions. La filiale suisse du groupe CIC, sur les conseils d'Etna Finance, a acheté 2 735 actions. Etna Finance et la Financière Valvert ont, pour leur propre compte, tiré profit de cette information privilégiée sur la fusion des deux groupes de distribution, en acquérant 1 400 actions et 240 000 options d'achat. Enfin, un gérant d'Etna Finance a acheté, pour lui-même, 10 000 options d'achat.

L'examen des appels téléphoniques a permis aux enquêteurs d'isoler treize appels émis de la société Etna Finance, entre le 16 août et le 1^{er} septembre vers le numéro professionnel de l'assistante de Philippe Gabillault, conseiller juridique de la direction générale de Carrefour. Chargée d'organiser les réunions entre les avocats du cabinet Clifford et la direction juridique de Carrefour qui portait, notamment, sur les questions de concurrence liées à cette fusion, l'assistante aurait eu connaissance des projets de rapprochement dès le mois de juillet 1999.

Face au juge, elle a indiqué que ces appels émanaient de son compagnon qui était, en tant que consultant, hébergé dans les locaux d'Etna Finance avant d'y être embauché, au mois de décembre 1999, comme commercial. Les deux mis en examen ont démenti avoir sciemment été les auteurs d'un délit d'initiés dans cette affaire. L'assistante a cependant admis que son compagnon avait pu « deviner » la nature du dossier confidentiel auquel elle avait été associée et livrer l'information à Etna Finance.

Jacques Follorou

Clearstream balaie les accusations, la justice poursuit l'enquête

LUXEMBOURG

de notre envoyée spéciale

Clearstream veut tourner la page. La chambre de compensation, basée au Luxembourg, créée par les plus grands noms de la banque pour gérer les échanges de titres, qui est sous le coup d'une information judiciaire depuis le 11 mai, espère un « communiqué final » du Parquet du Grand duché « dans les prochaines semaines », selon les mots d'André Roelants. Ce dernier, qui a remplacé André Lussi, suspendu de ses fonctions en mai, à la présidence du directoire de Clearstream, s'exprimait pour la première fois publiquement, mercredi 10 octobre, devant des journalistes français.

Pourtant même si M. Roelants affirme que « le dossier est fermé », critiquant implicitement le rôle de la justice luxembourgeoise, les investigations se poursuivent. Une

enquête préliminaire avait été ouverte le 26 février, au moment de la publication de *Révélation*, l'ouvrage du journaliste Denis Robert et de l'ancien cadre bancaire luxembourgeois Ernest Backes. « L'enquête est toujours en cours et n'est pas sur le point d'être clôturée. Elle est entre les mains du juge d'instruction ou de la police judiciaire. Les soupçons de blanchiment systématique ont été levés », a-t-on affirmé au Monde, mercredi, dans l'entourage du Parquet du Grand duché.

Clearstream, qui rappelle que « sa réputation a été endommagée », a réfuté en bloc toutes les accusations. « Un scanner complet a été fait » par des audits internes réalisés par des cabinets extérieurs, pour vérifier les procédures, et « aboutit à la conclusion que le système est conforme avec les législations ». Ces vérifications lui ont coûté

12 millions d'euros, rappelle-t-on chez Clearstream, qui se félicite de ne pas avoir perdu un client. Quant aux questions personnelles concernant André Lussi, ancien président de Clearstream, fortement contesté en interne, « un accord amiable devrait être trouvé », confie M. Roelants. S'agissant des allégations de blanchiment, « c'est absurde, tout le monde en est convaincu », dit-il.

« MANQUE DE PUGNACITÉ »

Pas forcément tout le monde. La mission parlementaire sur la délinquance financière et le blanchiment des capitaux en Europe, présidée par le député Vincent Peillon (PS, Somme), est loin de baisser les bras. Au contraire, elle poursuit ses travaux, et devrait rencontrer les autorités judiciaires luxembourgeoises dans un avenir proche. Elle a auditionné un témoin-clé, mercredi

19 septembre, et affirme au contraire que « plusieurs éléments laissent à penser que l'instruction manque de pugnacité ». Les pressions politiques et économiques du Luxembourg sur la justice pour étouffer l'affaire sont fortes, affirment plusieurs sources requérant l'anonymat.

M. Roelants a mis en avant le poids de Clearstream au Luxembourg, avec ses 1 400 employés et 2 500 clients. Les volumes des échanges peuvent atteindre jusqu'à 60 milliards de dollars en une seule journée. M. Roelants n'a de cesse de réfuter les accusations portées, à tort selon lui, à l'encontre de la place de Luxembourg. Or, il ne faut pas oublier que dans le Grand duché, jusqu'à août 1998, seul le blanchiment provenant d'un trafic de stupéfiants était punissable.

Pascale Santi

Motorola supprime 7 000 emplois supplémentaires

L'ÉQUIPEMENTIER de télécommunications, Motorola, a annoncé, mercredi 10 octobre, une nouvelle vague de restructurations. Le groupe américain envisage 7 000 suppressions d'emplois supplémentaires, ce qui porte le total des réductions d'effectifs cette année à 39 000, soit 26 % des effectifs mondiaux. Sur les 7 000 personnes sur la sellette, environ 3 000 devraient quitter l'entreprise par le biais de cessions d'activité. Cette décision fait suite à la publication, la veille, des résultats trimestriels du groupe. Au troisième trimestre, l'entreprise a affiché une perte de 153 millions de dollars et un chiffre d'affaires en recul de 22 % par rapport à 2000. Motorola s'attend encore à un quatrième trimestre dans le rouge mais a envoyé quelques signaux plutôt encourageants. La société dirigée par Christopher Galwin, petit-fils du fondateur, table sur une reprise des ventes de téléphones mobiles l'an prochain et prédit un volume de 420 à 450 millions de terminaux en 2002, contre 380 à 400 millions cette année. Des rumeurs ont fait état récemment d'une possible alliance entre l'allemand Siemens et Motorola pour se renforcer sur le marché de la téléphonie mobile.

L'américain eBay fait disparaître la marque iBazar

DEPUIS le mercredi 10 octobre, le premier site français de ventes aux enchères en ligne entre particuliers s'appelle eBay.fr, du nom de son ex-rival américain, qui l'avait acheté en février pour 125 millions de dollars (137 millions d'euros). Les acquéreurs avaient alors déjà dans l'idée de faire migrer la firme française sous la marque eBay, à la notoriété établie au niveau mondial. Le 25 septembre, la filiale d'iBazar en Italie a entamé ce processus. Depuis mercredi, c'est au tour de la France. Les autres filiales d'iBazar en Europe suivront prochainement. Pour Grégory Boutté, directeur général d'eBay.fr, cette opération permettra aux utilisateurs d'iBazar d'avoir plus facilement accès au marché mondial des enchères en ligne. La disparition de la marque française se traduit par la suppression de 30 postes sur plus de 130, notamment dans l'équipe technique, puisque toutes les transactions s'opéreront désormais sur la plate-forme technologique d'eBay à San Jose (Californie).

Ford pourrait porter plainte contre Bridgestone

LE GROUPE américain Ford envisage de porter plainte contre le fabricant japonais de pneumatiques Bridgestone à propos d'un rappel massif de pneus, selon le *Financial Times* de jeudi 11 octobre. Ford avait décidé fin mai de remplacer 13 millions de pneus Firestone (filiale américaine de Bridgestone) qualifiés de potentiellement défectueux, pour un coût de 3 milliards de dollars. Une décision contestée par Bridgestone. Selon le *Financial Times*, des dirigeants des deux groupes se sont rencontrés à propos de la question des dommages réclamés par Ford. Si un accord à l'amiable ne pouvait pas être conclu, des poursuites en justice au Japon sont possibles, ont indiqué des responsables de Ford. Le constructeur automobile aurait proposé à Bridgestone une reprise des relations commerciales entre les deux groupes en échange d'un accord. Les pneus Firestone sont soupçonnés d'être à l'origine de la mort de plus de 200 personnes aux Etats-Unis.

Les affaires sont encore plus dures... surtout quand on ne sait pas où les chercher !



En quelques années, votre marché s'est élargi à la taille de l'Europe. Et avec les nouveaux outils de communication, la distance n'est plus un obstacle. Dès lors, vos produits peuvent séduire des acheteurs à des milliers de km. Mais s'ils ignorent votre existence, comment pourraient-ils vous contacter ?

EUROPAGES résoud ce problème pour vous : une annonce dans EUROPAGES génère en moyenne 102 contacts par an, dont 35 demandes d'achat. Pourquoi vous en priver ? (Etude "annonces mesurées" 2001 sur annonces encadrées avec logos)

ACHETEZ MIEUX, VENDEZ PLUS
L'ANNUAIRE EUROPÉEN DES AFFAIRES
annuaire imprimé / CD-Rom / www.europages.com

EURO
PAGES

Les plans sociaux se multiplient dans la publicité

Les réductions d'effectifs touchent d'abord les groupes américains mais commencent également à concerner directement les entreprises françaises. La crise du secteur intervient après une période d'euphorie et une vague de concentrations qui oblige les groupes à repenser leurs stratégies

AU DÉBUT d'octobre, le groupe français Havas Advertising indiquait, noyé au milieu de la publication de ses résultats semestriels, qu'il avait procédé à 1 200 suppressions d'emplois au deuxième trimestre, en raison de « la dégradation du marché publicitaire au plan mondial ». L'information est passée quasi inaperçue. Elle a fait bien moins de bruit, en tout cas, que de semblables annonces lancées ces derniers mois dans d'autres secteurs (Danone, Alcatel...).

Comme Havas Advertising, la plupart des grands groupes de communication mondiaux ont récemment dévoilé qu'ils avaient appliqué des plans sociaux au premier semestre. Le français Publicis s'est séparé de 870 personnes, le britannique WPP de près de 2 000, et le numéro un du secteur, l'américain Interpublic, de 2 200. Autant de mesures dont l'étendue n'a été connue qu'après-coup, ce qui explique en partie le peu de remous qu'elles ont suscité, l'autre raison étant due à l'organisation de ces grands groupes, composés d'un agglomérat d'agences. « Nous sommes une addition de PME. Chaque entité, dans chaque pays, procède à des ajustements, et on fait le total après. Aucun plan n'a été lancé au niveau mondial, comme cela peut se faire dans une entreprise industrielle », explique un responsable d'Havas Advertising.

Quoi qu'il en soit, ces plans sociaux en cascade témoignent de l'importante crise que traverse le secteur. Toutes les agences de poids ont revu à la baisse leurs prévisions pour 2001, à l'image d'Havas Advertising qui évalue désormais sa marge opérationnelle entre 10 % et 12 %, en-deçà des 15 % promis en début d'année. « C'est traditionnel : la publicité est le premier secteur à être touché par les contractions économiques et le premier à en sortir », rappelle Philippe Bernard, président Europe de Lowe Lintas, l'un des réseaux d'Interpublic.

D'AUTRES MESURES À VENIR

Les réductions d'effectifs répondent en premier lieu au ralentissement de la croissance économique, qui a commencé par toucher les Etats-Unis. Elles sont donc essentiellement situées dans les branches américaines des groupes de communication. La France n'accuse, pour le moment, que quelques centaines de suppressions de postes, tous groupes confondus. La crise mondiale n'en est pas moins importante, plus des deux tiers des investissements publicitaires dans le monde provenant des entreprises américaines. « Ces suppressions d'emplois ne sont que la répétition d'autres mesures qui vont suivre, à laquelle la France n'échappera pas », prévient le responsable d'une agence française.

Selon plusieurs observateurs hexagonaux, la crise pourrait être plus importante que celles des années 1990, respectivement liées à la guerre du Golfe et à la loi Sapin – destinée à favoriser la transparence de l'achat d'espace. Ce qui s'explique par un excès de confiance : selon l'Association des agences-conseils en communication, les marges brutes des agences ont progressé de 15 % à 16 % en 2000, « du jamais vu depuis dix ans ».

« Le marché publicitaire a connu une période d'euphorie. Les investis-

sements ont augmenté, en volume, de 10 % en 1999 comme en 2000. Seulement, le chiffre de 2000 était faussé : d'une part, 7 de ces 10 % de croissance étaient dus à l'inflation des prix publicitaires ; d'autre part, hormis la nouvelle économie et la téléphonie, les autres secteurs investissaient raisonnablement », précise Gérard Noël, vice-PDG de l'Union des annonceurs. Depuis la congestion de la nouvelle économie, cette dernière n'investit plus, tandis que la téléphonie a revu sa stratégie de communication. Les suppressions

d'emploi en cours sont le prix à payer des ambitions excessives affichées en 2000, un « effet ciseau » présenté comme un réajustement inéluctable pour une profession qui a vu ses effectifs croître entre 3 % et 4 % en 2000 en France.

PERPÉTUELLES RESTRUCTURATIONS

Sans compter les répercussions des événements internationaux depuis le 11 septembre, qui suppriment toute visibilité et vont conduire les annonceurs, qui préparent leur budget 2002, à encore plus de prudence dans leurs investissements. En outre, le secteur est soumis à de perpétuelles restructurations. Depuis plusieurs années, les groupes de communication font face à une vague de concentrations qui submerge les plus frêles et bouleverse constamment la hiérarchie. « Aujourd'hui, les cinq premiers groupes (Interpublic, Omnicom, WPP, Havas Advertising et Publicis) représentent 70 % à 80 % du marché », assure Christian Liabastre, PDG de Young & Rubicam France.

Une situation qui s'opère dans un climat tendu, où la crainte de se voir racheter par plus gros que soi provoque une course à la fusion.

« Il n'y a de survie possible qu'à la condition de se développer. Pour cela, il faut dégager un profit, pour remonter le cours de notre action et nous permettre de racheter des sociétés concurrentes en payant en actions », explique Maurice Lévy, président du directoire de Publicis. « Comme nous n'avons pas d'usines, nous ne pouvons jouer que sur une chose pour comprimer les coûts : les investissements en personnel », reprend Philippe Gaumont, PDG de FCB France (Interpublic).

Afin de s'assurer de profits plus conséquents, les groupes se détournent peu à peu de la publicité traditionnelle pour investir dans d'autres activités aux marges plus importantes. FCB France finalise actuellement le rachat d'un concurrent spécialisé dans le marketing opérationnel. « Il y a deux ou trois ans, nous avions 70 % de nos activités dans la publicité traditionnelle et 30 % dans le hors-média (sponsoring, marketing, mailing...). Si nous réalisons cette acquisition, à la fin de l'année nous n'aurons plus que 40 % de nos activités dans la publicité », explique Philippe Gaumont.

José Barroso

Nouvelles mesures d'économies en vue à « Libération »

PARCE QUE Serge July, PDG de Libération, a promis des « mesures d'économies contraignantes et intelligentes » avant le prochain conseil d'administration du quotidien, lundi 15 octobre, la rédaction redoute un nouveau tour de vis. Face au marasme du marché publicitaire, qui s'est aggravé depuis les attentats du 11 septembre, le conseil de surveillance du quotidien a déjà adopté, par deux fois depuis le début de l'année, des plans d'économies – d'un montant de 31 millions de francs (4,73 millions d'euros) puis de 7,5 millions de francs – présentés par la direction.

Le retournement de conjoncture publicitaire, qui frappe tous les quotidiens nationaux, conduit la direction de Libération à envisager un déficit qui pourrait atteindre entre 40 et 45 millions de francs à la fin de l'année. De nombreuses hypothèses sont à l'étude pour réduire les coûts de fonctionnement. L'ouverture d'un guichet de départs semble exclue, la trésorerie n'étant pas suffisante pour mettre en place un plan social. La rédaction est par ailleurs trop jeune pour envisager des départs en préretraite. D'autres solutions sont donc étudiées, parmi lesquelles une réduction, voire un abandon du supplément du vendredi, « Tentations ». Voulu par Serge July, ce cahier intégré ne remporte pas le succès espéré : il est critiqué à la fois en interne et dans les dernières enquêtes de lectorat.

Pourtant, les ventes du quotidien se sont envolées : depuis les attentats aux Etats-Unis, Libération a augmenté ses ventes en kiosques de 40 % en septembre par rapport au même mois de 2000, pour atteindre 150 000 exemplaires en France. Après la riposte américaine, début octobre, les ventes ont augmenté de 20 % sur Paris.

La direction a par ailleurs été confrontée à des problèmes techniques importants avec Riff, la plate-forme informatique choisie pour met-

tre en ligne le site Internet et commercialiser les archives. Au point que le différend avec le fournisseur a dû se résoudre par avocats interposés. Les éditions électroniques emploient aujourd'hui vingt-deux personnes dont une demi-douzaine de journalistes. C'est là que la chute des recettes publicitaires se fait le plus sérieusement sentir et des compressions d'effectifs pourraient être envisagées. Un audit est en cours pour abandonner l'actuel gratuit. Même si le passage à un système entièrement payant sur le Net risque de faire chuter de façon brutale l'audience du site.

EMBAUCHES GELÉES

Toutes les embauches ont déjà été gelées depuis le début de l'année, les frais de piges et de reportages fortement compressés et les contrats à durée déterminée non renouvelés. Ce qui a contribué à ternir l'image d'Evence-Charles Coppée, le directeur général, aujourd'hui très contesté en interne. L'équation, pour la direction, consiste à réaliser le maximum d'économies, sans entamer les capacités rédactionnelles du journal.

Différentes options semblent possibles : l'hypothèse d'une montée en puissance capitalistique de certains actionnaires comme le fonds d'investissement 3i (qui détient actuellement 20,8 %) ou Pathé (qui conserve 21,8 %) aurait l'inconvénient de diluer la Société civile des personnels de Libération (SCPL), le principal actionnaire, qui veut préserver sa minorité de blocage (36,4 % actuellement). Certains semblent préférer des apports en compte courant de 3i ou de Pathé, quitte à ce que ces sommes soient transformables en capital en cas de non-remboursement. Certains actionnaires pourraient conclure des pactes. Les négociations se poursuivront jusqu'au conseil d'administration de lundi.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : Anne Sinclair a été nommée conseillère à la présidence de Netgem, société française spécialisée dans les décodeurs interactifs. Ancienne vice-présidente des activités Internet de TF1, elle sera chargée de promouvoir la télévision interactive par voie hertzienne en France.

■ **La chaîne Histoire diffusera le procès de Paul Touvier** début 2002. Jugé pour crimes contre l'humanité, l'ancien milicien avait été condamné le 20 avril 1994 à la réclusion criminelle à perpétuité. Il est mort le 17 juillet 1996 à la maison d'arrêt de Fresnes.

■ **INTERNET** : le nombre d'utilisateurs des sites gratuits de musique a bondi de 500 % à 6,9 millions aux Etats-Unis entre mars et août 2001, selon une étude publiée mercredi 10 octobre. Successeurs de Napster – qui avait été condamné à fermer ses portes pour violation des droits d'auteurs –, ces services (Morpheus, Winmx ou Aimster) permettent d'échanger gratuitement des fichiers de musique.

LA CULTURE EST À LA HAUSSE SUR FRANCE 3



LAURENT DENIS / FRANCE 2 - DIDIER TRIQUET / FRANCE 3 - ALAIN AUBOIROUX / FRANCE 3 - FRANÇOIS PUGNET / FRANCE 3

FRANZ-OLIVIER GIESBERT « Culture et dépendances », BERNARD RAPP « Héros vinaigrette », PHILIPPE LABRO « Ombre et lumière » et aussi « Toute la musique qu'ils aiment », « Sorties de nuit », « Un livre un jour » et « J'ai pas sommeil ».

FRANCE 3, DE PRÈS ON SE COMPREND MIEUX.



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ÉNERGIE SOLAIRE** : le gouvernement doit annoncer le relèvement des tarifs de rachat par EDF de l'électricité photovoltaïque, à 2 francs du kilowatt-heure pour la Corse et les DOM, et 1 franc pour la métropole.

● **BEGHIN-SAY** : les salariés de cinq sucreries du groupe français, en grève depuis trois semaines, ont décidé mercredi d'arrêter leur mouvement, après avoir obtenu une prime et des garanties pour le maintien de leurs emplois.

● **PIRELLI** : le fabricant italien de pneumatiques a démenti qu'il menait des discussions avec l'américain Goodyear. Le PDG de ce dernier, Sam Gibara, a affirmé avoir été « mal cité », mercredi 10 octobre, dans un entretien au *WirtschaftsWoche* lui prêtant l'intention d'acheter l'ensemble des activités pneus de Pirelli.

SERVICES

● **RAILTRACK** : la société chargée de l'infrastructure ferroviaire britannique a conclu un accord de principe avec le gouvernement pour récupérer 370 millions de livres (589 millions d'euros) afin d'indemniser ses actionnaires, après le retrait surprise des actions de la société de la Bourse de Londres.

● **WPP** : le groupe britannique de publicité a indiqué mercredi qu'il allait invoquer une clause spéciale de son document aux actionnaires, pour annuler son offre de reprise sur Tempus, une société d'achat d'espaces publicitaires qui était convoitée par Havas Advertising.

● **ALSTOM** : le risque financier réel lié à la faillite du croisiériste américain Renaissance Cruises, l'un des gros clients du groupe français, est « de quelques dizaines de millions d'euros au maximum », a affirmé jeudi le PDG d'Alstom, Pierre Bilger, aux *Echos*.

● **AER LINGUS** : la compagnie aérienne irlandaise a confirmé mercredi la suppression d'environ 2 500 emplois. Dans une lettre à ses 6 300 employés, le directeur général, Larry Stanley, a indiqué que la compagnie perdait 2 millions de livres

irlandaises (2,56 millions d'euros) par jour.

● **SABENA** : la Commission européenne doit se prononcer le 17 octobre sur la légalité du crédit-relais accordé par l'Etat belge à la compagnie aérienne belge, au bord de la faillite.

FINANCES

● **DEUTSCHE BANK** : la principale banque allemande a fait savoir mercredi, par la voix de son président Rolf Breuer, qu'elle pourrait supprimer davantage d'emplois que les 2 000 déjà prévus d'ici à 2003.

● **UBS** : la banque suisse a invité les investisseurs, mercredi, à ne pas spéculer à la hausse sur l'action Crossair, après la débâcle de sa maison mère Swissair. L'UBS a monté avec le Crédit suisse un plan de sauvetage de 842,6 millions de dollars qui évitera à Swissair la faillite.

● **BNP PARIBAS** : la banque a confirmé mercredi qu'elle avait engagé des pourparlers en vue d'un rachat avec la banque d'investissement américaine Keefe, Bruyette & Woods, avant le 11 septembre. Le *Wall Street Journal* avait indiqué que ces discussions étaient gelées, Keefe ayant perdu 67 employés sur 224 dans les attentats à New York.

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : la banque française s'associe avec l'américain Mellon Investors Services pour gérer des plans de stock-options réservés aux salariés de multinationales américaines et d'Europe continentale.

● **RÉGULATION** : dans l'attente du vote de la loi entérinant leur fusion, la Commission bancaire et la Commission de contrôle des assurances s'approprient à signer une convention de coopération, indique mercredi *La Tribune*.

RÉSULTATS

● **YAHOO** : le premier portail Internet mondial a de nouveau plongé dans le rouge au troisième trimestre 2001, en raison de l'effondrement du marché publicitaire. Yahoo devrait supprimer des emplois.

● **DANONE** : le groupe alimentaire français devrait afficher en 2002 des résultats similaires à ceux de 2001, a indiqué jeudi son PDG, Franck Riboud, au quotidien *La Tribune*.

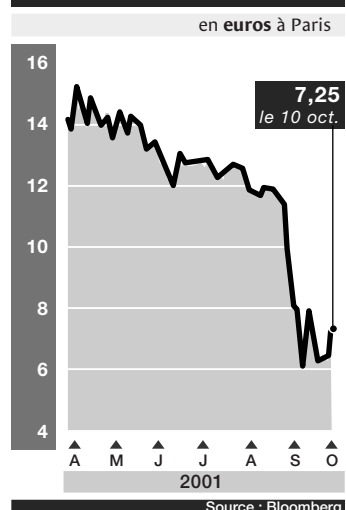
VALEUR DU JOUR

Rhodia en proie à des rumeurs d'OPA

L'ACTION du groupe chimique français Rhodia a fortement progressé, mercredi 10 octobre (+15,26 %, à 7,25 euros), du fait de rumeurs sur une éventuelle offre publique d'achat (OPA) que pourrait lancer l'allemand BASF. Rhodia comme son supposé prédateur ont fait savoir qu'ils ne « commentaient pas des spéculations ». Le groupe BASF dispose de réserves financières importantes depuis qu'il a vendu, à la fin de 2000, sa division pharmacie à l'américain Abbott pour 7,2 milliards d'euros : ce qui permettrait largement d'acheter Rhodia, dont la capitalisation boursière a chuté à moins de 1,3 milliard d'euros depuis le début de l'année, même si des analystes se montrent sceptiques sur une OPA, les deux groupes présentant peu de complémentarités.

Rhodia, chimiste de spécialités, issu de l'ancien Rhône-Poulenc (devenu Aventis après sa fusion avec Hoechst et qui est toujours actionnaire à 25 % de Rhodia), est une proie boursière idéale : le groupe a perdu les deux tiers de sa valeur depuis son introduction en Bourse en juin 1998. Présidé par Jean-Pierre Tiroufflet, Rhodia n'en finit plus de se restructurer. Après avoir lancé un premier avertissement sur ses résultats fin juin, M. Tiroufflet avait annoncé, la semaine dernière sur Europe 1, de probables « suppressions de postes avant fin 2001 ». Rhodia va accroître les provisions pour restructurations sur l'exercice 2001, pour les porter à 200 millions

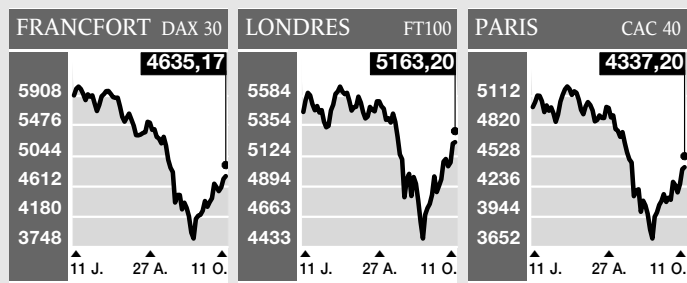
Action Rhodia



d'euros. « Les dernières prévisions des analystes [qui tablaient sur une perte par action de 0,07 euro en 2001] nous paraissent un peu optimistes, compte tenu des effets du 11 septembre et du fait que, dans la conjoncture actuelle, nous avons décidé d'accélérer encore notre programme de restructurations », a expliqué M. Tiroufflet. Rhodia devrait donc enregistrer une perte supérieure aux 12,5 millions d'euros attendus par le marché. Quant à l'objectif de doublement du bénéfice net en 2003 (à 450 millions d'euros) par rapport à 1999, le PDG estime qu'il est encore réalisable, si l'on table sur « un retour à une conjoncture normale en 2003, avec un minimum de croissance ». Mais, d'ici là, Rhodia ne sera peut-être plus qu'une filiale d'un groupe plus puissant.

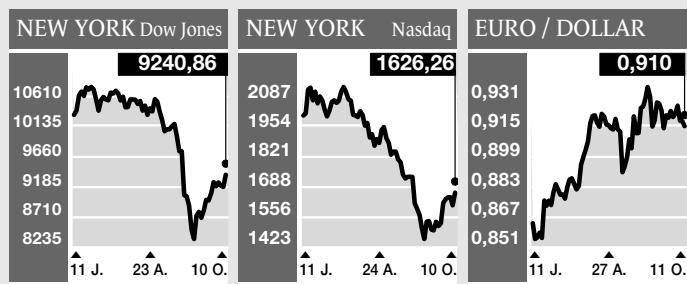
P. Ga. avec AFP

EUROPE



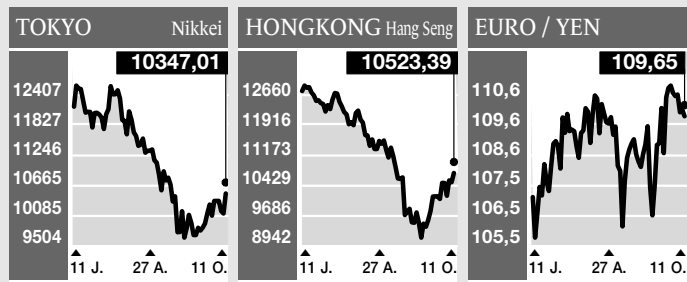
Europe 9h57	Indices sélection	cours 11/10	Var. % 10/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3491,65	0,67	-26,84
EUROPE	STOXX 50	3482,62	0,60	-23,58
EUROPE	EURO STOXX 324	287,75	0,70	-26,56
EUROPE	STOXX 653	277,57	0,56	-22,85
PARIS	CAC 40	4337,20	0,41	-26,82
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	2944,91	0,52	-26,79
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	475,85	0,94	-25,37
BRUXELLES	BEL 20	2714,01	0,48
FRANCFORT	DAX 30	4635,17	0,48
LONDRES	FTSE 100	5163,20	0,20	-17,02
MADRID	STOCK EXCHANGE	7575,40	0,61	-16,84
MILAN	MIBTEL 30	3092,00	0,91	-29,28
ZURICH	SPI	6020,30	0,73

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 10/10	Var. % 09/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9240,86	2,08
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1080,99	2,22	-18,12
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1626,26	3,57	-34,17
TORONTO	TSE INDEX	6952,27	1,21	-22,18
SAO PAULO	BOVESPA	10462,25	-31,44
MEXICO	BOLSA	319,39	2,46	1,07
BUENOS AIRES	MERVAL	224,06	4,93	-46,24
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,38	3,33	1,44
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6648,57	0,94	-2,59

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 11/10	Var. % 10/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10347,01	3,83	-24,94
HONGKONG	HANG SENG	10523,39	2,19	-30,29
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1390,32	1,81	-27,84
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	63,71	2,86	0,57
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3133,10	1,93	-0,68
BANGKOK	SET	18,92	0,96	1,56
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2940,30	1,51	-25,98
WELLINGTON	NZSE-40	1871,85	0,22	-1,57

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 a débuté la séance du jeudi 11 octobre en hausse de 0,21 %, à 4 328,35 points. L'indice de référence de la place de Paris avait bondi de 3,41 %, mercredi, clôturant à 4 319,38 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des trente premières capitalisations boursières cotées sur le marché allemand des actions, l'indice DAX a débuté la séance en hausse de 0,31 %, jeudi, à 4 627,72 points. L'indice DAX avait progressé de 3,15 %, mercredi, terminant la séance à 4 613,19 points.

LONDRES

RÉFÉRENCE de la place financière britannique, l'indice Footsie des cent premières valeurs cotées à Londres a ouvert en hausse de 0,66 %, jeudi, s'établissant à 5 187,00 points. L'indice Footsie avait gagné 2,86 %, mercredi, à 5 153,10 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé la séance du jeudi 11 octobre en progression de 3,83 %, selon l'indice Nikkei des 225 premières valeurs cotées sur le marché des actions nippon, qui s'est inscrit à 10 347,01 points. L'indice Topix, qui recense toutes les valeurs du premier marché, s'est apprécié de 3,25 %, à 1 064,66 points. Les valeurs automobiles et de technologie ont rebondi, après plusieurs séances difficiles.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en nette hausse, mercredi 10 octobre. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a fini sur un gain de 2,08 %, à 9 240,86 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence à de nombreux gérants de fonds, s'est apprécié de 2,29 %, à 1 080,99 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice du marché Nasdaq s'est adjugé 3,57 %, à 1 626,26 points. Les investisseurs ont préféré se concentrer sur les résultats trimestriels, conformes aux prévisions ou meilleurs que prévu, publiés par des sociétés comme PepsiCo, Abbott Laboratories (laboratoire pharmaceutique) ou Lam Research (équipements pour semi-conducteurs). La mise en garde du fabricant de matériel de téléphonie mobile Motorola sur ses résultats est passée au second plan.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat restait stable, jeudi dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du trésor (OAT) français à dix ans ressortait à 4,80 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,69 %.

MONNAIES

L'EURO restait faible face au billet vert, jeudi matin, cotant 0,9117 dollar. Le yen se repliait également face à la devise américaine, s'inscrivant à 120,38 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

L'économie mondiale sera amputée de 350 milliards de dollars en 2001

LE CHOC ÉCONOMIQUE créé par les attentats du 11 septembre amputera l'économie mondiale de 350 milliards de dollars (384,6 milliards d'euros) cette année et coûtera un point à la croissance, qui atteindra 1,4 %, selon l'ONU. L'économie américaine ne croîtra que de 1 % cette année, contre les 1,8 % prévus. Les pays de l'Union européenne enregistreront une croissance de 1,8 % (contre une prévision de 2,7 %) tandis que le produit intérieur brut (PIB) du Japon se contractera de 0,5 % (contre une progression de 0,7 % prévue auparavant). Les économies de l'Asie du Sud-Est n'enregistreront qu'une faible croissance de 1,7 % en 2001 contre une prévision antérieure de 4,1 %. L'économie chinoise ne sera en revanche pas touchée, avec un taux de croissance de 7,5 % identique à celui prévu avant les attentats.

● **L'Agence de notation Standard & Poor's a identifié 15 pays** dont le système financier est actuellement en proie à des tensions ou qui présentent des signes annonciateurs de difficultés : l'Argentine, la Chine, Chypre, l'Égypte, l'Allemagne, l'Islande, l'Irlande, le Japon, le Liban, les Pays-Bas, le Portugal, Taiwan, la Thaïlande, la Turquie et les Etats-Unis. La faiblesse du secteur bancaire, les ingérences politiques ou le manque de contrôles sont invoqués. Aux Etats-Unis, le risque réside dans l'importante expansion passée du crédit associée au ralentissement économique actuel.

● **UNION EUROPÉENNE** : la Banque centrale européenne pourrait de nouveau voler au secours de la croissance, jeudi, en baissant ses taux d'intérêt, dont le taux directeur est fixé actuellement à 3,75 %, à l'occasion de sa réunion de Vienne, moins d'un mois après son geste concerté avec la Réserve fédérale américaine.

● **ÉTATS-UNIS** : l'économie américaine sera en récession au second semestre 2001, avec une contraction de son PIB de 0,6 % au troisième trimestre et de 1,3 % (rythme annuel) sur les trois derniers mois de l'année, selon les dernières projections établies par le Blue Chip Economic Indicators, qui prévoit une reprise de l'activité en 2002.

● **Les Etats-Unis feront appel de la Décision de l'Organisation**

mondiale du commerce (OMC) condamnant leur système de subventions fiscales à l'exportation pour les entreprises, jugé incompatible avec les règlements de l'OMC. Il prévoit notamment que les entreprises américaines peuvent soustraire de leur assiette fiscale les bénéfices de leurs filiales à l'étranger.

● **JAPON** : les autorités financières doivent injecter des fonds publics dans les banques japonaises afin de les aider à se débarrasser des créances douteuses, selon l'un des partis au pouvoir au Japon. Les 15 principales banques japonaises avaient à la mi-juillet pour 18 000 milliards de yens (163,6 milliards d'euros) de créances douteuses, selon l'Agence des services financiers (FSA).

● **FRANCE** : le PIB ne croîtra que de 0,2 % au quatrième trimestre, selon la Banque de France, son niveau le plus bas depuis cinq ans. Au cours des deux trimestres précédents, le PIB avait crû de 0,3 %, selon les indicateurs de la Banque centrale.

● **ALLEMAGNE** : le taux d'inflation annuel de l'Allemagne s'est établi à 2,1 % en septembre, contre 2,6 % en août et un maximum de 3,5 % en mai, d'après l'Office fédéral de la statistique. Sur un mois, l'indice des prix de détail est resté inchangé, contre une baisse de 0,2 % en août. L'Office de la statistique attribue essentiellement cette baisse à un recul de 8,2 % des prix du fuel domestique et des carburants.

● **RWANDA** : le Fonds monétaire international (FMI) a accordé un prêt de 12 millions de dollars à Kigali au titre du programme de lutte contre la pauvreté conclu entre le FMI et le Rwanda en juin 1998. Le Rwanda a utilisé sur ce programme, d'un total de 92 millions de dollars, 67 millions de dollars jusqu'à maintenant. Mais le FMI estime qu'une consolidation budgétaire plus importante est essentielle pour la réussite à venir du programme avec une augmentation des recettes et une amélioration dans la gestion des dépenses.

● **AMÉRIQUE LATINE** : la croissance économique ne dépassera pas 1 % cette année et le sous-continent se trouve au bord de la récession, selon la Banque interaméricaine de développement (BID). La BID, dont le siège est à Washington, s'approprie à créer un fonds de plusieurs milliards de dollars pour aider les pays d'Amérique latine touchés par le ralentissement de l'économie mondiale et la baisse des cours des matières premières.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	3,76703	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	10/10	Cours	10/10
COURONNE DANOISE.....	7,4354	COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9980
COUR. SUÉDOISE.....	9,6509	COUR. SUÉDOISE.....	33,6050
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8189	DOLLAR CANADIEN.....	1,4306
DOLLAR HONGKONG.....	7,1259	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,2041
DOLLAR HONGKONG.....	255,9500	FORINT HONGROIS.....	28075
LEU ROUMAIN.....	28075	ZLOTY POLONAIS.....	3,7952

Cours de change croisés

11/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,83091	0,91085	0,13880	1,45025	0,61275
YEN.....	120,35000	109,65000	16,71500	174,62000	73,78500
EURO.....	1,09812	0,91199	0,15245	1,59305	0,67290
FRANC.....	7,20475	5,98230	6,55957	10,44670	4,41500
LIVRE.....	0,68954	0,57265	0,62770	0,09565	0,42250
FRANC SUISSE.....	1,63200	1,35530	1,48610	0,22645	2,36670

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,83	3,42	4,83	5,52
ALLEMAGNE.....	3,93	3,61	4,68	5,44
GDE-BRETAG.....	4,50	4,32	4,82	4,70
ITALIE.....	3,93	3,56	5,04	5,78
JAPON.....	0,03	0,01	1,39	2,52
ÉTATS-UNIS.....	2,47	2,23	4,63	5,03
SUISSE.....	2,12	2,01	3,06	3,67
PAYS-BAS.....	3,88	3,56	4,83	5,50

Matif

Cours 9h57	Volume 11/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5
DÉCEMBRE 2001	218	89,92	90,15
Euribor 3 mois	NC	NC
JANVIER 2001.....	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 10/10	Var. % 09/10
BRENT (LONDRES).....	22,01
WTI (NEW YORK).....	23,10	+ 0,61
LIGHT SWEET CRUDE.....	22,51	- 0,18

Or

En euros	Cours 10/10	Var. % 09/10
OR FIN KILO BARRE.....	10080	- 0,79
OR FIN LINGOT.....	10260	+ 0,99
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	58,90	+ 1,20
PIÈCE SUISSE 20 F.....	58,10	- 0,17
PIÈCE UNION LAT. 20.....	58,90	+ 0,68
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	200	+ 5,26
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	368,25
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	377	+ 1,28

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

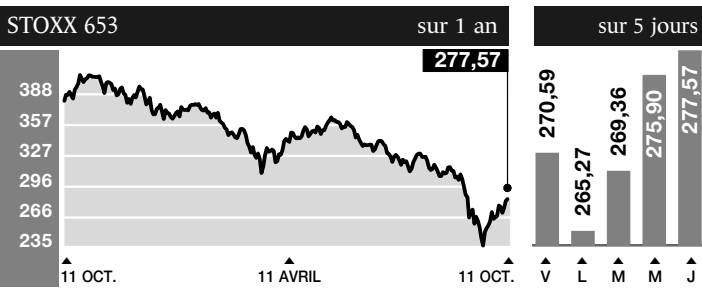
● La hausse des valeurs pétrolières a soutenu la plupart des marchés européens, mercredi 10 octobre. Le titre de la société pétrolière **Royal Dutch**, par exemple, s'ajugeait 4,94 %, atteignant 58,47 euros, mercredi à Amsterdam. Les valeurs énergétiques ont progressé dans le sillage des cours du pétrole. Des informations faisant état de discussions entre les membres de l'Opep évoquent une éventuelle réduction de la production.

● L'action du groupe chimique allemand **Bayer** a terminé la séance mercredi en hausse de 2,17 % à 34,39 euros. L'entreprise fabrique le **Cipro**, seul médicament oral recommandé par les autorités sani-

taires américaines pour le traitement de l'anthrax, et a annoncé qu'elle en augmenterait la production de 25 % dès le 1^{er} novembre.

● La crainte du terrorisme bactériologique contribue à doper les cours de quelques laboratoires européens. Ainsi le titre de la société danoise **Bavarian Nordic**, qui produit un vaccin contre la variole, a terminé mercredi en hausse de 7 %, à 137 couronnes danoises.

● Les valeurs technologiques n'ont pas pâti de la publication des résultats de l'américain **Motorola**, déjà anticipés par les marchés boursiers. L'action du finlandais **Nokia**, leader mondial du téléphone mobile, a bondi de 6,9 % à 20,54 euros.



NXT	GB	1,38
P & O PRINCESS	GB	3,36
PERSIMMON PLC	GB	4,87	- 0,33
PREUSSAG AG	DE	25,60
RANK GROUP	GB	3,18
RICHEMONT UNITS	CH	2124,65
RYANAIR HLDGS	IR	9,33	- 1,79
SAIRGROUP N	CH	3,58
SAS DANMARK A/S	DK	9,82
SEB	FR	49,90
SIX CONTINENTS	GB	10,26
SODEXHO ALLIANCE	FR	52,15
THE SWATCH GRP	CH	85,66
THE SWATCH GRP	CH	17,74
TELE PIZZA	ES	1,57
THOMSON MULTIME	PA	23,75
WILSON BOWDEN	GB	11,98
WM-DATA -B-	SE	1,80
WOLFORD AG	AT	12,20
WWW UK UNITS	IR	0,59
► DJ E STOXX CYC GO P		98,65

VALLEHERMOSO	ES	6,84
WCM BETEILIGUNG	DE	11,65
► DJ E STOXX FINS P		239,09

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECO	GB	5,39
ASSOCIATED BRIT F	GB	7,40
BBAG OE BRAU-BE	AT	41,90
BRAU-UNION	AT	41,50
CADBURRY SCHWEPP	GB	6,97	+ 0,69
CARLSBERG -B-	DK	52,19
CARLSBERG AS -A	DK	47,07
COCA COLA HBC	DK	14,08
DANISCO	DK	40,75
DANONE	FR	143
DELTA HOLDINGS	GR	6,60
DIAGEO	GB	10,26
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,56
HEINEKEN HOLDIN	NL	29,05
HELLENIC SUGAR	GR	6,18
KAMPS	DE	7,23
KERRY GRP-A-	GB	22,43
KINGFISHER	GB	5,65
KONINKLIJKE NUM	NL	26,14
MONTEDISON	IT	2,53
NESTLE N	CH	231,35
NORTHERN FOODS	GB	2,45
PARMALAT	IT	2,92
PERNOD RICARD	FR	80,50
RAISIO GRP -V-	FI	1,05	+ 1,94
SCOTT & NEWCAST	GB	8,38
SOUTH AFRICAN B	GB	6,84
TATE & LYLE	GB	4,01
TOMKINS	GB	2,32
UNILEVER	NL	60,50
WHITBREAD PLC	GB	8,07
► DJ E STOXX F & BV P		224,79

PHARMACIE

ACTELION N	CH	31,70
ALTANA AG	DE	51
AMERSHAM	GB	10,10
ASTRAZENECA	GB	50,87
AVENTIS	FR	86,80
BB BIOTECH	CH	63,06
CELTECH GROUP	GB	12,73
ELAN CORP	IR	51,10	- 0,43
ESSILOR INTL	FR	31,20
FRESENIUS MED C	DE	87,30
H. LUNDBECK	DK	26,90
GALEN HOLDINGS	GB	11,29
GAMBRO -A-	SE	6,74
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,83	- 0,87
H. LUNDBECK	DK	26,90
NOVARTIS N	CH	41,99
NOVO-NORDISK -B-	DK	46
NOVOZYMES -B-	DK	24,41
ORION B	FI	19
OXFORD GLYCOSCI	GB	8,94
PHONAK HLDG N	CH	26,84
QIAGEN NV	NL	18,67
ROCHE HLDG C	CH	80,77
SANOFI SYNTHELA	FR	74,70
SCHERING AG	DE	60,25
SERONO -B-	CH	961,15
SHIRE PHARMA GR	GB	16,15
SMITH & NEPHEW	GB	5,90
SSL INTL	GB	8,24	- 1,33
SULZER AG 100N	CH	155,81
SYNTHES-STRATEC	CH	721,71
UCB	BE	43,84
WILLIAM DEMANT	DK	30,53

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	7,49
ADECCO N	CH	44,52
AGGREGO	GB	6,20
ALSTOM	FR	14,39
ALTRAN TECHNO	FR	48
ALUSUISSE GRP N	CH	849,86
ARRIVA	GB	5,25
ASSA ABLBY-B-	SE	13,88
ASSOC BR PORTS	GB	6,59
ATLAS COPCO -A-	SE	21,10
ATLAS COPCO -B-	SE	20,10
ATTICA ENTRA SA	GR	3,90
BAA	GB	8,46
BBA GROUP PLC	GB	3,60
BODYCOTE INTL	GB	3,13

11/10 9h58

Code pays	Cours en euros	% Var. 10/10
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	17,10
BASF AG	DE	39,50
BMW	DE	32,20
CONTINENTAL AG	DE	11,50
DAIMLERCHRYSLER	DE	38,20
FIAT	IT	17,22
FIAT PRIV.	IT	11,71
MICHELIN	FR	30,92
PEUGEOT	FR	43,67
PIRELLI SPA	IT	1,60
DR ING PORSCHE	DE	288
RENAULT	FR	33,96
VALEO	FR	37,71
VOLKSWAGEN VZ	DE	27,50
► DJ E STOXX AUTO P		174,21

BANQUES

BANK OF IRELAND	GB	14,76	- 0,22
ABBAY NATIONAL	GB	17,02
ABN AMRO HOLDIN	NL	17,35
ALL & LEICS	GB	12,09
ALLIED IRISH BA	GB	17,34
ALMANIJ	BE	35,05
ALPHA BANK	GR	18,34
B.P.EMILIA ROMA	IT	30,15
B.P.LODI	IT	8
B.P.NOVARA	IT	5,52
B.P.SONDRIO	IT	9,18
B.P.VERONA E.S.	IT	8,93
BANCA ROMA	IT	2,50
BANK OF PIRAEUS	GR	7,80
BANKINTER R	ES	31,10
BARCLAYS PLC	GB	32,56
BAYR.HYPO-UVER	DE	31,40
BVBA R	ES	12,10
BCA AG.MANTOVAN	IT	8,33
BCA FIDEURAM	IT	7,11
BCA LOMBARDA	IT	8,98
BCA P.BERG.-CV	IT	17,54
BCA P.MILANO	IT	3,95
B.P.CINDUSTRIA	IT	8,44
B.P.POPULAR ESP	ES	39,60
B.P.POPULAR ESP	PT	4,08
BIPOP CARIRE	IT	2,14
BK OF SCOTLAND	GB	13,16
BNL	IT	2,23
BNP PARIBAS	FR	92,80
BSCH R	ES	8,70
COMM.BANK OF GR	GR	27,80
COMMERZBANK	DE	17,60
CREDIT LYONNAIS	FR	36,94
CS GROUP N	CH	35,88
DANSKE BANK	DK	17,55
DEUTSCHE BANK N	DE	61,20
DEXIA	BE	17,80
DNB HOLDING	NO	4,11
DRESDNER BANK N	DE	39,75
EFG EUROBK ERGA	GR	12,60
ERSTE BANK	AT	50,15
ESPIRITO SANTO	PT	13,10
FOERENINGSB A	SE	11,35
HALIFAX GROUP	GB	13,24
IKB	DE	12,50
INTESABCI	IT	2,65
JULIUS BAER HLD	CH	330,50
KBC BANCASSURAN	BE	31,75
LLOYDS TSB	GB	11,14
MONTI PASCHI SI	IT	2,71
NAT BANK GREECE	GR	24,70
NATEXIS BQ POP.	FR	92,90
NORDEA	SE	5,49
ROYAL BANCA 1473	IT	15,57
ROYAL BK SCOTL	GB	25,76	- 0,67
S-E-BANKEN -A-	SE	7,62
SAN PAOLO IMI	IT	11,51
STANDARD CHARTE	GB	11,17
STE GENERAL-A-	FR	58,75
SWENSKA HANDELS	SE	14,45
SWEDISH MATCH	SE	5,80
UBS N	CH	47,65
UNICREDITO ITAL	IT	3,96
BANCO SABADELL	ES	15,50
► DJ E STOXX BANK P		246,62

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES	10,45
ACERINOX R	ES	30,75
ALUMINIUM GREEC	GR	29,06
ANGLO AMERICAN	GB	13,76
ASSIDOMAN AB	SE	27,35
BEKAERT	BE	35,93
BHP BILLITON	GB	4,72
BOEHLER-UDDEHOL	AT	45,10
BUNZL PLC	GB	6,75
CORUS GROUP	GB	0,68
ELVAL	GR	3,08
HOLMEN -B-	SE	22,28
ISPAT INTERNATI	NL	1,65
JOHNSON MATTHEY	GB	14
M-REAL -B-	FI	6	+ 2,56
MAYR-MELNHOF KA	AT	54,80
OUTOKUMPU	FI	9,31
PECHINEY-A-	FR	44,37
RAUTARUUKKI K	FI	3,90
RIO TINTO	GB	18,37	- 0,17
SIDENOR	GR	3,22
SILVER & BARYTE	GR	6,70
SMURFIT JEFFERS	GB	1,89
STORA ENSO -A-	FI	12,90
STORA ENSO -R-	FI	13,10
SVENSKA CELLULO	SE	25,28
THYSSENKRUPP	DE	12,60
UMICORE	BE	40,85
UPM-KYMMENE COR	FI	34,03	- 0,06
USINOR	FR	9,60
VIOHALCO	GR	8,32
VOEST-ALPINE AG	AT	30,09
WORMS N	FR	16,23
► DJ E STOXX BASI P		164

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR	160
AKZO NOBEL NV	NL	46,83
BASF AG	DE	39,50
BAYER AG	DE	34,40
BOC GROUP PLC	GB	15,86
CELANESE N	DE	15,60
CIBA SPEC CHIMI	CH	66,10
CLARIANT N	CH	16,36
COLOPLAST -B-	DK	78,27
DEGUSSA (NEU)	DE	26,25
DSM	NL	34,41
EMS-CHEM HOLD A	CH	4114,39
ICI	GB	5,36
KEMIRA	FI	8,20

KON. VOPAK NV

KON. VOPAK NV	NL	17,30
LONZA GRP N	CH	620,53
NORSK HYDRO	NO	40,65
RHODIA	FR	7,25
SOLVAY	BE	60,25
SYNGENTA N	CH	50,92
TESSENDERLO CHE	BE	24,75
► DJ E STOXX CHEM P		318,83

CONGLOMÉRATS

D'IETTEREN SA	BE	141,90
GBL	BE	300,10
GEVAERT	BE	29,10
INCHCAPE	GB	7,99
KVAERNER -A-	NO	1,30
MYTILINEOS	GR	4,26
UNAXIS HLDG N	CH	78,24
ORKLA	NO	17,63
SONAER SGPS	PT	0,58

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EQUANT NV	NL	9,63
ATLANTIC TELECO	GB	0,08
BRITISH TELECOM	GB	6,05	+ 1,33
CABLE & WIRELES	GB	4,63
COLT TELECOM NE	GB	1,59	- 1,02
DEUTSCHE TELEKO	DE	18,50
E.BISCOM	IT	35,10
EIRCOM	IR	1,32
ELISA COMMUNICA	FI	12,33	+ 2,75
ENERGIS	GB	1
EUROPOLITAN HLD	SE	6,53
FRANCE TELECOM	FR	37,56
HELLENIC TELE (GR	17,28
KINGSTON COM	GB	1,43
KONINKLIJKE KPN	NL	3,65
KPNQWEST NV -C-	NL	5,34
LIBERTEL NV	NL	9,60
VODAFONE N	DE	206
MOBILCOM	DE	16,15
OLD MUTUAL	GB	1,72
OLIVETTI	IT	1,24
PANAFON HELLENI	GR	4,44
PT TELECOM SCPS	PT	8,37
SONERA	FI	3,95	+ 3,40
SONG NETWORKS	SE	0,78
SWISSCOM N	CH	315,66
T.I.M.	IT	5,90
TDC	DK	36,04
TELE2 -B-	SE	28,91
TELECEL	PT	7,69
TELECOM ITALIA	IT	9,10
TELECOM ITALIA	IT	5,29
TELEFONICA	ES	12,18
TELEF.MOVILES	ES	7,50
TELENOR	NO	4,26
TELIA	SE	5,05
TISCALI	IT	6,63
VERSATEL TELECO	NL	1,35
VODAFONE GROUP	GB	2,64
► DJ E STOXX TCOM P		417,34

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES	38,80
ACESA R	ES	10,52
ACS	ES	25,70	

VALEURS FRANCE

● A l'ouverture, jeudi 11 octobre, le titre L'Oréal était en repli de 1,68 %, à 82 euros. Le groupe a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 10,2 % sur les neuf premiers mois de l'exercice 2001.

● L'action Alstom a débuté la séance, jeudi, en forte hausse de 8,96 %, à 15,68 euros. Son PDG, Pierre Bilger, a déclaré dans Les Echos que le préjudice de la faillite du croisiériste Renaissance ne devrait pas dépasser quelques dizaines de millions d'euros.

● Le titre Alcatel affichait une progression de 5,38 %, à 14,49 euros lors des premiers échanges, jeudi. La veille, il avait bondi de 10 %. Les valeurs technologiques sont bien orientées et devraient bénéficier de la forte hausse du Nasdaq la veille.

● L'action TF 1 gagnait 2 %, à 27,99 euros, jeudi matin. TF 1 affiche une progression de 1,8 point de sa part d'audience, à 33,6 points en septembre 2001, comparé à septembre 2000.

PREMIER MARCHÉ

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I), and various stock symbols like ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE G.

Table with 5 columns: Stock symbol, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Includes symbols like AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRON TECHNI, ATOS ORIGIN.

Table with 5 columns: Stock symbol, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Includes symbols like EULER, EURAZEO, EURO DISNEY, EURO FUNNEL.

Table with 5 columns: Stock symbol, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Includes symbols like PERNOD-RICAR, PEUCOT, PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN.

Table with 5 columns: Stock symbol, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Includes symbols like ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, ANGLICOLD LT.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 10 OCTOBRE. Cours à 9h 57. Demier jour de négociation des OSRD : 25 octobre.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I), and various stock symbols like DATATRONIC, ABEL GUILLEM, AB SOFT.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I), and various stock symbols like CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA #.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I), and various stock symbols like NEURONES #, NICOX #, OLITEC.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I), and various stock symbols like AB GROUPE, ACTIELEC TEC, ALGECO #.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I), and various stock symbols like GFI INDUSTRI, GRAND MARNE #, GROUPE BOURB.

SICAV et FCP

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Émetteurs, AGIPI, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, CAISSE D'ÉPARGNE.

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Émetteurs, CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT, CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT.

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Émetteurs, CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, CREDIT MUTUEL.

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Émetteurs, LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT, LEGAL & GENERAL BANK.

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Émetteurs, SG ASSET MANAGEMENT, LA POSTE.

SPORTS L'Olympique lyonnais s'est incliné (2-0), mercredi 10 octobre, sur la pelouse du FC Barcelone, à l'occasion d'un match retardé de la 1^{re} journée de la première phase de

la Ligue des champions (groupe F). ● **CETTE DÉFAITE** compromet les chances du club rhodanien d'accéder à la deuxième phase de l'épreuve en même temps qu'elle contrarie ses

ambitions financières. ● **LE PRÉSIDENT DE L'OL**, Jean-Michel Aulas, tente de multiplier les sources de revenus afin que son club se soustrait à « l'incertitude du résultat ».

● **LE MAIRE DE LYON**, Gérard Collob (PS), a décidé de suivre chacun des déplacements de l'équipe et de s'entourer, à l'occasion, de chefs d'entreprises locales pour vanter les

mérites de la ville et explorer des marchés. ● **LILLE**, qui recevait les Espagnols de La Corogne à Lens, a concédé le match nul (1-1) et occupe la troisième place de son groupe (G).

Battu à Barcelone, Lyon compromet son avenir européen

La défaite (2-0), subie sur le terrain des Catalans en Ligue des champions, repousse l'Olympique lyonnais à la troisième place de son groupe. Sa qualification pour la deuxième phase de l'épreuve semble compromise et avec elle pas mal des espoirs financiers du président Jean-Michel Aulas

L'OLYMPIQUE LYONNAIS a sérieusement hypothéqué, mercredi 10 octobre à Barcelone, ses chances de qualification pour la seconde phase de la Ligue des champions. Battu (2-0) par le FC Barcelone, le leader du championnat de France se voit relégué à six points des Allemands du Bayer Leverkusen, victorieux (2-1) des Turcs du Fenerbahçe et à trois points de leurs adversaires du soir. Le club rhodanien est désormais contraint de réaliser un sans-faute lors des trois dernières journées et de tabler sur une contre-performance de ses adversaires pour espérer continuer dans la compétition : « C'est une déception, surtout

ce deuxième but, parce que si la qualification venait à se jouer à la différence de buts particulière avec le Barça, il viendrait forcément compliquer notre tâche », commentait après coup le président Jean-Michel Aulas.

L'homme se lance dans les calculs. « L'ambition de l'OL est d'être présent chaque année en Ligue des champions et, pour cette saison, d'atteindre les quarts de finale. On a une équipe bâtie pour cela », déclarait-il en début de saison (*Le Monde* du 1^{er} août). Le président de l'OL tablait sur cette compétition des plus lucratives pour continuer à prospérer. « Notre parcours, l'année passée, en Coupe d'Europe nous a rapporté 150 millions de francs, alors que notre deuxième place en championnat et notre victoire en Coupe de la Ligue 110 millions de francs », argumentait-il. Le chiffre est implacable.

NOUVEAU STATUT

A l'issue de la saison 2000-2001, l'OL avait franchi le cap du premier tour et n'avait vu les portes des quarts de finale se fermer qu'à l'issue de l'ultime journée. Cette fois-ci, grâce notamment à des droits télévisuels revus à la hausse, les « Gones » sont d'ores et déjà assurés d'emporter 90 millions de francs. Une qualification pour la deuxième phase permettrait de disputer six autres rencontres. Jean-Michel Aulas aura forcément calculé le manque à gagner.

La défaite concédée à Barcelone ne doit pas faire oublier pour autant le chemin parcouru. « L'OL est le club français qui a obtenu les meilleurs résultats depuis cinq ans et celui qui a disputé le plus grand nombre de matches de Coupe d'Europe »,



Rivaldo, ici taclé par Marc-Vivien Foe, aura été un des artisans de la victoire du FC Barcelone.

ne se lasse d'ailleurs pas de répéter Jean-Michel Aulas. Ainsi, ses protégés disputaient sur la pelouse du Nou Camp leur dix-septième match de Ligue des champions en quatorze mois, record français en la matière.

Une régularité impressionnante pour un club qui, sans faire de bruit, à l'ombre des médiatiques Paris-Saint-Germain, Marseille ou Monaco, se positionne comme une place forte du football hexagonal. « Nous avons le premier budget de Division 1 avec 540 millions de francs, vingt-six joueurs professionnels dont dix-sept internationaux », revendi-

que fièrement Jean-Michel Aulas. Là encore les chiffres sont éloquentes.

« Lyon a su analyser la nouvelle économie du football », explique Frédéric Bolotny au Centre de droit et d'économie du sport à Limoges. Le grand problème de la majorité des clubs est d'être trop dépendant des aléas sportifs. Un club comme Lyon a su minimiser l'incertitude du résultat en multipliant ses sources de revenus. » En d'autres termes, le secret réside dans les « à-côtés ». « La marque est la réelle valeur d'un club », aime à répéter Jean-Michel Aulas.

Il l'exploite donc : deux boutiques

baptisées Planète OL, un restaurant, un bar, un salon de coiffure, une agence de voyages, un site Internet, une chaîne de télévision (OL télé). pour un total de près d'une centaine de salariés. Le projet a de l'envergure. Le club a de plus franchi la barre symbolique des 20 000 abonnés au stade Gerland. Une enceinte qui reste la propriété de la municipalité, qui en assure l'entretien et la sécurité, mais qui a autorisé le club à exploiter les abords (projet de commerces, de restaurants, de nouveaux parkings, d'un hôtel, etc.).

Fondé en 1950, l'OL est devenu en

1999 l'Olympique de Lyon et Rhône, date à laquelle la société anonyme à objet sportif (SAOS) a ouvert son capital à deux nouveaux actionnaires, le groupe Pathé (détenant 34 % du capital) et Patrick Bonnell, patron d'Infogrammes (6 % à titre personnel). Le club est aujourd'hui structuré en société anonyme sportive professionnelle (SASP), nouveau statut instauré en juin et dont Jean-Michel Aulas, également vice-président de la Ligue nationale de football, fut l'un des investigateurs. L'homme en quête perpétuelle de ressources supplémentaires milite également pour l'introduction des clubs en Bourse (*Le Monde* du 30 septembre-1^{er} octobre), la propriété des droits d'image, la réduction des charges fiscales et sociales.

Les chantiers ne manquent pas, mais la collusion entre l'intérêt particulier et l'intérêt général est visible. En outre, la politique de développement entreprise n'est pas sans risque. L'OL, qui a investi 685 millions de francs dans les transferts de joueur depuis trois ans, pour 295 de recettes, se doit néanmoins d'étoffer un palmarès bien péan. La victoire en Coupe de la Ligue en mai (1-0, contre Monaco), qui mettait fin à une disette de titres de vingt-trois ans, avait souligné cette carence. Mercredi soir, le Barça, club centenaire, seize fois champion d'Espagne (1929, 45, 48, 49, 52, 53, 59, 60, 74, 85, 91, 92, 93, 94, 98, 99), vainqueur de trois Coupes de l'UEFA (1958, 60, 66), de quatre Coupes des coupes (1979, 82, 89, 97) et d'une Coupe d'Europe (1992), a ramené l'OL de Jean-Michel Aulas à une réalité toute sportive.

Etienne Labrunie

La fiche technique

BARCELONE - LYON : 2-0

Ligue des champions-Groupe F

1^{re} journée (match reporté)

• Stade Nou Camp, à Barcelone; Temps doux; Terrain bon; 60 000 spectateurs; arbitre: M. Nielsen (Dan.)

BUTS

BARCELONE : Kluyvert (78^e); Rivaldo (86^e sur penalty)

AVERTISSEMENTS

BARCELONE : Cocco (36^e, jeu irrégulier); L. Enrique (79^e, antijeu).

LYON : Foé (5^e, jeu dangereux);

Laigle (67^e, jeu dangereux).

LES ÉQUIPES

BARCELONE

(entraîneur : C. Rexach) : Bonano • Gabri; Puyol; F. de Boer; Cocco • L. Enrique (Motta, 89^e); Xavi; Kluyvert; Cocco • Geovanni (Saviola, 46^e); Rivaldo (Reiziger, 87^e).

LYON

(entraîneur : J. Santini) : Coupet • Deflandre; Edmilson; Caçapa; Bréchet • Linares; Mueller; Foé; Laigle (Delmotte, 83^e); Anderson (Luyindula, 48^e puis Née, 84^e); Govou.

Lille malmené par La Corogne

Le Lille Olympique Sporting Club a concédé le match nul face aux Espagnols de Deportivo La Corogne (1-1), mercredi soir, à Lens. Menés au score à la 49^e minute, après un but de Valeron, les Nordistes ne sont revenus à la marque qu'à trois minutes du coup de sifflet final grâce à leur attaquant togolais Adekanni Olufadé. Les hommes de Vahid Halilhodzic occupent la troisième place du groupe G à deux points des Anglais de Manchester United, vainqueurs en Grèce de l'Olympiakos (2-0) et à un point des Espagnols. Les autres rencontres de la soirée, initialement prévues le 12 septembre mais reportées après les attentats commis aux Etats-Unis, le 11 septembre, ont permis dans le groupe E, aux Ecossais du Celtic Glasgow (groupe E) et aux Tchêques du Sparta de Prague (groupe H) de s'emparer de la tête du classement, en devançant respectivement la Juventus Turin et le Bayern Munich.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : Jean Alesi a annoncé, mercredi 10 octobre, qu'il quittera la F1 au terme du Grand Prix du Japon, dernière épreuve de la saison, qui doit avoir lieu dimanche 14, à Suzuka. « Je ne courrai pas l'an prochain. Je ne sais pas encore ce que je vais faire, mais je ne piloterai plus en Formule 1 », a déclaré le pilote français. Agé de 37 ans, il disputera dimanche son 201^e grand prix, en douze saisons de F1. Plus tôt dans la journée de mercredi, l'arrivée en 2002 du Japonais Takuma Sato dans l'écurie Jordan-Honda avait été officialisée. Jean Alesi, dont l'unique victoire en F1 a été acquise lors du Grand Prix du Canada 1995, avait rejoint cette écurie en cours de saison, en provenance de Prost Grand Prix.

■ **CYCLISME** : la Française Jeannie Longo a emporté l'épreuve contre-la-montre dames des Championnats du monde sur route, mercredi 10 octobre, à Lisbonne (Portugal). Jeannie Longo, qui fêtera ses 43 ans le 31 octobre, porte ainsi à treize le nombre de ses titres mondiaux.

■ **Le Français Arnaud Tournant** a porté pour la première fois le record du monde du kilomètre départ arrêté sous la barre de la minute, mercredi 10 octobre sur la piste du vélodrome de La Paz (Bolivie). Il a été chronométré en 58 secondes 875/1 000, le précédent record, dont il était lui-même détenteur depuis le 16 juin 2 000, se situant à 1' 00" 148/1 000. Fin septembre, le Roubaisien (23 ans) avait glané trois titres de champion du monde sur piste (kilomètre, vitesse individuelle, vitesse par équipe) à Anvers (Belgique).

■ **VOILE** : le catamaran géant PlayStation de l'Américain Steve Fossett a pulvérisé, mercredi 10 octobre, le record de la traversée de l'Atlantique Nord à la voile, en 4 jours 17 heures 28 minutes et 6 secondes. PlayStation (38 m de long) améliore de presque deux jours le précédent record (6 jours 13 heures 3 minutes et 32 secondes), établi le 6 juin 1990 à la barre du catamaran Jet Service V par le Français Serge Madec. « C'est une énorme satisfaction », a déclaré le milliardaire américain Steve Fossett. Nous avions tout réuni : un bateau ultrarapide, des conditions météo rêvées, et un équipage qui a brillamment navigué. »

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 81 effectués mercredi 10 octobre. Premier tirage : 14, 16, 19, 22, 26, 45; numéro complémentaire : 24. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 566 185 F (86 314 €); 5 numéros : 6 360 F (969 €); 4 numéros et le complémentaire : 258 F (39,33 €); 4 numéros : 129 F (19,66 €); 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €); 3 numéros : 14 F (2,13 €). Second tirage : 1, 7, 17, 23, 38, 48; numéro complémentaire : 46. Rapports pour 6 numéros : 6 574 245 F (1 002 237 €); 5 numéros et le complémentaire : 89 950 F (13 712 €); 5 numéros : 5 320 F (811 €); 4 numéros et le complémentaire : 254 F (38,72 €); 4 numéros : 127 F (19,36 €); 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €); 3 numéros : 13 F (1,98 €).

Quand l'Olympique lyonnais se déplace, toute la ville fait campagne

LYON

de notre correspondante

Gérard Collob aurait sans doute préféré une victoire de l'Olympique lyonnais contre le FC Barcelone mais le maire de Lyon (PS) ne se fait pas trop d'illusion, l'équipe de football du cru a encore du travail si elle veut espérer gagner la Ligue des champions et rivaliser avec le puissant club catalan. Pour la première fois depuis la reprise de l'OL par Jean-Michel Aulas, en 1987, un maire de Lyon est allé soutenir l'OL à l'extérieur. Les deux hommes se connaissent bien et s'apprécient. Ni Raymond Barre (apparenté UDF), ni Michel Noir (RPR) ou Francisque Collob, (UDF), anciens édiles, n'avaient fait tel voyage. Pour le nouveau maire, l'enjeu n'était pas seulement sportif.

Présent depuis le matin du match, Gérard Collob a profité du déplacement de l'OL pour organiser une grande opération de promotion des atouts de l'agglomération lyonnaise auprès des entrepreneurs et des élus barcelonais et catalans. Déjà, lors de la rencontre de l'OL avec le Bayer Leverkusen (Allemagne), il avait convié au stade Gerland les dirigeants du groupe pharmaceutique Bayer, qui vient de racheter Aventis Cropscience, pour les convaincre de garder sur Lyon une activité importante.

Le nouveau maire de Lyon aimerait bien, à l'image de ce qu'avait réalisé Marseille grâce aux succès de l'OM, tirer les dividendes de la notoriété croissante et du succès de l'OL. Accompagné de vingt-cinq chefs d'entreprise de la région reconnus comme le patron de RVI, Philippe Mellier, l'un des sponsors du club, ou le patron de la Générale location, Olivier Ginon, qui vient d'emporter le marché du futur centre de conventions international de Barcelone, ou moins expérimentés comme Lionel Rousset, un jeune fabricant de lanceur de ballons à la recherche de nouveaux clients, Gérard Collob, s'est fait le « super VRP » de sa ville.

Page de publicité dans quatre quotidiens catalans sur le thème : « Nous étions faits pour nous rencontrer », déjeuner mitonné dans un grand restaurant, relais-châ-

Le nouveau maire de Lyon aimerait bien tirer les dividendes de la notoriété croissante et du succès de l'OL

teau, par le chef lyonnais Orsi, entretien pour chaque entrepreneur avec des homologues espagnols, rencontre avec le ministre catalan de l'industrie, du commer-

ce et du tourisme, Antoni Subira, et avec le maire de Barcelone, Joan Clos, le maire de Lyon a mis les petits plats dans les grands pour séduire les Espagnols. L'opération prévue à l'origine pour le 12 septembre avait dû être repoussée après les attentats contre le World Trade Center, à New York, et contre le Pentagone, à Washington.

Mais Gérard Collob n'est pas seulement venu vendre l'image de sa ville, comme il l'affirme. Le maire de Lyon a profité du match de l'OL pour faire aussi son marché : Barcelone reste la grande « référence » pour tous les Lyonnais, l'exemple de développement à suivre, en matière sportive et économique. Dès le matin, l'élus a visité Heron City, un complexe de loisirs qui vient d'ouvrir ses portes à la périphérie de Barcelone, et rencontré les actionnaires anglais, pour voir dans quelle mesure leur

concept pourrait être importé à Lyon, sur le site du Confluent. Puis, il s'est entretenu avec Antoni Subira avant de discuter avec le maire de Barcelone du TGV Lyon-Barcelone. Les adjoints aux finances et à l'urbanisme étaient quant à eux chargés de rapporter quelques idées en matière de collecte et tri des déchets.

A la sortie du stade Nou Camp, Gérard Collob, plutôt que de commenter le score du match (2-0 en faveur du Barça), a préféré évoquer ses futures opérations de promotion. Et il a assuré : « Je renouvellerai cette stratégie, à chaque mission ou déplacement important d'institutions de la ville de Lyon à l'étranger, pas seulement l'OL, mais aussi les institutions culturelles comme l'Orchestre national de Lyon. »

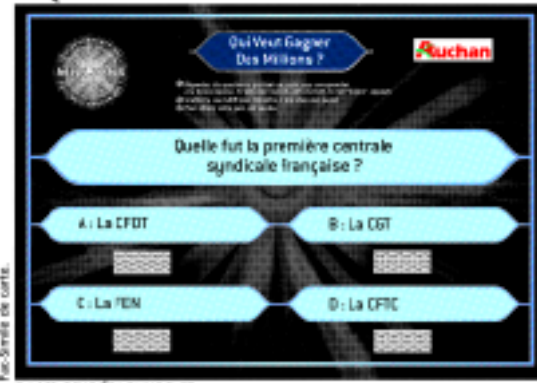
Sophie Landrin

Du 3 octobre



au 20 novembre

ENTRAINEZ-VOUS À GAGNER AU GRAND JEU "QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?" AVEC AUCHAN



EN RÉPONDANT À UNE QUESTION COMME CELLE-CI VOUS AURIEZ PU GAGNER JUSQU'À

100 000 F

Rendez-vous chez Auchan pour gratter les vraies cartes-jeu. Il y a plus de 16 millions de francs et 48 millions de bords de réduction à vous partager.

Jeux sans obligation d'achat du 31/10 au 20/11 2001 organisés par Auchan France SA. RCS Roubaix B 411 409 460. Voir modalités et conditions complètes du jeu sur les cartes et sur le règlement complet disponibles à l'accueil des magasins Auchan. Règlement déposé chez Maître Vessia Huisier à Neuilly-sur-Seine (92). Émission non ciblée à l'antenne.

LA VIE. LA VRAIE.

Auchan

Les trente-cinq galères de l'Atlantique

Soixante-dix rameurs ont pris le départ, le 7 octobre à Tenerife, de la deuxième course transatlantique en double. Ils devront parcourir plus de 3 000 milles (5 550 km) pour rallier la Barbade

TENERIFE
(archipel des Canaries)
de notre envoyé spécial

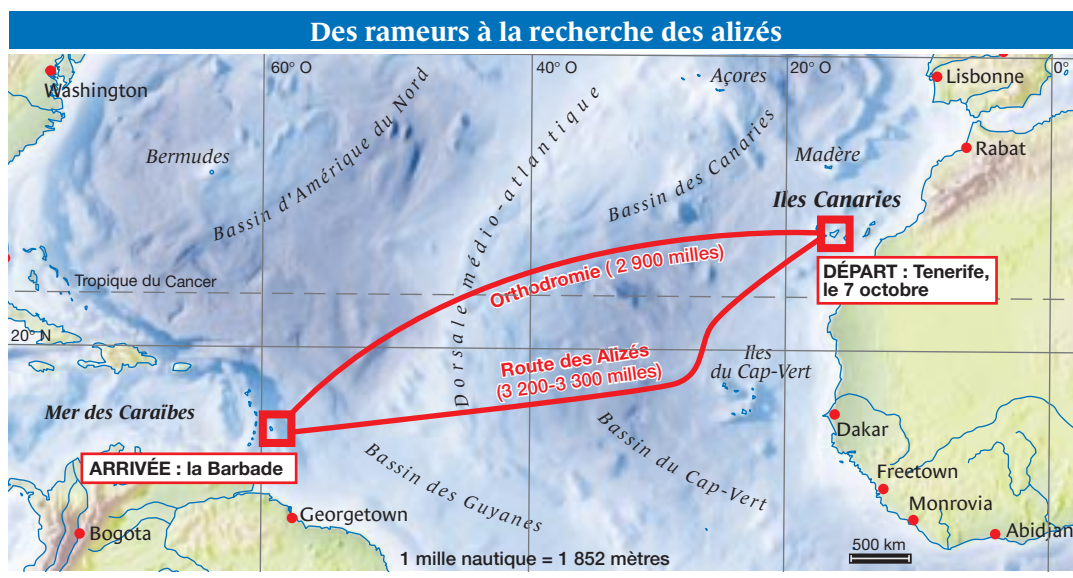
Graham Walters est un sage. A cinquante-quatre ans, ce charpentier britannique n'est pourtant pas le doyen du deuxième Atlantic Rowing Challenge, course transatlantique en double à la rame dont le départ a été donné, dimanche 7 octobre, à San Juan, sur la côte ouest de l'île de Tenerife. S'il laisse ce titre à son compatriote Tony Day, conseiller financier de cinquante-six ans, il est le seul des soixante-dix concurrents à avoir déjà vécu cette traversée de plus de 3 000 milles (5 550 km) que son organisateur, Sir Chay Blyth (lire ci-dessous), qualifie de « course la plus dure du monde ».

Dans la fébrilité qui précède les départs d'une grande aventure, Graham Walters était un des rares à ne pas donner prise au stress. La veille, alors que les autres s'activaient pour régler les problèmes d'intendance, vérifier le fonctionnement de leurs liaisons satellites, accueillir les invités de leurs commanditaires ou peser contre l'incurie de Chay Blyth, seulement intéressé par leurs chèques, cet artisan amoureux du travail bien fini peaufinait les raccords de peinture sur le vieux canot qu'il avait déjà mené à bon port quatre ans plus tôt.

Alors que, jusque tard dans la nuit, certains entassaient la nourriture pour soixante ou quatre-vingts jours de traversée, Graham Walters emmagasinait des forces dans un dernier vrai sommeil. Enfin, à l'heure où les trente-quatre autres équipages piaffaient des avirons au large dans l'attente du départ, il mettait tranquillement son canot à l'eau dans le port, conscient qu'une heure de retard sur la ligne ne changerait rien à l'arrivée.

Contrairement aux concurrents des grandes compétitions sportives qui présentent des profils assez homogènes, ceux d'une telle aventure pourraient faire l'objet d'un inventaire à la Prévert, tant ils diffèrent par leurs origines sociales, leur aspect, leur préparation et même leurs motivations. En 1997, Rob Hamill, vainqueur en quarante et un jours, venait de passer douze ans dans l'équipe néo-zélandaise d'aviron. Il côtoyait Joseph Le Guen qui, après avoir traversé l'Atlantique en solitaire dans le sens ouest-est, faisait équipe avec Pascal Blond, à peine sorti de quinze ans de prison. Les deux Français avaient pris la deuxième place avec huit jours de retard. Jan Meek, une Britannique de cinquante-deux ans, déprimée par son récent veuvage, embarquait avec son fils de vingt-deux ans. Ils avaient terminé vingt-quatrième et derniers, deux mois plus tard.

A leurs épaules musclées sur des pectoraux bien dessinés, on reconnaît, surtout parmi les Anglo-Saxons, les adeptes de l'aviron depuis le collège ou l'université.



Les anciens internationaux sont cette fois en nombre, avec les Belges Alain et Bruno Lewuillon, les Britanniques Tim Thurnham et Andrew Veal, qui fait équipe avec sa femme, ou encore le Français Jean-Jacques Gauthier, venu chercher une compensation à la non-sélection du huit tricolore aux Jeux de Sydney. Will Mason, diplômé de Cambridge, a défendu sur la Tamise les couleurs de son université contre Oxford en 1993 et 1994.

« RAMER, BOUFFER ET DORMIR »

Aux côtés de ces sportifs confirmés, en quête d'un dernier exploit, l'Atlantic Rowing Challenge attire aussi son contingent de cadres supérieurs, de professions libérales, d'ingénieurs ou de chefs d'entreprise, qui ont parfois commencé leur préparation sur rameur d'appartement et sont venus, comme l'Américain John Zeigler, remédier à leur « crise de la cinquantaine », ou plus simplement rechercher leurs limites physiques et mentales dans « l'aventure d'une vie ».

La diversité des motivations a impliqué des préparations différentes. Rob Hamill, qui a perdu son équipier de 1997 dans un crash d'avion près d'Auckland, était encore le mieux préparé. Il avait figolé tous les détails pour tenter d'améliorer son record de deux ou trois jours. Ainsi, pour lutter contre la monotonie de cette vie rythmée par des quarts de deux heures, où l'on croise son équipier pour « ramer, bouffer et dormir », pour lutter contre cet ennui qui « vide l'esprit », il avait prévu des livres (*Moby Dick*, la deuxième guerre mondiale, traités d'astrophysique, etc.) enregistrés sur disques compacts pour gagner du poids et pouvoir les écouter en ramant.

La résistance de ses avirons avait été testée par Rob Waddell, champion olympique en double-scull à Sydney. Mais on ne peut jamais tout prévoir. A moins d'une semaine du départ, Rob Hamill, qui rentrait de dîner, a vu une jeune femme agressive dans une rue de Los Gigantes. Il s'est interposé et s'est fracturé un

métacarpe de la main droite. Après un ultime test, la veille, son nouvel équipier, Steve Westlake, lui a demandé de céder sa place à leur remplaçant, Matt Goodman.

Pour les plus jeunes concurrents, Benjamin Marty (vingt-deux ans) et Olivier Villain (vingt-trois), étudiants en gestion et rameurs universitaires, cette course a permis de mettre en pratique leurs compétences pour boucler un budget de 500 000 francs (76 225 €) avec le conseil général et des entreprises de la Gironde et monter un challenge sportif. Pierre Deroi, producteur globe-trotter, a misé sur le concept « Esprit PME » pour associer des entreprises de l'Allier dans un défi financièrement (1 million de francs, 152 449 €) et sportivement ambitieux avec Jean-Jacques Gauthier.

Denis Bribosia, juriste belge chargé de programmes de coopération en matière de droits de l'homme auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, et Grégory Loret, moniteur d'aviron de mer à l'Aber-Wrach (Finistère), ont constitué

leur équipe en cherchant sur Internet, mais ils n'ont pu s'entraîner ensemble que pendant les congés de juillet. L'excès de poids de leur canot n'est pas un souci. On peut trouver à bord de la nourriture pour quatre-vingts jours, des livres et même *Le Monde diplomatique*. Leur challenge serait de terminer en contribuant à une meilleure connaissance des droits de l'homme.

D'autres concurrents veulent aussi aider des œuvres caritatives. Richard Wood et Rob Ringer proposent aux donateurs de verser 35 livres (56 €) par mille parcouru à l'hôpital Saint Richard à Worcester. Will Mason et Tim Thurnham rameront pour Spark, un programme de recherches sur les maladies infantiles; Tim Humfrey et Jo Lumsdon, pour Rainbow Trust qui apporte un soutien aux familles d'enfants en phase finale de maladie ou qui doivent subir un traitement à vie; Christian Havrehed et Sun Haibin, pour Yantu, qui permet à de jeunes Chinois de poursuivre des études à l'Atlantic College, en Grande-Bretagne, etc.

La quasi-totalité des concurrents a délaissé l'orthodromie (route directe de 2 900 milles) pour faire cap au sud-ouest en direction du cap Vert, à la rencontre des alizés et des courants porteurs. La houle provoquée par un vent de nord et fraîchissant a, dès la première nuit, provoqué quelques nausées. Mais c'est le soleil de plomb qui tombe sur les crânes et le million et demi de coups de pelle à donner avant de rallier Port-Saint-Charles (la Barbade) qui risquent très vite de transformer les rêves en cauchemars.

Gérard Alboury

★ Sites Internet pour suivre la course : www.wearc.com ; www.atlantique2001.com ; www.embarquonsdh.com ; www.transat-rame.fr.st

Chay Blyth, des défis extraordinaires pour des gens ordinaires

ANOBLI par la reine en 1997, Sir Chay Blyth s'est toujours efforcé d'incarner sa propre philosophie : « Les gens ordinaires peuvent faire des choses extraordinaires si on leur en donne l'opportunité. » Benjamin d'une modeste famille de sept enfants, apprenti charpentier à seize ans, cet Ecossais râblé aux manières de rustre avait choisi l'armée pour affirmer son caractère bien trempé. Engagé dans les parachutistes à dix-sept ans, il était toujours volontaire pour les missions de survie dans les déserts, comme dans l'Arctique. C'est là qu'il a rencontré le capitaine John Ridgeway. Ce dernier cherchait un partenaire pour traverser l'Atlantique à la rame avec un doris non ponté de 20 pieds (6 mètres).

Chay Blyth a alors vingt-six ans. Depuis la première traversée de l'Atlantique à la rame, réussie en 1892 par les Norvégiens Georges Harbo et Frank Samuelson entre New York et Le Havre en 62 jours, plus personne n'a tenté pareille aventure au XX^e siècle. Ridgeway et Blyth quittent Cape Cod (Massachusetts) le 4 juin 1966. Quelques jours plus tard, ils subissent le cyclone Alma. Six heures durant, les vagues submergent le canot. Ils doivent écoper sans relâche pour le maintenir à flot. Quand Alma s'éloigne enfin, les deux hommes constatent les dégâts. L'eau de mer a envahi les casiers de nourriture. Ils doivent jeter le quart de leurs rations, mais décident de continuer.

Leur salut tiendra à la rencontre d'un tanker au bout de 70 jours de mer. L'équipage les ravitailla et leur regonfla le moral en leur apprenant la victoire de l'Angleterre en Coupe du monde de football deux mois plus tôt. « Nous étions sans doute les derniers Britanniques sur terre à l'ignorer », pensent-ils. Vingt et un jours plus tard, ils atteignent enfin les îles Aran, à l'ouest de l'Irlande, après quelque 3 500 milles (6 500 km) de traversée et deviennent des héros reçus par la reine.

« VOYAGE IMPOSSIBLE »

Chay Blyth prend goût à cette gloire. « Avant l'aviron, je n'étais qu'un de ces types de la classe ouvrière qui ne connaissait rien à rien. J'étais juste bon dans mon métier de para, dit-il. Après l'aviron, j'ai saisi l'opportunité de consacrer ma vie à l'aventure. Sir Francis Chichester venait de réussir un tour du monde à la voile avec une seule escale (226 jours en 1966-1967). Je décidai de tenter un tour sans escale contre les vents dominants. Je n'avais jamais navigué, mais j'ai pensé que ça ne devait pas être très difficile. »

Il quitte l'armée en 1968 et, pour se préparer, s'engage dans le Golden Globe, la première course autour du monde en solitaire sans escale organisée par le *Sunday Times*. Il ne trouve qu'un sloop en polyester de 9,15 m avec lequel il franchit l'Atlantique de l'Angleterre aux « 40° rugissants ». Mais, après plusieurs chavirages dans une même journée, il préfère s'arrêter au Cap (Afrique du Sud). La gloire qui s'empare de Robin Knox-Johnston, seul concurrent à rallier l'arrivée après 313 jours, et de Bernard Moitessier, qui a préféré poursuivre sa « longue route », le motive encore plus. Il a, surtout, compris que s'il veut réussir son défi, il doit disposer d'un bateau adapté et trouver un commanditaire pour le financer.

En octobre 1970, Chay Blyth lève l'ancre de *British Steel*, un ketch en acier de 17,70 m et 17 tonnes de déplacement, surnommé le « coffre-fort » pour sa robustesse. Privé de pilote automatique après deux mois de mer, il regagne néanmoins l'Angleterre 292 jours plus tard après ce qu'il qualifiera de « voyage impossible ». Il devient commandeur de l'empire britannique pour cet exploit

qui lui vaut l'admiration et l'amitié du milliardaire Jack Hayward. Ce dernier sera le mécène de ses quatre voiliers, baptisés *Great Britain*.

Chay Blyth devient coureur océanique. Avec *Great Britain II*, il participe en 1973-1974 à la Whitbread (course autour du monde en équipage) avec douze parachutistes, de préférence à des marins confirmés. Ils terminent premiers en temps réel. Avec son compatriote Rob James, il gagne la Transat en double en 1981. Cette période lui vaut aussi la pire angoisse de sa vie. En 1984, dans une tentative contre le record New York - San Francisco, il est miraculeusement sauvé après avoir passé dix-neuf heures dans les eaux du cap Horn.

A quarante-neuf ans, après avoir beaucoup payé de sa personne dans des défis insensés, il décide en 1989 d'exploiter l'aventure en créant sa société, Challenge Business Ltd. Trois ans plus tard, il propose à des candidats, même inexpérimentés, de disputer un tour du monde à la voile empruntant « the wrong way », cette dure route contre les vents dominants qu'il a ouverte en 1970. Il fournit des bateaux identiques de 67 pieds (20 m) et un skipper chevronné pour treize équipiers qui doivent payer chacun 15 000 livres (24 000 €) pour embarquer. Dix bateaux participent au British Steel Challenge. Quatre ans plus tard, quatre voiliers sont au départ de la deuxième édition, rebaptisée British Telecom Challenge.

Sur le même principe, Chay Blyth crée en 1997 l'Atlantic Rowing Race, la première course transatlantique à l'aviron entre les Canaries et la Barbade. Cette fois, il vend 20 000 francs (4126 €) à chaque équipage de deux rameurs des canots identiques de 7,1 m livrés en kit. L'engagement coûte 124 000 francs (20 635 €). « Dans les deux cas, les concurrents ont un dénominateur commun, dit-il. Ils veulent vivre une grande aventure. Les gens de ma génération et des précédentes avaient l'armée pour tester leur courage. Aujourd'hui, on leur propose de travailler devant un ordinateur et de regarder la télé le soir. C'est une grande frustration pour tous ceux qui veulent ressentir les effets de l'adrénaline. »

G. A.

Le cinquième tour du monde de « VDH »

JEAN-LUC VAN DEN HEEDÉ, surnommé « VDH » par les marins, est reparti en solitaire autour du monde. Cet ancien prof de mathématiques, qui compte déjà quatre tours en solitaire avec escales (deuxième du BOC Challenge en 1986 et troisième en 1995) et sans escale (troisième du Vendée Globe en 1990 et deuxième en 1993), a quitté Brest, mardi 9 octobre, pour s'attaquer au record de Philippe Monnet contre les vents et les courants dominants (151 jours 19 heures et 54 minutes).

« Quand on a fait l'Everest du côté facile, on a envie de l'aborder par une face un peu plus difficile », explique ce géant barbu pour justifier cette tentative sur la voie tentée et réussie pour la première fois en 1971 par le Britannique Chay Blyth, dont l'exploit n'a été réédité que deux fois par son compatriote Mike Golding en 1994, puis par Philippe Monnet en l'an 2000.

Déjà parti en 2000 à la même date, « VDH » avait échoué parce qu'il avait heurté un objet flottant non identifié dans le sud du Pacifique, après avoir doublé le cap Horn où il possédait treize jours d'avance sur le temps de passage de Mike Golding. Malgré une brèche de 5 mètres sur le flanc bâbord, entraînant un délamination, il avait réussi, en calfeutrant la coque avec sa grand-voile, à ramener son voilier sur les côtes chiliennes avec... 4 000 litres d'eau de mer embarqués dans les deux compartiments étanches à l'avant.

A cinquante-six ans, Jean-Luc Van Den Heede ne voulait pas terminer sa carrière en solitaire sur cet échec. Disposant d'un budget de 6 millions de francs sur trois ans, il a choisi de faire construire un voilier adapté à cette circumnavigation contre les vents et les courants dominants. Alors que Mike Golding et Philippe Monnet avaient utilisé des 60 pieds

« Quand on a fait l'Everest du côté facile, on a envie de l'aborder par une face un peu plus difficile »

(18,28 m) conçus pour les allures portantes du Vendée Globe, « VDH » a opté, avec l'architecte Gilles Vaton, pour un voilier de 26 mètres, plus proche d'un Class America, taillé pour toutes les allures mais, surtout, pour bien progresser au près (contre le vent). Son lest de 13 tonnes représente près de la moitié du poids total. Pour des raisons « financières, mais surtout de sécurité », la coque est cette fois en aluminium.

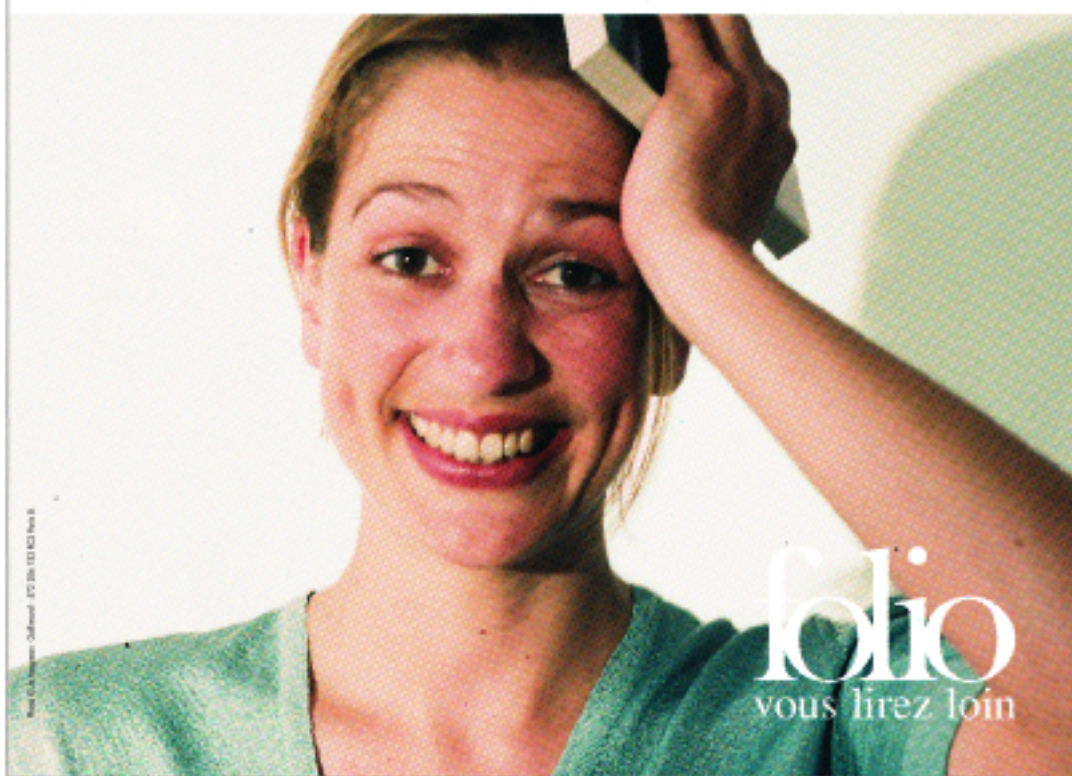
La longueur et la puissance de ce bateau, toilé pour la brise avec un mât de 28,60 mètres et une grand-voile de 170 mètres carrés, vont faire de ce tour du monde un défi très physique pour VDH. « Il y a 7 tonnes de tension sur l'écoute de géniois. C'est deux fois plus que sur un 60-pieds, explique-t-il. Les temps de manœuvre sont multipliés par deux. » Le navigateur picard regrette surtout de ne pas avoir disposé de quelques mois supplémentaires pour parfaire, surtout par gros temps, les réglages d'Adrien, mis à l'eau le 24 juillet.

L'option météorologique qu'il a choisie ne lui permettait pas de différer son départ. Philippe Monnet avait quitté Brest en janvier pour raccourcir sa route en contournant l'Antarctique à la fin de l'été austral, au moment où la banquise est la plus réduite. La prolifération des icebergs l'avait, au contraire, vite contraint à remonter beaucoup plus au nord. En partant en octobre, « VDH » devrait longer le continent glacé au milieu du printemps austral, à un moment où la banquise est encore compacte. Les dépressions qui balaient ces latitudes devraient l'obliger à progresser au près, mais avec moins de risques de rencontrer des icebergs.

Conseillé pour la météo par Pierre Lasnier, qui avait également « roulé » Philippe Monnet, Jean-Luc Van Den Heede espère, dans ces conditions et avec un voilier dont le potentiel de vitesse est supérieur de 10 % à ceux des 60-pieds, améliorer le record d'une bonne dizaine de jours.

G. A.

Faire sa collection d'émotions



PRÊT-À-PORTER PRINTEMPS-ÉTÉ 2002

La jeune garde sur les podiums

En s'entourant de nouveaux créateurs, les marques établies, Chloé, Givenchy, Ungaro, ont animé les défilés parisiens

PHOEBE PHILO chez Chloé, Julien Macdonald chez Givenchy, Giambattista Valli chez Ungaro : mercredi 10 octobre, les maisons établies ont présenté leurs nouveaux créateurs. « *Ça va bien se vendre* », entendait-on dans l'enceinte du carreau du Temple, où Phoebe Philo, directrice artistique de Chloé depuis avril, a montré sa première collection. A vingt-sept ans, l'ancien bras droit de Stella McCartney – avec qui elle a travaillé dès sa sortie de la Saint Martin's School de Londres en 1996 – a prouvé qu'elle pouvait conduire la griffe en solo. « *Brigitte Bardot et le Saint-Tropez des années 70 m'ont inspiré, avec des envies de broderie anglaise et de robes de soie imprimée* », explique la jeune femme, qui a empreinté ses carrures étroites à Tommy Nutter, le tailleur « seventies » de Mick Jagger.

Si la collection est résolument commerciale, Phoebe Philo affiche un vrai souci du détail avec de très sensuels pantalons ajourés de petits coups de griffes sur le haut des fesses, des manches délicatement déboutonnées ou des tissages de cœurs et de perles ivoire sur des robes. Avec humour, elle pimente sa collection de lému-riens brodés sur des blouses de coton ou d'imprimés aux couleurs du drapeau rasta. « *Les trois derniers jours ont prouvé que Phoebe et Stella suivaient des chemins très différents* », se réjouit Ralph Tolédano, PDG de la marque fondée en 1952. « *Avec Phoebe, nous sommes dans une grande tradition d'élégance tout en gardant le côté jeune et sexy* ».

Au final du défilé, Emanuel Ungaro, ce n'est pas le couturier qui est venu saluer, mais Giambattista Valli, son principal collaborateur depuis 1998, nommé responsable de la création du prêt-à-por-



ter. Décorée d'un loup noir géant, la salle du Carrousel du Louvre s'accordait aux accents baroques de sa collection, entre un corset de satin prune sur une jupe en dentelle, une redingote de lin corail et une robe de mousseline brodée en trompe-l'œil de cor-

Modèle de la première collection de Phoebe Philo chez Chloé, ci-dessus. Imprimés fauves de Tom Ford pour Yves Saint Laurent Rive Gauche, ci-contre. Les cotonnades bucoliques de Givenchy par Julien Macdonald, ci-dessous.

Photographies de Gérard Uféras/Rapho



dons de passementerie. On reconnaît sa patte dans des pantalons de lin vrillés sur la cheville ou des jeans revoilés de tulle plissé. Les teintes aubergine et pourpre ternissent parfois une silhouette qui devrait se personnaliser au fil des saisons.

ENTRE MAILLE ET CUIR

La collection de José Enrique Ona Selfa, créateur d'origine espagnole formé à la Cambre de Bruxelles a suscité un intérêt particulier, avec l'annonce de son arrivée à la direction artistique du prêt-à-porter de la marque madrilène Loewe. Mais s'il manie habilement le cuir et la maille, on se perd un peu dans les influences, confrontant des frous-frous très McQueen à la rigueur flamande. Autre poulain de l'écurie LVMH, Julien Macdonald a choisi le stade Charléty pour sa première collection de prêt-à-porter sous la bannière Givenchy, après la haute couture en juillet. Ce Gallois que l'on a qualifié de « *Versace anglais* », pour la marque à son nom défilant à Londres depuis 1997, semble avoir mis de côté ses extravagances. Cotons



Tailleurs strictes et kimonos flottants

SUR UN ÉCRAN GÉANT, des serins multicolores sautillent sur leur perchoir. En tailleurs de cuir noir, jupe bicolore et robe à tournure volantée, geais, pies et oiseaux fantastiques se sont échappés, sur la scène recouverte de graines du Palais omnisport de Bercy. Pour l'été 2002, Olivier Theyskens a présenté une version épurée de son romantisme trash, entre rigueur hitchockienne et influences 1900. Parfois chahutées de découpes asymétriques ou de cascades de volants, la collection du créateur belge privilégie les coupes tailleur strict à fleur de peau. Sous tension, le cuir, déjà craquelé l'année dernière, a été enduit puis brossé jusqu'à la déchirure pour s'animer dans des vestes étriquées et des pantalons gainants. Graphiques, les pans d'une redingote se découpent en courbes sur la poitrine, tandis qu'une robe

blanche en mousseline capture le dos nu dans une cage de rubans noirs. Spectaculaires, les robes à toumure – en coton ou cuir – basculent le corps vers l'arrière.

Cette saison la collection de Véronique Branquinho a revisité les classiques maison dans des superpositions de robes fluides aux teintes douces (blanc, gris clair, rose...) et de débardeurs en maille de coton, tricotés en soleil et brodés de perles de bois. Coiffées de foulards blancs, des Flamandes à la Vermeer ont défilé en robes bouffantes, rehaussées de ceintures en macramé à cordelettes. Chez Véronique Leroy le corps se libère dans des bustiers ajourés ou des mini-blousons à manches kimono. Baptisée « *Emmanuelle 2002* », la collection de la créatrice belge joue les effets modulables avec des pantalons bouffants taille basse, qui, bouton-

nés d'une large ceinture à bretelles, se transforment en salopette.

Très abouti chez le duo A. F. Vandevorst, cet esprit japonisant s'incarne dans des kimonos rebrodés ou tissés de motifs. En version robe courte ou en blouson, le costume traditionnel nippon se modernise sur des pantalons ou des jupes pastels en patchwork. Les lèvres fendues jusqu'aux pommettes par un trait noir, les mannequins d'An Vandevorst et de Filip Arickx, ont défilé dans un labyrinthe de miroirs qui mettait en abîme les jeux d'illusion des vêtements. Un gilet soulignant la poitrine d'une simple martingale, un débardeur en dentelles la gignant dans ses échantures en forme de X... Le vêtement a tourné le corps à l'envers, comme si de rien n'était.

Louise Roque



froissés, couleurs blanchies par le soleil et drapés aux accents antiques réveillent l'imagerie bucolique du bassin méditerranéen. Les tuniques de pâte s'accessoirisent de sacs en macramé, réalisés à la main et les jupons de batiste se sophistiquent de dentelles et de guipure. Chez Céline, Michael Kors invite à un voyage entre Panama et Portofino. « *Tu es à l'arrière d'une Vespa avec ton fiancé. Le vent est dans tes cheveux et le soleil caresse ton visage. Tu es forte, sensuelle et sexy* », indique en coulisse un message destinée aux mannequins. Ses bustiers à motif tournesol ou marguerite, et ses robes à rayures bayadères devraient se retrouver dans quelques mois en version dégriffée dans les chaînes de grande distribution.

Anne-Laure Quilleriet

L'ethno chic d'Yves Saint Laurent par Tom Ford

Après le Musée Rodin, Tom Ford a choisi la Cité universitaire pour présenter sa troisième collection Yves Saint Laurent Rive gauche. Une trentaine de garçons vêtus de noir et figés comme des statues forment des colonnes humaines le long des allées qui mènent à la salle, cube glacé érigé pour l'occasion. Ode au créateur, le défilé exprime ici – non sans malaise – la toute-puissance d'un système. Alors que sa blouse smockée de l'hiver est certainement la pièce la plus copiée du moment, Tom Ford a contourné la mouvance romantique et surpris par un hommage à l'Afrique, sur la chanson *I Put a Spell on You*, de Screamin' « Jay » Hawkins, réinterprétée par Nina Simone ou Brian Ferry. En quarante-six passages, il s'inspire ainsi d'un thème cher à Yves Saint Laurent, qui a magnifié les couleurs du continent noir dès 1967 dans sa collection Bambara. Si, chez d'autres, les imprimés fauves virent souvent à la caricature vulgaire, Tom Ford détourne ici le tissu panthère avec énergie, dans des mousselines et des soies plissées ou rapiécées par un jeu savant de coutures. Moins percutant dans son final de robes-castans pour Américaines en croisière, il excelle dans des bustiers de cuir chocolat traversés d'anneaux piercing, des mailles souples noir ébène ou des drapés savants qui effleurent le corps. Les best-sellers du printemps 2002 se dessinent déjà, comme la jupe droite aux pans de toile retenus par des lacets de soie.

Alessandro Baricco

Soie

folio
vous lirez loin

Chaud soleil

VENDREDI. L'anticyclone se décale vers l'Europe de l'Est mais protège encore notre pays. La dépression ibérique se rapproche du golfe de Gascogne mais ses effets se feront sentir seulement samedi sur les régions de l'Ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Malgré des passages nuageux d'altitude, le soleil brille fréquemment et fait monter le mercure à un niveau élevé : 22 à 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les bancs de brouillard, sporadiques et peu épais, se dissipent vite, le soleil prend le relais. Il compose l'après-midi avec des corolles nuageuses discrètes de la Touraine à la Haute-Normandie. La chaleur s'accroît, de 20 à 26 degrés du nord au sud.

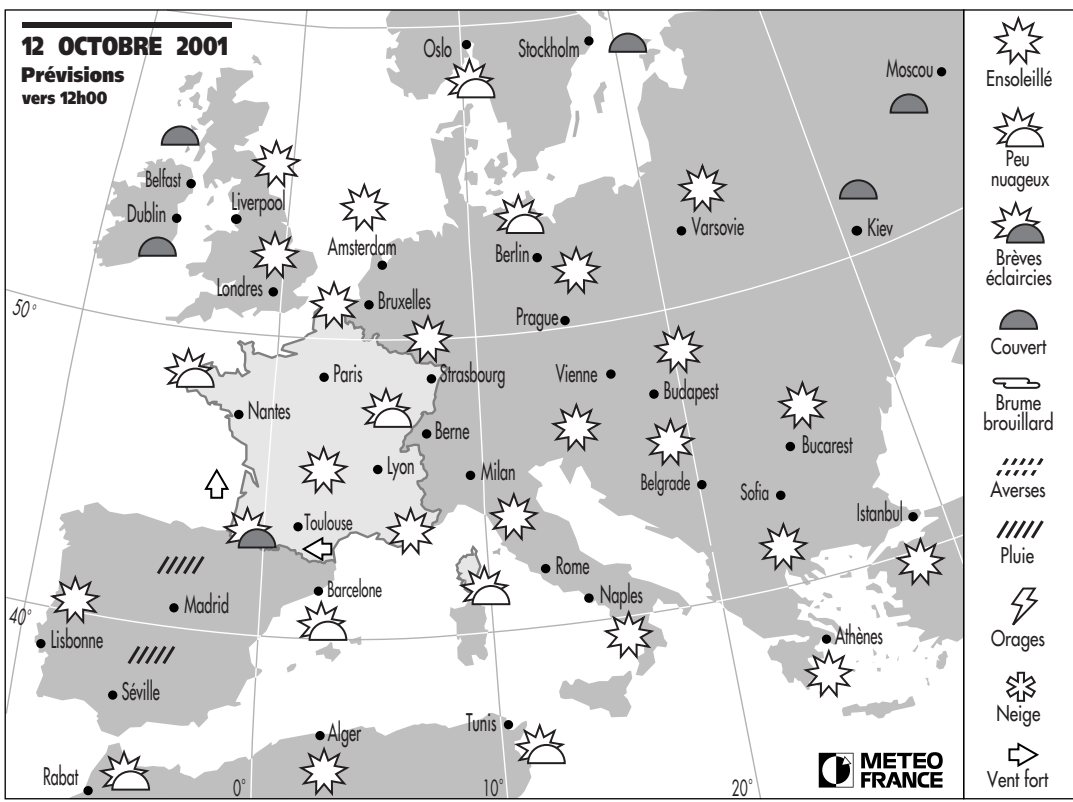
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Encore des possibilités de brouillard tenace dans certaines vallées (val de Saône notamment), mais c'est le soleil qui marque cet-

te journée. Les températures partent de bas le matin, de 4 à 6 degrés, pour atteindre 20 à 23 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. L'impression de beau temps se maintient même si le soleil est parfois tamisé par des bancs nuageux d'altitude. Grâce au vent du sud (rafales à 60 km/h sur la côte basque et dans le domaine de l'autan), les températures sont proches des valeurs records avec 27 à 29 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La région lyonnaise risque de se réveiller dans le brouillard, le soleil illuminant déjà les autres contrées. Il reste le maître du ciel par la suite et assure des températures quasi estivales, 24 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le vent marin porte quelques nuages bas en Languedoc. Ailleurs, le soleil n'est pas contesté et la chaleur se maintient, 24 à 26 degrés en milieu d'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** L'organisme regroupant les voyageurs français spécialistes des Etats-Unis, Visit USA Committee France, tient à préciser qu'il n'est associé en rien à la démarche du réceptif américain Liberty Voyages. Court-circuitant les tour-opérateurs français, ce dernier vient d'informer quelque 2 000 agences de voyages françaises qu'il proposait, « pour relancer la destination », un week-end « Thanksgiving » à New York pour seulement 2 500 F (381 €) TTC, avion et hébergement compris. Son président, Michel-Yves Labbé, estime en effet que ce forfait est « trop beau pour être vrai ». Réponse du président de Liberty Voyages, Jean-Pierre Orfanides, président de Liberty Voyages : « Nous maintenons notre proposition, et nous envisageons même de l'étendre sur une période plus longue. »

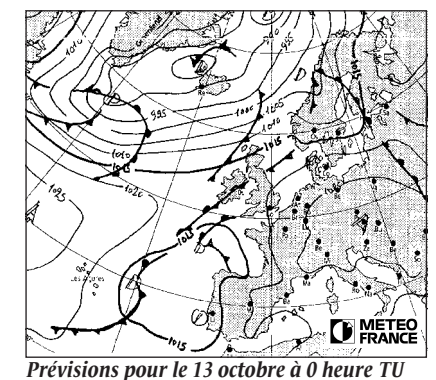
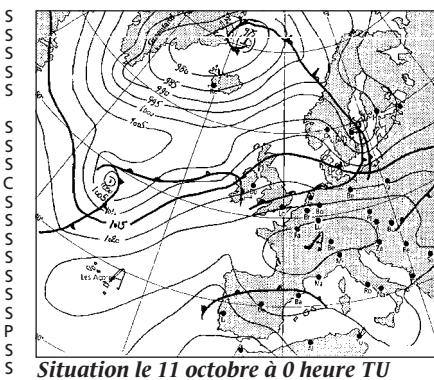
PRÉVISIONS POUR LE 12 OCTOBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	5/23 S
AJACCIO	NANTES	17/26 S
BIARRITZ	NICE	18/23 S
BORDEAUX	PARIS	9/23 S
BOURGES	PAU	12/26 N
BREST	PERPIGNAN	14/24 N
CAEN	RENNES	12/24 S
CHERBOURG	ST-ETIENNE	10/25 S
CLERMONT-F.	STRASBOURG	6/24 S
DIJON	TOULOUSE	8/22 S
GRENOBLE	TOURS	11/25 S
LILLE	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	CAYENNE	22/31 S
LYON	FORT-DE-FR.	26/31 S
MARSEILLE	NOUMEA	19/24 S

PAPEETE	23/28 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S
ST-DENIS-RE.	21/26 S
EUROPE	
AMSTERDAM	13/19 S
ATHENES	20/27 S
BARCELONE	18/22 S
BELFAST	13/17 C
BELGRADE	11/21 S
BERLIN	13/18 S
BERNE	9/23 S
BRUXELLES	12/21 S
BUCAREST	11/23 S
BUDAPEST	12/21 S
COPENHAGUE	17/26 N
DUBLIN	14/18 C
FRANCFORT	12/19 S
GENEVE	12/22 S
HELSINKI	8/12 C
ISTANBUL	17/22 S

KIEV	9/13 C
LISBONNE	15/22 S
LIVERPOOL	13/18 S
LONDRES	13/19 S
LUXEMBOURG	12/19 S
MADRID	13/18 P
MILAN	14/24 S
MOSCOU	4/9 C
MUNICH	7/19 S
NAPLES	16/27 S
OSLO	8/15 S
PALMA DE M.	18/28 S
PRAGUE	9/18 S
ROME	14/24 S
SEVILLE	17/22 P
SOFIA	12/20 S
ST-PETERSB.	7/10 C
STOCKHOLM	7/18 C
TENERIFE	22/26 S
TORONTO	7/14 S
VARSOVIE	7/14 S

VENISE	16/22 S
VIENNE	11/19 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	18/24 S
BUENOS AIR.	9/16 C
CARACAS	25/32 S
CHICAGO	7/15 S
LIMA	14/17 C
LOS ANGELES	16/21 C
MEXICO	13/23 S
MONTREAL	15/18 C
NEW YORK	15/21 S
SAN FRANCIS.	14/20 S
SANTIAGO/CHI	9/23 S
TORONTO	9/16 P
WASHINGTON	14/25 S
AFRIQUE	
ALGER	20/34 S
DAKAR	26/30 P
KINSHASA	23/29 S



VENTES

Des pièces ethnographiques et d'art précolombien à Sens

POUR les besoins d'un groupe d'archéologues opérant en Basse Egypte, un expert bénévole a mobilisé des collectionneurs et a pu organiser une vente aux enchères, dont le profit sera versé au Groupe de recherches européen pour l'archéologie au Levant (Grepal). Quarante pièces ethnographiques et d'art précolombien provenant de donateurs privés seront dispersées samedi 27 octobre, à Sens, en première partie d'une vente d'art primitif.

En Egypte, le Grepal souhaiterait apporter des fonds supplémentaires à des fouilles effec-

tuées par des universités égyptiennes sur le site préhistorique de Ma'adi, qui a révélé la plus ancienne architecture de pierres et la première métallurgie d'Afrique, presque mille ans avant les Pyramides, vers 3 500 avant J.-C.

Situé dans la banlieue du Caire, Ma'adi, menacé de destruction par l'urbanisation, pourrait être sauvé et exploré avec des méthodes scientifiques nouvelles, qui font partie de la politique de coopération entre les universités françaises et égyptiennes. Un autre projet de sauvetage dans un site du delta du Nil vient d'être accepté par l'as-

sociation, qui s'efforce maintenant de créer des partenariats avec des sociétés privées pour financer ses travaux.

A l'initiative de l'expert Serge Reynès, la vente se compose de pièces venues d'horizons divers. Il offre lui-même un masque africain de la culture Chamba, au nord du Nigeria. Ce masque en bois qui représente un buffle est orné de graines d'arbu, des graines sacrées parées de vertus magiques (7 000 à 8 000 F, 1 070 à 1 220 €).

Issu de la culture Colima, à l'ouest du Mexique (III^e siècle avant, III^e siècle après J.-C.), un

nain bossu en céramique orangée à engobe rouge est assis dans une pose très naturelle, caractéristique de ce peuple qui se signale par des représentations de la vie quotidienne, peintes sur les céramiques. Ces offrandes funéraires étaient enterrées au pied de la momie (4 000 à 6 000 F, 610 à 920 €).

Moins fouillé, moins connu que le Mexique, l'Equateur a pourtant été le premier foyer des civilisations sud-américaines, vers 4 000 avant J.-C. Jusqu'au XV^e siècle de notre ère, se sont développées une multitude de cultures organisées en sites dirigés par des pré-

tres, dont les archéologues admirent aujourd'hui les grandes richesses artistiques, scientifiques et techniques. Ce terrain très vaste fait encore partie des icebergs du marché de l'art, et offre des œuvres dignes d'intérêt à partir de 1 000 à 2 000 F (150 à 300 €), comme une tête en terre cuite de la culture Jama Coaque (500 ans avant J.-C., 500 ans après), figurant un dignitaire au crâne déformé (1 500 à 2 000 F, 230 à 300 €). La qualité de la sculpture, les couleurs, leur disposition, la cuisson maîtrisée en font une belle pièce de collection.

Les collectionneurs, qui désirent soutenir l'action des archéologues, peuvent encore donner des objets tribaux ou archéologiques pour cette vente.

Adjudications

Résultats de la vente de pièces des tribus de Bornéo à Drouot vendredi 5 octobre (*Le Monde* du 5 octobre).

- « **Hampatong** » figurant un singe en bois raviné, Bornéo XIX^e, 4 500 F, 690 €.
- « **Tun-Tun** », charme de piège à cochon ou à cerf en bois à patine lustrée figurant un personnage, Bornéo XIX^e, 1 400 F, 213 €.
- « **Paddy God** », statue protectrice des champs de riz figurant un personnage à silhouette filiforme en bois raviné, Bornéo XIX^e, 4 500 F, 687 €.
- « **Shinga** », élément d'architecture en bois polychrome, Sumatra XIX^e, 6 000 F, 916 €.
- « **Hampatong** » en bois polychrome figurant un personnage, Bornéo début XX^e, 2 200 F, 335 €.
- **Figuration d'ancêtre** en bois de fer, Bornéo XIX^e, 9 000 F, 1 374 €.
- « **Hampatong** » en bois polychrome figurant un personnage, yeux incrustés de monnaies, Bornéo XIX^e, 4 500 F, 702 €.
- **Echelle anthropomorphe** en bois à trace de chaux sur la bouche, Bornéo XIX^e, 7 200 F, 1 099 €.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

- **Villeurbanne (Rhône)**, du jeudi 11 au dimanche 14 octobre, tél. : 04-72-44-91-98.
- **Châteauroux (Indre)**, du vendredi 12 au dimanche 14 octobre, tél. : 02-54-35-65-30.
- **Paris, boulevard Richard-Lenoir**, vendredi 12 et samedi 13 octobre, tél. : 01-45-89-32-07.
- **Marseille (Bouches-du-Rhône)**, du samedi 13 au dimanche

21 octobre, tél. : 04-94-03-40-72.

- **Brest (Finistère)**, samedi 13 et dimanche 14 octobre, tél. : 02-37-25-70-70.
- **Saint-Jean (Haute-Garonne)**, samedi 13 au dimanche 14 octobre, tél. : 05-61-37-63-00.
- **Chantilly (Oise)**, samedi 13 et dimanche 14 octobre, tél. : 02-37-43-58-26.
- **Rauzan (Gironde)**, samedi 13 et dimanche 14 octobre, tél. : 05-57-84-01-22.
- **Paris, stade Charlety**, samedi 13 et dimanche

14 octobre, tél. : 02-37-24-51-60.

- **Auxerre (Yonne)**, samedi 13 et dimanche 14 octobre, tél. : 03-86-41-87-17.
- **Toulouse (Tarn-et-Garonne)**, jusqu'au samedi 13 octobre, tél. : 05-61-20-82-48.

COLLECTIONS

- **Paris, boulevard Auguste-Blanqui**, livres, du jeudi 11 au dimanche 21 octobre, tél. : 01-46-15-66-30.
- **Belfort (Territoire de Belfort)**, livres, du lundi 12 octobre

au dimanche 4 novembre, tél. : 03-84-26-88-49.

- **Falaise (Calvados)**, cartes postales, samedi 13 et dimanche 14 octobre, tél. : 02-31-90-34-22.
- **Soyaux (Charente)**, disques et bandes dessinées, samedi 13 et dimanche 14 octobre, tél. : 05-45-97-83-50.
- **Le Mans (Sarthe)**, textiles anciens, samedi 13 et dimanche 14 octobre, tél. : 02-43-79-69-88.
- **Montmorillon (Vienne)**, livres, samedi 13 et dimanche 14 octobre, tél. : 05-49-84-12-45.

Catherine Bedel

★ **Samedi 27 octobre, Hôtel des ventes, 28, quai de la Fausse-Rivière, 89100 Sens. Exposition la veille, de 10 à 18 heures; le matin de la vente, de 11 à 12 heures. Etude Jouan, tél. : 03-86-64-52-87. Expert : Serge Reynès, tél. : 01-53-20-90-14. Association du Grepal, tél. : 01-47-09-32-02.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 240

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Un spécialiste dans son domaine. Manque de connaissances dans tous les domaines. - II. Rend les voisins supportables. Personnel. - III. Cité d'Abraham. Posture du yogi. Assemblé. - IV. Migrateur cousin du campagnol. Poil dur. - V. Surveille les chaînes. Le premier à remplacer les hommes par des animaux. Note. - VI. Homme de combats. Rend un peu d'argent après les courses. - VII. Liaisons rapides. Coupée à la base. - VIII. Rassurance quand il est

bon. Bon, il libère. - IX. Vivent dans l'ordre. Protégé pour manipuler. - X. Possessif. Ne voudrait pas rester seul.

VERTICALEMENT

1. Tout devient doux avec lui. - 2. Sec mais agréable. Maître des forges. - 3. Arrose la Botte. Avec le temps, elle est devenue vulgaire. - 4. Fromage rond. Grossit le Danube. - 5. Belle plante en voie de disparition, même à la campagne. Préposition. - 6. Traversent la nef. - 7. Finit souvent

en pelote. - 8. Met de côté images et sons. Plus consistant que le bouillon. - 9. Lettres de détresse. Démonstratif. Demande un peu de recul pour être pris. - 10. Demi-tour. Se donne beaucoup de mal. - 11. Compétition cycliste. But mal atteint. - 12. Met au propre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 239

Horizontalement

I. Chopin. Hibou. - II. Hure. Etameur. - III. Irisé. Ripa. - IV. Elfe. Caroube. - V. Nuisances. An. - VI. Abc. Pré. Toit. - VII. Sée. Is. Oubli. - VIII. Sr. PS. Ver. Ls. - IX. Iles. Muselât. - X. Surintensité.

Verticalement

1. Chien-assis. - 2. Hurluberlu. - 3. Orifice. Er. - 4. Pèses. Psi. - 5. Apis. - 6. Né. CNRS. Mt. - 7. Trace. Vue. - 8. Haire. OESN. - 9. Impostures. - 10. Beau. Ob. Li. - 11. Ou. Baillât. - 12. Urgentiste.

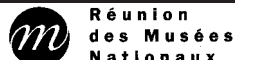
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

L'ART EN QUESTION

N° 243

En collaboration avec la



Sublime cubiste

APRÈS une courte période impressionniste, Albert Gleizes, sous l'influence de Léger, de Picasso et de Braque, modifie totalement sa manière de peindre et réduit les volumes à des formes simples d'allure prismatique. En 1912, il publie avec Jean Metzinger *Du « cubisme »*, le premier livre théorique sur ce mouvement. Mobilisé en 1914, démobilisé l'année suivante, il part pour New York. Le jazz, les gratte-ciel, le pont de Brooklyn, sont autant de révélations qui lui inspirent des compositions presque abstraites faisant écho aux rythmes du jazz ou aux panneaux publicitaires lumineux. Il revient en France au début des années 1920, et publie des ouvrages dans lesquels il précise sa pensée : « *Peindre, c'est animer une surface plane, c'est en rythmer l'espace.* » Ses figures obéissent alors aux lois des « translations » et « rotations » de plans colorés.



Albert Gleizes (1881-1953), « La Parisienne » (Juliette Roche), 1915. Huile sur toile, 62 x 37 cm, Lyon, Musée des beaux-arts. Actuellement à l'exposition « Albert Gleizes - le cubisme en majesté », au Musée des beaux-arts de Lyon, jusqu'au 10 décembre.

Dans sa peinture religieuse (l'artiste s'est converti en 1918), il exprime sa ferveur mystique dans une véritable dynamique du regard. Par ses apports théoriques, ses partis décoratifs et sa technique, Gleizes occupe une place majeure dans l'histoire du cubisme et de l'art contemporain. Pendant trente ans, il

reste très lié à un peintre et même avec lui le même débat sur un possible langage universel de la peinture pure. Qui est ce peintre :

- Robert Delaunay ?
- Juan Gris ?
- Francis Picabia ?

Réponse dans *Le Monde* du 19 octobre.

Réponse du jeu n° 242 paru dans *Le Monde* du 5 octobre. C'est en 1768 que la Corse a été achetée par la France.

ÉDITION La 53^e Foire du livre de Francfort, grand rendez-vous mondial des éditeurs, a été inaugurée mardi 9 octobre au soir, dans un climat tendu en raison du contexte

international. ● **MALGRÉ** une sécurité renforcée, 54 éditeurs, dont 31 américains, ont annulé leur participation. ● **LES OUVRAGES** consacrés à l'islam ou liés au terrorisme

sont mis en évidence, au risque d'éclipser la Grèce, invité d'honneur de la manifestation. ● « **FRANCFORT** s'inscrit dans un travail de fond. Depuis mars, des éditeurs grecs

sillonnent l'Allemagne », tempère Christos Lazos, directeur du Centre national des lettres grec. « *Ce qui me tient à cœur, c'est de montrer l'image d'une Grèce contemporaine.* »

● **35 ÉCRIVAINS** et 75 éditeurs grecs ont fait le voyage de Francfort pour tenter de conquérir le marché international et prouver que le roman hellénique est aujourd'hui bien vivant.

La Foire du livre de Francfort perturbée par la situation internationale

De nombreux éditeurs ont renoncé au dernier moment à participer à ce grand rendez-vous, qui a lieu cette année du 10 au 15 octobre. La présence de la Grèce, invitée d'honneur de cette 53^e édition, est quelque peu effacée devant le succès des ouvrages liés aux attentats ou portant sur l'islam

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

Jeudi 11 octobre, à 14 h 48, la ruche de Francfort devait se taire, aussi brusquement qu'intensément. Les conversations, les tractations, se suspendre le temps d'une minute de silence, en hommage aux victimes des attentats du World Trade Center, un mois plus tôt. La Foire du livre de Francfort, le grand rendez-vous des éditeurs du monde entier, qui a lieu du 10 au 15 octobre, est meurtrie par les événements. « *La Foire qui nous attend n'aura pas son aspect habituel d'affaires courantes et de routine* », a expliqué le directeur de la manifestation, Lorenzo Rudolf, lors de la conférence de presse d'ouverture, mardi 9 octobre. Francfort 2001 porte le deuil.

Plusieurs éditeurs ont préféré annuler leur venue. Ils sont peu statistiquement : 54 sur 6 661, dont 31 sur près de 800 Américains. Il s'agit de ceux qui ont renoncé à tenir un stand. Si plusieurs grandes maisons américaines ont maintenu leur présence, certains responsables ont renoncé à se déplacer. Les bombardements américains en Afghanistan ont commencé à la veille de l'ouverture de la Foire, au moment où les éditeurs s'approprièrent à prendre l'avion. C'est le cas de Jane Friedman chez HarperCollins, qui a annulé sa venue à la dernière minute. Le dirigeant de Houghton Mifflin, récemment racheté par Vivendi Universal, et une bonne partie des cadres de Random House ou de la branche d'AOL Time Warner ne font pas non plus le déplacement, de même que certains agents américains, chargés de la vente de droits, qui d'habitude font la pluie et le beau temps à Francfort. Les emplois du temps s'aèrent un peu. On peut même trouver des places d'hôtel, ce qui est d'ordinaire impossible à Francfort.

Enfin, le chancelier Schröder n'a pu inaugurer la Foire – la Grèce, invitée d'honneur, était représentée par son président, Constantinos Stephanopoulos – comme cela était prévu, puisqu'il est parti aux Etats-Unis rencontrer le président Bush pour lui apporter son soutien. Les mesures de sécurité ont été renforcées. Le budget en a été doublé, explique Lorenzo Rudolf, qui est en contact avec la police de Francfort. Les sacs sont fouillés à l'entrée. Des détec-



Un élément du pavillon de la Grèce à la Foire de Francfort, le « Forum » : 2 500 mètres carrés de parcours en ellipse.

teurs de métaux ont été installés, pour certaines manifestations. Des soldats armés parcourent les différents halls et leurs 75 000 mètres carrés d'exposition. « *Nous faisons tout ce qui est possible pour garantir la sécurité des exposants et du public* », affirme Lorenzo Rudolf, notamment en prévision de l'ouverture de la Foire au grand public, pendant le week-end. En 2000, la Foire avait accueilli plus de 300 000 personnes.

OUVERTURE ET DIALOGUE

Mais pour Lorenzo Rudolf, la Foire du livre doit continuer : « *Nous n'avons pas changé notre programme, nous ne nous comportons pas comme si rien ne s'était passé. Mais nous ne voulons pas interrompre le processus de dialogue et d'échanges* » qui caractérise Francfort. Morgan Entreklin, patron du groupe américain indépendant

Grove/Atlantic, estime aussi que « *c'est plus important que jamais de venir à Francfort. C'est un lieu de culture, d'ouverture et de dialogue. Nous ne sommes pas un "pop media". Nous représentons un média sérieux qui a son rôle à jouer. La discussion fait avancer les choses. C'est ce qui permettra peut-être de laisser les armes dans le tiroir et de parvenir à une solution sur le long terme* ». « *Les livres ont un rôle important dans ce genre de moments* », renchérit Peter Olson, patron de Random House.

Des débats prévus de longue date, comme « Publier dans le monde arabe », prennent un tout autre sens aujourd'hui. Depuis plusieurs années, la présence d'éditeurs arabes et musulmans est devenue plus importante. Dans les allées, les livres sur l'islam et le terrorisme sont mis en évidence. Le livre

de Roland Jacquard sur Ben Laden, paru chez Jean Picolle, intéresse plusieurs éditeurs étrangers. L'allemand Rohwolt publie un petit livre noir intitulé *Dienstag 11 September 2001*, qui est un recueil de textes d'écrivains du monde entier sur les attentats, parus pour beaucoup d'entre eux dans des journaux ou des revues, de Paul Auster à Susan Sontag, en passant par Tahar Ben Jelloun, Toni Morrison ou José Saramago. En France, les éditions First Interactive sortent, le 17 octobre, *Mardi 11 septembre 2001*, de Christian English et Frédéric Thibaud. Aux Etats-Unis, plusieurs livres sont en train de sortir, comme *How Did It Happen?*, chez Public Affairs, un recueil de textes d'experts, tout comme *The Age of Terror*, prévu par Basic Books. Newmarket Press publie le discours du président Bush devant le Congrès le 20 septembre,

Our Mission and Our Moment, en édition de poche avec un premier tirage de 100 000 exemplaires.

Les attentats aux Etats-Unis sont intervenus au moment où la Foire de Francfort s'appropriait à annoncer la création d'une nouvelle manifestation, Francfort à New York, présentée comme une nouvelle foire consacrée exclusivement à l'échange de droits, qui doit avoir lieu les 29 et 30 avril 2002, trois jours avant le grand Salon américain Book Expo America. L'annonce, prévue le 11 septembre, a été décalée au 25 septembre, mais n'a pas été très bien accueillie par plusieurs éditeurs, notamment Pat Schroeder, présidente de l'Association des éditeurs américains. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de concurrence entre la Foire de Francfort et le groupe Reed, qui organise Book Expo et la Foire de Londres, en

Un prix unique du livre en Allemagne en 2002

Le ministre allemand de la culture, Julius Nida-Rümelin, a annoncé, mardi 9 octobre, lors de la soirée d'inauguration de la Foire du livre de Francfort, qu'il prévoyait l'adoption d'une loi sur le prix unique du livre au premier semestre 2002. Cette loi est destinée à remplacer le système en vigueur depuis un siècle en Allemagne, qui instaure un prix fixe du livre, sur la base d'un accord interprofessionnel entre les éditeurs, les grossistes et les distributeurs. Ce système est aujourd'hui jugé trop fragile face aux pressions de la Commission européenne. Les professionnels allemands ont fait l'objet de plusieurs perquisitions des services de la concurrence de Bruxelles qui avaient imposé la rupture des accords entre l'Autriche et l'Allemagne. Le président des éditeurs et libraires allemands, Roland Ulmer, indique qu'ils restent menacés de pénalités, mais il confirme que la loi sur le prix unique fait l'objet d'« *échos favorables* » au Parlement et pourrait être adoptée au printemps.

mars, qui est devenue un véritable concurrent de Francfort en matière d'échanges de droits. Il s'agit aussi pour Lorenzo Rudolf de développer les activités de la Foire, au-delà du rendez-vous d'octobre. Mais il reconnaît que « *le moment n'était pas idéal pour cette annonce* ».

La Foire du livre de Francfort s'est donc ouverte dans un contexte lourd et étrange. Le marché américain souffrait déjà de la récession, avant le 11 septembre. Mais, pendant la crise, le deuil, l'inquiétude, les affaires continuent. Un premier roman de 800 pages d'une Anglaise née en Malaisie, Rani Manicka, a déjà été vendu pour 300 000 livres (0,47 million d'euros) à l'éditeur anglais Spectre, en attendant le contrat de films et les ventes dans le monde entier.

Alain Salles

Auteurs et éditeurs grecs à la conquête du marché mondial

FILES d'attente, contrôles de sécurité renforcés : « *Chaque matin, c'est comme si nous tentions de franchir les grilles de l'Élysée* », plaisante à demi un officiel grec. Invitée d'honneur de la 53^e Foire de Francfort, la Grèce, représentée le 9 octobre, jour de l'inauguration, par le président de la République hellénique, Constantinos Stephanopoulos, craint un peu de se voir voler la vedette par l'islam et par le terrorisme, devenus, selon certains, « *les thèmes officieux* » de ce rendez-

vous. Les Grecs comptent sur une innovation architecturale, le « forum » – nouveau pavillon qui les accueille cette année –, pour capter l'intérêt des visiteurs. Mais, surtout, Francfort devrait être le point d'orgue d'une action en profondeur menée par Ekevi, le Centre national des lettres grec, qui n'a pas ménagé ses efforts pour populariser hors de ses frontières une production éditoriale mal connue.

Car la présence de la Grèce à Francfort illustre bien la condition difficile des petites nations européennes, celles qui, de façon vitale, doivent traduire pour s'ouvrir et être traduites pour exister. Sur le premier point, la Grèce fait preuve d'un dynamisme particulier. Dans ce pays de onze millions d'habitants, qui compte près de quatre cents maisons d'édition, l'activité éditoriale a connu ces dernières années des taux de croissance à deux chiffres qui ont surtout bénéficié au roman et à la littérature étrangère. Athènes – qui vient de se doter d'un Centre européen de traduction littéraire (Ekemel) – est l'une des capitales européennes où, proportionnellement, l'on traduit le plus – le livre français occupe encore une place privilégiée, la Grèce arrivant au sixième rang mondial pour le nombre de titres traduits du français.

En sens inverse, la situation est plus délicate, d'où les espoirs suscités par la Foire. Avec une délégation de 35 écrivains et 75 éditeurs (alors qu'une trentaine seulement

fait d'habitude le voyage de Francfort), les Grecs n'espèrent pas uniquement vendre des droits. Ils souhaitent aussi corriger quelques idées reçues. Celle qui voudrait qu'un héritage trop lourd étouffe aujourd'hui leur créativité, par exemple. « *D'accord, les Grecs n'ont pas aujourd'hui l'équivalent de Platon. Mais les Allemands ont-ils beaucoup de Goethe et de Rilke?* », se demande un éditeur.

Un autre stéréotype veut que, de Homère aux Prix Nobel (Elytis, Sféris) ou à Cavafy, la Grèce soit surtout un pays de poètes. « *C'est vrai en un sens, note Marina Karaitidis, des prestigieuses éditions Hestia. J'étais à Mytilène, il y a peu, la patrie de Sappho et d'Elytis Odhysseas. Le moindre chauffeur de taxi parle de ces poètes comme s'ils étaient des amis. Les trois quarts des Grecs écrivent des poèmes, nous avons ça dans le sang, comme les Irlandais.* »

LE ROMAN BIEN VIVANT

Mais la Foire montrera que le roman, longtemps « freiné » par l'Église orthodoxe (laquelle avait menacé d'excommunier Kazantzakis pour *Le Christ recrucifié*, ou Emmanuel Roidis pour *La Papesse Jeanne*), est aujourd'hui bien vivant. En témoignent, en France, deux traductions récentes, le *Crépuscule des loups*, de Zyranza Zatéli, grande saga d'une famille macédonienne, à mi-chemin entre le conte traditionnel et le récit fantastique (Seuil), ou *le chameau dans la neige*, d'Alexis

Panselinos, conçu comme une variation sur une nouvelle de l'Allemand Eduard Morike (Gallimard).

Francfort sera donc l'occasion de découvrir une littérature cosmopolite, affranchie du folklore, et souvent très ironique. Celle d'un Thanasiss Valtinos, l'une des figures les plus talentueuses, longtempistes scénariste de Théo Angelopoulos et qui publie ces jours-ci un journal imaginaire de nos jours jusqu'à 2011. Celle de Rhéa Galanaki, cette Crétoise qui s'acharne à montrer « *la complexité du simple* » – cette « *multiplicité qui forme l'unicité des Grecs, une chose si cruciale à souligner au moment où les tentations nationalistes sont si présentes* ». Celle de Pavlos Matessis, adepte du surnaturel et qui dit de sa fiction qu'elle « *vole* ». Ou celle d'Evguenia Fakinou, qui dénonce l'oppression de la femme grecque et montre « *comment la langue même trahit cette humiliation* ».

Comme Papadiamantis, le grand ancêtre, beaucoup de ces auteurs jouent sur « *la langue dans tous ses états* », mélange de *katharevousa* (langue pure), de grec savant et de démotique, ce qui rend la traduction encore plus délicate. Pour autant, il serait dommage que cette production tombe dans l'angle mort de la littérature européenne. Les Grecs, qui attendent beaucoup de cette Foire, ont baptisé la manifestation « *De nouveaux chemins vers Ithaque* ».

Fl. N.

TROIS QUESTIONS À...

CHRISTOS LAZOS

1 Le Centre national des lettres grec, que vous dirigez, prépare de longue date la venue de la Grèce à Francfort. Ne craignez-vous pas que le climat international ne vous relegue au second plan ?

Francfort s'inscrit dans un travail de fond. Depuis mars, des écrivains, des éditeurs grecs sillonnent l'Allemagne. Lectures, présentations d'ouvrages, expositions photographiques, concerts : une soixantaine de manifestations ont ouvert la voie à cette semaine francfortoise. Après la foire de Leipzig, nous avons monté l'opération « *L'été grec à Munich* ». Ce travail préparatoire, mené dans quarante-cinq villes, porte ses fruits. Trente-deux nouvelles publications et huit rééditions ont déjà été traduites par des éditeurs allemands, et non des moindres – DTV, Suhrkamp, Insel Verlag... –, mais aussi de plus petits, comme J. P. Peter à Rothenburg ou DuMont Buchverlag à Cologne.

2 Qu'attendez-vous maintenant de la foire elle-même ?

Traditionnellement, c'est en France et en Italie que la littérature grecque est la plus présente. L'Allemagne ne publie que trois à sept titres par an. Cette première vague de traductions constitue une masse critique relativement « polyphonique », c'est-à-dire représentative de la diversité de notre production. Si nous consoli-

sons cette percée, nous pourrions ensuite, par capillarité, gagner les pays du Nord. Et nous profiterons de cette dynamique pour embrayer sur les foires de Londres et Madrid.

3 Quelle image de la Grèce souhaitez-vous mettre en avant ?

Nous avons réussi à concevoir 2 500 mètres carrés de « forum » sans une seule colonne antique. Ce qui me tient à cœur, c'est de montrer l'image d'une Grèce contemporaine ; d'où ce parcours en ellipse le long d'un couloir orange baptisé Helicon Valley, un jeu de mots entre la montagne des Muses et la Silicon Valley. C'est le reflet de ce que nous sommes vraiment, un mariage où l'ancien, le byzantin, le moderne, mais aussi les écrans digitaux et les technologies nouvelles comptent désormais à part entière.

Propos recueillis par Florence Noiville

MAILLOL PEINTRE

Prolongation jusqu'au 29 octobre 2001



MUSÉE MAILLOL
61, rue de Grenelle - 75007 Paris
Tél : 01 42 22 59 58

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro
0825 022 021
(0,99 F TTC/mn)

ou par Internet :
www.lemonde.fr
(rubrique « Services aux lecteurs »)

Chaque samedi

avec **Le Monde**
DATÉ DIM./LUNDI

LE MONDE
TELEVISION

La Fiesta des Suds amarre Marseille à Thessalonique, sa jumelle

Pour sa dixième édition, le festival marseillais s'intéresse à la Grèce et reçoit le clarinettiste Yorgos Mangas et la chanteuse Savina Yannatou

THESSALONIQUE (Grèce)
de notre envoyé spécial

Il parle comme il joue. Avec des gestes amples, une emphase théâtrale, un empressément passionné. Les mots débordent, se bousculent, fougueux, enflammés, excessifs. Exactement pareils aux notes qui jaillissent en torrent de sa clarinette. « *Des que je la touche, je m'affole, je ne pense plus à autre chose, ni aux femmes ni à manger, à rien.* » Programmé dans la soirée d'ouverture de la dixième édition de la Fiesta des Suds, à Marseille, le 13 octobre, Yorgos Mangas est de passage au Mylos, à Thessalonique, en Macédoine grecque, un soir de mai.

Le costume impeccable, sourire et œil charmeurs, les poignets alourdis de gourmettes clinquantes (quand il ne joue pas), il raconte à qui veut bien le croire son histoire. Sa naissance à Levadia, à 200 kilomètres d'Athènes; son père clarinettiste, qui voulait faire de lui un médecin, « *parce que c'est toujours utile d'avoir un toubib dans la famille* »; son surnom de « *Gitan grec* », bien qu'il ne se considère pas lui-même comme tel mais seulement descendant de « *Gitans yiftos, des Gitans sédentarisés* ». Sa musique, où se croisent plusieurs tradi-

tions musicales des Balkans, Yorgos Mangas la joue habituellement dans les fêtes en plein air, les clubs d'Athènes. Il est également régulièrement invité au Mylos, lieu culturel pluridisciplinaire accueillant des artistes de tous horizons, notamment quelques-uns programmés dans le cadre du Gaïa Festival, une manifestation consacrée aux musiques du monde, créée à Thessalonique en 1998 et membre, comme la Fiesta des Suds, du réseau de l'European Forum of Worldwide Music Festivals (EFWMF).

Situé dans les quartiers ouest de Thessalonique, enserré entre une route étroite et une voie ferrée, le Mylos est un ancien moulin à blé construit en 1924, réhabilité en lieu culturel depuis 1991. D'une superficie de 5 000 mètres carrés, regroupant salles d'exposition, de concert, discothèque, librairie, restaurant, radio, l'endroit est, de jour, un havre paisible égayé par les chants d'oiseaux dans les arbres et la tonnelle qui ombragent la cour pavée. Le soir, en revanche, le Mylos devient une ruche effervescente qui résonne de musiques, de fête.

L'ambiance alors n'est pas sans rappeler celle qui règne au Dock des Suds pendant la Fiesta, souligne Ber-

nard Aubert, directeur artistique de la manifestation marseillaise, venu ici à l'hiver 2000 faire son marché, chercher des musiciens grecs. « *Notre volonté, à la Fiesta des Suds, c'est de tisser des liens avec tous les pays de la Méditerranée et de faire de Marseille une sorte de zone franche pour les musiques qui sont à côté et en face de nous. Nous essayons donc d'avoir des liens privilégiés avec quelques structures qui nous ressemblent.* »

UNE COMMUNAUTÉ ACTIVE

De cette idée est né *Méditerranée : le guide musiques*, coédité par les associations Medinma et Latinissimo, un annuaire professionnel dont la troisième édition, sur CD-ROM, sera présentée à Marseille, lors de la soirée « *La Méditerranée au féminin* », le 25 octobre, au cours de laquelle chantera Savina Yannatou.

Originaire d'Athènes, celle-ci est éprise autant de chansons grecques que de musique baroque ou d'improvisation vocale. Elle aime fréquenter le Mylos et Thessalonique. Elle y a rencontré un groupe de musiciens, Primavera en Salonicco, avec lequel elle travaille régulièrement. Sur les chansons séfarades de



Yorgos Mangas, « *Gitan grec* » et clarinettiste passionné.

Thessalonique notamment, faisant ainsi écho au passé de la ville, où affluèrent après 1492 les séfarades chassés d'Espagne. La cité, jusqu'au début du XX^e siècle, était la plus importante métropole juive de la Méditerranée. Elle chante aussi d'une voix claire des airs empruntés à la Corse, à la Sardaigne, à l'Italie, à la Grèce, croise toutes les géographies de la Méditerranée.

Programmer des artistes grecs à la Fiesta des Suds, c'est également faire écho à la communauté grecque de Marseille, une des plus actives de la ville, forte de plusieurs milliers de personnes qui se retrouvent

tout au long de l'année dans des fêtes communautaires, poursuit Bernard Aubert. Pour lui, créer une passerelle entre Thessalonique et Marseille, c'est aussi naturel que nécessaire. Ces deux villes ont des ressemblances : « *Au-delà du fait que ce sont deux ports, Thessalonique représente ce qu'a été Marseille pendant longtemps : le refuge de pas mal de musiciens et d'artistes qui trouvent ici une certaine quiétude. Une musique faite de mélanges s'y invente. Thessalonique est en train de devenir la capitale culturelle des Balkans.* »

Patrick Labesse

Grève des personnels du ministère de la culture

MUSÉES FERMÉS, visites perturbées, manifestations : les négociations sur la réduction du temps de travail entre les représentants des personnels du ministère de la culture et le cabinet de Catherine Tasca sont difficiles. A l'appel de l'ensemble des syndicats (CFDT, CGT, CFTEC, FO, FSU, SUD, UNSA), l'ouverture des grands établissements culturels comme le Louvre, Versailles, le Grand Palais ou la Bibliothèque nationale de France est fortement compromise par des mouvements de grève. Le 8 octobre, 70 % des agents du ministère de la culture étaient en grève et plus de 50 établissements étaient fermés. Le 9 octobre, plusieurs établissements restaient fermés. Une nouvelle réunion entre les représentants des grévistes et les membres du cabinet de la ministre de la culture devrait avoir lieu le 11 octobre, à 15 h 30. Elle sera précédée par un rassemblement au Palais Royal, devant les colonnes de Buren.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : le cinéaste américain Martin Scorsese a décidé de reporter la sortie de son film *Gangs of New York*, sur les origines de la Mafia aux Etats-Unis, en raison des attentats du 11 septembre et des frappes en Afghanistan. « *Notre décision est motivée par le fait qu'il se passe à New York durant la guerre de Sécession et les émeutes contre la conscription des années 1860, l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire américaine* », a-t-il indiqué dans un communiqué. Prévue pour le 21 décembre, la sortie du film interprété par Leonardo DiCaprio et Cameron Diaz est désormais annoncée en 2002.

■ **MUSIQUE** : le chef allemand Kurt Masur, qui doit prendre ses fonctions de directeur musical de l'Orchestre national de France (ONF) lors de la rentrée 2002, subira, fin novembre, « *une intervention chirurgicale qui l'immobilisera jusqu'au début de février 2002* », selon un communiqué. Il est donc contraint d'annuler sa participation aux concerts prévus pour les 12 et 13 janvier à Paris, au Théâtre des Champs-Élysées, où il sera remplacé par Eliahu Inbal.

■ **Laurent Hébert, trente-trois ans, adjoint à la culture de la ville de Nancy**, a été élu président de la Réunion des théâtres lyriques de France (RTL) le 10 octobre.

Dix ans de festivités ont transformé la scène phocéenne

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Les dix ans du festival marseillais la Fiesta des Suds ont largement contribué à embellir l'image de la ville hors ses murs. Tout le monde le reconnaît, mais beaucoup insistent sur d'autres acteurs de ce renouvellement : les groupes de musique locaux, ou la friche de la Belle de Mai, qui a réussi à fédérer des producteurs de mani-

festations culturelles au-delà des espoirs de ses initiateurs. Bernard Aubert, directeur artistique de la Fiesta, y ajoute, lui, les festivités du Mondial ou de la Massalia.

Mais la décennie festive a aussi transformé la scène musicale locale et les deux mille professionnels ou semi-pros qui l'animent – et fait grincer quelques dents. Il y eut d'abord les antipathies générées par le fait que l'association

Latinissimo, à l'origine de la fête, est animée par deux non-Marseillais qui ont très vite réussi leur pari de sortir Marseille de sa réputation de ville raciste et endormie, alors que bien des locaux cultivaient un confortable pessimisme. Il y a eu ensuite les inquiétudes d'organisateur de spectacles ou de dirigeants de salle, inquiets d'une concurrence nouvelle. Nicolas Christin, qui dirige Le Moulin

(1 200 places), refuse d'entrer dans le jeu du dénigrement, estimant que l'événement a « *trouvé sa place* ». Il avoue quand même le subir un peu puisque c'est en octobre qu'a lieu le redémarrage annuel des salles. Et s'il convient que la Fiesta a su s'ouvrir à des artistes locaux, il déplore une « *politique tarifaire trop élevée* » dans une ville où les jeunes ont très peu d'argent. Avant de comparer la faiblesse des subventions qu'il reçoit – 300 000 francs « *pour cinquante dates par an* » – aux 2,3 millions de francs (350 600 euros) reçus du conseil général par la Fiesta, « *pour dix dates* ».

« **TRAVAIL AU QUOTIDIEN** »

La discussion la plus intéressante porte sur la permanence du travail engagé par les uns et les autres et sur les liens qu'ils nouent avec la scène locale. La Fiesta est souvent accusée de se comporter comme un organisateur de spectacles ordinaire, sans rapports privilégiés avec les musiciens du cru. Micmac, collectif qui produit divers groupes locaux de qualité, reconnaît que, « *avant la Fiesta, rien à Marseille n'avait cette dimension* ». Mais son porte-parole explique que c'est devenu « *juste une date supplémentaire* » pour les groupes déjà reconnus. Et il dit ne pas voir « *ce travail au quotidien, tout au long de l'année* », auquel s'efforcent ses amis et partenaires. Un sentiment partagé par quelques autres, soucieux de garder l'anonymat.

Bernard Aubert réfute ces arguments. A propos des subventions, il compare les siennes aux « *6 millions de francs* » du Festival estival de Marseille. Il soutient, programme en main, qu'il a toujours présenté des musiciens locaux, avant d'expliquer qu'il a noué cette année des partenariats avec le Balthazar et la Machine à coudre, deux lieux actifs de création.

Mais il espère surtout que la Ville va enfin définir une politique ambitieuse pour la musique : « *C'est elle qui a joué le rôle essentiel dans le renouvellement de l'image de Marseille, et elle reste le parent pauvre en termes de subvention. Et il y a à peine six lieux de diffusion pour 800 000 habitants...* » Il a d'ailleurs obtenu une réunion de tous les dirigeants de salle en mairie, durant la Fiesta, pour tenter de lancer une politique de long terme qui permette de redistribuer à la musique ce qu'elle a déjà apporté à la ville. Ce ne sera pas simple, car, comme il le dit encore : « *Imaginer une politique pour la musique c'est aussi imaginer la ville à venir. Et affronter par exemple la question des nuisances sonores et de la vie nocturne. C'est un peu plus délicat que pour la danse et l'opéra.* »

Michel Samson

13^e FORUM Le Monde LE MANS



DEVOIR DE MÉMOIRE, DROIT À L'OUBLI ?

VENDREDI 26, SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 OCTOBRE 2001

PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

Christian BOLTANSKI - Peter BROOKS - Jean-Louis BRUGUÉS - François FEJTŐ - Valérie HAAS - Alexandra LAIGNEL-LAVASTINE
Claude LANZMANN - Nicole LAPIERRE - Bernard-Henri LÉVY - Françoise LUCBERT - Isabelle NEUSCHWANDER - Claire PAULHAN
René RÉMOND - Paul RICOEUR - Régine ROBIN - Jean-Michel RODES - Henry ROUSSO - Benjamin STORA
Yves TERNON - Stéphane TISON - Claude TORRACINTA - Nathan WACHTEL - Nicolas WEILL - Annette WIEVIORKA.

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE Service CULTURE

Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04 - Internet : m-tremblais.culture@ville-lemans.fr



LES LIBRAIRIES DU MANS

Le Monde et LE ROBERT Grand jeu concours de la langue française

un Grand Robert, dix Robert Historique et dix Petit Robert à gagner chaque jour, jusqu'au 19 octobre (Le Monde daté 20)

- 1 En quatre lettres, quel mot s'appliquant à un certain trésor est en rapport, par un diminutif latin, avec un mot désignant une corbeille pour égoutter le fromage ?
- 2 « (...) une de ces propres choses, enfin, dont la laideur muette a des profondeurs d'expression comme le visage d'un imbécile ». Quel est cet objet, emblématique d'un personnage de Flaubert, jeune garçon emprunté et dont le nom est le diminutif de celui d'une pièce d'habillement militaire, également employé dans une locution en rapport avec une certaine migraine ?
- 3 Quel jeu de quilles d'origine anglo-saxonne tient son nom du mot français d'un objet tout à fait rond ?

Envoyez vos réponses sur carte postale à :

Jeu-concours Dictionnaires Le Robert, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13
Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 21 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* daté 4-5/11.
Le règlement complet du jeu est déposé chez M'Dubois, huissier de justice à Paris, 35, rue Vineuse, 75116 Paris, et disponible gratuitement aux Dictionnaires Le Robert. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Remboursement du timbre pour les demandes de règlement et/ou les participations au tarif postal lent en vigueur.

Nouvelle édition revue et augmentée
LE GRAND ROBERT
DE LA LANGUE FRANÇAISE

Souscription en librairie à 2 100 F jusqu'au 15 novembre 2001, au lieu de 2 600 F

R

Quatre visages pour une seule âme

Jean-Pierre Vincent met en scène, sur une immense grève, beau décor de Jean-Paul Chambas, « L'Echange », pièce écrite par Paul Claudel en 1893, quand il était vice-consul à New York

L'ÉCHANGE, de Paul Claudel. Mise en scène : Jean-Pierre Vincent. Avec Julie Brochen, Jérôme Huguet, Elizabeth Mazeu, Jean-Marie Winling. THÉÂTRE NANTERRE - AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre (92). RER : Nanterre-Préfecture (puis navette). Tél. : 01-46-14-70-00. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 h 30. De 52,48 F (8 €) à 150,87 F (22,1 €). Durée : 2 h 20. Jusqu'au 10 novembre.

Le décor est une plage. La marée basse laisse la grève découverte, comme l'a voulu Claudel. Par terre des flaques d'eau de mer stagnent entre de petites îles de sable gris. En face, une jetée de bois blanc à claire-voie barre l'horizon. À gauche, les hautes ruines d'on ne sait quoi, comme déchiquetées par une tempête, déconcertent. L'arbre, qui incite à se pendre dans la première version, mais qui dans la seconde soutient une balançoire, brille par son absence, pour une fois. Cette superbe composition de Jean-Paul Chambas s'accroche, au dernier acte, dans la nuit, lorsqu'un planétarium de toute beauté domine le tout. Ce décor mérite d'être salué de prime abord : il est, au menu de ce soir, le plat de résistance.

1893 : vice-consul à New York, Claudel, jeune, vingt-cinq ans, ne trouve pas la tâche exaltante. Ecrire une pièce le requinque. Il y brasse un peu de tout ce qui le tou-

che, mais dans une « intrigue serrée », qu'il admire chez Marivaux – intrigue qui ne dure qu'une journée. Il y met sa maison natale, la porte, le four, le seigle, les premières violettes : cela est figuré par le rôle d'une jeune femme, Marthe, l'épouse servante, la « femme pratique ». Elle a épousé, dans son village, un garçon pas comme les autres, de passage en France. Américain, un peu peau-rouge (son arrière-grand-père était algonquin, sachem, chef de peuplade de Louis Laine). L'inverse de Marthe. Hanté par l'aventure, par la mort s'il le faut. Il raconte à sa femme des légendes de ses ancêtres.

Claudel a tenu à marquer dans sa pièce la présence des tribus indiennes. Quand il écrit sa pièce, une loi de 1871 vient de mettre fin à des décennies de révoltes contre l'avancée des colonies de Blancs. C'est fini. Le peu d'Indiens survivant aux massacres sont parqués, une fois pour toutes, à l'écart. Les Etats-Unis viennent de s'établir sur ce qui n'est qu'un génocide. Claudel, dans *L'Echange*, en témoigne, par l'entremise de textes indiens magnifiques.

UNE « DRAMATURGIE DE L'OR »

Devant le couple Marthe-Louis, Paul Claudel dresse un ménage yankee. L'homme, Thomas Pollock, est agent de change. Claudel rêve d'écrire une « dramaturgie de l'or ». A New York, puis à Boston, où il va achever sa pièce, l'argent est roi. Pollock s'en amuse, joue, bluffe, se ruine pour reprendre le

dessus. Rien ne lui échappe du circuit sanguin de l'argent. Il achète, il vend. Il propose à Louis d'acheter Marthe 1 000 dollars. La femme de Thomas Pollock, Lechy Ebernon, est un autre cœur de Claudel : le théâtre. Une actrice d'origine gitane. Autre minorité à laquelle Claudel est sensible. Lechy va nous dire des poèmes gypsy. Elle est un peu nécromancienne, elle écoute, la nuit, les morts qui se parlent dans leurs tombes. Dès qu'elle aperçoit cette bête sauvage de Louis, elle le capte.

Claudel dit que sa Lechy Ebernon « est cette liberté dérisoire qui donne, sous l'amorce des sens, le dérèglement de l'imagination ». Paul Claudel est tout sauf sommaire : il nous dit que Marthe, Louis, Thomas et Lechy « ne sont que les quatre aspects d'une seule âme qui joue avec elle-même aux quatre coins ».

Quel metteur en scène n'a pas fait jouer *L'Echange* ? Pièce immense, immense poème. C'est Jean-Pierre Vincent qui l'approche aujourd'hui. Un épais volume, disponible à l'entrée, montre que le metteur en scène et les acteurs se sont appliqués, longuement, à l'étude de tout le matériel d'érudition capable de leur apporter informations et exégèses sur le texte qu'ils allaient jouer. Tout comme des agrégatifs qui se prépareraient au concours. Ils se sont « abreuvés », disent-ils, d'un livre remarquable, on ne peut plus fouillé, celui du professeur Pierre Brunel, *L'Echange. Introduction, fragments*

inédits, variantes et notes. Ils sont allés plus loin, se gavant d'auteurs tels que Tocqueville, Georges Bataille, Karl Marx.

Il existe une expression : « *User ses fonds de culotte sur les bancs de l'école* ». Ne se serait-il pas passé, au Théâtre de Nanterre, quelque chose comme ça ? Des dons, des talents, des fraîcheurs, des instincts, des couleurs, des aisances, des hasards, ne se sont-ils pas érodés au frottement de tous ces bagages ? Sur l'interminable étendue de la scène des Amandiers, ces acteurs, en ces premiers soirs tout au moins, ploient sous leurs rôles, ploient sous le texte. C'est pourquoi il serait téméraire de rendre compte de ce que n'est pas vraiment encore cette nouvelle mise en scène de *L'Echange*. Il faudrait que les quatre petits soldats profitent du jour de relâche pour sauter le mur, écoper le bourrage de crâne, aillent respirer, conduits par Jean-Pierre Vincent pour quoi pas, le sel et les algues de Dieppe, de Trouville. Oui, se retrouvent eux-mêmes avant de vivre leurs rôles.

Au cours de l'un des jours de la télévision, ces derniers jours, un reporter, à Toulouse, tendait sa boule de micro à un grand gaillard baraqué, coloré, qui titubait. A la question du journaliste, il a répondu : « Non, pardonnez-moi, je rentre me coucher, j'ai la tête en marmelade, quarante-huit heures de psychos, je n'en peux plus ! »

Michel Cournot

John Casken fasciné par l'orgueil extrême

GOD'S LIAR, opéra de John Casken d'après Tolstoï. Livret d'Emma Warner et John Casken. Avec Omar Ebrahim (le Père Serge/Stepan), Jeffrey Lentz (Stephen), Anne Bolstad (la Femme), Keith Warner (mise en scène), John Lloyd Davies (décors et éclairages), Roswitha Gerlitz (costumes), l'Almeida Ensemble, Ronald Zollman (direction). Théâtre royal de La Monnaie à Bruxelles, le 10 octobre à 20 heures.

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale
God's Liar, c'est l'histoire de l'orgueil poussé jusqu'à son paroxysme, jusqu'à la perte de soi. C'est, nous dit John Casken, « un voyage existentiel qui part de la lumière pour s'enfoncer dans les ténèbres », celui du Père Serge, que relate Tolstoï dans la nouvelle de 1898. Comment Stepan Kassatski, brillant officier de la garde impériale, métamorphosé à la suite d'une désillusion amoureuse en moine vertueux, sera conduit à l'éremitisme, puis à l'automutilation – seul moyen d'échapper à la tentation de la chair. Comment, promu guérisseur des corps et directeur des âmes, il finira par sombrer dans le péché (en violant une simple d'esprit) puis la déchéance, avant que d'être arrêté et déporté en Sibérie.

Pour John Casken, c'est lui le « God's Liar », le Menteur de Dieu. « C'est en 1989 que j'ai commencé à

m'intéresser au Père Serge, après avoir vu un film russe basé sur cette nouvelle de Tolstoï, pour laquelle Schnittke avait composé la musique. Lorsque j'ai lu l'original, j'ai su qu'un jour Le Père Serge serait la source d'inspiration de mon prochain opéra. » En 1989, précisément, le compositeur anglais vient de créer son premier opéra, *Golem*, qui remporte d'emblée le premier Britten Award for Composition. Douze ans plus tard, il confirme avec *God's Liar* son sens aigu de la scène et sa passion de l'art lyrique.

LISIBILITÉ

Soucieux de renforcer l'action théâtrale, il adjoint à la trame tolstoiënne un versant contemporain et donne au Père Serge un double, l'étudiant Stephen. Fasciné par le journal de l'ermite, qu'il s'efforce de traduire, celui-ci connaît lui aussi son chemin de croix et le mensonge de la gloire. Ayant cédé son manuscrit pour une adaptation cinématographique à Hollywood, il verra son travail dévoyé et sali. Et puis il y a la figure féminine, omniprésente et protéiforme, tour à tour amoureuse-félonne, femme d'affaires avisée, séductrice patentée, star de cinéma, enfant innocente, puis vieille femme matricielle.

Emule de l'école anglaise (Britten, Williams et Birtwistle), du Debussy de *Pelléas*, et plus encore de Lutoslawski et Szymanowski, Casken déploie une écriture raffinée et sensible. Son style, d'une grande homo-

généité, réussit fort intelligemment à intégrer chant liturgique russe, musique de films de Marilyn Monroe, et cette valse qui hante le XIX^e siècle et « l'opéra de bout en bout, comme un fantôme ». Écrit pour un ensemble de dix-huit instrumentistes, un chœur (en fait un concertino vocal de deux alti, deux ténors et deux basses), et trois solistes, *God's Liar* joue la concentration et l'épuration, privilégiant le délié des timbres et la couleur instrumentale.

La mise en scène de Keith Warner mise quant à elle sur la lisibilité, une ligne lumineuse et un écran de cinéma amovible divisant les mondes de Tolstoï et de Stephen. Le rapprochement se fera au moyen de l'emblématique scène de séduction de la veuve Makovkina et la mutilation de Stepan reprise de manière parodique dans le tournage du film *God's Lyre*. Avant l'interpénétration : perpétré par Stepan, le viol de la jeune fille sera scéniquement accompli par Stephen. Curieusement, c'est à ce moment-là que l'opéra se délite. Rien à redire pourtant de la performance plus qu'honnête des musiciens (malgré des décalages) et des chanteurs (remarquable Anne Bolstad). Morale et édifiante, la dernière partie – lynchage social du sans-abri et femme rédemptrice – cède, et c'est bien dommage, au démon de la péroration. Péché d'orgueil ou insigne faiblesse ?

Marie-Aude Roux

INSTANTANÉ

FLORENCE GIORGETTI
PLUTÔT FENDANTE

Une drôle de personne se trouve tous les soirs au Théâtre des Abbesses : Madame Ka. Elle n'a pas vraiment d'âge, elle porte des babouches et une robe princesse jaune, empesée et brodée de grosses roses. Quand elle marche, sa robe bouge comme une carapace ondulante, lui donnant un faux air de tortue. Ainsi vêtue, Madame Ka range sa maison, reçoit ses amis, sort faire ses courses, dort, voyage.

Elle ne se départ jamais d'un sourire qu'on pourrait prendre pour celui d'une écrivain, s'il n'accompagnait des propos tout à fait épatants. Des phrases jetées comme la becquée aux oiseaux que nous sommes, nous les spectateurs de la pièce dont Madame Ka fait l'objet. Une pièce de Noëlle Renaude, autant dire une étrangeté. Inutile d'y vouloir trouver quelque unité de temps et d'action. Mais de la réflexion, oui, il y en a dans cette promenade à l'intérieur de la tête de Madame Ka, bourgeoise des beaux quartiers sur qui la vie ne semble pas avoir de prise.

Légerement inquiets au début, puis étonnés et enfin séduits, nous suivons la dame dans ses déambulations mentales. Tout, autour d'elle, cherche à communiquer – les machines et les gens – quand elle ne cherche rien, sinon à savoir ce qu'elle fiche là.

Plus à l'aise avec William, son oiseau parleur, qu'avec son entourage, elle se dépatouille de la vie qui va en sortant des incongruités. C'est un mélange de la Marie-Chantal de Jacques Chazot et de La Femme assise de Copi, revue par une dramaturge osée, Noëlle Renaude. Une créature donc, qui aurait de quoi apeurer plus d'une comédienne. Mais pas Florence Giorgetti. Toujours prête à tenter le diable, née pour l'extravagance, elle se glisse très naturellement dans la robe insensée de Madame Ka, et croque de sa bouche immense les mots étranges, réels ou inventés. Elle signe ici la mise en scène, entraînant dans son sillage quatre acteurs tout aussi branqués qu'elle. Cela donne un spectacle fendant, comme disent les Suisses.

Brigitte Salino

★ *Madame Ka*, de Noëlle Renaude. Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. Tél. : 01-42-74-22-77. De 72,16 F (11 €) à 98,39 F (14 €). Les 11, 12 et 13 octobre, à 20 h 30. Durée : 1 h 30. Tournée : le 9 novembre, à Creil ; le 13, à Octeville ; le 16, à Saint-Etienne-du-Rouvray ; le 20, à Chalon-sur-Saône.

SORTIR

PARIS

Les Salades à Malek

Lounès Tazaïrt, prix du public aux Francophonies d'acteurs à Evry en 1989 avec *Le Maghreb de canard*, sa première création en solo, présente *Les Salades à Malek*, un spectacle à sketches, créé au Théâtre de Dix Heures, en 1994. Cet enfant de l'Algérie, débarqué avec sa famille à Aubervilliers, sait de quoi il parle quand il décrit les heurts et malheurs de la famille Abdouyalatif. L'auteur dresse une série de portraits où toutes les générations d'immigrés algériens sont représentées. Le regard tendre de Lounès Tazaïrt sur ses personnages adoucit son ton moqueur.

Espace culturel Taninna, 14, rue Abel, Paris-12^e. M^e Gare-de-Lyon. 21 heures, le 12.

Tél. : 01-42-55-13-12. 60 F.

Festival du film allemand

Occasion annuelle de découvrir la production d'outre-Rhin (peu diffusée par les circuits commerciaux), ce festival propose de nombreux films de jeunes réalisateurs. De cette sélection émergent *Comme il faut*, de Sandra Nettelbeck, comédie sentimentale et gastronomique, et *Au jour le jour*, de Maria Speth, drame berlinois à la manière taiwanaise. Par ailleurs, une rétrospective est consacrée aux réalisatrices allemandes connues (Margarethe Von Trotta, Helga Sanders Brahms) et moins connues.

Cinéma l'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris-6^e. M^e Saint-Sulpice. Jusqu'au 16. Tél. : 01-45-49-09-08.

Anner Bylsma

Anner Bylsma à l'allure ébouriffée

et un rien lunaire d'un professeur Tournesol de la musique. Il est probablement distrait, mais, s'il n'a pas de pique à son violoncelle, c'est qu'il joue d'instruments anciens. Son jeu n'est pas un modèle de justesse, mais son imaginaire est l'un des plus passionnants et enviables. Voici le Hollandais entouré d'amis pour un « bœuf » de musique de chambre rare qui risque d'être anthologique.

Maison de Radio France, 116, av. du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^e Passy. 20 heures, le 12. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

BLANC-MESNIL

Temps danse d'automne
Après le très dynamique spectacle *Virtualités* ou les illusions du bonheur par la compagnie hip-hop Boogi Sai, le festival Temps danse d'automne piloté par le Forum culturel du Blanc-Mesnil se poursuit avec des chorégraphes triés sur le volet : l'Américain de Bruxelles Bud Blumenthal cuisinera avec le hip-hopeur berlinois Storm et le féru d'improvisation qu'est Haïm Adri (les 12, 13 et 14), le duo subtil composé de Pascal Gravat et Prisca Harsch partagera le plateau avec le délicat Sylvain Prunec (les 18, 19, 20 et 21). Une programmation on ne peut plus appétissante à satisfaire tous les goûts.

Forum culturel, 1-5, place de la Libération, Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Une navette est à la disposition des spectateurs parisiens pour certaines soirées. Tél. : 01-48-14-22-22. De 35 F à 100 F ; Tarif spécial pour trois soirées (150 F).

(Publicité)

PIÈCES

de Philippe Minyana
Robert Cantarella
du 01 au 27 octobre 2001



THÉÂTRE OUVERT
Centre Dramatique National de Création
01 42 62 59 49

L'ÉVANOUÏE
du 08 au 13 octobre 2001
de Olivier Coyette
Mise en scène de Bruno Bialret

GUIDE

CINÉMA-FESTIVAL

Paris, capitale art & essai
Pourquoi Israël, de Claude Lanzmann (France, 1972).

Le Studio des cinéastes - Les Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris-5^e. M^e Luxembourg. 21 heures, les 11, 12, 14 ; 13 heures et 16 h 30, le 15 (durée : 3 h 10). Tél. : 01-43-26-19-09. 20 F.

Tsahal, de Claude Lanzmann (France, 1994).
Le Studio des cinéastes - Les Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris-5^e. M^e Luxembourg. 19 heures, le 13 ; 13 h 30, les 11, 12, 14 et 16 (durée : 5 heures). Tél. : 01-43-26-19-09. 60 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Sonnets
de William Shakespeare, mise en scène d'Eric Lacascade.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, Malakoff (Hauts-de-Seine). 20 h 30, les 12, 13, 19 et 20. Tél. : 01-55-48-91-00. De 65,60 F à 131,19 F.

Tête d'or
de Paul Claudel, mise en scène de Claude Buchvald.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10^e. M^e Gare-du-Nord. 19 h 30, les 12 et 13 ; 15 h 30, le 14. Tél. : 01-46-07-34-50. De 50 F à 160 F. Jusqu'au 11 novembre.

PARTS
Charlotte Van den Eynde Ugo Dehaes : *Lijstof*.

Roberto Olivan de La Iglesia : *Natural Strange Days*.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11^e. M^e Bastille. 19 heures, les 12, 13 (premier spectacle) ; 21 heures (second spectacle). Tél. : 01-43-57-42-14. 30 F, 82 F et 125 F.

Gilles Apap, Ludowit Kovac, Myriam Lafar, Philippe Noharet
Œuvres de Vivaldi, Pop, Gluck, Sarasate, Dinicu.
Théâtre musical de Paris, 1, place

du Châtelet, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 12 h 45, le 12. Tél. : 01-40-28-28-40. 60 F.

Ensemble Carpe Diem
Œuvres de Bach, Debussy, Cavanna. Théâtre du Clair de Lune (marionnettes).

Péniche Opéra, 42, quai de la Loire, Paris-19^e. M^e Jaurès. 20 h 30, les 12, 13 ; 3 heures, le 14. Tél. : 01-53-35-07-77. 72 F, 100 F.

Laurent de Wilde Electro Sextet
Le Trabendo, 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 19 h 30, le 12. Tél. : 01-49-25-89-99. 80 F, 100 F, 200 F (les trois jours).

Emmanuel Bex
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 h 30, les 12, 13. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Isabelle Boulay
Théâtre Alexandre-Dumas, place André-Malraux, 78100 Saint-Germain-en-Laye. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-30-87-07-07. 200 F.

RÉGIONS

Tout est calme
de Thomas Bernhard, avec la Compagnie Tg Stan.

Nantes (Loire-Atlantique). Théâtre Athénor - Espace CIO, 11, rue de Mayence. 20 h 30, le 13. Tél. : 02-40-12-41-42. 60 F et 80 F.

Légendes de la forêt viennoise
d'Odön von Horvath, mise en scène de Laurent Gutmann.

Strasbourg (Bas-Rhin). TNS, 1, avenue de la Marseillaise. 20 heures, les 13, 16, 17, 18, 19, 20, 23 ; 16 heures, le 21. Tél. : 03-88-24-88-24. De 36,08 F à 141,03 F. Jusqu'au 27 octobre.

Orchestre national de Lille
Œuvres de Berlioz, Nordheim, Dutilleul, Debussy. Jean-Claude Casadesu (direction).

Le Havre (Seine-Maritime). *Le Volcan*, place Oscar-Niemeyer. 20 h 30, le 13. Tél. : 02-35-19-10-10. 160 F. Et le 14 octobre, à 16 heures, au Théâtre des Arts de Rouen.

La Traviata
de Verdi. Sébastien Lang-Lessing (direction), Jean-Claude Berutti (mise en scène), Darren Ross (chorégraphie).

Nancy (Meurthe-et-Moselle). Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine. 20 heures, les 13 et 16 ; 20 heures et 15 heures, les 19 et 21.

Tél. : 03-83-85-30-60. De 40 F à 320 F.

Saburo Teshigawara
Mulhouse (Haut-Rhin). *La Filature*, 20, allée Nathan-Katz. 19 h 30, le 13.

Tél. : 03-89-36-28-28. De 20 F à 131 F.

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

2 au 28 octobre 2001

THÉÂTRE LES ATÉLIERS Lyon

Kateb Yacine

Boucherie de l'Espérance
Un chantier Chavassieux/Mangenot

04 78 37 46 30
5 rue Petit Doyat 69002 Lyon
www.theatrelesateliers.com

Samedi 13 octobre 2001
au Palais de l'Europe

Les Colloques de Menton

Aux livres citoyens !
La Méditerranée et l'Europe

Yves Lacoste,
Thierry Fabre,
Predrag Matvejevic,
Baltasar Porcel

RENSEIGNEMENTS
Service des affaires culturelles
Tél. 04 92 10 50 49
www.villedementon.com

La Fête Générale de la Doune de l'Alain et la Doune de l'Alain

FIESTA DES SUDS

DU 13 AU 31 OCTOBRE

YORGOS MANGAS (Grec) / TONINO CAROTONE (Espagnol/Italien)
"OCUTANIA... QU'ES AOUO ?" - PANICO (Italien) / TROUBLE MAKERS
L'ÉLECTRONIQUE DU SUD - LUCKY PETERSON - DI MAGGIO - CHER MAMI (Algérie)
CHER HAMID (Maroc) / BURHAN OÇAL & JAMAALADEEN TACUÑA (Turquie/Israël/Égypte)
MBS (Algérie) / AFRICANDO (Cuba) / ORQUESTA HUMBERTO PINHEIRO
Y ALBERTO VARGAS (Argentine) / LA BOMBA - SAVINNA YANNATOU (Grec)
FRANÇOISE ATLAN ET L'ORCHESTRE DE FEZ - SILEN - ISMAEL LO (Congo)
BONGA (Algérie) / SAHARAOUI (Algérie) / Y'YO - BLACK MUSICA - CHEBBI (Congo)
TONY ALLEN - PROFESSEUR BABACAR - STEPHANE PONPOUGNAC
STEPHANE LEBORGNE - SIA-P (Espagnol) / TOKO BLAZE - ZUCO 103 (Brésil)
GILBERTO GIL (Brésil) / IVO ILHE AYE (Brazillien)

Renseignements : 0825 833 833 Internet : www.dock-des-suds.org

DOCK DES SUDS
Généraliste des spectacles de tous horizons
12, rue Urbain V, 13002 MARSEILLE

EN VUE

■ Les Américains ont battu en 2000 leur record d'espérance de vie : 76,9 ans, d'après les chiffres des centres de contrôle et de préventions des maladies.

■ « J'irai au terme de mon mandat », bredouillait en reprenant ses esprits **Strom Thurmond**, 98 ans, doyen des sénateurs américains, siégeant sans désemparer depuis 1955, deux fois absent en 1999 après une opération de la prostate puis un accès de faiblesse trois semaines plus tard, hospitalisé l'année suivante, « pris de tournis », mardi 2 octobre, avant de s'écrouler sur son banc.

■ « Il ne faut pas faire une tragédie de cette affaire. Des erreurs encore plus graves arrivent », a déclaré le président **Leonid Koutchma** en reconnaissant qu'un missile ukrainien pouvait avoir détruit, jeudi 4 octobre, un avion russe avec 76 passagers en plein vol.

■ « Quel dommage, nous nous attendions à une très bonne saison cette année », se désole **Mohammad Ali Saïd**, directeur du Conseil du tourisme du sultanat d'Oman.

■ Plus de mille voitures ont été achetées en un jour, le lendemain de la fête nationale à Dongguan en Chine, par des paysans enrichis.

■ « C'est avec la mienne l'âme la plus noire de la famille », pensait **Ernest Hemingway** de son fils **Gregory**, 69 ans, alcoolique, travesti, mort de mort naturelle dans une prison pour femmes en Floride, qui avait gardé un seul bon souvenir de son père : « C'était quand, sur le pré de la villa de Key West, nous jouions à la guerre avec Papa. »

■ Les Afghans de la province de Khost ont brûlé les rations alimentaires larguées pour calmer leur faim par les avions du « Grand Satan ».

■ « Ça ne fait pas partie de leur boulot d'aller chercher des doughnuts en hélicoptère », s'indigne **Keith Turner**, contribuable américain d'Albuquerque, après avoir vu deux policiers se poser à l'aube sur un terrain vague, près d'un marchand de beignets.

■ Des débâcles intestinales menacent les Afghans qui auront déniché dans les champs les rations trop riches – beurre de cacahuète (*peanut butter*) ou confiture –, larguées par l'US Air Force sur le sol d'un pays truffé de mines.

■ Après avoir rattrapé par le cou au-dessus du vide un désespéré qui s'était jeté d'une falaise à Beachy Head, en Angleterre, le sergent **Trevor Perks**, a dû calmer d'un jet de gaz au poivre son rescapé mécontent.

Christian Colombani

Les talibans, malades de leur « phobie des femmes »

Dans le « Times », un expert du régime de Kaboul voit dans le comportement extrémiste du mollah Omar et de son groupe un dévoiement de l'islam au profit d'un code tribal pachtoun marqué par la misogynie



« Ils sont le produit, explique Michael Griffin, de l'école sunnite des Deobandi, fondée il y a cent trente ans dans l'Uttar-Pradesh, en Inde. Cette secte représente la tentative la plus extrémiste pour régler le comportement de ses disci-

ples ; en un siècle, elle a publié près d'un quart de million de fatwas sur les détails les plus infimes de la vie quotidienne. Les jeunes garçons entrent dans le système comme pupilles, échangeant une vie dans une famille pauvre contre un pensionnat où on leur enseigne un catéchisme austère. Il est tentant d'associer cette séparation précoce d'avec les femmes de leur famille à l'extrême misogynie des talibans. »

Mais, estime Michael Griffin, « cette misogynie des talibans est allée encore plus loin et peut même être qualifiée de "phobie des femmes", car elle est tellement extrême qu'apercevoir un fragment de bas ou d'ongle verni est considéré com-

me une séduction pouvant conduire à la damnation éternelle. Les femmes doivent être couvertes, enfermées et, si nécessaire, battues pour empêcher que le péché se répande dans la société. Une partie de cette anxiété est d'origine sexuelle et provient des règles traditionnelles du "pachtounwali" [le code tribal du peuple pachtoun] en vertu duquel les filles entrent dans le chemin périlleux de la puberté dès l'âge de sept ans et sont séparées des garçons et des hommes (...). Le taliban a atteint la maturité nourri d'orthodoxie, ignorant de l'influence adoucissante des femmes de sa famille et de son village. Ce qui a rendu les premières recrues du mouvement plus

disciplinées et dociles. Si leur phobie des femmes est apparue comme une homosexualité réprimée en marche, les cohortes de talibans évoquent aussi les échos de la croisade médiévale des enfants, avec ses éléments associés d'autoflagellation et de croyance innocente dans l'immanence du paradis. »

« HOMOSEXUALITÉ RÉPRIMÉE ? »

L'article du Times, intitulé « Homosexualité réprimée ? », va encore plus loin en rappelant la tradition de Kandahar, la ville où les talibans ont installé leur pouvoir et que leur chef, le mollah Omar, n'a quittée qu'une fois, pour se rendre à Kaboul, depuis sa victoire en 1996 : « A Kandahar, la coutume de réclusion des femmes a donné naissance à une riche tradition de passion homosexuelle, célébrée dans la poésie, la danse et la pratique de la prostitution mâle. Sur la passion hétérosexuelle pèsent en revanche la peur d'une atteinte à l'honneur, la menace d'une vendetta et, au stade ultime, la mort par lapidation. Dans la société pachtoun, l'amour entre un homme et une femme était celui dont on n'osait pas parler, tandis que les jeunes garçons pouvaient exercer leurs talents de courtisans sans encombre. »

L'arrogance fanatique de ces jeunes barbus enturbannés qui entendent donner des leçons au monde entier et le convertir à un islam que les ayatollahs iraniens ont condamné comme extrémiste et déviant ne dissimulerait-elle pas une peur panique du sexe dit faible ?

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ Le long, âpre et tumultueux feuilleton judiciaire de Jacques Chirac s'interrompt donc net. La Cour de cassation, instance suprême et ultime, a tranché, et son arrêt s'impose maintenant à tous les magistrats de France ; jusqu'à la fin de son mandat, le président de la République ne peut faire l'objet d'aucune procédure pénale que ce soit, devant quelque instance que ce soit. L'immunité pénale du chef de l'Etat se trouve donc théorisée, confortée et élargie. Il ne s'agit plus simplement, comme le prévoyait le Conseil constitutionnel, d'un privilège de juridiction, la Haute Cour étant la seule instance devant laquelle le président pouvait en théorie être traduit. Cette fois-ci, il n'en est plus

question. Immunité ne signifie cependant pas impunité. Au lendemain du dernier jour de son mandat, Jacques Chirac peut de nouveau faire l'objet de procédures pénales. Plus : la Cour de cassation prévoit logiquement que, durant le mandat du chef de l'Etat, la prescription s'interrompt. En somme, Jacques Chirac est conforté dans l'immédiat, pour les six mois qui viennent, mais plus exposé que jamais pour la suite, s'il n'est pas réélu. Le président de la République Jacques Chirac peut se réjouir de l'arrêt de la Cour de cassation. Le candidat Jacques Chirac peut s'en inquiéter.

THE WASHINGTON POST (Etats-Unis)

Robert J. Samuelson

■ Si la politique est l'art du possible, des choses devraient devenir

possibles qui ne l'étaient pas avant le 11 septembre. Ou peut-être pas. Cela fait trente ans que les Américains tentent, au petit bonheur la chance, de se prémunir contre un risque de coupure de l'approvisionnement en pétrole du Proche-Orient. Rien n'a changé depuis un mois, bien que le terrorisme ait mis l'accent sur notre vulnérabilité. Le pétrole fait à peine partie du débat. (...) Nous importons 53 % de notre consommation dont un quart du Proche-Orient. (...) Nous devons donc rendre plus difficile l'usage de l'arme du pétrole et prendre des précautions dans ce sens. Les grandes lignes de ce programme sont claires : 1. réduire la consommation des véhicules (...); 2. imposer une taxe sur l'essence ou sur l'énergie, car les gens n'achète-

ront de véhicules économiques en énergie que si ça leur rapporte (...); 3. revoir les restrictions à l'exploration sur le sol national (...); 4. augmenter nos réserves stratégiques.

Ce programme est bloqué par un manque d'imagination politique. Ecologistes et partisans d'une défense renforcée devraient pourtant s'entendre. Les premiers veulent réduire la pollution et l'effet de serre, les seconds réduire notre vulnérabilité. (...) Cela fait des années que les risques que fait courir notre dépendance à l'égard du pétrole du Golfe sont évidents et nous devrions avoir honte de notre incapacité à y répondre. Il s'agit d'un problème à long terme mais ce serait une négligence quasi criminelle de ne pas être capables de réagir à cette dernière alerte.

www.chowk.com

Les Pakistanais vivant aux Etats-Unis s'interrogent sur leur degré réel d'intégration et l'ambiguïté de leurs sentiments



sais plus à quel camp j'appartiens. »

De même, M. Salman Akhtar, qui cite volontiers Shakespeare pour expliquer les événements actuels, se livre à une autoanalyse dérangeante : il est sans doute inévitable que les Américains considèrent la vie d'un New-Yorkais com-

me plus précieuse que celle d'un musulman d'Asie centrale, mais est-il normal que les Pakistanais expatriés pensent la même chose ? « Il est déprimant de constater à quel point nous chérissons la vie des Américains et (...) à quel point nous dévaluons notre propre existence. »

Yves Eudes

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 FTT/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Couscous et dépendances par Dominique Dhombres

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT avait déjà accordé au couscous le statut de plat national français sans même demander un seul instant à voir ses papiers. Tard dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'heure où les braves gens rasaient les murs de nos tristes banlieues livrées sans vergogne aux voleurs, aux assassins et aux dealers par une République qui ne mérite plus d'être appelée française, le député de Belfort a fait encore plus fort. A la barbe de Salman Rushdie, venu tout spécialement à Paris assurer la promotion de son dernier livre, *Furie*, il a volé la vedette de « Culture et dépendances », sur France 3, avec l'aplomb d'un sauvageon arrachant son sac à une vieille dame.

Pour tous les travailleurs qui se lèvent tôt et se couchent en conséquence, pour les enfants qui dormaient sagement à cette heure indue ou qui attendaient dans un commissariat sans télé que leurs parents veillent bien venir les rechercher, quelques précisions sont nécessaires. Jean-Pierre Chevènement, fils de gendarme, ancien ministre de l'intérieur, de la défense et de bien d'autres choses encore, est candidat à la présidence de la République. Le magazine « Culture et dépendances », proposé et présenté par Franz-Olivier Giesbert, dont c'était le premier numéro mercredi soir, a commencé à 23 h 20 et s'est terminé à 1 h 10 du matin. Il était excellent, éducatif et roboratif à tous égards. Pour qu'il était-il programmé si tard ? Ou va le service public ? Que fait le gouvernement ? Et l'Occident ? C'est vrai, ça, où il va, l'Occident ? C'était la question posée par Giesbert à Chevènement et à Rushdie. Ils ont fort bien répondu l'un et l'autre. Des trucs complètement différents, d'ailleurs. Chevènement, très convaincant, et là

j'arrête de rigoler, affirme que « l'unité de l'espèce humaine est à construire ». Il fait preuve d'une érudition de bon aloi concernant l'interprétation ancienne du Coran par la « raison naturelle ». Il en appelle à cette même « raison naturelle », chère également au cœur de saint Thomas d'Aquin, pour aider au développement, dans le vaste monde, d'un islam raisonnable. Il dit, et on le croit sur parole, qu'il a favorisé cet islam laïque et républicain lorsqu'il était ministre de l'intérieur et des cultes.

Rushdie, débarrassé de sa fatwa, plus citoyen du monde que jamais, déverse sans compter son talent foisonnant d'Indien britannique élevé au lait de l'islam et des meilleures écoles anglaises. Alain Finkielkraut, Guy Sorman et la belle réalisatrice Yasmina Benguigui ont été également émouvants et passionnants. Qui les a entendus à cette heure tardive ?

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Travailleurs clandestins, les nouveaux forçats. **Forum**

22.00 La raison d'Etat peut-elle tout justifier ? **Forum**

22.30 Bibliothèque Médicis. Les guerres qui menacent le monde. Invités : Gérard Dussouy ; Jacques Lamxade ; Olivier Lepick ; Thierry de Montbrial ; Serge Vincon. **Public Sénat**

23.00 Enfants, les salaires de la honte. **Forum**

MAGAZINES

20.55 Envoyé spécial. Les bébés secoués. Spécial riposte américaine. **France 2**

22.20 Open club. Sophie Tatischeff. **CineClassics**

22.35 Boléro. Invité : Antoine. **TMC**

23.05 Campus, le magazine de l'écrit. La nouvelle littérature entre érotisme et pornographie. Invité : Alain Robbe-Grillet. **France 2**

23.40 Ça me révolte ! **M 6**

23.45 La Route. Invités : Antoine de Caunes et Bernie Bonvoisin. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. New York, octobre 2001. **Arte**

Le Monde TELEVISION

CineClassics

20.45 La Couronne de fer ■■ Dans d'extraordinaires décors mêlant les genres et les époques, une forêt à la Méliès, le cinéaste Alessandro Blasetti a réalisé un fabuleux spectacle sur la lutte du Mal et du Bien, la vengeance et la justice, un équivalent latin et baroque des *Nibelungen*. Entre autres séquences, celle du tournoi avec le cruel roi des Gargars est prodigieuse. Avec le jeune et beau Massimo Girotti.

21.00 Les Plus Belles Routes du monde. Japon, la route du Tokaido. **Voyage**

21.30 Genèse du jeu. **National Geographic**

22.01 Thema. Riga, nos parents étaient communistes. **Arte**

22.55 Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. [1/2]. Le long voile sombre. **Histoire**

23.00 Le Trou d'ozone. Cancer du ciel. **National Geographic**

23.05 Stanley Kubrick, une vie en image. **France 3**

23.10 Thema. « Est-il facile d'être jeune ? », dix ans après. **Arte**

0.20 De Gaulle ou l'éternel défi. [4/6]. Une Europe tricolore. **Planète**

0.25 Les Mystères de l'Histoire. Haig, le soldat inconnu. **La Chaîne Histoire**

0.30 California Visions. **Canal Jimmy**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Eurologue masculine (1^{re} journée, groupe C) : Pau-Orthez - CSKA Moscou (Rus). **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.45 Mozart. *Divertimento KV 247 et Marche - Erste Iudronische Nachtmusik KV 248*. Par le Wiener Kammerensemble. **Mezzo**

19.45 Amalia Rodrigues, a Strange Way of Life. **Muzzik**

21.00 Maria Callas à Covent Garden. Le 4 novembre 1962. Avec Tito Gobbi. Par l'Orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Georges Prêtre. **Mezzo**

Canal Jimmy

20.45 Soirée NYPD Blue Lancement en fanfare pour la huitième saison de « NYPD Blue », dont le premier épisode est donné en exclusivité (rediffusion mercredi 17 octobre, à 22 h 45 en version multiple). Ça chauffe plus que jamais du côté des flics de la 15th Squad. En ouverture de cette soirée, un entretien de Dennis Franz (Andy Sipowicz) et, pour conclure, *Blow Out*, film de Brian De Palma, dans lequel Franz s'est illustré.

21.55 Miles Davis joue Gil Evans. Montreux 1991. **Muzzik**

23.45 Un chapeau de paille d'Italie. Farce musicale de Nino Rota, dir. Claire Gibaut. Enregistré à l'opéra de Lyon, en 1999. **Mezzo**

23.55 Chick Corea and Friends. Stuttgart 1992 **Muzzik**

THÉÂTRE

17.55 La Visite de la vieille dame. Pièce de Friedrich Dürrenmatt. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.40 Un père inattendu. Alain Bonnot. **Festival**

20.45 La Preuve par la mort. Charlie Haskell. **Canal +**

22.25 Route de nuit. Laurent Dussaux. **Festival**

22.40 Une proie idéale. Howard McCain. **TF 1**

23.55 L'assassin est à bord. Jacques Cornet. **Festival**

0.25 Falcone contre Cosa Nostra. Ricky Tognazzi. **Canal +**

SÉRIES

20.50 Washington Police. L'affaire Temple Page. **Série Club**

20.45 New York police Blues. Règlements de comptes. **Canal Jimmy**

20.55 Une femme d'honneur. A cœur perdu. **TF 1**

21.40 The Practice. La loi du talion. Question de morale. **Série Club**

21.50 Ally McBeal. Telle est pris. La rivale. **M 6**

Muzzik

21.00 Leontina Vaduva Leontina Vaduva, soprano d'origine roumaine, qui se produit sur les scènes internationales les plus prestigieuses depuis une quinzaine d'années, est ce que l'on appelle une belle personne. Ce documentaire réalisé par Fabrice Maze en atteste de la première à la dernière minute. Un portrait-rencontre, où la soprano frappe d'abord par sa volonté d'être à l'opposé des chromos de la « diva ».

FILMS

15.25 Frankenstein ■■ Kenneth Branagh (Etats-Unis, 1994, 120 min) **CineCinemas 2**

15.40 Le Guet-apens ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, v.o., 120 min) **CineCinemas 3**

15.55 Sept ans de réflexion ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, 105 min) **Cinétoile**

16.20 Cyrano de Bergerac ■■ Augusto Genina (Italie, 1925, 115 min) **CineClassics**

17.30 Au-delà du Missouri ■■ William Wellman (Etats-Unis, 1951, 80 min). **TCM**

17.40 Les Subversifs ■■ Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Italie, 1967, v.o., 95 min) **Cinétoile**

18.35 Sylvia Scarlett ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1935, v.o., 90 min) **CineClassics**

18.50 Docteur Jekyll et Mister Hyde ■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1941, 115 min) **TCM**

19.15 Maria's Lovers ■■ Andrei Konchalovsky (Etats-Unis, 1984, 105 min) **Cinétoile**

20.45 Broken Arrow ■■ John Woo (Etats-Unis, 1996, 105 min) **Cinéstar 1**

20.45 La Couronne de Fer ■■ Alessandro Blasetti (It., 1941, v.o., 95 min) **CineClassics**

21.00 L'Affiche rouge ■■ Frank Cassenti (France, 1976, 85 min) **Histoire**

22.50 Tokyo Eyes ■■ Jean-Pierre Limosin (France - Japon, 1999, 95 min) **Cinéfaz**



0.10 Quand la ville dort ■■■ John Huston. Avec Sterling Hayden, Marilyn Monroe (Etats-Unis, 1950, 110 min) **TCM**

0.25 Usual Suspects ■■ Bryan Singer (EU - GB - All, 1995, v.o., 105 min) **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.20 Beverly Hills. 18.15 et 1.35 Exclisif. 18.55 Le Bigdil. 19.45 et 20.50, 0.25 Star Academy. 19.48 Météo, Journal, Météo. 20.55 Une femme d'honneur. A cœur perdu. 22.40 Une proie idéale. Téléfilm. Howard McCain **0.35** Mode in France.

FRANCE 2

17.20 Qui est qui ? 18.00 Le Groupe. 18.30 Friends **0.19** On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.35 Journal, Météo. 20.35 Question ouverte. Invité : Jean-Pierre Chevènement. 20.55 Envoyé spécial. 23.05 Campus, le magazine de l'écrit.

FRANCE 3

17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.15 Tout le sport. 20.25 Tous égaux. 20.55 Ils sont fous ces sorciers. Film. Georges Lautner. 22.30 Météo, Soir 3. 23.05 Stanley Kubrick, une vie en image.

CANAL +

17.00 La Nuit des chauves-souris. Film. Louis Mornéau **0.18** Les Simpson **0.19** En clair jusqu'à 20.44 18.55 + de cinéma. 19.25 Spécial collections d'éto. 19.35 Le Journal, Le Zapping. 19.55 Les Guignols de l'info. 20.05 Burger Quiz. 20.45 La Preuve par la mort. Téléfilm. Charlie Haskell **0.22** Titus. Bonjour l'intégrité **0.23** Presque rien. Film. Sébastien Lifshitz **0.25** Falcone contre Cosa Nostra. Téléfilm. Ricky Tognazzi **0.**

ARTE

19.00 Voyages, voyages. La Volga. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Reportage. New York, octobre 2001. 20.45 Cours, Lola, cours **0.21** Film. Tom Tykwer. 22.00 Thema. Europe attitudes : Riga. 22.00 Riga, nos parents étaient communistes. 23.00 Polachromes : Un tramway pour Riga. Film. Damien Peyret. 23.10 « Est-il facile d'être jeune ? », dix ans après. **0.15** Art Multimedia. Ctrl (SPACE)- Voir, veiller, surveiller.

M 6

17.25 Mariés, deux enfants **0.17** 17.55 Le Clown **0.18** 18.55 Charmed **0.19** 19.50 Mode 6. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie. Tony fait un discours **0.20** 20.40 Caméra Café. 20.50 Popstars. [4/4]. 21.50 Ally McBeal. Tel est pris **0.22** 22.45 La rivale **0.23** 23.40 Ça me révolte !

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Radiodrames. *Yul*, de Jean Larriaga. **21.00** Le Gai Savoir. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit (rediff.). Afghanistan : limites extrêmes. 4. De kaboul à Jallalabad.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach, Nikolai Luganski, piano : Œuvres de R. Schumann, Mozart. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. Laura [4/4].

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Rebel, Couperin, De Mondonville, Leclair. **20.40** Académies musicales de Saintes 2001. Par l'Orchestre des Champs-Élysées, dir. Philippe Herreweghe : Œuvres de Beethoven. **22.00** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Grieg, Sibelius, Heise, Nielsen.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Tchétchénie, les dessous d'une guerre. **Forum**

22.00 Que reste-t-il de l'armée rouge ? **Forum**

23.00 La Russie de monsieur Poutine. **Forum**

MAGAZINES

13.55 C'est mon choix. **France 3**

15.05 Domus 5, c'est comment chez vous ? Le style anglais revisité. **La Cinquième**

16.30 Les Lumières du music-hall. Marcel Amont. Michèle Torr. Jacques Brel. **Paris Première**

18.35 Open club. Sophie Tatischeff. **CineClassics**

19.00 et 1.00 Explorer. Insectes en gros plan. Guerriers du Golden Gate. Nager avec les requins. **National Geographic**

19.00 Tracks. Interview : Zoot Women. Tribal : les nudistes activistes. Dream : The Cut. Vibration : Nigeria Home Video. Backstage : chill out. **Arte**

20.50 Thalassa. Escalade sur la Côte basque. **France 3**

20.50 Les Moments de vérité. Benjamin Castaldi en direct de la piscine du Loft. **M 6**

21.15 Rock Press Club. Les pionniers du Rock'n Roll. **Canal Jimmy**

22.05 Des livres et moi. **Paris Première**

22.40 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

23.10 C'est quoi l'amour ? A quel âge a-t-on le droit d'être mère ? **TF 1**

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Refrains de la mémoire. [4/1]. C'est si bon. **La Cinquième**

17.00 Les Légendes marines. Teuira, l'homme qui parle aux requins. **Monte-Carlo TMC**

17.15 Les Mystères de l'Histoire. Les grandes enquêtes de Scotland Yard. **La Chaîne Histoire**

18.00 Guépards. Bolides en liberté. **National Geographic**

18.00 Hollywood Stories. Les derniers jours de Judy Garland. **Paris Première**

18.00 Les Brûlures de l'histoire. Le cas de monsieur K. **La Chaîne Histoire**

18.30 Taxi pour l'Amérique. Brésil. **Voyage**

18.30 Wild Ones. Le jour des dauphins. **National Geographic**

19.00 Biographie. Nathan Charansky. Du goulag au gouvernement. **La Chaîne Histoire**

19.00 Pilot Guidés. Les républiques d'Asie Centrale. **Voyage**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.40 L'Adieu, le dernier été de Bretch 10 août 1956, une résidence de campagne à Buckow dans le Brandebourg, en ex-RDA, où nous retrouvons Bertolt Brecht. La tragédie peut commencer... Portrait sans complaisance d'un homme complexe, remarquablement interprété dans ce téléfilm de Jan Schütte par Josef Bierbichler. L'œuvre a été bien accueillie lors de sa sortie en Allemagne, sauf par la famille Brecht.

19.40 Les Multiples Visages de Dracula. **CineCinemas 1**

19.50 Les Mystères de l'Histoire. Alerte aux requins 1916. **La Chaîne Histoire**

19.55 Provence. Un million d'années d'histoire. **Odysée**

20.15 Reportage. Technologie contre terrorisme. **Arte**

20.30 Chasseurs de vampires. **CineCinemas 1**

20.35 Les Mystères de la Bible. [1/3]. Qui a écrit la Bible ? **La Chaîne Histoire**

21.00 Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. [2/2]. Une aube couleur de sang. **Histoire**

21.00 Canada. Charlottes, des îles hors du temps. **Voyage**

21.20 Notre siècle. Okinawa, la bataille finale. **La Chaîne Histoire**

21.25 Cornelia Forster, artiste. **Planète**

21.45 Lietuva, Lituanie libre. [2/2]. Quelle indépendance ? **Histoire**

21.55 Retour à Vienne. **Planète**

22.00 Cyclone ! **National Geographic**

22.05 Biographie. Harry Truman. **La Chaîne Histoire**

22.10 La Vie en face. La Chaîne du silence. **Arte**

22.30 Les Nouveaux Détectives. L'appât du gain. **13th RUE**

22.40 Histoire des inventions. [5/6]. Inventer pour tuer. **Histoire**

22.50 Masterclass. Francis Huster. **Festival**

22.50 Nathan Charansky. Du goulag au gouvernement. **La Chaîne Histoire**

22.55 Basiques instincts. [2/3]. L'instinct d'alimentation. **Odysée**

23.00 Escalader la glace. **National Geographic**

23.20 Profil. Alessandro Baricco. **Arte**

23.35 Histoire du jazz français. [3/3]. 1960-1980. **Histoire**

0.30 Enigmes et tragédies maritimes. Le Maïne, un naufrage inexplicable. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

13.00 et 16.30 Cyclisme. Championnats du monde sur route. Course Messieurs moins de 23 ans (169,4 km). **Eurosport**

15.00 et 18.00 Tennis. Tournoi messieurs de Lyon. Quarts de finale. **Eurosport**

20.30 Football. D 2 (12^e journée) : Ajaccio - Gueugnon. **Eurosport**

DANSE

22.20 Hoppla ! Chorégraphie d'Anne Teresa De Keersmaeker. Musique de Bartok. Avec Jean-Luc Ducourt, Johanne Saunier, Nadine Ganase, Roxane Huilmand, Fumyo Ikeda. **Mezzo**

CineCinemas2

22.30 Le Plus Beau Pays du monde ■■ Réalisé en 1942 par Louis Cuny, sorti en grande pompe à Paris en 1943, *Mermoz* était une biographie édifiante, en forme de documentaire romancé, du pionnier de l'aéropostale, disparu dans l'Atlantique sud en 1936. Robert-Hughes Lambert, un débutant, avait été choisi pour sa ressemblance avec l'aviateur. On avait su, plus tard, qu'il était mort dans un camp de concentration. En écrivant

MUSIQUE

19.30 Classic Archive. Avec Sviatoslav Richter (piano), Mstislav Rostropovitch (violoncelle). *Sonate n° 1*, opus 5, en fa majeur ; *Sonate n° 2*, opus 5, en sol mineur, de Beethoven. **Mezzo**

20.35 et 23.30 Mozart. *Sonate pour piano en fa majeur KV 280*. Avec Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**

21.55 Art Ensemble of Chicago. Avec Malachi Favors, contrebasse ; Roscoe Mitchell, saxophone ; Lester Bowie, trompette ; Joseph Jarman, saxophone ; Don Myce. **Muzzik**

22.20 Elvis Presley. Concert enregistré le 3 décembre 1968. **Canal Jimmy**

23.10 Wynton Marsalis à Montréal. Lors du Festival international de jazz, en 1982. **Muzzik**

23.15 Danses populaires roumaines de Bartok. En 1995. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. sir Georg Solti. **Mezzo**

0.10 André Ceccarelli, West Side Story. Au café de la Danse, en 1998. **Muzzik**

THÉÂTRE

20.40 Un fil à la patte. Pièce de Georges Feydeau. **Festival**

TÉLÉFILMS

18.40 La Madone noire. Rogiero Ceitil. **Festival**

19.05 Les Filles de l'océan. Joyce Chopra. **Disney Channel**

20.45 La Maison au clair de lune. Bill Corcoran. **RTL 9**

20.55 L'Enigme d'un jour. M. Mazzucci **0.** Monte-Carlo TMC

22.40 Délit d'abandon. Michael Switzer **0.** Téva

COURTS MÉTRAGES

0.45 Art Multimedia. **Arte**

0.50 Histoires courtes. *Matisse passionnément*. Michel Jaffrennou **0.** **France 2**

SÉRIES

18.30 Friends. Celui qui vit sa vie **0.** **France 2**

18.50 Ally McBeal. Le baiser **0.** **Téva**

20.30 Nights. Any Old Night (v.o.) **0.** **Canal Jimmy**

23.00 Profiler. Patriote pour la paix **0.** Chemins de traverse **0.** **M 6**

23.35 Friends. Celui qui s'était mal assis (v.o.) **0.** **Canal Jimmy**

0.00 That 70's Show. A poil ! (v.o.) **0.** **Canal Jimmy**

0.50 Les Envahisseurs. Les possédés. **France 3**

1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Jeux. **Série Club**

avec Jean-Claude Carrière une « fiction » sur ces faits réels (pas si fiction que cela, tout compte fait), Marcel Bluwal a remarquablement reconstitué l'atmosphère du cinéma sous l'Occupation dans « le plus beau pays du monde » du maréchal Pétain. Et il s'est attaché au destin de Robert-Hughes Lambert, arrêté pour homosexualité, interné, puis déporté à Buchenwald. La façon dont ce *Mermoz* fut terminé, par une équipe de tournage tendant un micro au comédien, à Drancy, par-dessus le mur, est d'une stupéfiante vérité.

PROGRAMMES

FILMS

14.25 Les Aventures fantastiques du baron de Münchhausen ■■■ Josef von Baky (Allemagne, 1943, v.o., 115 min) **CineClassics**

16.00 Maria's Lovers ■■ Andrei Konchalovsky (Etats-Unis, 1984, 105 min) **Cinétoile**

16.05 Nelly et monsieur Arnaud ■■ Claude Sautet (Fr. - It. - All., 1995, 105 min) **Cinéstar 1**

17.00 La Couronne de Fer ■■ Alessandro Blasetti (Italie, 1941, v.o., 95 min) **CineClassics**

17.00 Pot-Bouille ■■ Julien Duvivier (France, 1957, 120 min) **Histoire**

18.30 Le cœur est un chasseur solitaire ■■ Robert Ellis Miller (Etats-Unis, 1968, 135 min). **TCM**

20.45 A l'est d'Eden ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, 115 min) **TCM**

21.00 Les Désarrois de l'élève Toerless ■■ Volker Schlöndorff. Avec Mathieu Carrière, Herbert Asmodi (Fr. - All., 1966, v.o., 85 min) **0.** **Cinéfaz**

21.00 L'Ennuï ■■ Cédric Kahn (France - Portugal, 1998, 120 min) **0.** **TPS Star**

22.25 Le Jeu du faucon ■■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1984, 130 min) **0.** **Cinéfaz**



22.30 Le Plus Beau Pays du monde ■■ Marcel Bluwal. Avec Jean-Claude Adelín, Claude Brasseur (France, 1998, 120 min) **0.** **CineCinemas 2**

22.40 Géant ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1956, 210 min). **TCM**

23.00 Faibals ■■ Jacques Becker (France, 1945, 110 min) **0.** **CineClassics**

23.00 Sommersby ■■ Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, 110 min) **0.** **CineCinemas 1**

23.05 Man on the Moon ■■ Milos Forman (Etats-Unis, 1999, 115 min) **0.** **Canal + Vert**

0.10 Les Subversifs ■■ Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Italie, 1967, v.o., 95 min) **0.** **Cinétoile**

0.30 Le Guet-apens ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min) **0.** **CineCinemas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.40 Retour sur la côte Ouest. Téléfilm. Bill Corcoran. [2/2]. 16.25 Alerte à Malibu. 17.20 Beverly Hills. 18.15 Exclisif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.50 Succès. 23.10 C'est quoi l'amour ? **0.** **0.35** Les Coups d'humour.

FRANCE 2

15.56 Mort suspecte **0.** 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.20 Qui est qui ? 18.00 Le Groupe. 18.30 Friends **0.** 19.00 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.25 Journal, Météo. 20.50 Une soirée, deux polars. La Crim'. Meurtre chez les baveux. 21.45 Central nuit. *Nuit agitée*. 22.55 New York 911. Problème résolu **0.** 23.40 Impulsions **0.** **0.50** Histoires courtes **0.**

FRANCE 3

L'anthrax, maintenant ?

par Pierre Georges

UN MOIS, jour pour jour. New York enterre ses morts, ou plutôt la pauvre mémoire de ses morts qui ne sont plus que poussière. La nuit dernière, l'aviation américaine a bombardé plus rudement encore qu'elle ne l'avait fait précédemment des objectifs à Kaboul et Kandahar notamment. Le FBI a diffusé sur son site Internet les fiches signalétiques des 22 terroristes « les plus recherchés ». Fiches accompagnées de cette mention de pure routine, car on s'en serait douté un peu, « attention ces hommes sont armés et dangereux ». Accompagnées aussi, comme il convient à ce type de fiche, des multiples alias et surnoms, le « Directeur », le « Prince », le « Docteur ».

Un mois jour pour jour. Et voici que dans ce tourbillon de nouvelles, l'actualité qui ne laisse guère de temps au bilan et au recueillement s'est déplacée vers un autre potentiel front, une autre possible cible, et, disons-le, une autre forme de terreur : une éventuelle attaque bioterroriste. Une dépêche, en provenance de Floride ce matin, rapporte une annonce faite par le porte-parole du procureur de Miami : la découverte d'un troisième cas de contamination par la bactérie du charbon. Après la mort vendredi dernier d'un premier malade, Roberto Stevens, l'hospitalisation d'un second, Ernesto Blanco, en début de semaine, un troisième cas d'anthrax donc.

C'est beaucoup. C'est trop. Et, s'accordent à dire tous les spécialistes de ces questions, cela ne peut relever du hasard ou d'une propagation accidentelle de la bactérie. D'ailleurs, a précisé le porte-parole : l'enquête (sur ces trois cas) est mainte-

nant considérée comme criminelle.

Nous y voici donc : l'anthrax, ce charbonneux cavalier de l'apocalypse, cette arme qui, à ce que l'on a lu, serait à la portée du premier bioterroriste venu dès lors qu'un peu expérimenté, a fait son entrée dans cette folle époque. Action terroriste vraiment ? Nul n'en a encore la preuve. Chacun en a la crainte. Et voici que les alertes à l'anthrax, vraies, fausses, ennemi sanitaire numéro 1 et invisible vecteur de terreur, se multiplient. Que, partout aux Etats-Unis, des alertes à la poudre blanche et mystérieuse reçue sous enveloppe, y compris au département d'Etat, sont signalées aux autorités.

L'anthrax est là. Comme une réalité, dans les locaux de ce groupe de presse people de Boca Raton, où travaillaient les trois victimes. Comme une réalité dans les bureaux des journaux, le *Globe*, le *National Enquirer*, le *Sun*, autant de tabloïds canonisant en les termes les plus triviaux l'abominable Ben Laden. Comme une réalité aussi et déjà une crainte de conviction quand on sait que plusieurs des auteurs des attentats du 11 septembre habitèrent à proximité et que selon le FBI deux d'entre eux auraient été abonnés à ces publications.

L'anthrax est là. Mais il est aussi partout, désormais, comme une phobie et déjà une terreur, une course aux antibiotiques, y compris, consigne a été donnée, dans les ambassades américaines. Une course aussi aux symptômes, aux fantômes peut-être, à la terreur sûrement. L'anthrax est là. Comme déjà une possible et effrayante suite de l'histoire.

La polémique s'amplifie après l'incident de conditionnement des pièces d'euros

La section CGT de l'usine de Pessac appelle à un arrêt de travail jeudi

BORDEAUX

de notre correspondant régional

Malgré la volonté de la Monnaie de Paris et de la Banque de France de faire oublier le plus vite possible l'incident de conditionnement des pièces d'euros découvert en septembre au centre de la Sernam de Bordeaux (*Le Monde* du 29 septembre), l'affaire pourrait bien connaître de nouveaux développements, même si, sur le plan judiciaire, une seule personne, un ouvrier intérimaire, reste mis en cause. La section de l'usine de Pessac (Gironde) du syndicat CGT de la monnaie et des Médailles a appelé, jeudi 11 octobre, à un arrêt de travail pour appuyer une délégation du personnel au comité d'établissement chargée de deux revendications essentielles. La direction de la Monnaie et des Médailles vient de décider de modifier les conditionnements habituels des euros destinés à la Sernam. Les pièces partiront directement en conteneurs, sans les opérations habituelles de pesage, mises en sachets puis en cartons. « Pourquoi pas dans des bennes, pendant qu'on y est ! », proteste Michel Mano, délégué CGT.

Après les incidents qui ont, selon elle, fait « pâtir l'image » de la société, la CGT demande que soient au contraire renforcés les contrôles complémentaires pour s'assurer et garantir les quantités délivrées. N'ayant aucune idée des conditions de travail en aval, elle avait aussi sou-

Le directeur de la Monnaie et des Médailles dément qu'il puisse y avoir une défaillance du système de contrôle

haité qu'une délégation du comité d'entreprise puisse visiter le centre de la Sernam. Cette demande ayant été repoussée, elle engage, à partir d'aujourd'hui, des actions destinées à « s'opposer au laxisme coupable de la direction », et affirme ne rien comprendre à un changement de condi-

tionnement qu'elle juge dangereux.

S'agirait-il d'une mesure d'urgence destinée à compenser les retards pris à la suite de l'incident ? On parle aussi de la nécessité de recompter des lots infiniment plus importants qu'il n'avait été dit au départ. « Nous n'en savons strictement rien. Depuis le début de cette affaire nous n'avons été informés que par la presse », affirme le délégué CGT.

Francis Reillac, directeur de la Monnaie et des Médailles, dément formellement qu'il puisse y avoir une défaillance généralisée du système de contrôle, comme l'indique une rumeur persistante : « Nous avons détecté un défaut et les contrôles a posteriori ont montré que c'était très limité. Nous ne rapatrions que ce qui risquait d'être "pollué" par cette négligence. Notre système était parfaitement en place pour assurer les contrôles techniques et empêcher l'évaporation des pièces. Mais on imagine mal que quelqu'un puisse faire une action volontaire contre les consignes qui lui sont imposées. C'est impardonnable. » Pour la quantité, la Sernam et de la Banque de France s'en tien-

nent aux chiffres annoncés fin septembre, soit un taux d'erreur de 0,03 % ou 0,04 %.

La comptabilité est beaucoup plus précise pour le « saboteur ». Il est accusé d'avoir perturbé le bon ordre de sept wagons d'euros. Cet ancien chauffeur routier a rencontré de nouveau le juge d'instruction mercredi. Sous contrôle judiciaire, il reste mis en examen. Il n'appartenait à aucune organisation syndicale et, de toute façon, les élections des délégués du personnel n'avaient pu encore se tenir à la Sernam. Il lui sera difficile de se faire défendre dans ce contexte.

Il se trouve cependant des gens pour dire qu'il a comme les autres intérimaires été engagé sans aucune formation : « C'est le lampiste qui a payé » ; ou encore « il y a eu dans cette affaire des erreurs de cadres qui n'ont pas été sanctionnées et sont beaucoup plus importantes. » Mais tous refusent de sortir de l'anonymat.

Pierre Cherruau

► www.lemonde.fr/euro

« Paris-Match » lance un appel pour la libération de Michel Peyrard

« PARIS-MATCH » a lancé mercredi 10 octobre un appel « solennel » à « ceux qui détiennent » le journaliste Michel Peyrard, arrêté mardi en Afghanistan, afin « qu'ils le libèrent ». Le directeur de la rédaction de l'hebdomadaire, Alain Genestar, exhorte les autorités de Kaboul à élargir l'envoyé spécial de *Paris-Match* et à « prouver ainsi que le respect de l'information est une valeur partagée par tous ». Dans un message, dont l'AFP donne le texte, enregistré en français à Radio France Internationale (RFI) mais qui doit être aussi diffusé en arabe par RMC-Moyen Orient et par la chaîne qatarie Al-Jazira, M. Genestar déclare notamment : « Notre journaliste Michel Peyrard a été arrêté en Afghanistan où il faisait un reportage pour *Paris-Match*, un magazine d'information libre et indépendant. » Il poursuit : « Depuis des années, Michel Peyrard couvre les conflits de la planète, en Bosnie, au Kosovo, en Tchétchénie et ailleurs. En France, il est reconnu comme un très grand journaliste,

intransigeant sur les valeurs de notre métier. » Une version anglaise devait être diffusée jeudi en ondes moyennes ainsi qu'une version en persan, avant que le message soit repris sur Radio Free Europe, Voice of America, la Deutsche Welle, la BBC, à l'initiative de Reporters sans frontières (RSF).

Michel Peyrard et les deux journalistes pakistanais qui l'accompagnaient lors de son arrestation en Afghanistan ont été inculpés d'espionnage, a annoncé mercredi Afghan Islamic Press (proche des talibans au pouvoir à Kaboul). Le Quai d'Orsay a qualifié d'« absurde » cette accusation d'espionnage : « Il est évident que Michel Peyrard est un journaliste bien connu. Il était en reportage. L'accuser d'être un espion est absurde. »

Plusieurs syndicats regroupant des agences de presse écrite et audiovisuelle ont apporté leur soutien à Michel Peyrard. Ce dernier, rappelle-t-on, a effectué des reportages périlleux auprès de la résistance tchétchène à Grozny.

Le Nobel de chimie récompense des travaux sur la catalyse

LE PRIX NOBEL DE CHIMIE 2001, d'une valeur de 10 millions de couronnes (1,03 million d'euros), a été attribué, mercredi 10 octobre, à William Knowles (Etats-Unis), Ryoji Noyori (Japon) et Barry Sharpless (Etats-Unis), pour leurs travaux sur la catalyse asymétrique, d'une importance capitale pour l'industrie des médicaments, des parfums et des produits phytosanitaires. Ces recherches s'appuient sur la découverte par Pasteur, en 1858, de la chiralité, une propriété qui fait qu'une molécule peut se présenter sous deux formes, qui chacune a des propriétés différentes – la thalidomide est sous une forme un sédatif et sous l'autre un produit tératogène pour les fœtus. Comment ne produire que l'espèce désirée ? C'est ce qu'ont fait les trois lauréats Nobel en inventant des catalyseurs « asymétriques ».

DÉPÊCHE

GÉOGRAPHIE : le mont Blanc mesure désormais 4 810,4 mètres, et non 4 807 mètres, selon les relevés effectués en septembre par des géomètres experts de Haute-Savoie, l'Institut géographique national (IGN) et la société Leica Géosystème, rendues publiques mercredi 10 octobre.

Tirage du Monde daté jeudi 11 octobre 2001 : 556 838 exemplaires.

A ce numéro est joint un encart pour *Le Monde 2* destiné à l'ensemble des abonnés de France métropolitaine.

Une révolution technologique...



... dans le monde de la musique



Piano, batterie, violon, trompette...

Yamaha révolutionne le monde de la musique en proposant

le système Silent sur la plupart de ses instruments. Muni d'un casque,

vous allez vous exprimer, où vous voulez, quand vous voulez et

sans déranger votre entourage puisque vous seul entendez

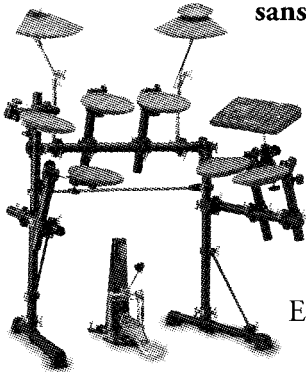
ce que vous jouez.

Parce que la technologie numérique est maintenant omniprésente

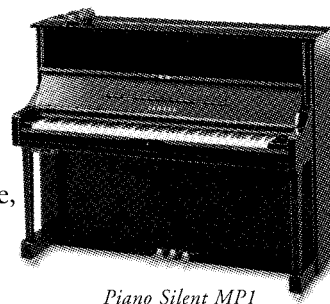
dans notre quotidien, Yamaha a voulu en faire bénéficier tous les musiciens

pour leur plus grand plaisir...

Et celui des autres.



Batterie électronique DTX



Piano Silent MP1

Pour en savoir plus :

0810 803 801

NUMÉRO AZUR

(coût d'une communication locale)
(du lundi au samedi de 8h30 à 20h30)

 YAMAHA

ADOPTÉZ L'ESPRIT 'KANDO'.

Kando : l'inspiration du cœur et de l'esprit



**MOZART
ET LES LUMIÈRES**
pages II et III



SALMAN RUSHDIE
page IV

HISTOIRE

Alors que les Rendez-vous de Blois interrogent le délicat rapport de l'homme à son environnement, deux ouvrages interpellent le civisme du lecteur page V

LES SABRES DU ZEN

pages VI et VII



ACTUALITÉS

Fin de la querelle sur le droit de prêt en bibliothèque ? page VIII

La littérature bouscule le temps

Le XVIII^e siècle vient-il vraiment avant le XIX^e ou est-il encore « devant nous » ? André Gide, mort en 1951, « dernier écrivain du XIX^e siècle », selon Simon Leys dans *Protée et autres essais*, n'est-il pas moins contemporain, en 2001, que Mozart, génie de cette époque des Lumières où « l'Europe parlait français », comme le rappelle Marc Fumaroli (lire notre dossier pages II et III) ?

Simon Leys, installé depuis trente ans en Australie, s'est d'abord rendu célèbre comme spécialiste de la Chine (1). Ce dont les amateurs de coups d'éclat lui font un titre de gloire – le « meurtrier », en direct, à « Apostrophes » en 1983, de l'intellectuelle italienne Maria Antonietta Macciocchi, qui avait partagé les enthousiasmes maoïstes des années 1960-1970 – n'est pas nécessairement ce qu'on a envie de retenir de lui. Il vaut mieux oublier cette « prouesse », qui devait autant au machisme qu'à la misogynie qu'à la

juste dénonciation des illusions de certains intellectuels européens, pour lire avec bonheur Simon Leys. Non seulement celui qui fit son premier voyage à Pékin à vingt ans, en 1955, mais aussi l'homme à la culture encyclopédique, aux curiosités multiples, l'auteur d'*Orwell ou l'horreur de la politique*, l'érudite raffiné et plein d'humour de *La Mort de Napoléon* (2) qui publie aujourd'hui ce volume placé sous le signe de Protée, ce qui rend « peu nécessaire d'en justifier le disparate » précise-t-il en guise d'introduction.

« Ouvertures », sur les débuts de romans, a paru dans *Le Monde* du

Josyane Savigneau

10 novembre 1999. Les trois autres textes, sur Don Quichotte, Victor Hugo et Gide, ont d'abord été publiés en anglais, puis traduits par Leys lui-même. Tout est stimulant dans cet essai, parce que rien n'est convenu, Simon Leys pensant à partir d'une culture non pas « apprise » mais « vécue ». Ainsi Cervantès est-il lui aussi toujours vivant, aux prises avec ses critiques les plus prestigieuses, revisités par Leys, de Nabokov à Montherlant en passant par le

plus subtil peut-être, encore inconnu en Europe, Mark Van Doren.

Le « monument » Victor Hugo, que Leys approche par le biais de la biographie de Graham Robb, ne cède pas : ni devant la biographie ni devant les lamentations de Gide (le plus grand poète français, « Hugo, hélas »). Certes, remarque Leys, « aujourd'hui (...) la modernité aiguë des accents baudelairiens continue à accompagner notre vie, tandis que le temps a fort malmené les grands monuments que Hugo avait édifiés en vers ». Mais Baudelaire « savait trop bien que la révolution hugolienne avait ouvert la voie et dégagé le terrain ». Bien sûr, les nombreuses études sur Hugo ont exploré tout cela plus avant, mais le plaisir de lire Leys vient d'ailleurs, peut-être du fait, pourrait-on dire en détournant vers lui l'une de ses phrases, que « certaines évidences ne se découvrent clairement que de loin ».

C'est encore une biographie, celle de Gide par Alan Sheridan (Harvard University Press, 1999, non traduite en français), qui suscite les quelque 70 pages brillantes, paradoxales, provocatrices par rapport au « gidisme » de toute une partie de l'intelligentsia française, de « Protée : un

Alors que Simon Leys, sorte de Protée de la littérature, modifie des perspectives et des chronologies trop convenues, Mona Ozouf tente de lire une autre histoire du XIX^e siècle à travers le roman

petit abécédaire d'André Gide ». Leys instruit, à charge (l'extravagante obsession sexuelle) et à décharge, le dossier de Gide, ce « spectateur désengagé », « le maître à penser d'au moins trois générations successives de jeunes gens » avec ses *Nourritures terrestres*, qui, désormais « ne nous rappellent rien tant que le kitsch de Khalil Gibran ». Sans doute, dit Leys avec Martin du Gard et Sainte-Beuve, parce que les « livres utiles » « n'ont qu'un temps » car « les générations qui en profitent les usent ».

En dépit du courage qu'il fallait pour écrire *Corydon* en 1924 et défendre l'homosexualité, en dépit d'une honnêteté intellectuelle – aujourd'hui disparue – sur ses contemporains, en dépit de la fascination que peut exercer ce Protée, qui, probablement, ne comprenait pas « vraiment le XX^e siècle », Gide, que ne passionnaient vraiment que deux sujets « la pédérastie et le christianisme », apparaît soudain plus lointain que Hugo ou Cervantès. Peut-être est-ce le signe de la différence entre un écrivain de talent et des génies, après la lecture desquels « on n'est plus tout à fait comme avant » – comme le soulignait Gide à propos de Proust, dont il ne se pardonnait pas d'avoir refusé le manuscrit...

Evidemment, à côté des textes de Leys, lui-même sorte de Protée, nourri d'un pur amour de la littérature, le livre de Mona Ozouf, au premier abord, fait un peu « question de cours », dont on pourrait d'emblée contester le titre, *Les Aveux du roman*. Le roman n'est-il pas précisément un genre qui n'avoue rien, affirmant sa plus grande liberté et l'impossibilité d'une lecture univoque ? Mona Ozouf elle-même le reconnaît : « (...) Le roman, s'il est loin de dire le contraire de ce que son auteur a eu l'intention d'exprimer, en dit toujours un peu plus long. »

Ce qu'a choisi de démonter – et de démontrer – Mona Ozouf n'en est pas moins passionnant. Que se passe-t-il dans la littérature après 1789 ? Comment peut-on lire, dans les romans du XIX^e siècle « une autre histoire (...) que chez les historiens » ? Comment l'irruption de l'idée démocratique agit-elle sur la littérature, « aristocratique (...) en son essence » ? Pour tenter de faire surgir ces « aveux du roman » « en cent lieux et par mille voix chuchotés », Mona Ozouf s'est attachée à l'analyse d'une douzaine de livres, pas tous

des chefs-d'œuvre, choisis par goût personnel et aussi pour éviter ceux qui étaient « trop recouverts par la critique ». Donc, pour Stendhal plutôt Lucien Leuwen que *Le Rouge et le Noir*, pour Balzac, plutôt *Béatrix* que *Les Illusions perdues*. Lorsqu'un roman était « impossible à ignorer, comme *Les Misérables*, précise Mona Ozouf, j'ai voulu mettre l'accent sur l'itinéraire particulier de l'une de ses figures ».

La démonstration est subtilement menée, à travers un siècle qui a – et donne – la nostalgie du précédent. On assiste à la naissance d'un monde où tout s'achète, où l'on observe, sans bien la comprendre, « la dissolution des familles, jadis tenues pour éternelles et désormais soumises à la pensée de l'individualisme ». Mais Mona Ozouf se laisse aller aussi à ses plaisirs de lectrice, particulièrement lorsqu'elle commente Lucien Leuwen et s'attarde sur la figure du héros stendhalien : « De tous les jeunes gens dont Stendhal décrit le départ matinal à la conquête du monde, Lucien est le plus jeune. Il n'est pas question ici d'âge, mais d'une enfance plus tenace chez lui que chez les autres héros stendhaliens, et qui tient à la nature comme à l'histoire. »

Tout cela abouti à une haine de la bourgeoisie, rassemblant « les nostal-

gies de l'Ancien Régime et les prophètes de la société future ». Que s'est-il donc vraiment passé en littérature au XIX^e siècle, en dehors du prétexte à réflexion historique que peuvent constituer les romans ? Mona Ozouf ne prétend pas résoudre cette question, mais, comme Simon Leys, elle donne les éléments d'une possible réponse, montrant bien comment certaines œuvres restent englues dans leur époque, loin des « grâces légères » du XVIII^e, tandis que les génies, eux, perturbent le cours du temps. « *Le vent* », écrit Simon Leys, a inspiré à Hugo « des pages inoubliables – pour en trouver l'égal (...), il faut remonter deux mille trois cents ans dans le passé, jusqu'aux écrits visionnaires de Chuang Tzu ! ».

(1) *Essais sur la Chine* en « Bouquins ». (2) Hermann, 1984 et 1986.

PROTÉE ET AUTRES ESSAIS
de Simon Leys.
Gallimard, 152 p.,
13,90 € (91,18 F).

LES AVEUX DU ROMAN
Le dix-neuvième siècle entre Ancien Régime et Révolution
de Mona Ozouf.
Fayard, « L'esprit de la cité »,
350 p., 21,10 € (138,40 F).



RITA MERCEDES

PIERRETTE FLEUTIAUX

Des phrases courtes, ma chérie

Pendant que mes collègues écrivains de par le monde sondent des problèmes graves, participent à de savants colloques et travaillent à conquérir leurs lecteurs, voici ce qui m'occupe dans les magasins de vêtements. Je suis née dans une ville de province, en France. C'est une ville de province, mon étude, et elle me passionne. Je m'engouffrent mes énergies.

Elle est une ville de province, le visage sombre, à midi, à onze heures et à midi, à midi, en général, elle est à midi, pour aller en ville. Au midi, elle s'est levée à cinq heures, elle fait l'essentiel de la journée, les heures en province, les heures à midi, pour la pause de la journée. Si ce n'est pas immédiatement pour la robe, ce ne sera pas pour ce week-end, ce ne sera

ACTES SUD

Ce n'est pas seulement parce que « l'Europe parlait français », comme le souligne Marc Fumaroli, qu'on peut éprouver la nostalgie du XVIII^e siècle. Celui-ci n'est pas, selon Philippe Sollers, « un lieu ou une époque, mais une dimension de l'espace-temps », une perspective dans laquelle notre présent est inscrit. Ce qui l'amène, comme l'explique Alain Duault, à considérer Mozart et son insurrection « autrement », « depuis l'écriture ». Dominique Fernandez, lui, pointe l'exclusivisme mozartien de Sollers. Si Peter Gay interroge classiquement la biographie du compositeur en historien, Marie-Françoise Vieuille choisit d'« interpréter » la sienne

L'énigme Mozart, « depuis l'écriture »

MYSTÉRIEUX MOZART
de Philippe Sollers.
Plon, 280 p., 18,40 € (120,70 F).

On a beaucoup écrit sur Mozart, musicologie sérieuse avec Hocquard, riches intuitions des Massin, minutieuses observations de Robbins Landon, on a creusé tous les plis de la vie et de l'œuvre – beaucoup d'aspects demeurent pourtant encore mystérieux, nœuds de tension interne des œuvres, filigrane historique. C'est ce mystère qu'a choisi d'explorer Philippe Sollers en abordant enfin la musique frontalement, après qu'il l'eut faulxé dans nombre de ses livres précédents.

Car la musique n'est pas chez lui une découverte : elle est depuis

Alain Duault

longtemps présente – dans l'écriture : musicalité, rythmique, chant, de H (1) à Paradis, où c'est la voix qui rend lisible ; dans les évocations – de Femmes (« Qui ne comprend rien à la musique ne peut rien comprendre à la métaphysique ») à Passion fixe (« Pour savoir où on en est avec quelqu'un, il suffit d'écouter de la musique ensemble »), en passant, bien sûr, par Le Cœur Absolu qui fait du Quintette avec clarinette de Mozart l'hymne d'une société secrète de jeunes gens animés par une volonté étrangement révolutionnaire. Cent autres exemples.

Mais là, on change d'échelle : c'est depuis l'écriture que Sollers veut aller à fond dans l'énigme, traversant de biais la biographie et les œuvres pour poser la question de la signification historique de Mozart. Car, souligne-t-il justement, « parler de Mozart comme si Staline et Hitler (pour ne citer qu'eux) n'avaient pas existé est d'un aveuglement stupéfiant ». Questionnement d'aujourd'hui donc, qui n'est pas figé sur le XVIII^e siècle, ou plutôt qui pense le XVIII^e siècle comme une perspective dans laquelle notre présent est inscrit, c'est-à-dire un XVIII^e siècle « qui n'est pas un lieu ou une époque mais une dimension de l'espace-

temps ». Pour cela, un double guide : la biographie (en particulier à la lumière si éclairante de la correspondance) et les œuvres. C'est de là que peuvent se poser les questions. Par exemple, pourquoi Mozart critique-t-il la France de manière si sévère après le séjour de 1778 (au cours duquel, il est vrai, il subit le traumatisme de la mort de sa mère) ? Pourquoi les opéras de Mozart ne sont-ils pas joués à Paris à cette époque ? Comment anticipe-t-il dans sa musique la Révolution française ? Qui est ce Mozart au milieu de son temps ?

Pourtant, la nouveauté du livre de Sollers par rapport à tous ceux qui se sont écrits sur Mozart ne réside pas seulement dans les éléments de réponse qu'il apporte à ces questions, mais bien dans son écriture. Écoutez Sollers décrivant Mozart : « Il écrit en marchant, en observant, en écoutant, en chantonnant, en mangeant, en dormant, en se réveillant. Il rêve, il plane, il se pose, il lève la tête. Son énergie tranchante n'est jamais lourde, elle fouette, elle délire, elle relie. Les récitatifs de Mozart sont des merveilles. » Ou écoutant Mozart (Sir Thomas Beecham faisant répéter L'Enlèvement au sérail) : « Il chantonne, il interrompt, il reprend, il plaisante avec les interprètes, il casse le rythme, et puis reprend et reprend encore, toujours plus énergique et volant, il enlève son orchestre, c'est l'enlèvement hors les rails. Ce n'est plus une turquerie, mais un scandale au Proche-Orient, une insurrection, une prodigieuse leçon de liberté physique. » Ou encore (la Sonate pour violon et piano K 304 par Arthur Grumiaux et Clara Haskil) : « Je te joue, tu me joues, je t'écoute, tu m'écoutes, nous nous écoutons, viens, donne-moi la main, ne restons pas là, allons plus loin. » Sollers fait entendre Mozart. Avec une allégresse contagieuse, avec ses fêlures aussi, avec ses vertiges. Lisez son commentaire de *Così fan tutte* : la compréhension en profondeur des femmes par Mozart y est mise en évidence, sa modernité qui excède le temps (« *Così* est un chef-d'œuvre de pornographie suggérée, ce qui lui permet de traverser légèrement toutes



Portrait inachevé de Mozart par Joseph Lange (1789)

les surenchères organiques se croyant subversives sur ce sujet, comme, d'ailleurs, toutes les censures », mais aussi ce ploiement du corps à l'écoute par exemple du trio *Soave sia il vento*, cette vibration que porte la musique.

Car si ce livre fait à la fois si bien entendre et comprendre Mozart, c'est qu'il est tissé à la musique, à l'émotion physique que porte la musique, autant qu'à cette toile historique et esthétique qui met Mozart en rapport avec Rimbaud, avec Lautréamont, avec Hölderlin, les grands « voyants », avec Sade aussi – mais non pas d'un point de vue primaire qui pointerait l'auteur de *Justine* derrière le rire de Don Giovanni, non, d'un point de vue plus élevé : « Il était fatal que Mozart (comme Sade, mais en sens contraire) ait été appelé le "divin". Cela permet d'éviter la vraie question : qu'est-ce que le divin pour lui ? Et où en sommes-nous avec lui ? » Car cette effervescence si caractéristique de la façon

qu'a toujours Sollers de lire ou de regarder (qu'on se souvienne de *La Guerre du goût* ou d'*Eloge de l'infirmité*), en mettant en rapport les signes, les affinités, les attractions, les résonances, on la retrouve dans sa manière d'écouter Mozart. Aussi bien écouter sa musique qu'écouter son nom, ses lettres (à son père en particulier), ses jeux de mots et ses jeux de langues (dans les étonnantes lettres à sa cousine), écouter ses instruments (la clarinette !) ou les détails inouïs de la biographie (Mozart logeant « à l'Œil de Dieu » : c'est le nom de la pension que tient sa belle-mère !). Comme il sait pointer aussi les filiations : de Chérubin (« un enfant de Watteau et de Fragonard ») à Don Giovanni, ou de Figaro à Leporello.

Car si Sollers est attentif à la musique de chambre de Mozart (« ses sonates, ses quatuors, ses quintettes, sa recherche du temps perdu »), à ses symphonies, leur allégresse, leur élan, c'est aux opéras qu'il s'attache pour creuser le mys-

tère Mozart. A leur lien entre eux et à leur spécificité pour chacun. Sa lecture de *Don Giovanni* par exemple ouvre des perspectives inédites parce que, sans se confiner à quelque analyse musicologique, sociologique ou psychanalytique, il ose des mises en rapport audacieuses (celle des deux scènes de cimetières de *Don Giovanni* et d'*Hamlet* – « Être ? Ne pas être ? La musique répond : être »), il pointe la modernité d'une situation (au moment de la poignée de main fatale de Don Giovanni et du Commandeur : « *Le si impératif et dictatorial descend et tombe, alors que le no libertaire monte et culmine. Le non est un oui dont le Commandeur et sa compagnie (tous les Commandeurs, toutes les compagnies) n'ont aucune idée* »), il souligne l'acuité universelle de Mozart (à propos du « *Viva la liberta* » de *Don Giovanni* : « *C'est un hymne bref, mais mondial. Rien à voir avec la 9^e symphonie et l'Hymne à la joie de Beethoven. On n'est pas au Panthéon mais en pleine campagne illuminée* »).

On a compris combien cette écoute de Mozart est, au sens propre, excitante : elle en donne plus que jamais le goût. On a envie aussitôt après de se précipiter sur un disque, *Don Giovanni*, *Così*, le *Quintette avec clarinette*, et de se plonger dans cette matière vivante ainsi rééclairée, ainsi ressentie et comprise, avec profondeur et légèreté. Il faut se nettoyer les oreilles et l'esprit pour écouter Mozart, son insurrection allègre, cette formidable énergie, cet affleurement constant du désir, cette extrémité de l'émotion, cette poésie, cette clarté de matin contre l'obscurité et l'obscurantisme, cette liberté, cette électricité vitale – mais attention : « *Chacune et chacun peut avoir l'air d'écouter de la musique, mais qui la ressent en la comprenant (je connais des personnes qui savent lire les notes mais ne les entendent pas, et le contraire) ? "Beaucoup de gens ne lisent que des yeux", disait Voltaire. Beaucoup d'autres n'écourent que des oreilles, et encore.* » Da capo.

(1) H vient de reparaitre en poche (Gallimard, « L'imaginaire », n° 441) ainsi que *Passion fixe* (« Folio », n° 3566).

Philippe Sollers, mozartien absolutiste

La fortune de Mozart a traversé des hauts et des bas singuliers. Célèbre de son vivant, oublié le lendemain de sa mort, ressuscité à partir des années 1920, menacé par l'explosion de vulgarité médiatique qui culmina avec le bicentenaire, en 1991. Il était temps qu'un intellectuel de renom prit les choses en main et rouvrit le dossier musical de Mozart. Voilà, c'est chose faite. On ne s'attendait pas à trouver Philippe Sollers dans ce rôle de paladin d'Euterpe. Certes, son goût et sa compétence pour le XVIII^e siècle sont notoires. Mais le XVIII^e où il semblait le plus à l'aise était celui de Vivant Denon, de Sade, de Casanova. Là où flotte un léger parfum de « perversité » on

peut compter sur son intervention. Les maîtres de l'érotisme et de la subversion, c'est son affaire. Mais Mozart ? Le titre même, *Mystérieux Mozart*, a l'air de démentir toutes ses convictions antérieures.

Mozart, on le sait depuis que sa correspondance a été publiée intégralement, sans les coupures imposées par la pudibonderie bourgeoise, n'était pas un enfant de chœur (à moins que les enfants de chœur ne ressemblent tous à Mozart). Ses lettres à sa petite cousine, en particulier, bruisent de mots malsonnants pour les oreilles prudes. « *Cul* », « *crottes* », « *chier* » et autres obscénités plus ou moins cryptées : l'auteur de la *Messe en ut mineur* y allait gaillardement. Sollers mentionne cette curiosité, mais sans plus. Il n'a garde de s'y attarder. Ceux qui espéraient ou craignaient de le voir tomber dans le piège de cette autre réduction en seront pour leurs frais. Ni l'ange ni le pornographe ne retiennent son attention ; seul le musicien l'intéresse.

Grande nouveauté, à vrai dire, dans l'œuvre d'un romancier qui a beaucoup écrit sur les peintres mais jamais sur un musicien. C'est pour cette raison, sans doute, que son livre a ce ton frais, cette allure vive, cette humeur allègre, ce bondissement ludique, cette vertu roborative. Et on aurait même l'impression qu'il vient de découvrir Mozart, tant il y a d'élan, de jeunesse, de jouissance communicative dans son essai, et de fier entêtement à se placer du seul point de vue de la musique. Ouvrez à la page 200, par exemple, et lisez ce qu'il dit du *Quintette pour clarinette et cordes* (cette œuvre qui, déjà, arrachait à Mauriac des accents lyriques) : « *Le temps est suspendu, une grande sérénité est en cours. La clarinette, instrument de prédilection de Mozart, est envoyée en délégalation dans ce monde pour évaluer et pacifier les passions. C'est bien la clarinette enchantée, aiguë, grave,*

ronde, mélodieuse, rauque, coulée et profonde. Elle anime la nature et les corps à égalité. On contemple, on se promène, on ne va nulle part, on plane, on rentre en silence. »

L'essentiel du livre, cependant, est consacré aux sept grands opéras, passés en revue dans l'ordre chronologique et commentés à la lueur des lettres à Constance, sa femme. Le lecteur retrouvera le brio, la liberté, les impertinences, les foudrues de Sollers. Tout est régal dans ces pages, auxquelles je

Dominique Fernandez

ne reprocherais – pour le plaisir de discuter à partir d'un texte aussi stimulant bien plus que pour faire le pion – que certaines lacunes et inexactitudes. Le rôle de Sextus, dans *La Clemenza di Tito*, n'a pas été écrit pour une femme mais pour un castrat. Sollers sous-estime ou ignore le rôle des castrats dans le destin musical de Mozart : c'est par eux qu'il a découvert l'art du chant, en Italie et à Londres ; c'est pour eux que, encore enfant, il s'est mis à écrire ses premiers opéras : c'est peut-être en leur honneur qu'il a renoncé à son prénom allemand, Gottlieb, et l'a italianisé en Amadeus. Le rôle d'Idamante, dans *Idomeneo*, a été écrit pour un castrat. Et ce n'est pas un hasard : Idamante est un jeune homme innocent condamné absurdement à mort par son père, Idomeneo. Cette œuvre, dit Sollers, « *n'est pas le plus réussi des opéras de Mozart. Il y manque l'insurrection. Elle va venir* ». C'est vrai : *Idomeneo* est une apologie de la soumission, mais combien poignante et admirable ! Idamante consent de plénitude de cœur à la mort qu'a décidée son père, la voix du castrat exprime symboliquement cette docilité sacrificielle, Mozart se joue le psychodrame de ses rapports avec son propre père castrateur ; enfin, s'il n'y avait pas eu cette étape de la

reddition masochiste, il n'y aurait pas eu non plus la révolte contre le père, l'insurrection glorieuse de Figaro et de Don Giovanni. Domage également que Lorenzo Da Ponte soit traité par-dessous la jambe. Ce génial librettiste n'a pas peu contribué à la réussite des trois chefs-d'œuvre italiens. Et comment oublier que, alors que Mozart était tombé dans l'oubli, c'est cet étrange prêtre, chassé de Venise pour avoir mangé du jambon un vendredi, qui, obstiné et fidèle, a fait représenter *Don Giovanni*, pour la première fois, à New York, en 1825 ?

Sur le problème de la religion, Sollers se montre on ne peut plus judicieux. Jean et Brigitte Massin, dans leur célèbre biographie (Fayard, 1970), soutenaient que les messes et autres pièces catholiques de Mozart étaient des œuvres de convenance et de convention, son cœur étant résolument franc-maçon et jacobin. Opinion ici victorieusement récussée. Mozart était fervent catholique – et c'est le *Et incarnatus* de la *Messe en ut mineur*, c'est le *Requiem* qui nous le disent –, comme il était non moins fervent jacobin – et c'est la *Flûte enchantée*, c'est la *Cantate maçonnique*, sa dernière œuvre, qui en fournissent égale-

ment la preuve. Pas d'autres preuves que par la musique : la force de ce livre est de ne raisonner, de n'argumenter, de n'être ému, de ne séduire, de ne chanter qu'en musique. Mozart était à la fois franc-maçon sincère et enfant convaincu de l'Eglise romaine. « *C'était quelqu'un d'autre, voilà.* » Autre, il l'a été aussi dans sa vie amoureuse : à la fois libertin et conjugal, infidèle et fidèle. « *Peut-être est-ce là, dans cet attachement passionné (à Constance), dont tout indique qu'il a été largement réciproque, qu'est le vrai scandale ? Don Giovanni d'un côté, "un véritable et raisonnable amour" de l'autre ? Qui sait ?* » *Mystérieux Mozart*.

Page 215, on sursaute. Déporté par son enthousiasme, Sollers dénigre en bloc l'opéra post-mozartien. « *Le grand sommeil de l'opéra, après la féerie de La Flûte enchantée (1791), va s'étendre sur la musique.* » Il y aurait eu au XIX^e siècle « *aplatissement général* », « *nuit terrible* » et « *contre-révolution musicale* ». Verdi et Puccini sont liquidés en une ligne, sur le motif que Cecilia Bartoli, la mezzo-soprano enchanteresse, estime qu'ils ont indûment monopolisé le théâtre lyrique au détriment de Vivaldi et de Haendel. Opposer Mozart à Verdi, dresser contre la « *vulgarité* » de Verdi la

« *pureté* » de Mozart a toujours été le travers des Français. Cela me semble aussi peu pertinent que de décrier Hugo et Zola au nom de Flaubert ; Tchaïkovski au nom de Moussorgski. Qu'on préfère les seconds aux premiers, soit. C'est un goût. Mais seulement un goût. « *La* » musique, « *la* » littérature ne se trouvent pas en un seul endroit.

D'ailleurs, la critique des qualités, comme disait Sainte-Beuve, est la seule féconde. On ne parle bien que de ce qu'on aime. Et quand il aime, Sollers aime à fond, avec un emportement gai et contagieux. C'est merveille que de l'entendre parler du génie de Mozart à comprendre les femmes et à en illustrer tous les états possibles. Rien de plus tonique que de comparer Mozart à Rimbaud (cf. la célèbre apostrophe du Voyant : « *Je lance un coup d'archet : la symphonie fait son remuement dans les profondeurs ou vient d'un bond sur la scène* ») ou de présenter Chérubin comme un enfant de Watteau et de Fragonard. Vingt, trente aperçus, ingénieux et profonds, font étinceler ce livre d'une lumière qui est celle de l'intelligence et du cœur.

Philippe Sollers est éditorialiste associé au Monde

LA GUERRE D'ALGERIE
Rencontre avec
Sylvie THENAULT,
auteur de
« Une drôle de justice-
les magistrats dans
la guerre d'Algérie »
(éd. La Découverte) et
Raphaëlle BRANCHE,
auteur de « La torture et
l'armée pendant
la guerre d'Algérie »
(éd. Gallimard)
**MERCREDI 17
OCTOBRE à 18H30**
à
**LA LIBRAIRIE DES
puf**
49, Bld St Michel
PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

**UN LIVRE ÉPUISE
OU INTROUVABLE ?**
Librairie
LE TOUR DU MONDE
Nouvelle adresse :
29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.
Service recherche : 01.53.56.95.60
E-mail : tdm@sfl.com
ACHAT - VENTE

La librairie
L'ARBRE A LETTRES
4, rue Bachaumont, Paris 2^{ème} - Tél. 01 45 08 05 44
(Marché Montorgueil)
recevra
le samedi 13 octobre à partir de 17 h.
**JEAN-PIERRE
ENJALBERT**
pour son premier roman
Tableau vivant
aux Éd. Verticales
JACQUES VIGNON
pour son premier roman
Zeitnot
aux Éd. Gallimard

La francophonie en pleines Lumières

Qu'elle soit russe, prussienne, espagnole ou anglaise, l'élite européenne conversait en français au XVIII^e siècle. Marc Fumaroli présente et commente une anthologie de cet art de dire tout, et parfois plus, sans en avoir l'air

QUAND L'EUROPE PARLAIT FRANÇAIS de Marc Fumaroli. Ed. de Fallois, 350 p., 21, 65 € (142 F).

Le thème est d'actualité (1). Le nouvel ouvrage que publie Marc Fumaroli est consacré à l'Europe philosophique, politique et galante qui écrit et parle français. La partie anthologique de ce livre contient des extraits de lettres et de brillantes notices pour présenter les correspondants : Frédéric II de Prusse, Catherine de Russie, Stanislas-Auguste II Poniatowski, Lord Bolingbroke, la princesse de Daschkaw, l'abbé Galiani, le marquis de Caraccioli, Franklin, le prince de Ligne, Beckford, la marquise de Santa Cruz... Rien que du beau monde : l'élite européenne, qui, non contente d'écrire aux Français dans leur langue, choisit le français pour que s'aient Espagne d'adoption et Anglais voyageur fantasque. Pourtant, ne nous y trompons pas : le français n'a pas été en Europe une langue de communication. Au XVIII^e siècle, de nombreux voyageurs se plaignaient que les aubergistes de l'Europe ne parlaient pas français. La France d'alors était elle-même un mosaïque de patois, de langues vernaculaires : le français n'était pas compris par les Français du commun hors de l'Île-de-France et des grandes villes. A Bayonne, on s'adresse au comte Guilbert, inspecteur de l'armée et poète, en basque. Aux voyageurs allant vers Marseille, on parle provençal... En France et hors de France, le français est parlé par les seules élites. S'il sert à voya-

ger, c'est de cour en cour et de salon en salon. On écrit certes en français et quel français : alerte, vif, plein d'esprit ! On ne se contente pas d'informer, on séduit, on brille, on joue et on s'amuse. Rien de guindé ; parfois même une orthographe phonétique comme celle de la marquise de Santa Cruz, ce qui laisse penser que ces lettres étaient écrites comme une conversation de salon, avec ses anecdotes, ses rosseries, ses traits, son oralité. Qui ne comprendrait Marc

Fumaroli, qui tente dans ses présentations de retrouver cet art de l'information jamais ennuyeuse, toujours vive et qui s'amuse en apprenant, à demi-mot, en souriant. A lire telle lettre de Benjamin Franklin, du prince de Ligne, de l'abbé Galiani, on mesure combien ce XVIII^e siècle-là, fût-il intellectuel, est éloigné de tout pédantisme. Il pratique avec éclat l'art de dire tout, et parfois plus, sans en avoir l'air.

La préface de Marc Fumaroli est

d'une autre eau. On ne discutera pas ici l'image avancée du XVIII^e siècle, très mondaine, mais ni plus vraie ni plus fausse que bien d'autres, et tout aussi partielle. Elle participe à un débat très actuel sur la perte d'influence culturelle du français. Le diagnostic est sans nuances : le français est gravement malade. Il s'exporte mal et vivote nostalgique. On lui préfère l'anglais. Et de chercher les causes de cette lente agonie. Les avis divergent : vieillissement d'une lan-

gue mal adaptée aux réalités technologiques, isolement orgueilleux d'une citadelle assiégée, baisse de qualité d'une littérature trop franco-française, manque de volonté politique malgré les instituts culturels, les lycées français dans le monde, des organismes de défense, les promesses des uns et des autres...

Pour certains, le mal est sans remède. Une langue n'a d'importance que celle que lui confère la puissance politique et économique du pays d'où elle vient. Or la France, devenue une puissance moyenne, que peut-elle ? Que peut même la francophonie ? Les cocoricos ne suffisent pas. Les ergots frémissants, le verbe haut deviennent ridicules quand ne les appuie aucune des choses qui comptent dans le monde actuel. A toutes ces raisons, Marc Fumaroli ajoute la dégradation de notre système éducatif, l'appauvrissement de notre français parlé et écrit, menacé par une espèce de haine de soi, qui conduirait à choisir l'incorrection grammaticale, la vulgarité et la pauvreté lexicale, à mépriser et à dénigrer ce qu'on admirait et nous enviait : la France cultivée et le français comme langue de culture. Il faut éviter la tentation d'un rapprochement entre le français parlé dans l'Europe d'alors et le règne de l'anglais aujourd'hui, simple langue de communication, de commerce, et le plus souvent d'aéroport. Le rôle joué par le français au XVIII^e siècle, lié à la puissance politique, territoriale, démographique, intellectuelle de la France d'alors, fut bien différent. A des degrés moindres, une fonction assez semblable avait été assumée aux XVI^e et XVII^e siècles par l'ita-

lien et l'espagnol. Aucune langue n'a succédé dans son rôle de signe et de véhicule culturel au français. Et l'on est d'accord avec Marc Fumaroli quand il affirme que le français n'a pas pour vocation de rivaliser avec l'anglais tel qu'on le parle aujourd'hui.

Peut-il pour autant retrouver son statut culturel ? On en doutera. Non parce que ce désir serait illégitime, mais parce que le monde actuel des élites n'a plus rien à voir avec celui qui domina l'Europe des Lumières. Les élites ne sont plus culturelles, mais financières, économiques, techniques, politiques. La culture, telle qu'elle se définit par ces lettres que publie Marc Fumaroli, est radicalement étrangère aux aspirations des élites de notre temps. Sans doute existe-t-il des écrivains étrangers qui choisissent encore d'écrire en français, des lecteurs passionnés de Proust, de Balzac ou de Ponge. Mais où sont ces élites sociales pratiquant l'art écrit de la conversation ? Il faut craindre également le repli frileux, le mépris hautain et la haine de son passé. Voltaire écrivait en anglais et en italien, Montesquieu parlait anglais, Diderot, traducteur, commença à apprendre le russe. Rien chez eux de cette suffisance hautaine que notre culture a beaucoup pratiquée.

L'universalité de la langue française qu'affirma Rivarol allait de pair avec un cosmopolitisme fait de sympathie curieuse de l'autre.

Jean-Marie Goulemot

(1) *L'Histoire*, n° 248, novembre 2000, « La grande aventure de la langue française ».



Détail d'un tableau de Jean-François Troy représentant une lecture de Molière (vers 1728)

Amadeus, l'homme et son miracle

« La vraie place de Mozart : nulle part en ce monde ». Tel est le credo de Marie-Françoise Vieuille, dont l'essai très personnel est une interprétation virtuose. Plus classique, le regard de Peter Gay perçoit néanmoins son âme « d'alto »

MOZART OU L'IRRÉDUCTIBLE LIBERTÉ de Marie-Françoise Vieuille. PUF, « Musique et musiciens », 240 p., 22 € (144,31 F).

Encore un Mozart ! « Je dois avouer avoir rarement vu tant de portraits d'une même personne qui diffèrent à ce point les uns des autres, bien qu'ils lui ressemblent tous », confiait déjà Nannerl, la sœur de Wolfgang, en 1804. Et, de fait, on se demande ce qui peut faire la valeur d'un écrit nouveau sur Mozart, et la « différence », si ce n'est sa propre lumière.

Marie-Françoise Vieuille s'est lancée en toute confiance dans un ouvrage logiquement déroutant de prime abord, tant sa sincérité y est brute. Jusqu'à courir le risque, dans les premières pages, de n'être pas prise au sérieux, car il est politiquement correct de se défendre de tout « angélisme ». Quelle hagiographie larmoyante nous attend encore ? Puis on comprend qu'il faut lire comme on écouterait une musique. D'œuvre en œuvre, l'auteur tente d'éclairer le message de Mozart, comme elle le reçoit. De l'animer comme un interprète. Magnifique interprétation en fait. Il fallait un talent d'écrivain pour faire passer par les mots les mécanismes des résonances avec une œuvre : or il n'y a ici aucune paraphrase de la musique en vaines variations, mais le regard méthodique, chronologique, d'une immense sensibilité, sur l'œuvre de Mozart, sous l'angle de « l'irréductible liberté ». C'est une étude, et une célébration, comme une magistrale symphonie *Jupiter*. Admettons dès lors une pointe de lyrisme, même si on rechigne à souscrire à

l'évocation d'une beauté « à faire pleurer les pierres »...

Pourquoi ne pas simplement écouter cette symphonie ? Parce qu'il existe sept tomes de *Correspondance* de Mozart (Flammarion), qui nous montrent l'homme quand on s'attend à rencontrer le « miracle ». Parce qu'une œuvre cache des « mais c'est bien sûr ! », et que Marie-Françoise Vieuille nous en propose justement, jusque dans les pièces plus simples, dont elle refuse de considérer la « grâce » comme celle « qu'on dit parfois mondaine, par commodité, pour faire silence sur l'angoisse qui la fait naître. Ce sourire chantant une Cythère qui n'a plus besoin de ses fous pour croire à l'amour. »

La vie de Wolfgang se déroule ainsi, d'œuvre en œuvre, de ville en ville, de lettre en lettre. Et l'auteur de peindre sa fresque, conquise — mais pas forcément complaisante —, par touches d'une vie intense. En chapitres courts, les détails biographiques s'égrènent, restituant dans leur contexte des traits inévitablement passés dans la légende. Mozart apparaît, « allié de dérégulation et de ferveur ». L'enfance adulte laissant place aux années de l'inadaptation du génie. Salzbourg la brillante, « véritable ruche musicale » qui « forma Mozart mais ne fut pas assez grande pour le reconnaître ». Paris l'ingrate, « rencontre avec le rien, ou le presque rien » — seule Prague le célébrera vraiment. Vienne la sourde : « être resté Wolfgang — tendresse toujours plus simple et toujours plus profonde dans un monde d'ostentation et de cruauté : tel est le véritable visage du miracle ». Vienne qui creuse, « dans les tournoisements de ses menusets, de ses Ländler, et plus tard de ses valse, la vacuité nécessaire au surgissement des grandes œuvres. C'est bien la confrontation avec ce vide et non un rejet d'assimilation qui acheva de faire de Mozart la plus pure figure de la création musicale ». Vienne, où se consomme la figure inhérente à son parcours créateur : « l'excentration ».

Cette extraordinaire intensité vitale de Mozart conduit droit à l'opéra : « Plus encore que pour d'autres musiciens, la relation de Mozart avec l'opéra est une relation de désir. » Ne dit-il pas lui-même : « chaque fois qu'il me vient à l'esprit qu'il serait bon d'écrire un opéra, je ressens un feu dans tout mon corps, mes mains et mes pieds tremblent d'impatience... » ?

La dernière décennie est plus connue. L'auteur tente, sans convaincre vraiment, de réhabiliter le père, prend très au sérieux l'initiation maçonnique du musicien et pousse l'admiration jusqu'à douter qu'aujourd'hui un « public » puisse entendre les trois dernières symphonies — « Leur souffle immense passe bien au-dessus de nous et pourtant, elles s'adressent à notre part la plus secrète. » Car Marie-Françoise Vieuille traque dans les seules partitions cette « irréductible liberté » qui n'est qu'un autre nom de l'amour, dans son « monde en quête d'intériorité : l'île où les pires souffrances se résolvent en pure harmonie ». Ici « la question de la distinction entre les sphères du profane et du sacré perd toute pertinence, comme dans l'œuvre de Bach ». Et le choix d'une lecture biographique lui permet même de dater le moment-clé : « après les quatuors dédiés à Haydn, sa musique ne se souciera plus d'être comprise et acceptée. Elle sera, sans autre justification que sa nécessité intérieure ».

Il y a un réel voyage à faire avec ce livre. Voyage pour initié peut-être — mais quel compagnon de voyage ! Marie-Françoise Vieuille vit la musique, de manière sensible. Que la propre sensibilité du lecteur s'y accorde ou non, ne peut compromettre l'angle de vue, d'une telle unité qu'il disqualifie le repérage d'éventuelles carences. L'auteur réalise ainsi le tour de force de nous démontrer par A plus B, mine de rien, que « l'espace intérieur est le seul lieu de Mozart ».

Après le « trop de notes, mon cher Mozart » de l'empereur Joseph II, le « trop d'âme » de Vienne. « Trop d'âme. La seule erreur impardonnable aux yeux du monde. »

Robert van Kampen

★ Signalons également la parution d'*Opéras, passions*, d'Elizabeth Rallo, aux PUF (« Musique et musiciens », 168 p., 14,94 € [98 F]), la réédition en format de poche de l'essai sur la jouissance de l'amateur d'opéra du sociologue Michel Poizat, joliment intitulé *L'Opéra ou le cri de l'ange* (éd. Métailié, « suites sciences humaines », 308 p., 10 € [65,60 F]) et la prochaine parution d'un *Haydn et Mozart*, de Marc Vignal, dans la collection « Les Chemins de la musique », chez Fayard le 20 novembre, parallèlement à la remise en vente de sa monumentale biographie de *Haydn* (Fayard).

MOZART de Peter Gay. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Tétreau Fides, « Grandes Figures », 240 p., 15 € (98,39 F).

Si le livre de Marie-Françoise Vieuille est un regard entièrement fondé sur l'œuvre, celui de l'historien Peter Gay l'est sur sa vie. Il propose une vulgarisation de qualité, honnête et sensible dans laquelle Mozart apparaît sans être trahi. Ce que Marie-Françoise Vieuille effleure, Peter Gay le déflore ici sans hésitation. Ainsi, les célèbres et non moins « abominables calembours » scatologiques du musicien, étaient un trait de famille, et pas l'apanage du seul Wolfgang — même si celui-ci les poussait un peu loin. Sur le chapitre des femmes, Mozart faisait lui-même cet aveu : « la nature parle en moi aussi haut et fort que chez de grands et forts lourdauds. »

Le père, de son côté, est l'objet d'une étude plus critique : « Il reste qu'une obsession plus grave et profonde semble stimuler le génie créateur de Mozart, et cette obsession c'est, je pense, le fameux conflit père-fils », écrit Peter Gay. Nul doute pour l'auteur, que les dépressions de Mozart sont davantage causées par l'interminable querelle avec le père, que par les soucis matériels. L'historien n'hésite pas à parler d'une « dépendance psychologique dans laquelle Leopold entretient son fils », et de citer une lettre de Mozart à son père, en date du 20 décembre 1777 : « Je vous supplie, encore une fois, d'avoir meilleure opinion de moi. » Dans les dernières pages, l'auteur soutient une thèse inattendue sur les fameuses funérailles et la fosse commune : « sa fin, si triste soit-elle, fut moins pathétique que plusieurs voulaient le croire ». Les passages concernant le Mozart franc-maçon, ont également de quoi surprendre ; c'est un singulier son de cloche : « Voilà donc notre Mozart tenu d'assister aux rites initiatiques et d'écouter les salamalecs qui font de lui un apprenti d'abord. » Surprenante également, la narration des livrets d'opéra qui envahit le chapitre consacré au dramaturge. Mais en fin d'ouvrage, le ton se réchauffe, et Peter Gay s'épanche enfin, lorsque, par exemple, il souligne « le trait principal de son âme, et plus encore dans les toutes dernières années » qui « se confond avec celui de l'alto ».

R.v. K.

Livraisons

● **L'ESPRIT DE SOCIÉTÉ, cercles et « salons » parisiens au XVIII^e siècle**, de Jacqueline Hellegouarc'h

« Il est devenu fort difficile aujourd'hui de donner une idée de l'urbanité, de la gracieuse aisance, en un mot des manières aimables qui faisaient (...) le charme de Paris », écrivait M^{me} Vigée-Lebrun pour décrire l'esprit et l'art dont cet ouvrage fournit de très beaux témoignages. Le présent volume prend la suite de *L'Art de la conversation*, anthologie publiée par l'auteur, également chez Garnier, en 1997, et déjà préfacé par Marc Fumaroli. Ce volume passionnant contenait l'ensemble des traités et mémoires sur la conversation depuis le règne de Louis XIV jusqu'à la Révolution (éd. Garnier, 524 p., 26,67 € [175 F]).

P.K.

● **JOSEPH BODIN DE BOISMORTIER**, de Stéphan Perreau

« Un musicien lorrain-catalan à la cour des Lumières » : le sous-titre dit assez le grand écart que fit Joseph Bodin de Boismortier, entre Thionville, où il naît en 1689, et Perpignan, qu'une charge de receveur de la régie royale des tabacs pour les troupes en Roussillon lui fait découvrir en 1713, avant que Paris ne l'accueille en 1723. Musicien mal connu dont les notices biographiques multipliaient jusqu'ici les scories, Boismortier bénéficie enfin d'un retour de fortune grâce à Stéphan Perreau, historien, musicologue et flûtiste baroque, dont les compétences croisées font merveille : l'enquête quasi policière dans l'archive restitue la stature de l'homme et la place du compositeur-poète. Utile, l'ouvrage se clôt sur un catalogue raisonné d'une œuvre foisonnante (Presses du Languedoc, « Musique et patrimoine en Languedoc-Roussillon », 240 p., 22,87 € [150 F]).

Ph.-J. C.

ELIZABETH GEORGE

MEMOIRE INFIDELE

Un suspense de premier ordre au dénouement stupéfiant

ROMAN PRESSES DE LA CITÉ

624 pages 20,90 € 137,10 F

PRESSES DE LA CITÉ
www.pressesdelacite.com

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

FRANÇOIS JONQUET

Jenny Bel'Air Une créature



© Thomas Hüls

Le roman d'une époque

François Reynaert, *Le Nouvel Observateur*.

Une telle biographie, on n'en a jamais lu !
Un livre déchirant. Des numéros comme Jenny
Bel'Air on n'en aura jamais assez.

Gilles Martin-Chauffier, *Paris Match*.

L'opposition entre la vie telle qu'on la subit et la
vie telle qu'on l'invente.

Josyane Savigneau, *Le Monde/Campus*.

La Bel'Air est fabuleuse...

Christophe Ono-dit-Bio, *Elle*.

Un véritable trip. Une vie dans la nuit qu'on lit
d'un trait. Les coulisses de quatre décennies de
marge.

Luc Arbona et Olivier Niklaus,
Les Inroekuptibles.

La reine des extravagances tombe le masque
pour raconter.

Jean-Luc Doum, *Le Monde*.

Une biographie décapante. La muse parfaite
d'une époque revuée.

Patrick Thevenin, *Nova*.

On se régale, on est ému, sidéré. Merci et
avant, Jenny !

Vera Lubeck, *DS*.

PAUVERT

Salman Rushdie à la lumière du présent

Alors qu'il était au milieu de la rédaction d'un autre livre, l'histoire de « Furie » s'est imposée au romancier.
Comme une urgence exigeant de rendre compte de la fin d'une Amérique dorée

FURIE
(Fury)
de Salman Rushdie.
Traduit de l'anglais
par Claro,
Plon, « Feux croisés »,
290 p., 19 € (124,63 F).

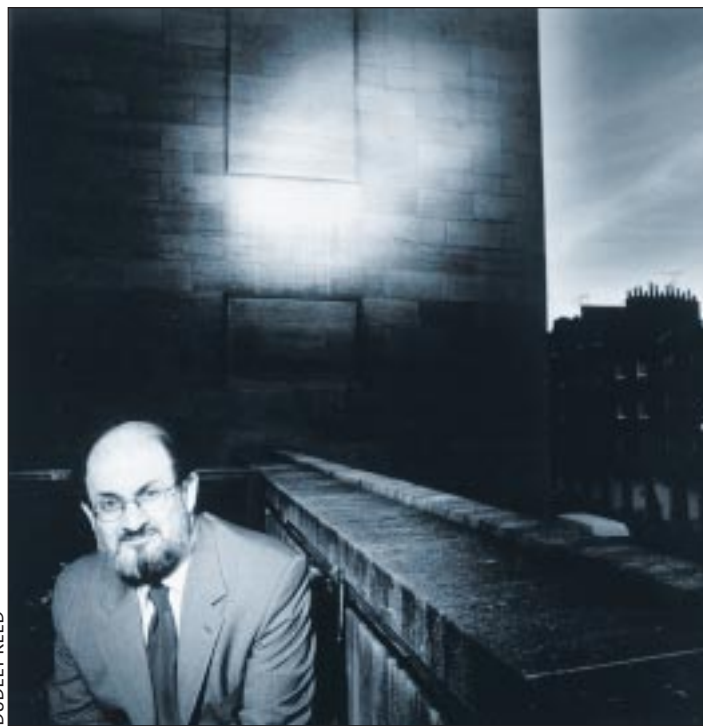
Un minuscule instant d'hésitation. A peine l'ombre d'une incertitude. Puis le geste le plus simple du monde : ouvrir sa porte au visiteur qui vient de frapper – et l'ouvrir en grand. C'est dans cette seconde de doute que tiennent dix ans de la vie de Salman Rushdie, comme en souvenir de la peur qui suivit la fatwa lancée contre lui par des extrémistes iraniens, le jour de la Saint-Valentin 1989. Sans que rien ne soit dit, le cortège des menaces, de la réclusion qui s'ensuivit, de toutes les précautions policières prises autour de sa personne, des attentats perpétrés contre ses traducteurs, tout cela passe furtivement dans le salon du grand hôtel parisien où reçoit l'écrivain britannique. Juste avant le mouvement suivant qui, lui, manifeste la confiance retrouvée, même en ces temps d'anxiété générale. Bien qu'il soit encore entouré d'une protection lors de ses déplacements, Salman Rushdie est aujourd'hui un citoyen libre, ou du moins relativement paisible. Un homme de cinquante-quatre ans qui partage son existence entre Londres et New York, sans craindre chaque jour pour sa sécurité ou pour celle de ses proches. Et qui se livre avec acharnement, avec délice, à l'activité qui faillit lui coûter la vie.

L'écriture, donc, furieuse maîtresse qui valut à Salman Rushdie tant d'années d'intranquillité. « J'ai toujours attaché une très grande importance à la littérature, explique l'écrivain. Mais maintenant, elle me paraît encore plus précieuse qu'avant. » Les persécutions dont il fut la victime, après la parution des *Versets sataniques*, lui ont montré les pouvoirs immenses de la fiction. Plus que n'importe quel ouvrage théorique, son livre a fait mouche parce qu'il s'agissait d'un roman, donc d'un texte qui prenait les apparences du réel. Et qui, comme tous ses ouvrages, cherchait à décrypter la réalité. « Je me sers de mes livres pour essayer d'analyser le monde dans lequel je vis, indique-t-il. C'est ma méthode de compréhension. » D'où l'utilisation des mythes, ces « histoires qui ont survécu parce qu'elles concentrent beaucoup de vérités sur la nature humaine, en peu de mots ». Dans *La Terre sous ses pieds* (Plon, 1999), par exemple, Rushdie mélangeait des mythes indiens, perses et grecs à la figure légendaire d'Elvis Presley, en un cocktail étourdissant – lassant, aussi.

INTENSÉMENT VIVANT

Car l'incroyable énergie dont il se sert pour observer le monde, puis pour le représenter, produit des résultats inégaux, parfois chaotiques. Ses livres, écrits dans une langue brusque, presque explosive, forment des ensembles houleux, où se juxtaposent des passages obscurs, irritants, et des paragraphes lumineux. Salman Rushdie n'est pas un grand styliste, peut-être même pas un écrivain de premier ordre, mais le regard qu'il pose sur l'espèce humaine a toujours la particularité d'être intensément vivant, de soulever des questions passionnantes. Avec, en ligne de mire, l'époque contemporaine. A tel point que l'écrivain ne quitte jamais vraiment des yeux la modernité, y compris lorsqu'il s'attaque au passé, comme il l'a fait dans *Le Dernier Soupir du Maure* (Plon, 1996). « L'histoire ne m'intéresse pas en tant que telle, mais uniquement pour la lumière qu'elle peut jeter sur le présent », indique celui qui se consacra pourtant à cette discipline, durant ses années d'études à Cambridge.

Dans *Furie*, son dernier livre, l'actualité fait irruption avec une vigueur encore plus impressionnante que d'habitude. Car cette fois, l'histoire lui a sauté au visage à l'improviste, sans qu'il puisse s'y opposer (*Le Monde* du 4 octobre). Un beau jour, Salman Rushdie a laissé de côté la rédaction d'un autre livre, pour se consacrer au récit qui met en scène Malik Solanka, intellectuel immigré à New



DUDLEY REED

York. Par le biais de ce roman qui dépeint, dit-il, « la fin de quelque chose » (cette Amérique où « tout, et tout le monde, était à vendre », où « l'avenir était un casino, tout le monde y jouait, et tout le monde espérait gagner. »), l'auteur a voulu saisir une parcelle d'immédiateté. « Ce roman a été composé, souligne-t-il, en plein milieu de l'atmosphère qu'il décrit. » Laquelle a trop rapidement basculé dans l'histoire, le 11 septembre 2001, devant les yeux incrédules du monde.

En relisant aujourd'hui certains passages sur la société américaine, ou sur les appels au djihad d'un chauffeur de taxi, le lecteur ne peut s'empêcher de frémir. Comme toujours, chez Rushdie, le récit brasse vigoureusement des images, des clichés, des façons de parler plus ou moins crédibles et un humour vivace. Mais cette fois, l'auteur a donné plus d'ampleur au mouvement d'intériorisation qui lui tient à cœur, depuis 1989. « La rupture survenue dans mon existence a

modifié la manière dont je voulais écrire », observe-t-il. « Dans *Les Enfants de minuit* (celui de ses livres qui a obtenu le Booker Prize, en 1981), j'étais beaucoup dans la narration, dans l'importance des faits. Maintenant, je souhaite donner plus de place à la vie intérieure de mes personnages et faire en sorte qu'elle puisse être aussi provocante que ce qui se passe autour d'eux. Je trouve *Furie* particulièrement réussi de ce point de vue-là. »

TOUJOURS EN LUTTE

Et tant pis pour ceux qui n'aimeraient pas. Après avoir été « terriblement affecté » par la critique, des années durant, Salman Rushdie a décidé de suivre son propre chemin, sans se soucier de ce que les gens pourraient bien attendre de lui. « Au moment où la fatwa a été prononcée, j'ai eu un réflexe idiot : j'aurais voulu leur dire, mais attendez, si je vous expliquais, vous comprendriez qu'il y a une erreur, vous m'aimeriez. Et puis, non, j'ai fini par apprendre que rien n'y fait. On peut s'expliquer des heures, ils continueront de ne pas vous aimer. » Lui, en tout cas, semble apprécier la vie. Et la lutte, aussi, comme il l'a montré en reprenant l'écriture, après 1989. « Pour respecter une promesse que j'avais faite à mon fils, rappelle-t-il. Mais aussi pour qu'ils n'aient pas complètement gagné. Si l'on vous dit : tais-toi ! alors, il faut parler plus fort, pour montrer qu'on n'écrase pas si facilement la littérature. » Ni ceux qui la défendent, au péril de leur vie.

Raphaëlle Réroille

Atteinte à la vie privée

La presse anglaise, même dite sérieuse, raffole des commérages et autres potins.
Les écrivains n'échappent pas à cette règle. Premier d'entre d'eux : Salman Rushdie

Au printemps 1983, la revue littéraire anglaise *Granta* publiait la liste de ceux qu'elle considérait comme les jeunes romanciers britanniques les plus prometteurs. Parmi ces vingt noms, Martin Amis, Pat Barker, Julian Barnes, William Boyd, Kazuo Ishiguro, Ian McEwan, Clive Sinclair, Graham Swift, Rose Tremain et Salman Rushdie allaient effectivement et jusqu'à aujourd'hui relever ce défi.

Qui plus est, quatre mousquetaires furent longtemps inséparables : Martin Amis, Julian Barnes, Ian McEwan et Salman Rushdie. Et même si aujourd'hui ils ne représentent plus qu'eux-mêmes, une sorte de « quinquagarde » contre laquelle s'élèvent quelques Nouveaux Puritains (« *Le Monde des livres* » du 28 septembre), ils ont indéniablement fait basculer la vie littéraire anglaise.

Pas seulement par leurs écrits. La presse anglaise, même dite sérieuse ou de qualité, adore les potins et les commérages, ne connaît pas de limites aux « atteintes à la vie privée » et n'hésite pas à lancer des journalistes d'investigation aux trousses des malheureuses célébrités de tout poil. Les écrivains n'y échappent pas. Ils passent alors de la rubrique culture aux pages people. Même, et sans doute surtout, si on n'a pas lu leurs livres, on sait tout de leur facture de dentiste (pour Martin Amis), de leurs problèmes de garde d'enfant après un divorce (Ian McEwan), de leurs disputes (Martin Amis et Julian Barnes), voire de la vieille liaison supposée d'une épouse (celle de Julian Barnes, Pat Kavanagh, qui a longtemps été l'agent de Martin Amis) avec une jeune romancière de la génération montante (selon la liste des dix meilleurs etc. établie par *Granta*, cette fois en 1993). Mais celui qui a été le plus en butte aux photos dérobées et aux persiflages, c'est incontestablement Salman Rushdie.

A en croire son ami Bill Buford, l'ancien patron de *Granta*, qui travaille à présent pour le *New Yorker*, Rushdie a toujours aimé sortir, quitte à prendre des risques. Même après 1989, il a rarement raté les soirées de lancement d'un nouveau livre, surtout lorsqu'il s'agissait de ceux d'Amis, de Barnes ou de

McEwan, et on l'a ainsi vu dans le *cocktail circuit* londonien, bavardant, buvant, dansant. De quoi stimuler la vindicte de nombreux contribuables qui ont salué son récent départ pour New York avec une rare indécence, se réjouissant de ne plus avoir à payer les gardes du corps qui assuraient sa sécurité. Pour certains commentateurs, ces millions de livres sterling étaient d'autant plus insupportables que, d'une part, Salman Rushdie avait bien cherché les ennuis qu'il s'était attirés et que, d'autre part, par sa faute, d'autres, comme son traducteur japonais (tué), son traducteur italien (blessé) ou son édi-

teur norvégien (blessé) s'en étaient moins bien tirés, et n'avaient bénéficié, eux, d'aucune protection, sans compter, bien entendu, que ce n'était pas un très grand écrivain... Il a prêté le flanc à toutes les repréailles en abandonnant sa femme et ses fils pour une jeune femme mannequin, il a perdu 15 kilos, s'est fait refaire les paupières.

Il n'est pas mort. N'a-t-il plus le droit de vivre comme il l'entend ? On peut seulement constater, et regretter, que cette pression médiatique qui a fait de lui une star en a fait aussi un écrivain trop pressé de vivre et d'écrire.

Martine Silber

GUILLAUME LE TOUZE

Tu rêves encore

Le lendemain matin, Marc s'était retrouvé à l'aéroport, inscrit sur la liste d'attente du premier vol pour Paris. Perdu au milieu de voyageurs qui, comme lui, attendaient qu'on leur dise, il avait apprécié la situation. Dans la nuit, il tournerait la page. Il n'était encore très bien sa nuit, il n'avait pas le moment de se réveiller. Cinq minutes après son départ, l'hôtesse était venue le voir au départ. L'avion roula sur la piste lorsque Marc avait commencé le décollage avait été conforme à ses vœux. Il avait fait ses retours d'Italie, il ne connaissait pas encore, celle de ne plus savoir où aller. Souvent, il s'était senti insatisfait mais

ACTES SUD

Questions de nature

● Alors que les IV^{es} Rendez-vous de l'Histoire interrogent, du 12 au 14 octobre, le délicat rapport de l'homme à son environnement, une monographie et une synthèse, également convaincantes, interpellent le civisme du lecteur ● En conteur disert autant qu'en historien, Alain Corbin redessine le paysage

LES FORÊTS DE LA CORSE
De la nature à l'histoire
de Maria Pia Rota
et Jean-André Cancellieri.
Ed. Alain Piazzola (1, rue
Sainte-Lucie 20000 Ajaccio),
160 p., 38,11€ (250 F).

**HISTOIRE DE
L'ENVIRONNEMENT
EUROPÉEN**
de Robert Delort
et François Walter.
PUF, « Le Nœud gordien »,
352 p., 28,66 € (188 F).

Serait-il plus facile de mesurer les progrès de la réflexion historique sur la Corse en considérant le cadre naturel plutôt que l'aventure humaine qui s'y inscrit ? On est tenté de le croire à lire le beau travail éditorial qu'Alain Piazzola a mené de concert avec l'Office national des forêts (ONF) et le Parc di Corsica. Fruit de l'étroite collaboration d'une géographe et d'un historien, venus d'universités voisines (Gênes et Corse), cet état des lieux et des connaissances sur la forêt insulaire a la prudence qui sied à la recherche ouverte et la clarté propre à recuser les visions mythologiques dont la Corse masque souvent l'inquisition historique. Travaillant conjointement la mémoire humaine (la tradition orale comme la cartographie, les rapports techniques, actes notariés ou récits de voyageurs) et l'information scientifique livrée par la végétation forestière elle-même, les auteurs interrogent une luxuriance, due à la nature des sols et aux conditions de précipitations sur les reliefs, qui tranche parmi les îles méditerranéennes. Partant d'un constat descriptif, l'ouvrage avance des hypothèses sur la végétation primitive qui rendent pleinement à l'homme sa responsabilité dans les transformations ultérieures. A cette aune, le moment génois apparaît décevant, mutilant la forêt pour les besoins de son expansion démographique, industrielle et mari-

time (sapin, pin laricio et maritime, chêne et hêtre pour les constructions navales ; orme, chêne et frêne pour l'artillerie) sans souci de gestion plus durable. Même s'il amorce le tracé routier nécessaire à l'acheminement des bois vers le littoral et encourage, par sa politique d'impulsion à l'arboriculture, le développement de la châtaigneraie au XVII^e siècle, inventant ainsi la vocation de la Castagnaccia. L'ère française, ouverte au XVIII^e siècle, confirme ces choix d'exploitation dont l'arsenal de Toulon est désormais le bénéficiaire. Jusqu'à ce que le retour à la paix dès la Restauration fasse perdre de son intérêt à un bois devenu moins compétitif. Tandis que la conservation bute sur le drame récurrent des incendies, déjà suspectés d'être largement criminels, la défense et les usages de la forêt (marché local ou national) deviennent un sujet de débat où l'administration défend sévèrement la propriété de l'Etat : la régression des espaces boisés est enrayée à la fin du XIX^e siècle, en partie à cause de l'exode des paysans et du recul des surfaces agricoles, en partie sous la pression de l'opinion, convaincue de vivre une saignée dont le chant traduit la conscience honteuse (*U Lamentu di u castagnu*).

Si elle relève encore de l'historien, l'évocation de la situation contemporaine prend un tour d'interpellation civique. L'ONF peine à vendre son bois (d'où un double dommage, économique et écologique, puisque l'éclaircie forestière, trop réduite, lutte mal contre l'incendie) ; la conquête touristique de l'arrière-pays fragilise des paysages inaptes à la surfréquentation, et les routes forestières, nécessaires pour le débordage, invitent chasseurs et champions du 4 x 4 à polluer, sinon profaner, un espace déjà menacé. Sans doute est-ce pour cela que le Parc naturel régional de la Corse, créé en 1971, mise sur ses « agents de développement », dans chaque micro-région de son vaste territoire – outre le GR 20 si emprunté, il a su entretenir et ramifier le réseau

des parcours pédestres, déconcentrant les flux touristiques – pour assurer le lien entre la population et les autorités. Et, par sa participation à cet album remarquablement illustré, prolonge sa mission de prophylaxie.

TREMPLIN

Car c'est bien de cela qu'il s'agit désormais quand les historiens s'interrogent sur l'histoire de l'environnement. La copieuse contribution de Robert Delort et François Walter ne prétend pas être pionnière, même si elle semblera à beaucoup une première, mieux : un tremplin pour de nouvelles investigations. Jacques Le Goff, dans sa préface toute didactique, rappelle, avant les auteurs, la préhistoire d'une question subitement promue – jusqu'à tenir la vedette des 4^{es} Rendez-vous de Blois. Vidal de La Blache et son regard sur les « milieux », Lucien Febvre livrant *La Terre et l'évolution humaine* (1922), Marc Bloch et son attention au « paysage », avant Robert Mandrou ou, plus connue, *l'Histoire du climat depuis l'an mil*, de Le Roy Ladurie (1967), avaient ouvert le chantier que Delort et Walter ont patiemment prolongé, croisant sciences sociales, humaines et naturelles, prouesse pluridisciplinaire dont la simplicité et l'absence de sectarisme disent le prix.

Une première partie révisé l'évolution des sensibilités à l'environnement, quand magie et logique se disputent la vision d'une nature que l'homme européen s'efforce de maîtriser, d'asservir même, surtout dans le schéma judéo-chrétien qui a délégué à Adam le pouvoir de nommer ce qui l'entoure, donc celui du (re) Créateur. Rien d'étonnant à ce que la nature, trop différente du Paradis, résiste, inquiète et s'efface devant la ville, creuset de l'urbanité. Les jardins d'agrément et les parcs zoologiques, avant les musées et jardins des plantes de l'ère des Lumières, indiquent un autre regard possible, mais c'est seulement au XIX^e siècle que l'aspiration à la nature cesse d'être un rêve de refuge arcadien ou

l'utopie tenace d'un âge d'or perdu pour devenir un art de vivre, voire une idéologie. C'est avec la nouvelle familiarité à l'animal, désormais « de compagnie », et la fréquentation nouvelle du milieu naturel (qu'induisent le souci hygiénique et la pratique sportive), que l'homme renoue avec l'espace naturel, avant qu'il ne cherche, avec plus d'humilité, à intégrer la biosphère, enfin conscient des écosystèmes qu'il a longtemps méconnus. L'écologie moderne était née.

La deuxième partie est la plus strictement méthodologique, scrutant les variations des facteurs naturels (climat, tectonique, mers et fleuves) autant que biologiques (faune, flore ou micro-organismes responsables des épidémies comme des endémies). Interrogeant l'homme, biologique et désormais innombrable.

Le dernier volet s'intéresse à l'« anthropisation du milieu ». L'emploi, dès la préhistoire du concept de « révolution », inattendu dans une ère de « longue durée », permet d'insister sur des « accélérations » perceptibles dans le rapport homme-nature, aussi importantes que les climats sensibles entre Nord et Sud, openfield et enclosures, plaines et bocages... Dernière en date de ces mutations, la fin du règne de l'économie de subsistance et l'affirmation de l'agronomie avec son cortège d'audaces de plus en plus démesurées depuis le XIX^e siècle, jusqu'aux mutations génétiques contemporaines. La révolution thermodynamique qui interfère (*exceunt* l'animal et le moulin) perturbe les milieux comme la gestion des ressources et élargit le risque industriel, un temps masqué par la vision esthétique de l'environnement, héritée du romantisme et prolongée par la stéréotypie d'un pittoresque patrimonial, voire patriotique.

A l'heure où la menace est irrémédiablement planétaire, ce regard aigu sur l'environnement à travers les âges est plus qu'une synthèse : une invite à la maturité politique.

Philippe-Jean Catinchi

L'HOMME DANS LE PAYSAGE
d'Alain Corbin.
Entretien avec Jean Lebrun,
Textuel, 192 p., 26,68 € (175 F).

Qu'est-ce qu'un paysage ? A cette question, banale en apparence, historiens et philosophes ne finissent plus d'apporter des réponses, variées comme les panoramas qu'ils embrassent. Naguère le bref essai d'Alain Roger (*Court traité du paysage*, 1997) plaide pour la mission de l'artiste qui rature, dénature et, par la maîtrise de son engagement, transforme la perception d'un pays en lecture de paysage.

Malgré la fameuse vision du *Pro-meneur au-dessus de la mer de nuages*, de Caspar David Friedrich

« Il y a un sommet, le plus élevé de tous, que les montagnards appellent, je ne sais pourquoi, "le Fiston". A moins que ce ne soit par anti-phrase, car je pense qu'il s'agit d'autre chose. En tout cas, il ressemble plutôt au "père" de toutes les montagnes voisines. Tout en haut se trouve un petit espace plat. Nous y reprîmes quelques forces. (...) Tout d'abord, étourdi par la légèreté insolite de l'air et la vue grandiose, je suis resté comme stupide. Je me retourne : les nuages étaient à mes pieds ! A en juger par le panorama que m'offrait un mont de réputation secondaire, je commençais à trouver de la vraisemblance à ce que j'avais entendu et lu de l'Athos et de l'Olympe. »

Extrait de *L'Ascension du mont Ventoux*, de Pétrarque, traduit de l'italien par Jérôme Vérain (éd. Mille et une nuits, 2001).

(1818), dès la couverture de ce petit livre d'Alain Corbin, où le spectacle du spectateur renvoie l'homme à sa propre condition face au sublime de la création, ce n'est pas dans la seule actualisation de la nature que l'historien cherche sa propre réponse. Au fil d'une conversation érudite et plaisante avec Jean Lebrun, l'auteur du *Territoire du vide* (Aubier, 1988) ouvre grand le champ de l'investigation, tant au géographe qu'au sociologue ou à l'anthropologue, puisque à ses yeux « le paysage est manière de lire et d'analyser l'espace, de se le représenter (...), de le schématiser (...), de le charger de significations et d'émotions ». « *Entrelacs de lectures dont la diversité peut susciter le conflit* », il varie d'un individu à l'autre comme au fil du temps. La naissance de la perspective peut

bien réorganiser le regard, inventer le panorama, la toile ou le mur ne peuvent résumer la saisie de l'espace qui mobilise tous les sens. Si l'on ne s'étonne pas que l'auteur des *Cloches de la terre* (Albin Michel, 1994) se fasse le champion d'une polysensibilité, en harmonie avec la « cosmisation » visée par les romantiques, on retiendra le départ qu'il fait entre paysage et environnement : « *L'environnement constitue un ensemble de données que l'on peut analyser, dont on peut faire l'inventaire, en dehors de toute appréciation esthétique ; ce qui fait qu'il n'équivaut pas au paysage.* »

Guide d'une formidable curiosité, Corbin traque les indices « objectifs » (lumière, chaleur, altitude), le goût du pittoresque et celui du symbolique, parfois combinés (Pétrar-

que gravissant le Ventoux), le projet politique et l'exigence hygiénique, sans négliger le moins « raisonnable » poids de l'imaginaire. Saluant les travaux récents les plus suggestifs – *De l'œil et du monde* de Carl Havelange (1998) ou *Les Douze Heures noires* de Simone Delattre (2000) –, l'historien corrige les injustices, propose un gros plan passionnant sur les météores – pluie, brume, neige – et les éléments plus cycliques – saisons, jour/nuit – et souhaite une histoire des voyages capable de dynamiser le regard sur un paysage désormais placé sous haute protection. Mais la sauvegarde souhaitée par les politiques, source de conflits et de profits, peut-elle garantir l'extase du poète ?

Ph.-J. C.

Désir d'Erasmus

Dans un roman étourdissant, Yvon Toussaint plaide pour un humanisme lucide et combatif

Peut-on imaginer moment plus exaltant que le difficile avènement des temps modernes, où l'aventure de l'imprimerie, l'horizon mental élargi par les voyages de découverte, l'exhumation des sources antiques et la soif réaffirmée d'une réforme de l'Eglise offrent au héros de roman la chance d'incarner cette Renaissance, dont la

fascination ne s'estompé pas ? Le terrain est miné toutefois, tant les sources abondent qui disqualifient l'approximation et stigmatisent l'anachronisme. Est-ce cette nécessaire prudence qui a conduit Yvon Toussaint à s'abriter derrière la figure attestée d'un helléniste fameux, humaniste réputé, grand commis du Saint-Siège de surcroît, pour livrer

l'étourdissant roman d'un esprit neuf dans l'Europe du XVI^e siècle et dont le champion, pour ses contemporains déjà, était Erasmus ?

Naguère nonce chargé d'obtenir de Charles Quint à la diète de Worms (1521) la mise au ban de l'Empire du turbulent Luther, Girolamo Aleandro revit au soir de sa vie la lente mutation alchimique des esprits, dont Yourcenar concédait l'échec (l'homme d'Eglise rappelle du reste la silhouette d'Alberico de Numi, père du Zénon de *L'Œuvre au noir*).

Difficile pour Aleandro d'échapper à l'ombre trop vaste et trop profonde d'Erasmus. 1508. Ebloui par le prestige du penseur qui vient à Venise dans l'atelier d'Aldo Manuzio travailler à la nouvelle édition de ses *Adages*, le jeune Girolamo découvre un maître dont rien ne pourra l'émanciper. Aussi furtif que secret, le lien intime des deux hommes commande dès lors toute la destinée d'Aleandro, romanesque en diable, qui le fera frayer avec les plus grands, papes, empereur et roi, théologiens et artistes. Sans que jamais la figure de Desiderius Erasmus – le bien-nommé – ne sorte de l'esprit d'un disciple déçu de ne pas compter à la hauteur de sa propre aliénation. Recteur en Sorbonne, chancelier de l'évêché de Liège, préfet de la Bibliothèque vaticane, procureur, puis nonce apostolique, mêlé à la furie de Pavie (1525) ou cardinal reclus dans le petit palais vénitien de la Giudecca, Girolamo n'en finit plus d'attendre de faire sa paix avec l'humaniste qui est, malgré tout, sa seule référence. Quoi qu'il lui en coûte. Lui qui pestait – « *Je déteste ton éclectisme, Désiré ! Tu es ondoyant et fragile. Ton seul courage s'exprime dans les pirouettes et les sotties. Et encore, au moindre vent contraire, tu les renies ! Mais le temps n'est plus aux palinodies* » –, sommant Erasmus de condamner une Réforme dont il le sait le ferment secret, seul esprit assez audacieux pour inventer un homme nouveau, pleure seul sa disparition. « *Dans un monde ravagé par les appétits, où tout n'était qu'élan et pression brutale, et où le cynisme corrodait la pensée, il avait introduit le*

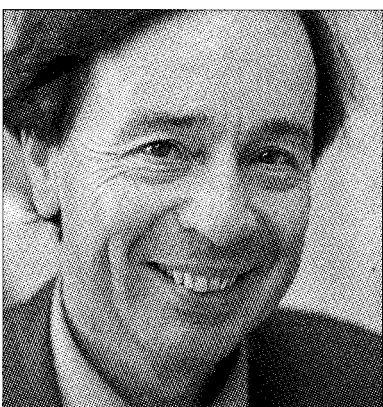
velours de la tolérance et un usage modeste de l'intelligence des faits. Raisonner sans entraves, prendre en compte ce qui déplaît, préconiser non pas une improbable objectivité, mais la plus simple et belle honnêteté de l'esprit, se méfier du dogme, d'une sagesse figée ou d'un prince trop impatient. »

Concedo nulli – « je ne cède à personne ». Trop strictement vécue, la devise d'Erasmus, pessimiste enjoué, blessa l'ami dont la confession, fictivement mise au jour en novembre 1999, livre moins un énième « roman de formation » que l'invention d'un regard « européen » moderne. Exigeant. « *L'indifférence est la plus précieuse des vertus. La seule qui permette de vivre sans nausée.* »

Ph.-J. C.

**LE MANUSCRIT
DE LA GIUDECCA**
d'Yvon Toussaint.
Fayard, 440 p.,
21,30 € (139,70 F).

JEAN-NOËL
JEANNENEY



L'Histoire va-t-elle plus vite ?

Variations sur un vertige

« Dans ces « variations sur un vertige », Jeanneney, s'appuyant sur les leçons du passé, démontant les erreurs des futurologues, dépassant l'« apparence bariolée des événements », livre les clés pour décrypter plus scientifiquement - plus sereinement aussi - les faits à la lumière de l'Histoire. »

Olivier Le Naire, *L'Express*

ledébat

GALLIMARD

palmarès

Après Marc Olivier Baruch, Françoise Waquet et Jean-Pierre Chrétien, le prix Augustin-Thierry couronne Jérôme Baschet pour *Le Sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval* (Gallimard, « Le Temps des images », lire « Le Monde des livres » du 10 novembre 2000). Le jury a toutefois tenu à distinguer *Europe et Islam : histoire d'un malentendu*, de Franco Cardini (Seuil), *La Fin des corporations*, de Steven Kaplan (Fayard) et *La Guerre de cinquante ans : les relations Est-Ouest (1943-1990)*, de Georges-Henri Soutou (Fayard). Le 4^e prix du roman historique distingue le roman de David Haziot, *Le Vin de la liberté*, paru en septembre 2000 chez Robert Laffont.

VOLTUAN

(alias J. Baptiste Reddé) signera son ouvrage poétique

HÉLOÏSE ET ABÉLARD

Jeudi 18 octobre 2001
entre 18h et 20h

LIBRAIRIE
LES CAHIERS
DE COLETTE

23-25 rue Rambuteau
Paris 4^e
tél: 01 42 72 95 06

Dimanche 21 octobre 2001
entre 15h et 17h

LIBRAIRIE
CHIR HADACH
שיר חדש

1 rue des Hospitalières
Saint Gervais Paris 4^e
tél: 01 42 72 38 00

VOLTUAN

HÉLOÏSE ET ABÉLARD

POÉSIE LYRIQUE
DU III^e MILLÉNAIRE

« *Le témoin est celui qui est mort* »
(Primo Levi)

GR

COLLECTION SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS



Abélard (VOLTUAN)

« Végétarien, chaste - à l'écoute des morts humains et animaux, ainsi que pour recentrer la spirale folle de l'évolution humaine... - passionné ! L'Abélard du III^e millénaire déclare : « Toutes les Tragédies de l'Histoire (génocides humains et animaux, militarisation, violence économique, sociétés infanticides, pollution mentale et environnementale, sexualité dévoyée, racisme, maladies, anthropocentrisme socio-culturel généralisé responsable d'innombrables impostures - à travers l'industrie du cinéma, du roman, de la TV-poubelle, des loisirs de masse, de l'internet...) résultent d'un manque criant d'Attention, de Fidélité, de Mémoire (envers toute vie : humaine, animale... depuis l'Origine du Monde !) comme autant de mouvements du Cœur, appelés à s'inscrire dans une éternelle approche de l'Autre (en l'occurrence la Femme : HÉLOÏSE - alias Héloïse André - Absente au Monde depuis toujours !) en profondeur, à travers le Mystère, l'Innocence de chacun de ses gestes, chacune de ses paroles ! »

in « Littérature et Dissidence » [VOLTUAN]

Heureuse désillusion

Imagine-t-on aisément des moines bouddhistes défilant fusil à l'épaule? Des défenseurs du zen diffusant des discours nationalistes? Des contemptifs soutenant avec virulence le front commun du Japon impérial et de l'Allemagne nazie?

Difficile à concevoir. Et pourtant vrai, comme le montre l'étonnante enquête de Brian Victoria, lui-même moine zen. Ce livre à quelque chose de stupéfiant. En révélant l'ampleur de cette collusion ignorée entre moines japonais et forces guerrières, il heurte de front nos convictions spontanées. Elles nous portent à croire que le bouddhisme a partie liée, de manière essentielle et nécessaire, à la non-violence, à la compassion, au pacifisme.

Constater que ce n'est pas le cas, et qu'il existe au contraire, comme le rappelle Bernard Faure, une relation historique ancienne et complexe entre les différentes formes de bouddhisme et les faces multiples de la violence, doit conduire à réfléchir sur la part d'idéalisation de cette religion dans notre imaginaire. Jugé bien à tort nihiliste et dangereux par l'Europe du XIX^e siècle, le bouddhisme a sans doute été abusivement transformé, de manière symétrique et inverse, en univers entièrement serein et pacifique par l'Occident d'aujourd'hui.

Le travail d'historien mené par Brian Victoria devrait donc conduire à une réflexion sur notre manière actuelle d'envisager le bouddhisme, et peut-être à une compréhension différente des enseignements du Bouddha. C'est en tout cas en ce sens que semble se diriger la réflexion du moine zen français Georges-Emmanuel Hourant que nous avons interrogé.

Reste le cas douloureux du Tibet, que Mao, dont on publie une nouvelle biographie, décida de « libérer » en 1959. Mis à part quelques épisodes des débuts, il est incontestable que la résistance des bouddhistes à l'occupation chinoise n'a pas choisi, sur le long terme, la lutte armée. Aujourd'hui, les propos officiels de la Chine nient toute indépendance du Tibet. « Depuis sept cents ans, le gouvernement central chinois a toujours exercé sa souveraineté sur le Tibet qui n'a jamais été un Etat indépendant », soutient par exemple le Centre chinois des informations tibétaines, tandis que China International Press ironise sur « la prétendue "indépendance du Tibet" sur laquelle fanfaronnent la clique du dalaï lama et la force internationale antichinoise ». Pendant ce temps, les témoignages conti-

Roger-Pol Droit

LE ZEN EN GUERRE 1868 - 1945 (Zen at War)

de Brian Victoria. Traduit de l'anglais par Luc Boussard, préface de Jean-Pierre Berthon, Seuil, 362 p., 21,04 € (138 F).

On connaît le rôle du culte shinto (animisme, religion indigène du Japon), élevé au rang de religion d'Etat à la suite de la restauration de Meiji (1868), comme clef de voûte spirituelle du système politique qui présida à la « Guerre de la Grande Asie ». On connaît moins, en revanche, la contribution de la seconde religion de l'archipel, le bouddhisme (introduit au VI^e siècle), au nationalisme conquérant et rédempteur qui s'empara du pays au cours de la première moitié du XX^e siècle.

Le *Zen en Guerre* est la première tentative en langue occidentale pour éclairer l'une des pages les plus sombres du bouddhisme au Japon. Une histoire vue de l'intérieur, puisque Brian Victoria, lecteur à l'université d'Adélaïde en Australie, est aussi moine de l'école zen Soto. Une histoire douloureuse (celle d'une religion reposant sur la compassion universelle et le refus d'enlever la vie au moindre être vivant, sombrant dans la dérive totalitaire), mais démystificatrice pour un Occident qui nourrit une vision souvent idéalisée du bouddhisme et en particulier du Zen. Le maître zen vénéré aux Etats-Unis et en Europe, D. T. Suzuki, moine de la secte Rinzaï,

symbole de sagesse et de sérénité, fut ainsi, avant guerre, l'un des apôtres de l'alliance du sabre et du zen et un théoricien de l'amalgame entre la doctrine bouddhique et la voie du guerrier.

Comme d'autres religions, le bouddhisme est aussi un pouvoir dont les intérêts temporels ne sont pas toujours respectueux des valeurs qu'il professe.

Avec le militarisme du début du XX^e siècle, le bouddhisme japonais n'en était pas à sa première expérience de violence, comme en témoignent les moines guerriers des armées privées des monastères qui, du X^e au XVI^e siècle, guerroyèrent entre eux et contre les grands feudataires. A la suite de la restauration de Meiji, qui mit à bas le régime shogunal (1868), le bouddhisme qui a été à l'apogée de sa puissance au cours du règne des Tokugawa (XVII^e-milieu du XIX^e) et a largement abusé alors des prérogatives concédées par le pouvoir, perdit soudain du terrain face au shinto d'Etat. Sa hiérarchie réagit en élaborant une version bouddhique du patriotisme s'inscrivant dans cette vaste « invention de la tradition » qui marqua l'époque Meiji et se traduisit par la fabrication de toutes pièces d'une supposée « japonicité » inaltérable.

S'appuyant sur un grand nombre de textes, parfois un peu redondants, Brian Victoria reconstruit le processus d'élaboration de la doctrine du « bouddhisme patriotique ». Les grandes sectes ne se contentèrent pas d'une légitimation théorique d'une « guerre juste » contre le Mal, selon Shakun

Soen, grand maître zen de la secte Rinzaï, qui défendait cette thèse dès la guerre russo-japonaise de 1905. Elles envoyèrent aussi des aumôniers aux armées en campagne et des missionnaires dans les territoires conquis qui n'étaient rien d'autre que des rouages de

l'administration. Elles organisèrent également des rites propitiatoires pour demander la victoire et l'annihilation des Etats-Unis. Elles contribuèrent enfin et surtout à l'endoctrinement de la population en soulignant le lien étroit qui existerait entre foi et prouesses militai-

res. La collaboration culmina dans les années 1930-1940 avec le bouddhisme de la voie impériale (*kodo bukkyo*), « expression de l'assujettissement total de la Loi du Bouddha à la Loi du souverain ».

L'alliance du nationalisme et du bouddhisme ne fit pas l'unanimité des croyants. Il y eut des moines contestataires qui payèrent cher leur conviction : dès les années 1920-1930, un soubresaut de résistance organisée apparut avec la Ligue des jeunes bouddhistes pour le renouveau, qui dénonçaient la participation des grandes sectes à la machine de guerre. Mais ces résistances ne se constituèrent jamais en un vaste mouvement organisé. Que se serait-il passé, s'interroge Brian Victoria, si des centaines de moines parmi les 200 000 que comptait le Japon à l'époque avaient élevé la voix ?

Ce ne sera pas le cas. Au contraire, au cours de la « guerre de la Grande Asie », le Zen, présenté comme l'essence de l'identité japonaise, sera assimilé à la bravoure : l'énergie acquise dans la pratique de la méditation étant supposée se muer en puissance guerrière. A ce *zen martial*, note l'auteur, succéda, au lendemain de la guerre, un autre avatar, moins dangereux mais aussi délirant : le « zen dans l'entreprise » où l'énergie de la méditation, décidément mise à toutes les sauces, sera au service de la performance gestionnaire !

Aujourd'hui, après de longues années d'un silence pesant, les grandes sectes ont finalement fait acte de repentir pour leur action durant la guerre, mais elles rechignent encore à éclaircir les raisons de ces dérives par crainte de ce qu'elles pourraient découvrir, avance Brian Victoria.

Philippe Pons

Le bouddhisme n'est pas un pacifisme

Entre la violence et ceux qui se réclament de l'enseignement du Bouddha, la relation historique est ancienne et complexe

Le bouddhisme est-il un pacifisme ? On pourrait le penser, à s'en tenir aux déclarations du dalaï lama et de tous ceux qui affirment qu'il n'y a jamais eu de « guerre bouddhique ». Dès lors, la « dérive » militariste du bouddhisme zen ne serait-elle qu'une aberration par rapport au message intemporel de Gautama, ce prince guerrier qui, une fois devenu le Bouddha, prêcha la non-violence ? Mais il ne s'agit pas seulement ici d'un décalage entre théorie et pratique. Si le bouddhisme n'a pas de concept de « guerre sainte », il n'en a pas moins parfois légitimé, sur le plan doctrinal, le

recours à la violence et à la guerre juste.

Dans les pays où le bouddhisme est devenu l'idéologie officielle, il s'est souvent empressé de soutenir l'effort de guerre. A l'heure actuelle, par exemple, les bouddhistes de Sri Lanka prônent ouvertement la lutte contre les Tamils indépendantistes. Ce qui est vrai du Zen japonais l'est donc également pour d'autres formes de bouddhisme. Bien avant de séduire par ses envolées métaphysiques, le bouddhisme s'est d'abord imposé comme instrument de protection de l'Etat.

Les sermons du Bouddha semblent pourtant condamner toute vio-

lence, envers soi comme envers autrui. Certes, le suicide n'est pas formellement interdit. De même, le bouddhisme reste ambivalent quant à cette forme intériorisée de violence qu'est l'ascèse. Violence bien ordonnée commence par soi-même. Les moines chinois, pour montrer leur détermination, se mutilaient parfois – en se tranchant ou se brûlant un ou plusieurs doigts. Le déni de soi-même pouvait aller, dans les cas extrêmes, jusqu'à l'immolation par le feu.

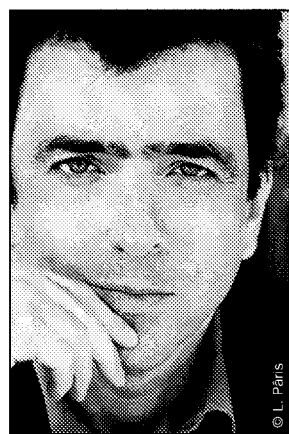
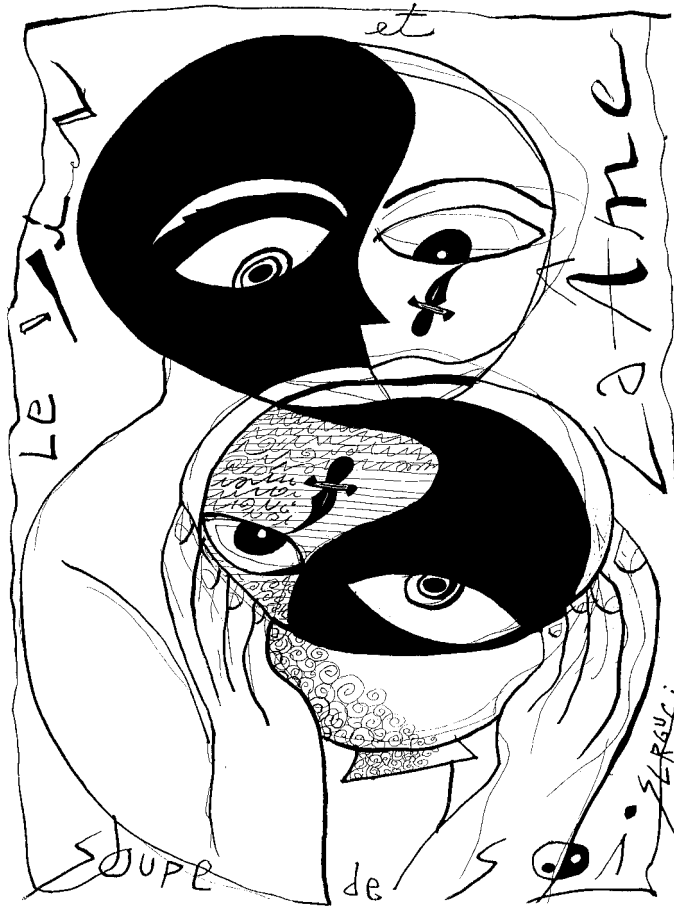
Le meurtre, par contre, est clairement condamné, et la compassion bouddhique s'étend à tous les êtres quels qu'ils soient. En vertu du principe de la transmigrance karmique, les animaux sont perçus comme de futurs bouddhas ou d'anciens humains – que lient peut-être à nous d'anciens liens de parenté : il paraît donc naturel de leur étendre le bénéfice de notre sollicitude. D'autre part, le bouddhisme indien se démarquait du brahmanisme par son rejet du sacrifice animal – rejet dont l'un des corollaires est le végétarisme. Sur le plan iconographique, si la compassion est bien exprimée par les images sereines de bouddhas en méditation, les divinités courroucées du bouddhisme tibétain et mongol

furent soumis par le gouvernement militaire. Le militarisme japonais a donc accommodé la doctrine bouddhique à la sauce impériale, la réduisant à sa plus simple expression pour la plier à la propagande officielle. La théorie bouddhique de l'absence de moi a servi par exemple à justifier le sacrifice de sa vie pour l'empereur, tandis que la notion des « deux vérités » (conventionnelle et ultime) permettait d'expliquer la contradiction entre le principe de respect de la vie humaine et le devoir patriotique. Toutefois, ces idées ne sont pas de simples dérivés tardifs de l'adaptation nécessaire du bouddhisme à la culture japonaise. Elles ont une longue histoire.

En effet, les raisons de faire des entorses au principe de non-violence n'ont jamais manqué. Raisons d'ordre pratique : lorsque la loi bouddhique est menacée, il faut combattre sans merci les forces du mal. Tuez-les tous, le Bouddha reconnaîtra les siens ! Le meurtre est dans ce cas pieusement qualifié de « libération », puisque le démon, tué comme il se doit par compassion, sera délivré de son ignorance et pourra renaître sous de meilleurs auspices. Diverses théories développent l'idée casuistique qu'il est juste de tuer par charité ou compassion, pour empêcher autrui de commettre le mal. D'ailleurs, comment pourrait-on tuer quiconque, puisqu'en bonne orthodoxie bouddhique tout est vide ? Celui qui tue « en connaissance de cause » ne tue personne, puisqu'il a réalisé que tout n'est qu'illusion, lui-même comme autrui.

Il y a donc bien eu, il y aura encore, des « guerres bouddhiques », et le bouddhisme ne peut se prévaloir sur ce plan que d'une supériorité toute relative. Il n'en demeure pas moins qu'il s'est montré, dans l'ensemble, plus tolérant que les autres grandes religions et idéologies – ce qui n'est pas négligeable, à l'heure où le monde semble menacé par les fondamentalismes. De tout temps, la volonté de puissance du clergé bouddhique a été compensée par l'idéal de compassion. Mais la doctrine bouddhique, pour ne pas rester lettre morte, doit tenir compte de la violence inhérente au cœur de l'homme, de la société, et du bouddhisme lui-même.

★ Professeur d'histoire des religions à l'université Stanford (Etats-Unis)



régis jauffret promenade

verticales

Promenade est une éblouissante réflexion sur le bonheur. **Marie-Laure Delorme, Le Journal du Dimanche**

Ce fragment de la vie d'une femme (...) m'a marqué comme ne m'ont marqué, avant vous, que quelques génies qui désormais, vous tutoient. **Yann Moix, Elle**

Un chef-d'œuvre. Le meilleur roman de cette rentrée. **Frédéric Beigbeder, Le Masque et la plume**

C'est un de ces livres qui ne vous quittent pas, si troublant que des images reviennent, quasi obsessionnelles. **Vincent Josse, France Inter**

L'auteur le plus angoissant de sa génération suit à la trace l'errance citadine d'une femme épuisée de vivre. **Jérôme Garcin, Le Nouvel observateur**

La mise en place inexorable d'un formidable programme romanesque annoncé : l'expansion du conditionnel radicalement menée, afin qu'il devienne le seul temps/mode du dernier livre à venir. **Laurent Goumarre, Les Inrockuptibles**

Il y a là une œuvre forte, qui impose son évidence. **Jean-Claude Lebrun, L'Humanité**

D'une rare puissance d'écriture, *Promenade* de Régis Jauffret nous immerge dans les eaux troubles du cerveau, à la recherche des étincelles de la vie. **Pierre Hild, Le Matricule des Anges**

publications

Nouvelles du Tibet

Parmi les multiples publications qui se poursuivent à propos du Tibet, on retiendra d'abord, à cette rentrée, le témoignage d'un moine né en 1923 qui a fui Lhassa en 1959 avant de s'installer en France. Thaupten Phuntshog, dont la mémoire est extrêmement aiguë et précise, brosse un portrait saisissant de l'ancienne société (*J'ai connu le Tibet libre*, avec la collaboration de Jean-Philippe Caudron, Grasset, 378 p., 20,25 € [132,80 F]).

On lira également avec bonheur les récits fabuleux recueillis par l'ethnologue Cornille Jest dans l'Himalaya au cours d'un périple avec un sage dolpo (*La Turquoise de vie. Un pèlerinage tibétain*, éd. Métailié, 224 p., 7,62 € [50 F]) et le curieux récit d'une jeune allemande, née en 1970, qui devient progressivement aveugle et parvient à venir en aide aux enfants non-voyants du toit du monde (*Mon chemin mène au Tibet*, de Sadryie Tenberken, éd. Anne Carrière, 250 p., 24,32 € [130 F]).

R.-P. D.



Les mauvais jours reviennent

Librairie Parallèles
47, rue St Honoré
75001 Paris

M.J.R BP 11 13114 Puylobier

« Cesser d'ériger des murs »

Entretien avec Georges-Emmanuel Hourant, journaliste et moine zen

« Le bouddhisme paraît lié de manière constitutive à la non-violence. De quelle nature est-elle ?

— Pour le bouddhisme comme pour toutes les grandes spiritualités, l'ennemi réside d'abord à l'intérieur de nous. L'ennemi extérieur n'est que le reflet de l'ennemi intérieur ; le miroir de cette part de nous que nous n'aimons pas et ne voulons pas voir.

Aussi la haine de l'autre procédée-t-elle, fondamentalement, de la haine de soi. Comprendre cela, simplement, devrait nous amener à un peu plus de compassion et à ne pas réagir sous l'emprise de la peur. A l'origine de toute violence, que celle-ci s'exerce contre nous-même ou contre l'autre, il y a une souffrance. Accueillir cette souffrance, la prendre en considération, est la première des quatre nobles vérités. La deuxième porte sur les causes de la souffrance, dont la racine, dit le Bouddha, est l'ignorance.

Dès lors, il n'y a qu'un seul moyen de mettre fin à la souffrance et, partant, à la violence : sortir de l'ignorance. Mais le Bouddha va plus loin. L'ignorance fondamentale, souligne-t-il, est la méconnaissance de notre nature véritable. Celle-ci est vacuité, ou interdépendance. Nous n'existons pas, rien n'existe, de manière séparée. L'ignorance première consiste à croire en un moi séparé, à s'identifier à lui.

Aussi, si nous nous éveillons à notre propre nature, ou à la réalité, il devient impossible de traiter qui que ce soit, y compris nous-même, en ennemi ; impossible de tuer, de voler, de mentir. Ultime-ment, dans la perspective bouddhiste, l'amour et la connaissance ne font qu'un.

— Le livre de Brian Victoria, *Le Zen en guerre, montre que des*

moines, et non des moindres, ont pu participer à la propagande et à l'action guerrières. Qu'en pensez-vous ?

— On ne devrait jamais oublier que, du point de vue bouddhiste en tout cas, le but et le chemin ne sont pas distincts. C'est pourquoi la fin ne justifie jamais les moyens. L'oubli de cette vérité élémentaire a donné naissance aux aberrations que relate Brian Victoria. Comment cela a-t-il pu se produire ? Les structures de la société japonaise ne sont pas seules en cause. Plus profondément, c'est une certaine façon de comprendre le bouddhisme (et la religion en général) qui consiste à s'attacher au seul domaine de l'absolu. Si on ne voit pas l'identité fondamentale entre l'absolu et le relatif, on peut effectivement en arriver à tuer au nom de Bouddha, ou de Dieu.

— Dans le contexte d'aujourd'hui, marqué par le terrorisme et de nouvelles formes de violence, quel type d'action les bouddhistes peuvent-ils préconiser ?

— Constatant la violence du monde, on peut choisir de se retirer de celui-ci. Ou bien décider d'y plonger délibérément, ce qui n'est pas du tout la même chose que de se débattre pour y survivre, comme nous le faisons ordinairement. Dans ce cas, nous devons comprendre que tout ce que nous avons entrepris jusqu'à présent, qui consiste à accumuler encore et encore de nouveaux objets de satisfaction, ne peut qu'échouer et même conduire à notre destruction. Et puis cesser d'ériger des murs entre nous et l'autre, comme à l'intérieur de nous-même, pour entrer en relation avec ce qui nous fait peur. Chacun, là où il se trouve, peut agir en ce sens. »

Propos recueillis par Roger-Pol Droit

Une voix en résistance

Philippe Broussard et Danielle Laeng retracent l'itinéraire de Ngawang Sangdrol, nonne rebelle

LA PRISONNIÈRE DE LHASSA de Philippe Broussard et Danielle Laeng. Stock, 296 p., 18,60 € (122 F).

La démarche est inhabituelle : écrire la biographie précise et détaillée d'une jeune contemporaine que l'on n'a jamais rencontrée, et pour cause : elle purge une condamnation à vingt-quatre ans de détention dans l'une des geôles les mieux gardées de Chine, Drapchi, la prison n°1 de Lhassa. Pas question de lui rendre visite ou de communiquer par écrit, les autorités chinoises exerçant une censure sévère sur toute information concernant la jeune tibétaine. Il a donc fallu que les auteurs mènent une véritable enquête, interrogeant des dizaines de témoins, recoupant leurs récits, pour reconstituer, avec beaucoup de vérité, disons-le tout de suite, chaque instant de cette courte vie. Car Ngawang Sangdrol, la prisonnière qui symbolise le Tibet en lutte, n'a que vingt-trois ans, et le temps est proche où elle aura passé plus de jours derrière les barreaux qu'en liberté, au sein de sa famille ou au couvent, qu'elle a rejoint de sa propre volonté à l'âge de huit ans.

« La Petite », comme l'appellent ses proches, est en effet dotée par la nature d'un sacré caractère. Elle veut être nonne, elle le sera. Elle estime que son pays, occupé et martyrisé par la Chine depuis un demi-siècle, doit affirmer son indépendance. Elle le fera, dès son âge le plus tendre, manifestant à neuf ans devant le Jokhang, le temple-cathédrale de Lhassa et, à quatorze, au Norbulingka, l'ancienne résidence d'été du dalaï-lama, en compagnie de quelques camarades.

Arrestations immédiates. Les coups pleuvent sur les crânes rasés de ces garçons et filles qui, pour trois minutes de parole, écoperont de trois ans ou plus de travaux forcés.

On suit, le cœur serré, les tribulations de la jeune rebelle, qui, malgré les brimades et les mauvais traitements, ne cède pas à l'ordre de « changer son état d'esprit ». Fidèle à ses vœux et à son engagement, elle va même jusqu'à enregistrer, dans sa prison, de très poétiques chansons, paroles d'espoir et de dévotion pour son maître spirituel, le dalaï-lama. Ce qui lui vaudra, à elle et aux treize autres « chanteuses de Drapchi », de lourdes prolongations de peine. Mais le monde commencera à entendre la voix des prisonnières, avec cette cassette diffusée en France à quelques centaines d'exemplaires. Étonnante présence que celle de cette absente forcée, de cette enterrée vivante, interdite de parole, privée de sa foi, qui chante avec une voix d'adolescente.

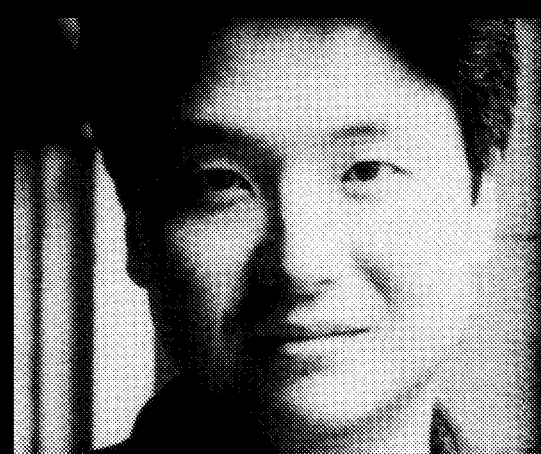
Le talent des biographes de la jeune tibétaine ne se limite pas à tracer le portrait d'une héroïne lointaine. Ceux qui ont connu le Lhassa des années 1980 et 1990 retrouvent avec exactitude l'ambiance de ces années de révolte et de répression. Aujourd'hui, si l'état répressif ne s'est nullement desserré, s'ajoute, avec une colonisation économique forcenée, la transformation de Lhassa la sainte en ville de tourisme voyeuriste, de casinos et de bordels. Qu'y peut la petite nonne du fond de sa prison ? Témoigner. Philippe Broussard s'est pris d'une belle affection pour ces jeunes religieuses « douces comme des biches et fortes comme des yacks » qui pratiquent une non-violence non dépourvue d'énergie. Une affection que Danielle Laeng pratique au quotidien à Dharamsala, la capitale du Tibet en exil, en assistant les anciens prisonniers de conscience tibétains pour le compte d'une association française. Ensemble ils prêtent à la résistante tibétaine une voix que l'on n'a pas envie d'oublier.

Jean-Paul Ribes

Philippe Broussard est journaliste au Monde

La révélation étrangère de la rentrée

Le Nouvel Observateur



© J. Bauer

Chang-rae Lee Les sombres feux du passé

Cela s'appelle un grand roman, un chef-d'œuvre, et l'on souhaite le partager avec le plus grand nombre.

Christian Sauvage, *Le Journal du Dimanche*

Ce roman est le diamant taillé dans le vif de la douleur et de l'émotion. Scénario impeccable. Prose lancinante, cadencée, envoûtante comme du Mishima. Chang-rae Lee : une révélation. André Clavel, *L'Express*

Merveille d'un récit admirablement conduit, tout en finesse, et qui traverse le temps, par paliers, sans jamais quitter complètement le présent, en respectant juste les méandres de la mémoire. Michèle Gazier, *Télérama*

« Solitaire, magnifique et tendre », dit le *New York Times*. C'est mieux que ça.

Philippe Trétiack, *Elle*

Curieux et magnifique roman...murmuré, féroce et tendre.

Frédéric Vitoux, *Le Nouvel Observateur*

Lee semble rejoindre Mishima.

Béatrice Pire, *Les Inrockuptibles*

Chang-rae Lee dépeint avec une cruauté d'une délicatesse extrême, le souci obsessionnel d'un homme, qui a mené une vie « d'obligations et de politesse ».

Martine Silber, *Le Monde des livres*

Un livre magnifique sur le problème de la responsabilité individuelle, de la mémoire.

Daniele Mazingarbe, *Madame Figaro*

Des braises qui resteront longtemps incandescentes après que les premiers incendies médiatiques de la rentrée littéraire se seront éteints. Olivier Maison, *Marianne*

Ce roman d'une beauté glaçante retrace la découverte par un homme de ce qu'il ne voulait pas être. Michel Schneider, *Le Point*

Un grand roman dans lequel les cadavres du passé s'invitent à prendre le thé.

André Rollin, *Le Canard enchaîné*

Un superbe roman. Pascale Frey, *Lire*

Les paravents de Mao

Claude Hudelot démontre comment l'icône et le mythe du Grand Timonier ont recouvert les simples vérités de l'Histoire

MAO de Claude Hudelot. Larousse, « La vie, la légende », 352 p., 22,71 € (149 F).

Curieux destin que celui de Mao Zedong. Un quart de siècle après la disparition du Grand Timonier, le 9 septembre 1976, la destinée du président Mao semble s'écrire encore, puisque quelques mois après qu'un sondage l'a désigné comme la figure politique préférée des jeunes de vingt ans (avec plus de 40 %), une rumeur dénuée de tout fondement courait la Chine et le monde de la diaspora, prétendant que l'homme serait né non pas à Shaoshan mais au Shaanxi, dans la province du Nord-Ouest où s'acheva la Longue Marche de l'armée rouge en 1935. Comme si la première partie du parcours de Mao devait impérativement clore un cycle parfait, avant la phase de conquête et d'exercice du pouvoir. La prolongation du mythe, consciencieusement élaboré, de l'homme providentiel atteste de l'absence réelle de « démaoïsation », qui oblige la Chine à être, au début du XXI^e siècle, un pays sans mémoire.

Ce paradoxe justifiait à lui seul l'inscription du personnage de Mao dans la jeune collection que dirige Christian Biet chez Larousse et qui avait jusqu'ici accueilli un *Henri IV*, un *Napoléon*, un *De Gaulle* et, plus original et joliment réussi, le *Sade* de Jean-Paul Brighelli. Le principe de la série — présenter en balance les actes de la biographie réelle et leur reconstruction dans l'imaginaire collectif — convenait en effet parfaitement à celui qui sut le plus durablement imposer le culte de sa personnalité.

Plaçant d'entrée son essai, aussi synthétique que suggestif, sous l'autorité tutélaire de Simon Leys, démythificateur suprême, dont les textes extraordinairement décapants tardèrent à corriger une légende entretenue hors de Chine par des thuriféraires aveugles, Claude Hudelot réussit à rétablir des véri-

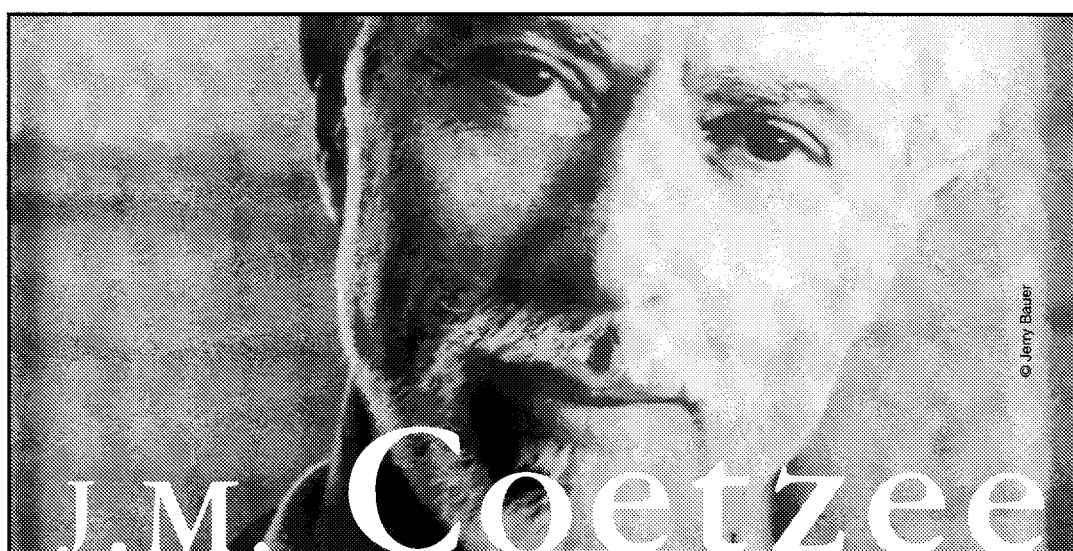
tés simples. Vérités qui demeurent dérangeantes, tant la nocivité de décisions calamiteuses, présentées comme autant d'heures de gloire — des Cent Fleurs et du Grand Bond à la Grande Révolution culturelle prolétarienne —, a su être occultée.

C'est donc logiquement la seconde partie de l'ouvrage qui retiendra

surtout l'attention, puisque Hudelot y repère patiemment les strates de l'invention du mythe, datées et commentées, proposant la décodage d'une icône pop plus forte encore que la figure du Che. Ne pas manquer la geste recomposée de la Longue Marche, le sanctuaire utopique de la communauté de Yan'an, la plé-

thore d'images édifiantes d'un propagandiste de génie, poète et calligraphe, cumulant exploits aquatiques et records éditoriaux, astre rouge dont Warhol et Erro ont accru l'immatérialité. Puissent les regards nostalgiques des maolâtres s'en trouver définitivement dessillés...

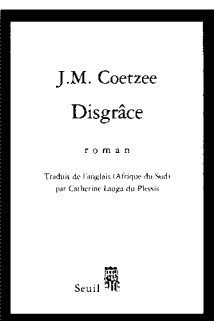
Ph.-J. C.



© Jerry Bauer

J.M. Coetzee

DISGRÂCE



Une œuvre superbe et ébranlante — fortement empreinte de nihilisme certainement, mais rayonnante aussi d'une sorte d'ardeur intense et froide, brûlante comme l'est la glace. *Nathalie Crom, La Croix*

Un livre percutant et détaché sur le vieillissement, la culpabilité, sur les conflits des générations, des sexes, des races. *Lili Braniste, Lire*

Booker Prize • Commonwealth Prize • National Book Critics • Circle Award

www.seuil.com

Seuil



Éditions de l'Olivier

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Prix littéraires** : le jury du **prix Femina** a communiqué sa sélection, en vue des prix qui seront décernés le 29 octobre. Romans français : *Putain*, de Nelly Arcan (Seuil); *Mon frère*, de Philippe Besson (Julliard); *Respire*, d'Anne-Sophie Brasme (Fayard); *Avenue de France*, de Colette Fellous (Gallimard); *Dolce Agonia*, de Nancy Huston (Actes Sud); *Un Te Deum en Ile-de-France*, de Philippe S. Hadengue (Pauvert); *Rosie Carpe*, de Marie Ndiaye (Minuit); *Madame Angeloso*, de François Vallejo (éd. Viviane Hamy); *Le Magot de Momm*, d'Hélène Lenoir (Minuit). Romans étrangers : *Poussière rouge*, de Gilian Slovo (éd. Christian Bourgois); *La Saison des ténèbres*, de Richard Bausch (Gallimard); *Madame Wakefield*, d'Eduardo Berté (Grasset); *Les Sombres Feux du passé*, de Chang-rae Lee (éd. de L'Olivier); *Quand nous étions orphelins*, de Kazuo Ishiguro (Calmann-Lévy); *La Porte de l'eau*, de Rosetta Loy (Rivages); *Frémisante mémoire*, de Jesus Moncada (Gallimard); *Mauvaise pente*, de Keith Ridgway (Phébus); *Sourires de loup*, de Zadie Smith (Gallimard); *J'ai épousé un communiste*, de Philip Roth (Gallimard). Essais : *Flora Tristan, la femme messie*, d'Evelyne Bloch Dano (Grasset); *O dix-neuvième*, d'Elvire de Brissac (Grasset); *L'inquiétude morale et la vie humaine*, de Monique Canto-Sperber (PUF); *Venise chronique*, de Jean Clausel (Payot); *Séverine l'insurgée*, de Paul Couturier (Rocher); *Le Principe d'humanité*, de Jean-Claude Guillebaud (Seuil); *Protée et autres essais*, de Simon Leys (Gallimard); *Arthur Rimbaud*, de Jean-Jacques Lefrère (Fayard); *Jenny Bel'Air*, de François Jonquet (Pauvert); *La Foi du souvenir*, de Nathan Wachtel (Seuil).

● **Seconde sélection Médicis** pour le prix décerné le 29 octobre. Romans français : *Le Voyage en France*, de Benoît Duteurtre (Gallimard); *L'Empire de la morale*, de Christophe Donner (Grasset); *La Partie de dames*, de Nata Minor (éd. Le Reflet); *Putain*, de Nelly Arcan (Seuil); *Les Trapézistes et le rat*, d'Alain Fleischer (Seuil); *Les Indiens de Luc Lang* (Stock); *La Voix d'alto*, de Richard Millet (Gallimard); *Colloque sentimental*, de Julie Wolkstein (POL). Romans étrangers : *La Noce du poète*, d'Antonio Skarmeta (Grasset); *Les Turbans de Venise*, de Nedim Gürsel (Seuil); *Sourires de loup*, de Zadie Smith (Gallimard); *La Femme de John*, de Robert Coover (Seuil); *Les Sombres Feux du passé*, de Chang-rae Lee (éd. de L'Olivier); *N'entre pas si vite dans cette nuit noire*, d'Antonio Lobo Antunes (éd. Christian Bourgois); Essais : *Proust fantôme*, de Jérôme Prieur (Gallimard/Le Promeneur); *Les Consolations de la philosophie*, d'Alain de Botton (Mercure de France); *Secrets de jeunesse*, d'Edwy Plenel (Stock); *O dix-neuvième !*, d'Elvire de Brissac (Grasset); *Les Vilains Petits Canards*, de Boris Cyrulnik (éd. Odile Jacob); *Rimbaud*, de Jean-Jacques Lefrère (Fayard).

Rectificatif

Contrairement à ce que nous avons écrit dans « La "plate-forme" des Goncourt » (« Le Monde des livres » du 5 octobre), c'est Marguerite Duras qui détient le record de l'âge, ayant obtenu le prix Goncourt en 1984, à soixante-dix ans. Lucien Bodard n'avait, lui, que soixante-sept ans en 1981, et non soixante-dix-sept.

FRANÇOIS VALLEJO

MADAME ANGELOSO

« Tout l'art de Vallejo, jouant sur les temps, le décalage des regards et variant les styles, est de réussir le portrait de ses personnages en même temps qu'il brosse celui de son héroïne. »

JEAN-CLAUDE RENAUD
Le Magazine littéraire

ÉDITIONS
Viviane Hamy

Le droit de prêt au conseil des ministres

Catherine Tasca présente au conseil des ministres son dispositif pour mettre fin à la querelle du prêt payant en bibliothèque.

Un projet de loi sera présenté début 2002. Jacques Chirac est intervenu pour souligner l'importance de ce dossier

Si elle voit enfin le jour, la loi sur le droit de prêt en bibliothèque ne devrait pas s'appeler la loi Tasca. La ministre de la culture et de la communication a présenté ses mesures en conseil des ministres mercredi 10 octobre, mais l'interminable querelle du prêt payant n'est pas encore finie. Les mesures retenues par le ministère de la culture feront l'objet d'un projet de loi, présenté début 2002, qui ne sera pas, sauf miracle, adopté par l'actuel Parlement. Le calendrier ne devrait pas permettre de passer avant les prochaines élections législatives.

La ministre de la culture et de la communication a présenté au conseil des ministres une communication relative à la mise en œuvre d'un droit de prêt en bibliothèque. Une directive européenne de 1992 impose en effet l'instauration d'une rémunération des auteurs lorsque les

livres sont empruntés. Ce dossier, qui pourrait depuis plusieurs années les relations entre éditeurs, bibliothécaires et libraires, a fait l'objet de rapports divers – dont celui de Jean-Marie Borzeix –, de tables rondes infinies, et même d'insultes.

Catherine Tasca a réussi à calmer le jeu en faisant des propositions – qu'elle reprend pour l'essentiel aujourd'hui – en décembre 2000, devant les professionnels et les collectivités locales. Celles-ci ont été plutôt bien acceptées, même s'il a fallu tout le poids de Jérôme Lindon, qui a consacré sa dernière apparition publique à ce dossier qui lui tenait à cœur, pour que le SNE soutienne Catherine Tasca. La ministre a décidé de lier deux dossiers épineux : le droit de prêt et le plafonnement des remises pour les collectivités locales. La loi Lang accordait un régime de faveur aux collectivités locales, afin de développer les biblio-

thèques. Depuis 1980, le nombre de livres empruntés dans les bibliothèques publiques a triplé, pour atteindre 157 millions d'exemplaires. Ce qui a fait grincer les dents de bien des éditeurs, qui constataient que les ventes de livres stagnaient pendant la même période. Les acquisitions des bibliothécaires représentent plus de 800 millions de francs.

Dans ses mesures, M^{me} Tasca substitue la notion de prêt payé – financé par les pouvoirs publics – à celle de prêt payant, à la charge de l'utilisateur. La proposition du SNE d'instaurer un droit de 5 francs par livre emprunté avait déclenché un tollé chez les bibliothécaires. C'est donc l'Etat qui va le prendre en charge, à raison de 1,5 euro par inscrit dans les bibliothèques de lecture publique et de 1 euro pour les bibliothèques universitaires. Ce dispositif devrait permettre de dégager 82,6 millions de francs : 6,8 millions

de personnes sont inscrites dans les bibliothèques publiques, 1,2 million dans les bibliothèques universitaires.

Catherine Tasca propose également d'instaurer un plafonnement de 9 % pour les achats des collectivités locales. La remise est de 5 % pour les particuliers. Ce plafonnement est destiné à stopper une surenchère, sous l'impulsion des grossistes qui pratiquaient des rabais, que les libraires ne pouvaient pas suivre. Ainsi, le taux de rabais est passé, entre 1998 et 2001, de 15,7 % à 22,4 %. Les libraires étaient alors condamnés à perdre des marchés ou à pratiquer des rabais tels qu'ils y sacrifiaient leur marge. Les ventes aux collectivités représentent près de 20 % du chiffre d'affaires des libraires.

Catherine Tasca complète son dispositif en demandant aux fournisseurs – libraires ou grossistes – de reverser 6 % des revenus qu'ils perçoivent des bibliothèques pour participer au prêt payé, ce qui représente 64 millions de francs. Au total, le droit de prêt représenterait un montant de 146 millions de francs (22,26 millions d'euros). Il s'agirait de la plus forte contribution en Europe, devant le Danemark (129 millions), les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède (80 millions), et l'Allemagne (62 millions).

Les 146 millions de francs auront une double utilisation. D'une part, ils seront versés sous forme de droits d'auteur, calculés sur la base des titres achetés par les bibliothèques et répartis à 50/50 entre écrivains et éditeurs. D'autre part, ils permettront la création d'un régime de retraite complémentaire pour les auteurs et les traducteurs, qui sont les seuls, parmi les créateurs, à ne pas en bénéficier à ce jour.

Afin d'assurer une période de transition, ce dispositif sera mis en application sur deux ans, les seuls retenus pour la première année étant de 3 % pour le reversement, de 0,75 euro pour le forfait par inscrit

en bibliothèque de lecture publique et de 0,5 euro en bibliothèque universitaire.

Catherine Tasca a réussi à trouver une solution pour résoudre un dossier épineux. Elle n'a pas pu la mettre au point suffisamment à temps pour qu'elle soit appliquée pendant cette législature. Serge Eyrolles, président du SNE, ne cache pas sa déception : « Catherine Tasca avait vraiment la volonté de faire aboutir ce projet. Au final, cela donne quelque chose de compliqué qui arrive trop tard. Même si l'on était en désaccord sur plusieurs points, nous en avions accepté le principe. Le projet pouvait bénéficier de ce petit consensus mou. Maintenant, on ne sait pas si le prochain gouvernement va le faire aboutir ou s'il va falloir repartir de zéro. »

La ministre, quant à elle, assure que son dispositif a reçu le soutien tant du président de la République que du premier ministre et que sa mise en œuvre n'est plus qu'une question de calendrier parlementaire. « La concertation a certes pris un an, dit-elle. Mais l'état d'esprit extrêmement échauffé a laissé la place à un climat pacifié. » Chacun a mis du sien dans ce dossier ardu, où les pouvoirs publics ont « refusé d'opposer deux enjeux fondamentaux, celui de la lecture publique et celui du droit d'auteur », a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse organisée à l'issue du conseil des ministres. Au total, souligne-t-elle, la somme en jeu – 22 millions d'euros – se révèle non seulement « significative » mais surtout, sur le plan du principe, « chaque partie a compris qu'elle se trouve dans une chaîne, la chaîne du livre et de la lecture, et qu'aucun maillon de cette chaîne ne peut gagner seul contre les autres ».

A l'issue de ce conseil des ministres, le président de la République a souligné l'importance de ce dossier « pour tout le secteur du livre » et la nécessité qu'il reçoive « le plus rapidement possible une traduction juridique concrète ».

Florence Noiville et Alain Salles

Le Mexique à Biarritz

A Biarritz, dans l'ambiance bon enfant de La Cita, le festival des cinémas et cultures de l'Amérique latine, la nouvelle littérature sud-américaine s'était invitée entre deux projections, aussi diverse qu'ambitieuse. Pour preuve, *A la recherche de Klingsor*, du jeune auteur mexicain Jorge Volpi, lauréat cette année du prix Grinzane-Cavour-Deux-Océans, créé en 1993 par le festival pour récompenser une œuvre en prose latino-américaine traduite en français et présidé par l'écrivain franco-cubain Eduardo Manet.

Jorge Volpi succède ainsi au Vénézuélien Salvador Guarmendia et aux Mexicains Juan Celorio et Hector Tizon, primés lors des éditions précédentes. Sa fiction de grande ampleur sur la collusion des scientifiques européens avec le pouvoir nazi, documentée comme un essai, écrite comme un roman noir, marque une rupture avec une tradition narrative soucieuse de contextes politiques et paysages locaux. Ici, c'est plutôt l'histoire des sciences confrontées au mal qui illustre magistralement « le doute et les vérités incomplètes » du XX^e siècle.

Mais Jorge Volpi n'était pas le seul à renouveler la thématique

latino-américaine : l'inclassable Mario Bellatin était attendu avec curiosité par les lecteurs de *Salon de beauté*, un texte court publié en France chez Stock, qui a pour cadre un institut esthétique décoré d'aquariums vides et transformé en mouiroir par un travesti. Amateur de littérature japonaise, adepte d'une écriture distancée, il a commencé à publier au Mexique, il y a une dizaine d'années, des récits détonants, déagés de « l'obsession de se faire valider par le canon mexicain, la littérature du boom ou celle des écrivains engagés dans la cause indigène ». Et l'auteur d'ajouter, non sans ironie : « Ce qui passait chez moi pour des défauts – l'aspect fragmentaire et expérimental de mes livres, avec des personnages froids – est devenu ma marque de fabrique. » Il vient de fonder une école d'écriture à Mexico, financée sur ses fonds personnels, qui laisse aux auteurs l'entière liberté de leur enseignement.

Avant lui, Juan Villoro, nouvelliste et chroniqueur reconnu au Mexique, avait déjà modifié le panorama littéraire. A présent installé à Barcelone, il venait à Biarritz présenter son *Maître du miroir*, un beau roman déroutant, sarcastique et sombre sur un trafic d'organes à Mexico, écrit il y a dix ans et récem-

ment traduit en France chez Denoël. Avec un humour décalé à la Sergio Pitlor, il y décrit un Mexico chaotique et ironise sur le mythe de l'identité nationale que son père, l'historien et philosophe Luis Villoro, avait contribué à créer. Face à la nouvelle garde, cette 10^e édition de La Cita rappelait aussi la puissance des aînés. On a pu voir en effet la version complète et restaurée du film argentin *Invasion* réalisé en 1969 par Hugo Santiago, sur un scénario original de Jorge Luis Borges et Adolfo Bioy Casares. Ironie du sort : la défaillance d'une loupiote a privé temporairement les spectateurs de La Cita du dénouement. Encore un signe de l'éternel retour borgésien ?

Fabienne Dumontet

Dans le cadre de sa mission d'aide aux auteurs, le Centre national du livre, établissement public, propose depuis 2000 une aide aux essayistes :

la bourse
Cioran

D'un montant de 18 000 euros, cette bourse financée par le legs de Simone Boué, compagne d'Emil Cioran, est offerte à un écrivain d'expression française, ayant déjà publié au moins un essai de facture libre sur des sujets d'ordre philosophique, littéraire ou politique, chez un éditeur professionnel.

Elle a été attribuée pour la première fois en juin 2000 à Cécile Guilbert, auteur de deux essais sur Saint-Simon et Guy Debord aux éditions Gallimard. En 2001, elle a été accordée à Philippe Muray, auteur de six essais, dont *Après l'Histoire*, I et II (Belles Lettres).

La prochaine bourse sera attribuée au printemps 2002. Les candidats devront se faire connaître auprès du Centre national du livre et déposer un dossier de candidature, comprenant une liste des ouvrages parus et un projet d'essai, avant le 15 novembre 2001.

Renseignements et retrait des dossiers auprès de :

Armelle Courrèges,
Bourse Cioran
Tél. : 01 49 54 68 03

Philippe Babo,
Chef du bureau des auteurs
Tél. : 01 49 54 68 30

centre national du
Livre

53, rue de Verneuil
75343 PARIS cedex 07
<http://www.centrenationaldulivre.fr>

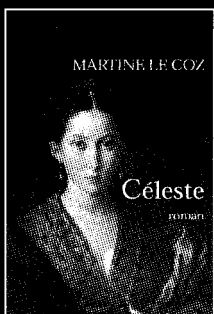
AGENDA

● **DU 12 AU 27 OCTOBRE. FRANCOPHONIES. A Bordeaux** et dans la région Aquitaine se tiennent, sous l'égide de Carrefour des littératures, les Francophonies d'Europe et de Méditerranée, où la Belgique sera l'invitée d'honneur, (rens. : 05-56-44-92-40 ou le-monde-autour-du-livre@wanadoo.fr).
● **LES 13 ET 14 OCTOBRE. ITALIE. Au Mans** ont lieu les vingt-quatre heures... du livre sur le thème « Des écrits, des paroles et des peuples » où un regard particulier sera portée sur l'Italie (à partir de 9 h 30, quinconce des Jacobins et théâtre municipal; rens. : 02-43-28-59-59 ou 24 heuresdulivre@wanadoo.fr).
● **LES 15, 22 ET 24 OCTOBRE. PHILOSOPHES ET MUSIQUES. A Paris**, l'auditorium du Louvre consacre trois soirées sur les relations de la musique et de la philosophie à travers Socrate, Adorno et Jankélévitch, avec, pour chaque programme, conférence, film et, en clôture, un concert (à 18 h 30,

entrée pyramide du Louvre, passage Richelieu ou galerie du Carrousel; entrée : 22,87 € [150 F]; rens. : 01-40-20-51-86 ou www.louvre.fr).

● **LES 17, 18 ET 19 OCTOBRE. BIBLES. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France organise trois tables rondes sur les premières Bibles françaises avec, le 18, un hommage à Jean Grosjean (à 18 h 30, site François-Mitterrand, petit auditorium, hall F, quai François-Mauriac, 75013 Paris; rens. : 01-53-79-59-59).

ÉDITIONS DU
ROCHER



MARTINE LE COZ
Céleste

« Martine Le Coz travaille chaque phrase comme si c'était la première ou la dernière de son livre ou de sa vie »

Patrick Besson

ÉCRIVAINS

Les Editions Bénévent publient

de nouveaux auteurs

Envois de manuscrits :

Éditions Bénévent

9 rue Boyer - 06300 Nice

Tél. : 04 93 26 90 93